J.A. FAN-L'EXPRESS, NEUCHATEL ★★

Nº 53 (242me ANNÉE) UN NUMÉRO 70 C. Mercredi 5 mars 1980

FAN L'EXPRESS
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

Un garagiste boudrysan devant la Cour d'assises

(Page 3)

Avec le raz-de-marée électoral du parti de Mugabé

LES MARXISTES TRIOMPHENT EN RHODÉSIE

SALISBURY (ATS). – M. Robert Mugabé, nationaliste noir et marxiste convaincu, celui dont la minorité blanche de Rhodésie redoutait le plus la victoire, a été porté au pouvoir par un véritable « raz-de-marée » électoral et est devenu le premier chef de gouvernement du Zimbabwé indépendant.

Son parti, l'Union nationale africaine du Zimbabwé - Front patriotique (ZANU/PF), a remporté 57 des 100 sièges du parlement rhodésien, dont 20 sièges sont réservés à la minorité blanche.

M. Nkomo, qui dirigeait avec M. Mugabé le Front patriotique, arrive en deuxième position, avec 20 sièges. Quant au premier ministre sortant, l'évêque Abel Muzorewa, il a subi un échec cuisant, son parti, le Conseil national africain unifié (UANC) ne remportant que trois sièges.

Les électeurs noirs, qui votaient le week-end dernier pour désigner leurs 80 représentants du parlement ont donc donné la majorité absolue des sièges au chef de la plus importante armée de guérilla.

Lord Soames, le gouverneur britannique, n'a eu d'autres choix que de prier M. Mugabé de former le gouvernement, ce qu'il a fait mardi matin. Tant les 230.000 Blancs de Rhodésie que les milieux britanniques n'avaient en effet pas caché que M. Mugabé, en raison des tendances socialistes de la ZANU-PF, n'était pas leur candidat favori.

Ces résultats ne peuvent également qu'inquiéter l'Afrique du Sud voisine, qui se voit ainsi « encerclée » par une barrière d'Etat de tendance socialiste, avec le Mozambique à l'est et l'Angola à l'ouest.

(Lire la suite en dernière page)

Mugabé : le sourire du vainqueur. (Téléphoto AP)

LES IDÉES ET LES FAITS

Echec à l'Occident

La Rhodésie est morte. Avec elle, viennent de prendre fin certaines illusions et quelques rêves. Ceux de Ian Smith disant le 30 avril 1976: « Je ne vois pas de majorité noire au pouvoir même dans mille ans ». Ceux de l'évêque Muzorewa qui, en avril 1979, avait obtenu 65 % des voix lors des premières élections et avait reçu à Salisbury un accueil triomphal. Le voici pourtant évincé, vaincu, presque oublié. Viennent aussi d'avorter les espoirs de Nkomo en qui Smith voyait un appui, peut-être un recours, un ultime secours dans le séisme d'une révolution.

C'est Mugabé qui est vainqueur. C'est lui qui, demain, sera le chef, et aussi le maître. Alors, on peut le craindre, va venir le jour qui hanta les cauchemars des anciens colons. Le jour où le dernier carré des Blancs tirera ses dernières cartouches, avant que ne tombe sur le pays le rideau rouge du silence. Avant que Mugabé n'ordonne de tirer le bouquet final de son nouveau pouvoir. Mugabé, le maquisard, Mugabé le terroriste, Mugabé tient sa revanche. Il ne la laissera pas échapper. Même si, par tactique, et dans un premier temps, il cherche à n'effrayer personne.

Le 17 avril 1979, Smith demandait le droit de mourir sur le sol natal. A plus ou moins long terme, ce droit lui sera sans doute refusé. A lui, et aux autres Blancs. Car, ce n'est pas seulement un scrutin qui vient de finir. Ce n'est pas seulement une législature qui commence dans ce qui fut la Rhodésie. C'est la mise au berceau d'un autre type de société. Sur le plan du rapport des forces. Dans le domaine politique, économique et dans celui de la stratégie. Désormais, de l'Atlantique à l'océan Indien, de Luanda en Angola à Maputo au Mozambique, en passant par un Zimbabwé bon soldat de la révolution, flottera le drapeau du marxisme international. Le problème n'est pas de déplorer ou de se réjouir que des Noirs viennent de prendre le pouvoir à des Blancs. Ce qui importe est de savoir ce que ces Noirs qui viennent de triompher comptent faire de leur Etat dans tous les domaines.

Mugabé, bien avant le jour de son triomphe, avait déclaré le 28 août 1978: « Nous combattrons jusqu'au démantèlement du régime Smith ». Mais, il avait ajouté qu'il « était un marxiste-léniniste maoïste ». Et c'est ce jour-là qu'il avait lancé son premier appel pour une prochaine coopération entre le futur Zimbabwé et Cuba. Or, les Cubains sont, en Afrique, les soldats de Moscou. Il suffit de se souvenir de cela pour se rendre compte que l'Afrique australe ne sera décidément plus la même et que les forces révolutionnaires viennent d'arracher un nouveau morceau du continent noir à l'Occident.

Mais, pour que tout cela ait été possible, pour que même les pronostics des derniers jours aient été balayés par le verdict des urnes, il faut bien admettre – le terrorisme aidant – que le mouvement de Mugabé devait être supérieurement organisé et implanté dans le pays. Il l'était parce que les théoriciens marxistes qui le supervisaient et préparaient les lendemains du Zimbabwé, savent comment contrôler, organiser et faire triompher les bataillons lancés à l'assaut des dernières citadelles occidentales.

A la fin d'octobre 1965, Wilson s'était rendu à Salisbury pour tenter, avait-il dit « d'éviter une tragédie. La voici. Combien le Zimbabwé de Mugabé fera-t-il de victimes? L. GRANGER

Pour accueillir la reine

La reine Elisabeth a visité à Londres l'exposition de la maison idéale. Elle y fut accueillie par des jumelles originaires du Yorkshire qui, en petite tenue du matin, étaient chargées de vanter les mérites et le confort d'un lit à une place... (Téléphoto AP)

PAGE 21 :
Jaccoud retire son recours
Pierre Jaccoud n'a plus confiance en la justice. Il a donc annoncé mardi à la Cour de cassation de Genève le retrait du recours qu'il avait déposé. Pour sa part, le procureur général a déclaré que c'est devant la faiblesse de ses moyens juridiques que Jaccoud renonçait.

CHRONIQUE RÉGIONALE : pages 2, 3, 6, 8, 9 et 13.
CARNET DU JOUR : page 6.
TOUS LES SPORTS : pages 16 et 18.
INFORMATIONS SUISSES : page 21.
PROGRAMMES RADIO-TV : page 25.
VAUD - FRIBOURG - page 27.

OFFRES D'EMPLOIS
51 places à pourvoir
pages 4, 5, 14, 15 et 20.

Le ravisseur d'enfants de Californie pourrait bien avoir eu un complice

UKIAH (Californie) (AP). – Kenneth Parnell, 48 ans, récidiviste discret qui, selon la police, s'était créé de toute pièce une famille en enlevant des enfants, a été déféré mardi aux autorités judiciaires, tandis que les enquêteurs se demandent s'il n'avait pas un complice.

TROIS ANS DE PRISON

Sept ans après avoir disparu, rappelons-le, le jeune Steven Stayner, 14 ans, a été retrouvé dimanche en compagnie d'un autre enfant de 5 ans, qui avait été également enlevé. Parnell avait déjà été condamné à trois ans de prison dans l'enlèvement d'un enfant de 8 ans en 1951.

Quant à Stayner, qui vivait donc depuis sept ans avec son ravisseur, il a retrouvé sa famille: ses parents et deux frères et deux sœurs. « C'est la chose la plus extraordinaire qui ait pu arriver », a dit son père, Delbert.

La mère, Mme Kay Stayner, a déclaré que la famille n'avait jamais déménagé car tous « attendaient le retour de Steven ».

Les enquêteurs pensent que si le jeune homme n'a jamais cherché à rentrer chez lui, c'est qu'il s'était attaché à son ravisseur, qu'il appelait parfois « papa », et auquel il ne voulait pas faire de peine. Il disait autour de lui qu'il avait été adopté.

S'il a finalement aidé l'autre enfant à s'enfuir, c'est pour lui éviter de connaître son sort, a-t-il expliqué.

Selon les policiers, Parnell a voulu se faire une famille « sans assumer les ennuis du mariage ». Employé d'un hôtel, c'est un homme discret, tranquille et travailleur.

UN PEU TRISTE

Il semble qu'il n'ait jamais maltraité les enfants, avec lesquels il vivait dans une seule pièce sans électricité à 30 km d'Ukiah en Californie. Le jeune Stayner allait à l'école. Il a déclaré qu'il se sentait « un peu triste » pour Parnell.

Le cercle de famille s'est refermé autour de Steven Stayner. (Téléphoto AP)

Centre international de conférences de Genève: colère romande au National

BERNE (ATS). – Le centre international de conférences de Genève (CICG) sera pris en charge financièrement par la Confédération et mis gratuitement à la disposition des organisations internationales. Après le Conseil des Etats, le Conseil national a accepté de faire un geste en faveur de l'ONU et de ne plus exiger le remboursement de deux prêts (env. 64 millions) consentis en 1964 et 1971 pour la construction du centre.

En outre, la Confédération prendra à sa charge les frais d'exploitation du centre s'élevant à environ 2 millions par année. Mais ce régime n'est adopté que pour 5 ans, alors que l'autre Chambre l'avait octroyé sans limite de temps.

L'affaire a été chaude. Car les Romands, et en particulier le socialiste genevois Christian Grobet, ont mis le paquet pour défendre l'aide fédérale au CICG qu'une certaine droite alémanique – en particulier deux radicaux (Karl Flubacher et Otto Fischer), un démocrate du centre (Hans Rudolf Nebiker) et un démocrate-chrétien (Edgar Oehler) – contestait au nom du principe sacrosaint des économies. Deux heures quarante d'âpres discussions ont été nécessaires pour que la Chambre finisse par accepter la gratuité du centre pour une durée de 5 ans.

Le Conseil national a aussi éliminé les dernières divergences qui l'opposaient à l'autre Chambre dans le texte de la loi modifiée sur la circulation routière. De ce fait, la procédure pour la réintroduction de l'obligation du port de la ceinture de sécurité pourra être accélérée, tandis que le référendum, qui est prêt, aux dires des promoteurs, pourra être lancé.

Enfin, une motion d'une commission du Conseil national a été approuvée, elle demande l'étude d'un futur article constitutionnel sur l'indemnisation des victimes d'actes de violence. Une initiative parlementaire du député bernois Valentin Oehen tendant au même but a été retirée.

La distance d'une rive à l'autre de la Sarine paraissait plus grande à ceux qui ont suivi le vif débat sur le Centre international de conférences de Genève (CICG). La colère romande s'est manifestée par la vivacité d'un Christian Grobet qui a dit en avoir assez d'une attitude alémanique qui approuve toute l'aide financière que l'on veut outre-Sarine, et lésine dès qu'il s'agit d'une minorité. Mais d'autres Romands sont montés à la tribune. M. Gilbert Duboule, radical, a souligné les efforts financiers de la cité de Calvin pour garder ses institutions internationales et le courage du Conseil d'Etat qui a toujours défendu le centre international que souvent fort mal disposés à l'égard des fonctionnaires internationaux. Le maire de Genève, M. Roger Dafflon (PDT), a défendu le Centre international que Genève est devenu, de même que M. André Gautier, libéral, qui a affirmé que le projet contesté est en fait partie intégrante de notre politique étrangère globale. Octroyer la gratuité au centre est un acte de solidarité internationale, mais aussi nationale (à l'égard de Genève). La concurrence veille au grain – l'Autriche, avec son Donaupark – a relevé le conseiller fédéral Pierre Aubert.

(Lire la suite en page 21)

DERNIÈRE MINUTE Canton de Lucerne

Gigantesque incendie
5 millions de dégâts

(c) Un gigantesque incendie a éclaté mardi soir à Schenkon dans le canton de Lucerne, où un centre d'achats, composé de plusieurs magasins, a été détruit. Selon les autorités compétentes, l'incendie aurait causé des dégâts s'élevant à plusieurs millions. Mardi, en fin de soirée, on parlait à Lucerne de cinq millions. Lorsque l'incendie s'est déclaré dans les bâtiments de la coopérative « Waro » une vingtaine de personnes se trouvaient encore dans le bâtiment. Elles ont pu quitter les lieux sans problèmes. Personne n'a été blessé. Les pompiers de Schenkon, immédiatement alertés, furent impuissants à maîtriser les éléments. Les pompiers de Sursee, Geuensee et Neuenkirch furent eux aussi alertés. Ce n'est qu'après une intense lutte, de plus de trois heures, que l'incendie put être circonscrit. Au moment de mettre sous presse on ne connaissait pas encore les causes de l'incendie, un des plus graves ayant éclaté ces dernières années dans la région de Sursee.

Réflexions sur le fossé

Par notre rédacteur parlementaire à Berne

Lire en page 21.

AVEC OU SANS AUTO

Que serait notre fin de siècle sans l'automobile, le bus, le camion? A la veille de l'inauguration du Salon de l'auto à Genève, il se trouverait peut-être encore des personnes qui, n'ayant jamais tenu un volant, ou roulé à bord d'un véhicule à moteur, répondraient que l'on aurait fort bien pu s'en passer.

Ces « sans auto », faut-il les envier, les admirer, ou les plaindre? En reste-t-il, parmi vos amis et connaissances? Une chose est certaine: ils ignorent le plaisir, la griserie, l'ivresse, la sensation de liberté qu'éprouvent les automobilistes de tous âges et de toutes conditions.

Les « sans auto » ne connaissent pas non plus les inconvénients inhérents à la propriété et à la conduite d'une voiture. Mais chacun, n'est-il pas vrai, trouve son plaisir où il le prend, et parfois même dans ses ennuis. Paradis sur terre ou enfer? Le monde de l'automobile exerce sur la femme et sur l'homme une étrange fascination. On peut en mesurer le juste pouvoir chez les peuples où il faut attendre huit ou dix ans avant d'obtenir la livraison d'une auto.

Le chauffeur, dit l'humoriste, est la partie la plus dangereuse de l'auto. De tous les champignons, précise-t-il, celui d'une voiture est le plus mortel.

La tâche à accomplir afin que l'auto devienne ce qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être, à savoir un immense bienfait, est ainsi clairement tracée. Il nous faut apprendre à user de l'accélérateur avec plus de modération, de tact et de discernement.

L'ennemi public numéro un de l'automobiliste ce n'est pas l'auto, mais... lui-même. C'est lui et non pas l'auto, qui provoque l'excès de vitesse. A lui de faire mentir la boutade selon laquelle il n'y a plus de nos jours que deux sortes de piétons: les rapides et les morts. Mais les rapides ne sont pas toujours, surtout lorsqu'ils tiennent le volant, les seuls survivants.

R. A.

AVIS TARDIFS

Fr. 3.80 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

EL CORTIJO
José Cortijo
Spécialités espagnoles
Chavannes 25 - Neuchâtel
Tél. (038) 25 17 63

ACTION POISSONS
Cette semaine :
Truites fraîches vidées de France Fr. 8.– le kg
Cabillaud côtier frais 1re qualité Fr. 5,40 le kg
ainsi qu'un
GRAND CHOIX DE POISSONS DE MER
66788-T

SPECTACLE
PRÉVERT–KOSMA
L'Ecole secondaire régionale de Neuchâtel, dans le cadre de ses activités culturelles présente un spectacle public
«Les plus belles chansons de Kosma sur les textes de Prévert»
présentées par Roger Cunéo et la pianiste Sylviane Baillif
Collège des Terreaux-sud : jeudi 6 mars à 20 h 30
Salle 301 - 3me étage 68531-T

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

La «SPAN» a siégé au chef-lieu

Un objectif: la création d'un refuge

La Société protectrice des animaux de Neuchâtel et environs (SPAN) a siégé mardi soir à Eurotel, sous la présidence de Mme P. Bauer dans une salle bien remplie.

Forte de 1850 membres, la SPAN va de l'avant, recrutant du monde, y compris des jeunes qui assureront la relève, dans le Littoral, au chef-lieu, au Val-de-Travers et au Val-de-Ruz, malgré une déplorable tentative de division. Face à cette situation, M. Staehli, médecin-vétérinaire cantonal, membre du comité, préside une commission chargée de promouvoir la collaboration entre toutes les sections de la SPA du canton.

Mardi soir, dans son rapport, Mme Bauer a mis l'accent sur l'intense activité de la société : recrutement, participation à diverses manifestations, cours d'éducation canine, etc. Les agents, Mmes Mariotti et Grezet, M. et Mme Dousse, ont échangé plus de 4400 appels téléphoniques et parcouru des milliers de kilomètres pour des enquêtes et l'accueil de chats, de chiens et de petits animaux. Ils ont même sauvegardé des... chèvres du Thibet, des chevaux, des oiseaux. Parmi les pauvres animaux victimes de l'égoïsme humain, citons le cas d'un chien setter tué, retrouvé avec les oreilles coupées, sans doute afin de ne pas pouvoir identifier son maître.

Sur le plan administratif, l'assemblée a été menée tambour battant. Elle a rendu hommage à la mémoire de Mlle Ruth Bersot, tragiquement disparue, membre fondatrice de la société. Le comité a légèrement changé à la suite de la démission de MM. Bonardo et Martinet. Il a été complété par M. Gérard Biétry et M. et Mme Rolf Alder.

UN OBJECTIF:
UN REFUGE

Les animaux domestiques abandonnés sont provisoirement accueillis au refuge Fischer, à Couvet, et à la chatterie Cindy, à Hauterive. La SPAN envisage de créer son propre refuge en misant sur le soutien du public. Il s'agira de trouver un local approprié, relativement isolé, mais non loin du chef-lieu, à un prix abordable. L'idéal serait une maison de campagne à rénover sans trop de frais. La question est à l'étude et la présidente de la société souhaite que les amis des bêtes fassent des propositions et soutiennent, en temps voulu, cette initiative qui devra mobiliser tous les membres.

Au terme de la partie administrative et de la discussion, M. Samuel Debrot, vétérinaire, président de la Société vaudoise de la protection des animaux et rédacteur du « Courrier des bêtes », a fait un exposé vivant sur les problèmes des refuges. Son expérience donnera à réfléchir. Bref, cette rencontre annuelle, a témoigné, qu'au delà des misères humaines, les Neuchâtelois se préoccupent également du sort des compagnons à quatre pattes de l'être humain.

J. P.

Besançon
ville jumelle

Où est la justice?

• PÈRE d'une jeune femme décédée dans des conditions semble-t-il anormales, M. Bulle vient d'écrire au Garde des sceaux pour lui dire qu'il « ne croit plus à la justice », alors que l'affaire concernant sa fille vient d'être close par un non-lieu par prescription.

Le 24 juin 1973, Mme Monique Hass, 30 ans, presque arrivée au terme de sa grossesse et hospitalisée depuis le 16 juin dans une clinique gynécologique de Besançon pour de petites hemorragies, avait subi une césarienne sans que sa famille soit prévenue. Son état s'étant aggravé dans la nuit, il fallut la transporter à l'hôpital où elle devait mourir peu après. Ses proches ne furent avertis qu'après son décès ! Le 9 juillet, M. Paul Bulle, ancien gendarme, portait l'affaire devant la justice. En 1975, un groupe d'experts parisiens, lyonnais et bisontins, déposait un rapport accablant pour le chirurgien, le gynécologue (qui partait en vacances cette nuit-là) et l'anesthésiste. Trois inculpations pour homicide involontaire étaient prononcées. Or, le 30 août 1978, à la demande du Parquet, le juge d'instruction concluait au non-lieu.

M. Bulle fit appel et obtint satisfaction : une erreur de formalité avait été commise. Entre-temps, en effet, le juge d'instruction avait été muté et le président du tribunal de grande instance aurait dû notifier par écrit au nouveau juge qu'il était chargé de ce dossier. Toutefois, nulle procédure valable depuis la signature du premier juge n'étant intervenue, l'affaire a été classée par prescription. (AP)

Naissances

Sébastien a la grande joie d'annoncer la naissance de son petit frère

Pascal
4 mars 1980

Elisabeth et André LAVANCHY

Maternité Pourtalès — *Gare 25 Auvernier*
68395-N

Valérie a la joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur

Laurence
4 mars 1980

Jean-François et Marylène SCHNEITTER

Maternité Pourtalès — *Rue de la Pistoule 70 2036 Cormondrèche*
68402-N

Doris et Bernard EIGENHEER-HOLDEREGGER ont la joie d'annoncer la naissance de

Fanny-Jacqueline
4 mars 1980

Maternité Pourtalès — *Ed.-de Reynier 22 Neuchâtel*
68391-N

Marlyse et Roger PIERREHUMBERT ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Chantal-Blanche
4 mars 1980

Maternité de la Béroche — *Temple 25 2024 Saint-Aubin*
68538-N

L'expédition neuchâteloise dans l'Himalaya: départ imminent

C'est le 15 mars que partiront les quatre derniers membres de l'expédition neuchâteloise au Sisné Himal, dans la chaîne de l'Himalaya. Trois hommes sont déjà partis le 1er mars pour faire les ultimes préparatifs sur place.

Il s'agit d'une expédition organisée par la section du CAS avec le soutien financier de la fondation Louis et Marcel Kurz. Le chef de l'expédition est M. Ruedi Meier, de Cormondrèche. Le massif choisi se situe dans la partie ouest du Népal. Le Sisné est en fait un triangle de trois sommets hauts de 6500 à 6700 m et espacés d'environ 300 mètres.

A l'origine, l'expédition voulait d'abord rejoindre Jumla à partir de Katmandou, et ceci en avion. Mais il a fallu décider de se rendre plutôt à Surket, plus facilement atteignable par avion, la première ville étant démunie de possibilités de faire le plein de kérosène et ne permettant pas l'atterrissage aux instruments. Ce changement prolongera la durée de l'expédition de quinze jours, soit en tout deux mois et demi.

Les Neuchâtelois, précise l'ATS, partiront donc de Surket à pied, accompagnés de 90 porteurs pour tous les vivres et le matériel. Il y aura 16 jours de marche jusqu'au camp de base, et de là, il leur restera 25 jours pour tenter de vaincre le sommet encore vierge.

Le Club des aînés de Boudry a fêté son 10me anniversaire

Le Club des aînés de Boudry a fêté hier mardi son dixième anniversaire et la cérémonie s'est déroulée au château. Depuis 10 ans, les aînés de la commune ont la possibilité de se rencontrer une fois par mois au foyer de la salle des spectacles. Les sujets qui leur sont présentés sont variés à souhait. Cela va du film à la conférence en passant par des jeux, des bricolages, etc... Quand la saison le permet, le comité organise des excursions agrémentées de visites fort intéressantes. Ce club connaît un succès constant, il a été fondé par un groupe de femmes de la localité et ce sont environ 70 personnes qui le fréquentent chaque mois. Précisons encore qu'il est complètement autonome. Il ne touche aucune subvention communale.

Pour marquer de façon tangible ces deux lustres d'existence, un progamme spécial a été mis sur pied. Après une allocution de bienvenue de Mme Gerber, présidente du Club des aînés, Mme Anne Dupuis apporta le salut des autorités communales. Le pasteur Evard au nom des deux églises dit aussi quelques mots. Mme J. Pantillon et son fils firent passer d'agréables moments musicaux aux invités avant de passer à table où un petit dîner les attendait. Mme Bähler et M. Schlegel, deux aînés, tous deux remercièrent chacun et chacune de l'accueil qui leur fut réservé.

C'est le 3 mars 1970 que la première séance du club des aînés a eu lieu. Depuis avril de la même année, des séances de gymnastique sont organisées et remportent un franc succès. Ce club parvient à subsister grâce à une tire-lire alimentée par les participants et une contribution hautement appréciée de la fondation Pro Senectute.

Il est bien entendu que les handicapés de tous âges sont accueilli avec joie au sein du club. Il leur suffit de téléphoner à l'une des personnes du comité qui se présente de la façon suivante : présidente, Mme J. Gerber ; vice-présidente, Mme M. Mori ; secrétaire, Mme M. Hunkler ; vérificatrices, Mmes A. Bovet et R. Golay ; trésorière : Mme A. Gasser.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

A la Dante Alighieri

La section de Neuchâtel-Ville de la Société Dante Alighieri – dont le but, rappelons-le, est la diffusion de la culture italienne dans le monde – a tenu samedi 23 février sa 71me assemblée générale. Le rapport présidentiel a relevé le succès remporté par les cours de langue italienne pour adultes, qui sont suivis actuellement par une quarantaine d'élèves répartis en trois niveaux, tant au semestre d'hiver qu'au trimestre de printemps. Un public nombreux et varié a, en outre, assisté à dix conférences ou films présentant des aspects parmi les plus captivants de l'art, de la littérature, du paysage italiens. Plusieurs rencontres informelles ont permis, enfin, de s'exercer à la conversation quotidienne.

Le comité a été renouvelé. Après douze années de présidence très dévouée, M. Renzo Merciai a choisi de rentrer dans le rang. L'assemblée a élu à sa succession M. Charles Castella. Le traditionnel dîner a clos cette soirée que le consul d'Italie à Neuchâtel, M. Silvestro Scimonelli, avait tenu à marquer de sa présence.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. – 1er mars Willemin, Nathalie, fille de Jean-Marie-Georges, Neuchâtel, et de Brigitte-Yvonne, née Bossert ; Chabloz, Jérémie, fils de Georges-Louis-Alexis, Cressier, et de Jeanine-Hélène, née Magnin ; Egger, Pierre, fils de Jean-Pierre, Neuchâtel, et d'Aletha-Ann, née Williams. 2. Manjarin, Raul, fils de José-Antonio, Neuchâtel, et de Josefina, née Castro ; Chatelain, Raphaël, fils de Raymond-Gérard, Dombresson, et de Solange, née Bulliard ; Rusca, Christian-Bernard, fils de Claude-Alain, Cortaillod, et de Paulette-Suzanne, née Droz.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. – 3 mars Napoli, Paolo, et Gruber, Myriam-Colette, les deux à Trimbach ; Bürki, Roland-Georges-Frédéric, et Mecchia, Lidia-Lucia, les deux à Fleurier.

DÉCÈS. – 13 février Buratto, Osvaldo, né en 1931, Saint-Blaise, époux de Giancaria, née Frigerio. 3 mars Stähli née Bener, Ida-Olga, née en 1890, Neuchâtel, veuve de Stähli, Seth-Béat.

AU JOUR LE JOUR

Pour Swissaid

Les Neuchâtelois seront invités du 5 au 8 mars à acheter les insignes de « Swissaid » 1980. Une bonne action car le produit de cette vente financera les projets de développement de Swissaid dans le tiers monde et aidera aussi les paysans et artisans de Colombie groupés dans des coopératives. Les petits objets qu'ils confectionnent leur permettent de survivre.

Faites donc bon accueil aux vendeurs d'insignes de Swissaid.

NEMO

Entrée dans la vie civique pour une centaine de jeunes de la Béroche

(sp) Il y avait grande ambiance de fête, samedi soir et jusque tard dans la nuit, au Camp de Vaumarcus. C'était en effet le 1er mars, jour anniversaire de la République neuchâteloise, qu'avait choisi la commission des relations publiques de Gorgier pour marquer l'entrée dans la vie civique des jeunes filles et jeunes gens ayant atteint leur majorité et domiciliés à Gorgier, Saint-Aubin, Fresens, Montalchez et Vaumarcus. Plus d'une centaine de nouveaux citoyens avaient répondu à cette sympathique invitation, de même que les conseillers communaux accompagnés de leurs femmes.

Au cours de la partie officielle, pendant laquelle une plaquette-souvenir a été remise à chacun des jeunes gens, on a notamment entendu des allocutions de Mme Denise Monnier, présidente de la commission des relations publiques de Gorgier, et de M. Victor Hauser, ancien député. Un apéritif, puis le dîner ont été servis à tous les participants. Quant à la partie récréative, elle fut agrémentée par des productions de « La Lyre » de la Béroche, par un animateur et un orchestre qui furent chaleureusement applaudis.

Le jardinage et vous

Que vous soyez jardinier averti ou débutant, la collection LES DOIGTS VERTS vous est destinée !
Elle est l'encyclopédie pratique du jardinage qui vous permettra de mieux profiter de votre jardin, au fil des saisons. **LES DOIGTS VERTS** : mille conseils et recettes pour créer, aménager et embellir votre jardin !

NOS RUBRIQUES :
Le potager – Le jardin d'agrément – Les arbres fruitiers – Les plantes d'intérieur – Fenêtres et balcons – Les serres – Le bricolage – Outillage et équipement – Le savoir-faire, etc.

ET EN PLUS :
des calendriers annuels et mensuels des travaux, un lexique technique et le plus fantastique dictionnaire illustré du jardinage jamais édité !

OFD conseil

les Doigts Verts

Encyclopédie pratique du jardinage.
Une collection ATLAS de 120 fascicules diffusée par : Editions Kister S.A., quai Wilson 33, Genève, tél. 022/31 50 00.

Cette semaine, sortie du No 3
Les 2 premiers numéros sont encore en vente au prix d'un seul : **Fr. 3.50**

65681-R

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Ne t'ai-je pas dit que, si tu crois, tu verras la gloire de Dieu ?
Jean 11 : 40.

Monsieur Albert Amez-Droz ;
Monsieur et Madame Etienne de Jaegher-Amez-Droz, en Belgique :
Monsieur Patrice de Jaegher, au Zaïre,
Madame Corinne de Jaegher et ses enfants en Belgique,
Monsieur Laurent de Jaegher, en Belgique ;
Monsieur et Madame Jean-Claude Perret-Amez-Droz, à Ursins,
Monsieur Manuel Perret,
Monsieur Renaud Perret ;
Les descendants de feu Wilhelm Kehrer ;
Les descendants de feu Emile Amez-Droz,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame
Alice AMEZ-DROZ
née KEHRER

enlevée à leur tendre affection lundi, dans sa 79me année après une longue maladie, supportée avec courage.

La Chaux-de-Fonds, le 3 mars 1980.

L'incinération aura lieu jeudi 6 mars.
Culte au crématoire, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille : Plaisance 35.

Au lieu de fleurs, veuillez penser à la Croix-Rouge, CCP 23-1121 ou au Service d'aide familiale, CCP 23-660

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part
66786 M

Madame et Monsieur Michel Montfort-Boniface et leurs enfants Pascal, Jean-Blaise et Claire-Chantal, à Hauterive (NE),
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame
Madeleine BADER

leur chère maman, belle-mère et grand-maman, survenu le 29 février 1980, dans sa 73me année.

Selon le désir de la défunte, les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Dieu est amour.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part
66662-M

Les parents, amis et connaissances de

Monsieur
André PAROZ

sont informés de son décès, survenu dans sa 59me année.

2000 Neuchâtel, le 3 mars 1980.

L'enterrement aura lieu mercredi 5 mars.

Recueillement à la chapelle du crématoire, à 10 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part
66661-M

Aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai aimés.
Jean 13 : 34.

Monsieur Théodore Tribolet ;
Monsieur et Madame André Tribolet-Spiegelberg, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Edouard König-Tribolet et leur fille Sandrine, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Laurent Tribolet-Rosset et leur fils Blaise, à Lausanne ;
Monsieur et Madame Arthur Sagne, à Lausanne, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur Armand Sagne, à Genève,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la tristesse de faire part du décès de

Madame
Yvonne TRIBOLET
née SAGNE

leur très chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 78me année.

2000 Neuchâtel, le 3 mars 1980.
(Parcs 101.)

L'incinération aura lieu, jeudi 6 mars.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part
60840-M

Entre dans la joie de ton Maître.
Mat. 25 : 21.

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Auguste Beiner ;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Fritz Stähli,
ainsi que les familles parentes et alliées
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame
Seth STÄHLI
née Ida BEINER

leur très chère tante, belle-sœur, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 90me année, après une longue maladie.

2000 Neuchâtel, le 3 mars 1980.
(Petit-Catéchisme 8.)

Je suis la résurrection et la vie, celui qui croit en moi vivra quand même il serait mort.
Jean 11 : 25.

L'inhumation aura lieu jeudi 6 mars.

Culte à la chapelle du crématoire, à 10 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part
60845-M

REMERCIEMENTS

La famille de

Monsieur
Paul-André MATTHEY

profondément émue par les nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées, remercie sincèrement toutes les personnes d'avoir partagé son épreuve soit par leur présence, leur message, leurs envois de fleurs ou leurs dons. Elle les prie de trouver ici sa vive reconnaissance.

Chézard, mars 1980. 60847-X

La famille de

Mademoiselle
Rose-Marie JUNGI

profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, soit par leur présence, leurs dons de messes, leurs envois de couronnes, leurs fleurs et leurs messages de condoléances. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde et vive reconnaissance.

Neuchâtel, mars 1980. 66514-X

Très sensible aux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur
William BARRAUD

remercie très sincèrement les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leur message, leur envoi de fleurs et leur don. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Rochefort, mars 1980. 66478-X

Profondément touchée des témoignages de sympathie et d'affection reçus, la famille de

Madame
Anny DIGIER

remercie très sincèrement les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissance.

Chézard, La Chaux-de-Fonds, Les Geneveys-sur-Coffrane et Fontainemelon, mars 1980.
66760-X

Comme elle a aimé,
Vous l'avez aimée.

Profondément touchées des nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du départ pour l'Au-delà de notre très chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman et arrière-grand-maman

Madame
Lucile HÄNNI
née CHIFFELLE

nous remercions sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs dons, leurs envois de fleurs, ont pris part à notre grand chagrin. Nous les prions de trouver ici l'expression de notre profonde gratitude.

Nods, mars 1980. Les familles affligées
68357-X

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

TOUR DE VILLE

Des rappels pour Walter Roderer et sa troupe au Théâtre

• LA question pouvait se poser. La pièce «Der verkaufte Grossvater» d'Anton Hamik, comédie paysanne en dialecte suisse allemand, attirerait-elle le grand public lundi soir au Théâtre de Neuchâtel? Rien à craindre: la seule présence de Walter Roderer, l'acteur principal, bien connu des téléspectateurs, permit de tenir la gageure.

En grand nombre donc, occupant même les strapontins du parterre, les spectateurs, très spontanés, se montrèrent d'emblée réceptifs à une histoire pleine de gags et de rebondissements. Tout l'éclat de la comédie provient de la présence de Roderer. Celui-ci campe d'une manière inimitable le rôle du grand-père, paysan roublard et facétieux, que chacun s'arrache en raison d'un héritage hypothétique. Sa famille ne va-t-elle pas jusqu'à le vendre, pour de l'argent comptant, à un riche fermier sans scrupules...

Après un «suspense» bien entretenu et d'excellents jeux de scène, revirement de situation: le grand-père est racheté par les siens! Dès lors il triomphe et impose sa volonté à chacun.

Des décors naïfs, des costumes campagnards, une présentation originale sur des airs de boîte à musique ont donné à ce spectacle un cachet particulier. Et de nombreux rappels pour Walter Roderer de la part d'un public enthousiaste ont confirmé le succès de l'acteur et de la pièce. R. D.

Drôle de 1er Mars pour les truites de la région

• ORGANISÉ par la société des pêcheurs de Neuchâtel, Val-de-Ruz et environs, le concours d'ouverture de la pêche en rivière s'est déroulé dans de très bonnes conditions atmosphériques: très froid le matin de bonne heure puis, dans la journée, une température idéale à la pratique de la pêche. Si le volume d'eau était excellent pour l'Areuse, le Seyon avait très peu d'eau d'où de grandes difficultés à pêcher. Cette année, il y a donc eu peu de prises au Val-de-Ruz.

Ce samedi 1er mars, 64 pêcheurs inscrits rivalisèrent d'astuce pour attraper les huit truites autorisées journellement à chaque titulaire de permis. Une nouveauté pour les pêcheurs: quelques centaines de truites baguées par les pisciculteurs en octobre 1979 ont déjà été pêchées et cette expérience permettra, avec l'appui des pêcheurs qui renverront les bagues à l'Inspection de la pêche, de déterminer la migration des truites alevinées. Les truites baguées n'ayant pas la mesure légale de 23 cm seront notées sur le carnet de contrôle et remises à l'eau.

Voici les principaux résultats: 1. Joseph Cresci, huit truites, 2980 points; 2. Albert Gumy, 8, 2830; 3. Christian Donzelot, 8, 2680; 4. Joseph Medolago, 8, 2400; 5. Italo Trevisani, 8, 2160; 6. Edouard Pillionnel 8, 2140; 7. Jean-Pierre Schaeffer, 5, 1650; 8. Jean Weber, 3, 1630; 9. Heinz Bertschi, 5, 1580; 10. Christian Hostettler, 6, 1540; etc.

Les différents challenges ont été attribués à Joseph Cresci, Albert Gumy, Christian Donzelot et Patrice Pittier, ce dernier pêcheur s'octroyant également la plaquette du plus gros poisson pour une truite de 840 grammes. Sur 64 pêcheurs inscrits, cinq sont rentrés bredouilles et 152 truites ont rendu l'âme ce jour-là, soit un poids de poisson de 31 kg 340. En 1979, 41 pêcheurs avaient pris 167 truites pour un poids de 34 kg 110.

Le bon cœur des forains

• CET après-midi, les forains installés place du Port offriront cinq cents billets gratuits pour les homes d'enfants handicapés et feront encore des prix réduits sur leurs manèges, ceci à l'occasion de la journée populaire qu'ils organisent. Un beau geste de la part des gens du voyage.

Mimosa

• LA traditionnelle vente de mimosa en faveur de la Chaîne du bonheur a rapporté, au chef-lieu, une somme de 14.245 francs.

Assemblée des infirmières et infirmiers

• LA section Neuchâtel-Jura de l'Association suisse des infirmières et infirmiers a tenu hier soir son assemblée générale sous la présidence de Mme Françoise de Pury. Une quarantaine de membres sur les 448 que compte actuellement la section, étaient présents pour traiter un ordre du jour fort chargé puisqu'il ne comptait pas moins de 12 points. Lors de débats nourris, les membres votèrent notamment diverses motions qui seront présentées à l'assemblée des délégués qui se tiendra au mois de mai prochain à Lugano. Nous y reviendrons.

Garagiste boudrysan et banquier staviacois devant les Assises

Et si cette affaire d'escroquerie n'était qu'une vulgaire «combine»?

Ricardo Schiantarelli, 42 ans, garagiste, domicilié à Boudry et Georges Pillonel, 48 ans, directeur de banque, domicilié à Estavayer-le-Lac ont-ils en définitive été les victimes d'une vaste affaire d'escroquerie orchestrée par un riche héritier portugais? Les appétits démesurés d'argent de cet «agent commercial» (ou de sa famille, allez savoir!) sont-ils les principaux motifs qui ont conduit à la comparution de Schiantarelli et de Pillonel devant la Cour d'assises du canton de Neuchâtel qui siège depuis hier au Château? Cela n'est pas du tout impossible après tout! Quand bien même certains indices peuvent paraître troublants...

Les Monteiro-Pinto forment une famille aisée et très respectée au Portugal. Brasseurs d'affaires, les Monteiro-Pinto ont fait fructifier une partie de leur capital au Mozambique. Toutefois, depuis que cette colonie portugaise a proclamé son indépendance, le 26 mai 1975, la situation des ressortissants portugais dans la nouvelle République est devenue plutôt précaire. Cette insécurité quasi permanente a incité des membres de la famille Monteiro-Pinto à mettre des valeurs en sécurité. Ce fut en particulier une grande banque anglaise, la «National Westminster Bank» (NWB) de Londres qui accueillit une partie des capitaux de la famille Monteiro-Pinto.

QUATRE SIGNATURES

Dans le courant de l'année 1976, Bernardino Monteiro-Pinto, 37 ans, agent commercial, actuellement domicilié dans son pays, et trois de ses oncles, Damio, Manuel et Landolfo, avertirent par lettre la NWB que les avoirs familiaux placés à Londres ne pourraient être mis à la disposition d'un seul propriétaire sans la signature des trois autres. En clair, cela signifiait qu'il fallait le consentement des quatre personnes pour pouvoir toucher à l'argent placé à la NWB.

A cette même période, Bernardino Monteiro-Pinto arriva en Suisse et il se rendit chez Ricardo Schiantarelli, avec lequel il entretenait des relations amicales depuis plusieurs années déjà. Monteiro-Pinto apprit à Schiantarelli que les biens familiaux qui avaient pu être sauvés du Mozambique, ne paraissaient pas en totale sécurité en Angleterre, le Frelimo (*mouvement ayant conduit à l'indépendance* du Mozambique) cherchant à s'en emparer. Monteiro-Pinto demanda donc à son ami si, à son avis, un transfert de ces fonds d'Angleterre en Suisse pouvait être envisagé.

Schiantarelli déclara qu'il allait se renseigner et prit contact avec l'une de ses relations d'affaires, Georges Pillonel, directeur de la banque d'épargne et de prêts de la Broye (BEPB) à Estavayer-le-Lac. Celui-ci lui ayant donné une réponse affirmative, Schiantarelli demanda qu'on lui ouvre quatre comptes en banque séparés. Pillonel communiqua donc le codage de ces comptes à Schiantarelli, qui informa alors Monteiro-Pinto que la transaction pouvait se réaliser.

LE TRANSFERT DES FONDS

Un beau jour, la NWB de Londres reçut l'ordre, muni des quatre signatures requises, de transférer sur les quatre comptes de la BEPB à Estavayer-le-Lac la somme de 220.000 livres, soit environ 891.000 francs suisses. Le 7 décembre 1976, la NWB donna l'ordre de ce transfert à l'UBS de Zurich. Quelques jours plus tard, l'argent était à Estavayer-le-Lac.

Alors que Schiantarelli avait laissé entendre à Pillonel que ces fonds pourraient rester à Estavayer-le-Lac, le 13 décembre 1976, il demanda qu'on lui établisse quatre chèques nominatifs pour le retrait de ces fonds. Les 891.000 fr. furent donc retirés le 13 décembre 1976. De cette somme, 150.000 fr. furent versés sur le compte personnel de Schiantarelli à la BEPB et le solde, soit un peu plus de 720.000 fr. fut encaissé àla succursale de Genève de l'UBS par Schiantarelli, accompagné de Monteiro-Pinto.

Ce dernier s'empressa de louer un coffre dans la même banque. Il confia 50.000 fr. à Schiantarelli à titre de commission pour les services rendus et mit le reste en sécurité.

FAUSSES SIGNATURES

Ce n'est qu'au mois d'avril 1977 que la NWB de Londres, à qui la famille Monteiro-Pinto réclamait des comptes, s'aperçut que la lettre signée conjointement par les quatre Monteiro-Pinto comportait des fausses signatures! Un expert fut désigné, puisque les quatre Monteiro-Pinto contestaient avoir signé cette lettre. Il fut formel: les signatures avaient été contrefaites, sans qu'il soit possible cependant de déterminer si l'un des quatre Monteiro-Pinto était véritablement le faussaire.

On imagine la suite. La NWB avertit de suite la BEPB qu'il fallait bloquer les comptes en Suisse. Il lui fut répondu que le titulaire des comptes avait déjà retiré son argent. La NWB chercha à savoir quel était ce titulaire. Or, avant de remettre l'argent à Bernardino Pinto, Schiantarelli avait eu la précaution de lui proposer à signature une «quittance». C'est le directeur de la BEPB, Pillonel, qui lui avait suggéré d'agir de la sorte afin de se couvrir, et Schiantarelli avait suivi ses instructions à la lettre. Cette «quittance» étant maintenant en possession de la BEPB, Pillonel, tenu par le secret bancaire, cacha le nom de Schiantarelli et informa le NWB que l'ultime destinataire avait été Monteiro-Pinto.

À S'ARRACHER LES CHEVEUX!

C'était à s'arracher les cheveux pour la banque londonienne! C'était la famille Monteiro-Pinto qui lui réclamait la restitution de ses avoirs en Angleterre. Or, entre-temps, les fonds avaient été transférés en Suisse et perçus par un Monteiro-Pinto!

A noter que sur le plan civil, la famille Monteiro-Pinto a actionné la NWB en justice pour récupérer ses biens et que la NWB s'est retournée à son tour contre la BEPB et lui réclame... un million de francs de dédommagement!

Il ne fait nul doute que Bernardino Monteiro-Pinto (ou l'un de ses oncles, ou encore la famille entière) est à l'origine de cette escroquerie. Mais le principal accusé est actuellement dans son pays... Pillonel et Schiantarelli sont accusés de complicité pour avoir favorisé cette manœuvre frauduleuse et perçu des commissions pour leurs services (25.000 fr. pour le premier, 200.000 fr. pour le second selon l'acte d'accusation).

MALAISE

Or, il faut bien avouer que durant toute la journée d'hier pendant laquelle on procéda à l'interrogatoire des deux prévenus présents, un sentiment de malaise s'est dégagé.

Si Bernardino Monteiro-Pinto a tenu à rester complètement en dehors des affaires bancaires traitées en Suisse, il n'en est pas de même pour Schiantarelli. Si l'on s'était aperçu que l'argent avait une origine délictueuse, il aurait été facile de *confondre le garagiste boudrysan qui* avait déposé 150.000 fr. sur son compte personnel! Et puis, lorsque l'argent a été transféré en Suisse, il l'a été sur quatre comptes d'attente dont seul Schiantarelli connaissait le codage. Pour la BEPB, c'était donc lui l'unique bénéficiaire du transfert. Si Schiantarelli avait su que ce transfert avait été opéré grâce à de fausses signatures et que Bernardino Monteiro-Pinto était «dans le coup», il aurait pu conserver l'argent pour lui seul!

Certes, cette «quittance» que Schiantarelli a fait signer à Monteiro-Pinto sur recommandations de Pillonel n'est pas claire du tout. Est-ce une quittance? Un ordre de payement? Pourquoi a-t-on rédigé ce papier dans ces termes: «... En remboursement de marchandises livrées en Italie, veuillez payer à M. Schiantarelli la somme de...», alors que tout ceci était faux? La BEPB n'avait nullement besoin de cette pièce. La quittance signée au guichet par Schiantarelli lorsqu'il retira les quatre chèques était largement suffisante!

RIEN DE FRAUDULEUX À LA BANQUE

Hier, on entendit plusieurs témoins s'exprimer à propos de cette affaire, et notamment un homme de loi vaudois, membre du comité de direction de la BEPB depuis 1972 et du conseil d'administration de cette banque depuis 1974. Il expliqua qu'à son avis, du point de vue purement civil, toutes les écritures bancaires passées à Estavayer-le-Lac au sujet de cette affaire avaient été correctes «même si l'on peut regretter que le directeur de la banque ait agit par précipitation et créé certaines apparences contre lui».

– Je suis aujourd'hui persuadé que la BEPB pourrait résister à toutes les prétentions de la partie civile (NWB), dit l'avocat.

– Mais pourquoi, demanda alors le président, Pillonel a-t-il perdu sa place si toutes les opérations bancaires étaient licites?

– Si, sur le plan civil, il n'a commis aucune faute, il en va autrement du point de vue de la déontologie bancaire. En fait, quand bien même j'ai eu le sentiment que la commission fédérale des banques avait son opinion déjà faite au sujet de Pillonel, je peux dire que ce qu'on lui a reproché, c'est d'avoir indiqué le numéro de son compte personnel pour recevoir le transfert de la NWB. Il y a deux manières d'apprécier la chose. Quant à moi je suis arrivé à la conclusion qu'en réalité Pillonel a été pris de court lorsque Schiantarelli lui a demandé quatre numéros de compte et qu'il a donné son numéro pour servir de code. Il aurait pu tout aussi bien indiquer n'importe quel autre chiffre puisque les sommes n'ont jamais passé sur son compte. J'ai vérifié. C'est absolument certain.

Le «trafic» de voitures volées en Italie...

En fait, expliqua encore le témoin, si Pillonel a été révoqué de ses fonctions, c'est parce qu'il avait commis une réelle bêtise en 1974 dans une affaire qui avait fait grand bruit. Le directeur de la BEPB avait outrepassé ses compétences. Mais il a tenu à réparer lui-même le dommage causé à la banque et qui s'élevait à quelque 570.000 francs!

– Cette affaire de transfert de fonds entre l'Angleterre et la Suisse fut la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. La commission fédérale des banques nous a mis au pied du mur, précisa encore le témoin: soit nous révoquions Pillonel de ses fonctions, soit la BEPB pouvait fermer ses portes.

Deux employés de la BEPB, dont l'un est cadre supérieur et l'autre fondé de pouvoir, ont ensuite affirmé que bien avant que le transfert de fonds ne s'opère, Pillonel les avait avertis qu'il avait communiqué son numéro de compte personnel, mais qu'en aucun cas il ne fallait virer de l'argent sur ce compte.

– Nous avions alors ouvert quatre comptes d'attente pour recevoir les fonds.

UNE VULGAIRE «COMBINE»?

La NWB est partie civile dans cette affaire. Elle est d'ailleurs représentée au procès par un mandataire professionnel. Celui-ci a déclaré qu'il déposerait demain le jugement d'un tribunal anglais dans le litige qui oppose la banque londonienne à la famille Monteiro-Pinto. Ce jugement, on s'en doute, a une importance indéniable. En poussant le raisonnement à l'extrême, on peut imaginer que cette famille portugaise a constitué une sorte de «gang» pour se procurer de l'argent à bon compte. En effet, jusqu'à preuve du contraire, l'argent encaissé par Schiantarelli, sous déduction de sa commission personnelle, est toujours dans un coffre à Genève, donc à disposition de Bernardino Monteiro-Pinto. En faisant un procès à la NWB, accusée d'avoir débloqué 220.000 livres trop facilement, il y a peut-être moyen de récupérer environ un million de francs supplémentaires... Les débats d'aujourd'hui permettront peut-être d'y voir plus clair, puisque deux experts en questions bancaires ont été cités comme témoins.

RESPONSABILITÉ CONTESTÉE

Mais il faut aussi bien sûr parler du trafic de voitures volées en Italie et vendues en Suisse que l'on reproche à Ricardo Schiantarelli. Comme dans la première affaire, le prévenu nie toute responsabilité. Il admet qu'au moins deux des voitures qu'il a achetées en Italie ont été volées, mais il ne l'a appris que par la suite.

En fait, Schiantarelli achète passablement de véhicules à l'étranger. Pas seulement en Italie, mais aussi en Belgique ou en France. Selon son mandataire, le garagiste boudrysan préfère ne pas mêler à ses affaires des intermédiaires qui prélèvent à chaque fois une commission.

En se déplaçant lui-même, Schiantarelli parvient à obtenir des prix plus compétitifs et il fait profiter ses clients de ces substantielles réductions de prix. Schiantarelli a notamment acheté quatre voitures à un tiers en Italie.

– En toute bonne foi, précise-t-il. C'est cette personne qui avait pris contact avec moi, se recommandant d'un ami qui avait passé récemment un mois de vacances chez moi avec sa famille et qui était chef de vente d'une grande entreprise de vente de véhicules à Milan.

DES NOTAIRES ET DES VENDEURS IMAGINAIRES

Schiantarelli a donc acheté ces quatre voitures et le vendeur lui a remis à chaque fois un contrat en bonne et due forme, sur lequel figuraient le nom du détenteur du véhicule et le timbre officiel d'un notaire. Or il s'est révélé que tous ces papiers *étaient faux. Soit le notaire n'avait jamais* existé, soit il existait réellement, mais il s'était plaint aux autorités de son pays que l'on faisait un usage abusif de sa signature!

Quant aux noms des soit-disant détenteurs des véhicules, ils étaient tout simplement inventés ou correspondaient au nom d'une personne ayant réellement vécu en Italie, mais qui était décédée depuis une quinzaine d'années!

Ce qu'il y a de bizarre dans cette affaire, c'est que lorsque Schiantarelli a été placé en détention préventive, le juge d'instruction a fait saisir tous les permis de circulation des voitures entreposées au garage. Lorsque les employés de Schiantarelli avaient l'occasion de vendre un véhicule, ils devaient aller réclamer le permis idoine chez le juge. Et celui-ci, bien sûr, ne restituait que les permis pour les voitures dont l'origine délictueuse n'avait pas pu être prouvée. Or on a accusé Schiantarelli d'avoir mis sur le marché une voiture qu'il devait présumer avoir été volée et on lui a restitué le permis de ce même véhicule!

À N'Y RIEN COMPRENDRE

Mieux: une auto de marque et d'un prix assez élevé figurait dans la comptabilité du prévenu en 1974 déjà. Pourtant la Chambre d'accusation a retenu que cette voiture avait été volée le 2 février 1976 à Naples!

– Je ne sais pas si vous aurez les preuves suffisantes pour soutenir cette accusation, dit mi-sérieux le président Aubert au procureur général en mettant hier soir un terme à cette première journée d'audience.

Celle d'aujourd'hui, comme déjà dit, sera consacrée à l'audition de deux experts en technique bancaire et de témoins de moralité. Des preuves littérales, dont le fameux jugement anglais, seront encore déposées. Après quoi, la Cour décidera s'il y a lieu, comme l'a demandé la défense, d'ordonner une expertise comptable. Si ce moyen préjudiciel était écarté, on pourrait passer au réquisitoire et aux plaidoiries dans l'après-midi. Le jugement serait rendu ce soir ou demain matin.

Jacky NUSSBAUM

La Cour

La Cour d'assises qui siège au Château a la composition suivante: président: M. Philippe Aubert; juges: Mlle Geneviève Fiala et M. François Buschini; jurés: Mmes Janine Gass, Marie-Jeanne Monsch, Vera Baumgartner, MM. John Richard, Charles Jeannet et Gilbert Wavre; greffier: M. Charles Lambert. Le ministère public est représenté par M. Henri Schupbach, procureur général.

Bernardino Monteiro-Pinto, qui fait défaut, est défendu par Me Philippe de Reynier. Ricardo Schiantarelli a confié sa défense à Me Freddy Rumo, tandis que Georges Pillonel a choisi son défenseur en la personne de Me Blaise Stucker.

Quant à la partie civile, la «National Westminster Bank», elle est représentée par Me Pierre Bauer.

Au tribunal de police de Neuchâtel

Un signe mal compris et c'est l'accident...

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier matin sous la présidence de M. J.-A. Guy, assisté de Mme M. Steininger qui exerçait les fonctions de greffier.

Essentiellement consacrée aux accidents de la circulation et aux ivresses au volant, cette audience n'a connu aucun moment très captivant. C'est pourquoi, on la résumera à l'extrême. Le jour de la Fête des vendanges, venant d'Yverdon R. N. roulait sur la N5. Arrivé au carrefour du Dauphin, à Serrières, il fut arrêté, ainsi que tous les autres véhicules qui circulaient dans le même sens, par un agent de la police locale qui s'enquit de sa destination.

«Bienne», répondit R. N. au policier qui lui fit signe de passer par Serrières. En effet, seuls les riverains étaient autorisés à poursuivre leur chemin le long du lac. Ce signe, qui n'était en fait dans l'esprit de l'agent qu'une indication de direction, fut mal interprété par R. N. qui crut être prioritaire et pouvoir traverser sans prendre de précautions les deux pistes nord sur lesquelles survenait au même moment un véhicule qui se rendait à Lausanne. La collision fut inévitable et R. N. renvoyé devant le tribunal pour non respect de la priorité.

La défense plaida l'acquittement car, à ses yeux, le prévenu était en droit de penser que l'agent était posté pour régler la circulation et pas seulement pour renseigner les automobilistes. Elle se référa à un jugement rendu dans une affaire similaire, il y a quelques années, qui avait prononcé une libération. Désirant consulter cette jurisprudence, le président a renvoyé sa décision à une date ultérieure.

DEUX VOLS D'USAGE

Un jeune homme de 19 ans, Ph. C., a été condamné à trois jours d'arrêts avec sursis pendant un an et à 20 fr. de frais pour avoir volé successivement deux cyclomoteurs. La première fois pour rentrer chez lui alors qu'il se trouvait sans moyen de locomotion, la seconde parce qu'on lui avait dérobé le sien. Il a promis de ne plus recommencer.

Deux jours d'arrêts également pour un autre *jeune homme, L. M., qui fit une chute rue du* Seyon au guidon de son vélomoteur. Conduit à l'hôpital, il subit une prise de sang qui révéla un taux d'alcoolémie de 1,8 ‰. Cette ébriété était la conséquence tout à fait logique d'une soirée passée dans le local d'une société d'étudiants, puis dans un établissement public à boire souvent autre chose que de la limonade! Tenant compte qu'il ne s'agissait que d'un accident de parcours dans la vie par ailleurs rangée de cet étudiant, le tribunal a assorti cette peine d'un sursis d'une année, de 50 fr. d'amende et de 190 fr. de frais.

Surpris au volant de sa voiture un dimanche vers 2 h du matin avec 1,9 ‰ d'alcool dans le sang, S. F., lui, n'a pas bénéficié du sursis bien qu'il ait déclaré au tribunal que cela faisait trois mois qu'il avait arrêté de boire. Trois condamnations précédentes pour ivresse au volant ont pesé lourd dans la décision du juge qui lui a infligé 14 jours d'emprisonnement ainsi que 260 fr. de frais.

L'ivresse de P.-A. G. était en revanche beaucoup moins évidente. En effet, la prise de sang à laquelle il fut soumis environ trois heures après avoir embouti un pylône de l'éclairage public **révéla un taux d'alcoolémie de 0,99‰. Or,** entre son accident et l'intervention de la police, **P.-A. G. avait bu un cognac qu'on lui avait offert pour se remettre de ses émotions.**

C'est pourquoi, son défenseur a demandé qu'il ne soit puni que d'une amende modérée pour perte de maitrise et qu'il soit libéré au bénéfice du doute de la prévention d'ivresse au volant. Le tribunal rendra ultérieurement son jugement.

J.-M. R.

Correspondances

(Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

Remous à l'Ecole de commerce

«Monsieur le rédacteur en chef,

Le titre de l'article paru dans la FAN du 3 mars 1980 (Direction de l'Ecole supérieure de commerce: candidature contestée) et les commentaires de la rédaction pouvaient laisser croire que la demande d'être consulté (faite à l'unanimité par le corps enseignant de l'ESCN) *avait surtout pour but d'écarter* une candidature.

Nous tenons à affirmer qu'aucune candidature ne nous est connue à l'heure actuelle et que c'est pour servir les intérêts de l'école que l'ensemble du corps enseignant a exprimé le vœu d'être consulté sur le choix du nouveau directeur avec lequel il sera bientôt appelé à collaborer. Cette demande n'avait aucun caractère d'ultimatum et elle ne cachait aucune intention maligne.

Nous espérons que vous voudrez bien publier cette mise au point et nous vous prions d'agréer, Monsieur le rédacteur en chef, nos salutations distinguées.

Au nom de la quasi-unanimité des participants à la Conférence générale du corps enseignant de l'ESCN réunie le 3 mars 1980: Jean-Noël PAUL»

LA VIE POLITIQUE

Assemblée du Conseil élargi du MPE

Réuni le 28 février le Conseil élargi a délibéré dans l'atmosphère détendue et franche qui caractérise les réunions du MPE. Ses travaux ont porté notamment sur les points suivants. Le programme d'action pour la prochaine législature mis sur pied et discuté antérieurement, a été approuvé unanimement. Il servira de base à la campagne électorale précédent les élections au Conseil général de la ville de Neuchâtel, les 10 et 11 mai.

Le Conseil a entendu divers rapports à ce propos. Il a ratifié les conclusions des nombreux organes qui se sont occupés des élections et notamment la forme donnée à la campagne et son financement. Il a, d'autre part, adopté la liste actuelle des candidats *au Conseil général qui compte d'ores et* déjà autant de noms que celle de 1976. Il ne la considère cependant pas encore définitive car plusieurs candidats supplémentaires doivent encore donner leur réponse.

C'est donc avec optimisme que le Conseil aborde les futures élections qui devraient permettre au MPE de renforcer sa délégation et de protéger d'autant mieux l'environnement.

BIJOUX
Christian Dior
Baisse de
25 %
jean-françois michaud
bijoutier gemmologue
place pury 3
neuchâtel
66415-R

AVIS OFFICIELS

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
Faculté des sciences

Vendredi 7 mars 1980
Présentation publique de thèses de doctorat à **16 h 15,** au grand auditoire de l'Institut de physique:
M. Jean-Jacques MONBARON, ingénieur en microtechnique diplômé de l'Université de Neuchâtel
Description des systèmes logiques combinatoires par des fonctions booléennes caractéristiques permettant le calcul des impliquants premiers et des couvertures irredondantes au moyen d'un algorithme unique adapté aux petits ordinateurs
à **17 h,** au grand auditoire des Instituts de biologie:
M. Frédéric MONNIER, géologue diplômé de l'Université de Neuchâtel
Corrélations minéralogiques et diagenèse dans le bassin molassique suisse
66193-Z Le doyen: K. Bernauer

IMMEUBLES

A vendre à
MARIN
proximité transports publics, écoles, centre d'achat,
TERRAINS
aménagés, plats, permettant la *construction de maisons familiales* uniquement, très beau dégagement.
Parcelles de 920 à 950 m².
Seiler & Mayor S.A., tél. 24 59 59.
Promenade-Noire 10. 64609-I

CORRES OFFICE
F.-C. MIÉVILLE

vend pour un de ses clients,

ENTREPÔT de 350 m²

sur deux étages,
situé dans le Val-de-Travers.

Pour renseignements:
Case postale 116, 2114 Fleurier.

Tél. (038) 61 32 38. 66390-I

A vendre à
CORTAILLOD
dans petit immeuble, situation calme, ensoleillé et dans la verdure,
APPARTEMENTS DE 5 ET 6 PIÈCES
vaste séjour avec cheminée et grand balcon, 3 chambres à coucher, cuisine bien agencée, deux salles d'eau, garage, cave et galetas.
Nécessaire pour traiter: **Fr. 35.000.— à 40.000.—.**
SEILER & MAYOR S.A.
Tél. 24 59 59. 65593-I

TERRAIN
à vendre, parcelles pour construction villas,
Sauges - Saint-Aubin
env. 1000 m²
Les Hauts-Geneveys
env. 1000 m²
Les Grattes
env. 1000 m².
Faire offres sous chiffres EE 461 au bureau du journal. 66757-I

APPARTEMENTS DE VACANCES
VILLA Costa-Brava
5 minutes en auto de la plage.
Tél. (021) 22 23 43
Logement City S.A. 65589-W

Baux à loyer
au bureau du journal

A LOUER

A louer, à **CRESSIER,**
appartements de
2 - 2½ - 3 CHAMBRES
Tout confort, tapis tendus, ascenseur.
Conditions avantageuses.
Libres immédiatement ou pour date à convenir.
Etude Wavre, notaires.
Tél. 24 58 24. 66039-G

A louer à Corcelles, situation tranquille, vue, pour premier mai ou à convenir:
magnifique appartement duplex
5½ pièces, balcon, cuisine complètement équipée, grand luxe, appartement neuf dans ancienne maison.
Loyer mensuel Fr. 1145.–, *charges* comprises.
Garage facultatif à disposition.
Enfants en bas âge et chiens, indésirés par la propriétaire.
Faire offres sous chiffres DD 460 au bureau du journal. 66751-G

A louer à la Coudre, vue imprenable, appartement luxueux
5 PIÈCES
place de parc couverte, place de jeux.
Location environ Fr. 1000.— par mois, à discuter.
Libre dès le 1er avril.
Tél. 24 71 08/33 35 89. 66252-G

À CRESSIER:
Libre dès le 1er mars 80,
logement 3 pièces
dans petit locatif de 8 appartements.
Fr. 320.— + charges.
Tél. (038) 47 18 33. 65251-G

A louer à La Neuveville
pour date à convenir
appartement de 2½ pièces
Fr. 265.— + charges.
Seiler et Mayor S.A.
Tél. 24 59 59. 65592-G

A louer,
fbg de l'Hôpital
LOCAUX COMMERCIAUX
composés de 8 bureaux sur 2 étages.
Chauffage central général.
Pour date à convenir.
Etude Wavre, notaires.
Tél. 24 58 24. 66038-G

A louer,
au centre de la ville
LOCAUX COMMERCIAUX
composés de 3 ou 6 pièces, ascenseur, chauffage central général.
Pour date à convenir.
Etude Wavre, notaires.
Tél. 24 58 24. 66040-G

CORNAUX,
à louer
LOCAUX COMMERCIAUX
d'environ 135 m²
magasin avec vitrine,
arrière-magasin, W.-C.
Chauffage central général.
Pour le 1er juillet 1980.
S'adresser à l'Etude Wavre, notaires.
Tél. 24 58 24. 66042-G

A louer,
à **CORNAUX,**
appartement de
3 chambres
tout confort, cuisine agencée,
situation tranquille.
Pour le 1er avril 1980.
Etude Wavre, notaires.
Tél. 24 58 24. 66041-G

A louer à Peseux
au chemin Gabriel,
dès fin mars et de préférence
à couple tranquille,
appartement de 4 pièces
avec confort.
Loyer Fr. 500.— charges comprises.
Téléphoner entre 19 et 20 heures au 31 17 24. 66758-G

A louer à Chézard (Val-de-Ruz) pour tout de suite
appartement de 3 pièces
tout confort, Fr. 283.— + charges.
Pour le 1er ou 30 juin 1980
appartement de 3 pièces
tout confort, cuisine équipée,
Fr. 328.— + charges.
Tél. Fiduciaire J.-P. Erard
Neuchâtel, tél. (038) 24 37 91. 66368-G

À LOUER,
BOUDRY, appartements de
1 et 2 pièces
tout confort. Immédiatement ou à convenir.
Etude Wavre, notaires
Tél. 24 58 24. 65887-G

TRAVERS
A louer
logement 3 chambres
+ W.-C. et douche séparée, tout confort, libre le 1er mai ou à convenir.
Tél. (038) 63 13 41. 66761-G

LE LANDERON
APPARTEMENT MEUBLÉ
2 chambres, cuisine, confort, grand balcon, vue, lac, garage. Fr. 480.— par mois.
Tél. (061) 98 16 64, 18 h 30 - 19 h 30. 65979-G

2074 Marin
Rue Bachelin 8
Tél. 038 33 20 65
Régie Michel Turin SA
Diplôme féd. de régisseur et courtier
COLOMBIER
Traversière
APPARTEMENT 4 PIÈCES
sur 3 niveaux, *cheminée de salon*, place de parc dans garage commun, piscine.
Fr. 1150.— charges comprises.
Libre dès le 1er avril 1980.
66386-G

À LOUER
Cerisiers 34
Neuchâtel
pour 1er avril 80
1 PIÈCE
rez, Fr. 331.— tout compris.
Conc. Mme Stotzer, tél. 33 66 16.
Gérance PATRIA, Lausanne,
tél. (021) 20 46 57. 66443-G

Travers
à louer
pour week-end
2 chambres meublées
part douche, jardin.
Tél. (021) 85 11 47. 66256-G

A louer pour le 31 mars 1980 ou date à convenir
à Peseux
studio meublé
Fiduciaire Herschdorfer, 25, fbg de l'Hôpital, 2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 32 27-28 66456-G

Cherchons à louer
5½ pièces
avec confort, dès juin 1980,
Hauterive - Saint-Blaise - Neuchâtel.
Adresser offres écrites à KE 412 au bureau du journal. 66771-H

Dem. à louer

On cherche à louer pour la saison (surtout juillet) ou éventuellement à l'année:
maison ou week-end
au bord du lac, ou à proximité.
Bon entretien des lieux assuré.
Tél. (039) 23 19 55, le soir. 66344-H

Ingénieur indépendant cherche
bureau ou local
de travail.
Tél. (038) 24 71 42. 68346-H

Je cherche à louer du 15 juillet au 15 août au bord du lac de Neuchâtel
CHALET
avec terrasse et accès au lac.
Adresser offres écrites avec prix de location à GB 421 au bureau du journal. 62008-H

On cherche à louer tout de suite ou pour date à convenir, aux environs de l'université
LOCAL COMMERCIAL
d'une surface de 50 à 100 m² (rez-de-chaussée).
Tél. (031) 22 19 19. 68261-H

CHAMBRES

ÉTUDE WAVRE
SERVICE IMMOBILIER
Tél. (038) 24 58 24

A louer, à Neuchâtel,
chemin des Liserons
1 ET 2 CHAMBRES MEUBLÉES
immédiatement ou pour date à convenir
chemin de Bel-Air
STUDIO
tout confort, 1er avril 1980
rue du Roc
1½ PIÈCE
tout confort, 1er avril 1980
rue des Poudrières
STUDIO
tout confort, 1er juillet 1980
Pierre-qui-Roule
STUDIO
tout confort, 1er avril 1980. 66044-C
Hôtel Du Peyrou 2000 Neuchâtel

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons
un tourneur
pour divers travaux sur tours semi-automatiques.
Jelosil, 3, rue des Flamands,
2525 Le Landeron.
Tél. (038) 51 44 44. 65530-O

STATION D'ÉPURATION DE LA SAUNERIE À COLOMBIER
A la suite de la démission honorable du titulaire, le poste de
chef de station d'épuration
des installations de Colombier et Cortaillod est mis au concours.

Activité:
- Responsabilité de la direction technique de 2 stations
- Entretien des installations
- Collaboration à l'administration
- Contact et relation avec autorités

Conditions:
- Titre d'ingénieur ETS, maîtrise fédérale de mécanicien ou formation analogue
- Connaissance de la langue allemande

Offres:
- Rapports de service réglés par le Statut du personnel de l'Etat de Neuchâtel
- Salaire selon barème du syndicat

Entrée en fonction:
- Immédiate ou date à convenir

Délai:
- Les offres avec curriculum vitae, manuscrites, doivent parvenir à l'adresse ci-dessous jusqu'au **vendredi 21 mars 1980.**

Adresse:
Président du Comité directeur
du Syndicat de la Saunerie
M. René Strohhecker
Les Vaudijon 4 - 2013 **Colombier.** 66395-O

ADAX
propose à jeune homme en fin de scolarité
FORMATION COMPLÈTE
de décolleteur ou mécanicien-décolleteur.
Profession d'avenir, variée et intéressante.
Possibilité de faire un stage avant engagement définitif. 66439-O
ADAX Décolletages
CH-2034 Peseux (NE)
Tél. 038/31 11 20

Travail temporaire
Nous cherchons pour une durée de 4 mois une
employée de bureau
si possible expérimentée, pour travaux de bureau variés et intéressants.
En cas de convenance possibilité par la suite de faire des *remplacements temporaires.*
Date d'entrée désirée: 1er avril 1980.
Adressez vos offres en téléphonant au (038) 48 21 21, int. 251. 66195-O

FAN-L'EXPRESS
Direction: F. Wolfrath
R. Aeschelmann
Rédacteur en chef: J. Hostettler
Réception centrale:
Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel

Beurre à la crème fraîche «Valflora»
Offre spéciale 5.3.–18.3.
en exclusivité à votre Migros

MIGROS data 100 g 1.15 au lieu de 1.40 — 200 g 2.30 (100 g = 1.15) au lieu de 2.80
et tous les autres beurres *de choix en plaque de 100 g et de 200 g* par exemple:
Beurre M-Floralp
Beurre de crème douce Rosalp
100 g –.25 de réduction — 200 g –.50 de réduction

«Coquerli» petites saucisses
MIGROS data
de viande de poulet
à servir avec un potage ou en hot dogs.
Offre spéciale 5.3.–11.3.
2 paires 200 g, VAC 1.50 (100 g = –.75) au lieu de 1.80
M-CARNA

Au goût de chacun, pour toute la famille:
Boissons de table «Aproz»
Multipack 5.3.–18.3.
Grapefruit, Grapefruit minical, Orange douce et Orange minical
bouteille de 1 litre, –.80
2 bouteilles au choix 1.20 (+ dépôt)
au lieu de 1.60
minical = pauvre en calories, édulcoré artificiellement

Voncafé***
avec et sans caféine
et Voncafé*** Espresso
Café soluble, lyophilisé, **100% pur, fabriqué avec les meilleures sortes de café.**
Offre spéciale 5.3.–11.3.
sur chaque bocal de 100 g **1.– de réduction**
sur chaque bocal de 200 g **2.– de réduction**

Potage clair
Bouillon spécial
Bouillon de poule
étui de 100 g (5 x 2 cubes)

–.30 de réduction
Multipack 5.3.–11.3.
par étui
dès l'achat de deux étuis au choix.
Les cubes de bouillon de la Migros affinent vos potages, la viande bouillie, les potées, les pâtes, le riz et les mets à base de viande de poulet.
La qualité à prix Migros.

Nouvelle baisse de prix
sur la viande de porc

	ancien prix:	Nouveau prix Migros:
Jambon de derrière, coupé	les 100 g 1.80	**1.60**
Jambon de devant, coupé	les 100 g 1.65	**1.55**

Voyez nos offres avantageuses en viande fraîche!

Prix. Qualité. Choix. MIGROS
66364-A

En vitrine chez HASSLER:

Vive les chambres jeunes et l'univers bien adapté à l'âge et aux besoins de leurs occupants.

Des idées harmonieuses en pastel, pour le bébé tendre.

Couleurs vives et matériaux pratiques pour l'écolier actif.

Une ambiance folle avec des couleurs dingues pour l'adolescent, champion du Skateboard et adorateur du Pop.

Bref, HASSLER vous propose des idées douces et gaies, fonctionnelles et dynamiques – toutes faites pour vous inspirer.

LE MONDE COLORÉ DES CHAMBRES D'ENFANTS!

❶ Tenture de coton le ml **Fr. 14.50**

❷ Voile dentelle le ml **Fr. 14.–**

❸❹ Couverture patchwork et coussins coordonnés

❺ Tapis grand confort le m² **Fr. 37.50**

66220-A

12, rue Saint-Honoré
2001 Neuchâtel
038 25 21 21

Par amour du confort
HASSLER

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons pour tout de suite ou pour date à convenir

une data-typiste

sur machine IBM 3742, à mi-temps le matin.

Nous offrons place stable et bien rémunérée. Horaire libre.

Adresser offres écrites avec curriculum vitae et certificats, au Centre d'insémination de Neuchâtel, case postale 38, 2002 Neuchâtel. 66398-O

Nous cherchons tout de suite

PEINTRES

pouvant travailler seuls.

Travail assuré.

Bon salaire.

**M. Rappo & Fils,
Grand-Rue 70, 2036 Cormondrèche.
Tél. (038) 31 49 49/31 46 59,
heures des repas.** 66538-O

**DUBOIS - Quincaillerie
2400 Le Locle**

cherche

VENDEUR

QUALIFIÉ,
sachant prendre des responsabilités.

Prendre contact ou se présenter.
Tél. (039) 31 40 15. 66417-O

Pour Bôle

MANŒUVRE
suisse ou permis C, sachant travailler seul.

Permis de conduire.

Tél. 46 21 87. 66308-O

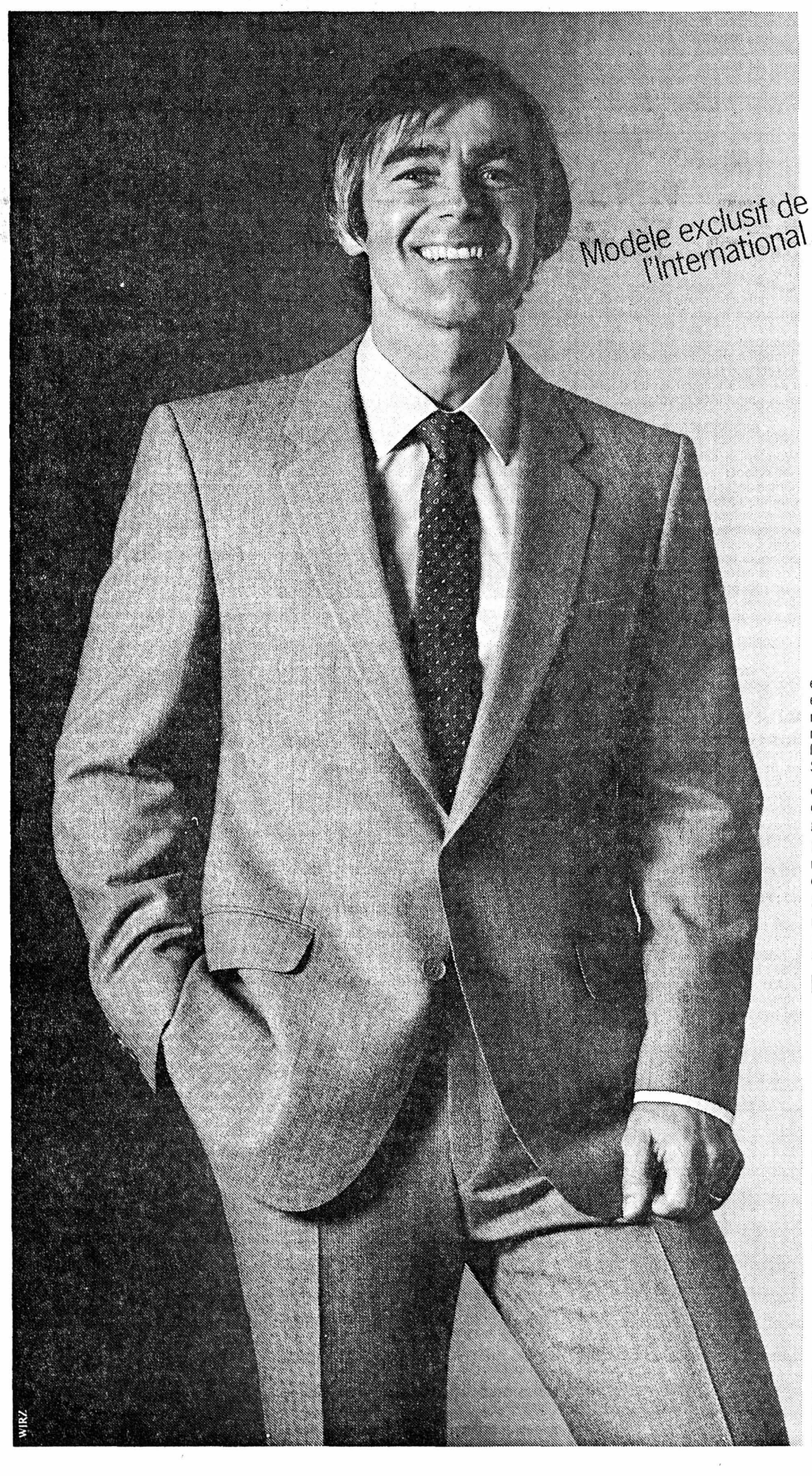

Patrik Dunand, ing. dipl. féd., expert en voyages spatiaux. Doit et peut, comme chef de commission d'étude au niveau international, viser très haut – même lors d'un choix vestimentaire. Sa dernière conquête:

ce costume à 2 boutons, actuel d'allure, de coupe magistrale griffée Bruno Piattelli Rome.

De la belle laine vierge évidemment, une facon très soignée, des détails étudiés à l'intérieur.

(Autre agrément: la mode internationale, chez PKZ, ne navigue pas dans des sphères de prix astronomiques.)

PKZ

Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Lugano, Lucerne, Neuchâtel, Zurich: Bahnhofstrasse, Uraniastrasse, Shopping-Center Spreitenbach et Glatt.

5042.166.80.004

66419-A

ALUMINIUM SA MENZIKEN Suisse

In unserem **Verkaufsbüro** wird der vielseitige Posten eines

kaufm. Angestellten
(oder kaufm. Angestellte)

frei, der in regem telefonischen Kontakt mit unserem grossen Kundenkreis in der ganzen Schweiz steht. Er nimmt z.B. telefonische Anfragen und Bestellungen entgegen, die er weiterbehandelt, klärt ab – nach Rücksprache mit Internstellen – ob die gewünschten Produkte am Lager sind oder bis wann sie fabriziert werden können, und gibt nach gründlicher Einarbeit einfachere technische Auskunft über die Anwendung von Leichtmetall.

Voraussetzung für diese wichtige Stellung sind eine kaufmännische Lehre, Verhandlungsgeschick in deutsch und französisch (falls auch italienisch, umso besser), freundliches, offenes Wesen und auch etwas technisches Verständnis.

Ihre Bewerbung mit den üblichen Unterlagen senden Sie bitte an das Sekretariat, ALUMINIUM AG MENZIKEN, 5737 Menziken AG. Tel. (064) 70 11 01. 66096-O

Adia offre un grand choix d'emplois.
Nous cherchons:
CHAUFFEUR POIDS LOURD

Rue du Seyon 8a, 2000 Neuchâtel
Tél. 038/24 74 14
ADIA interim

Les intérimaires Adia ont bonne réputation.
Profitez-en.
Nous cherchons:
MANŒUVRES EN CHANTIERS

Rue du Seyon 8a, 2000 Neuchâtel
Tél. 038/24 74 14
66442-O
ADIA interim

METAUX PRECIEUX S A

Nous cherchons pour notre

SERVICE DU PERSONNEL

SECRÉTAIRE QUALIFIÉE
à temps partiel (l'après-midi)

pour la correspondance, ainsi que divers autres travaux de secrétariat et administratifs.

Cette activité intéressante et variée conviendrait à une personne bénéficiant d'une bonne formation commerciale, sachant faire preuve d'initiative et ayant du tact et de l'intérêt pour sa tâche.

Une occupation à plein temps pourrait être envisagée par une activité complémentaire dans nos services comptables.

Nous offrons des conditions de travail ainsi que des prestations sociales modernes.
Horaire mobile.

Prière de faire offres écrites ou de téléphoner à notre chef du personnel qui fournira volontiers tous renseignements complémentaires.

**MÉTAUX-PRÉCIEUX S.A. MÉTALOR
avenue du Vignoble 2, 2000 Neuchâtel 9,
tél. (038) 21 21 51, int. 258.** 66523-O

novotel

Novotel à Thielle
cherche pour tout de suite

1 serveur (euse) extra

(soir et week-end).

Tél. (038) 33 57 57. 66540-O

**Le Castel
Wermeille & C° S.A.**

cherche une

employée de bureau

La personne retenue se verra confier la facturation et l'établissement des formules d'exportation.

Cette fonction requiert une formation commerciale. La connaissance des langues est souhaitée, mais pas indispensable.

Prière d'adresser offres détaillées, avec curriculum vitae à la Direction de Wermeille & C° S.A. 2024 Saint-Aubin. 66454-O

**Clinique La Rochelle
2028 Vaumarcus**

cherche pour entrée immédiate

EMPLOYÉE DE MAISON

Horaire complet.

Chambre à disposition.

Offres au pasteur Martin Jeanneret. Tél. (038) 55 26 55. 66539-O

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal.

CHRONIQUE DU VAL-DE-RUZ

Les Geneveys-sur-Coffrane

Sérieuses difficultés chez Varac SA

C'est jeudi que l'on saura si l'entreprise Varac SA, des Geneveys-sur-Coffrane, a réussi à assainir une situation financière des plus délicates. Cette fabrique de boîtes de montre connaît de sérieuses difficultés de trésorerie, les salaires de janvier et de février ont été payés avec l'aide des banques, et pour l'instant, la soixantaine de personnes employées par l'entreprise sont au chômage technique.

Les problèmes ne sont pas tout neufs pour l'entreprise horlogère malmenée comme tant d'autres par la lourdeur du franc ou la concurrence débridée. Vendue il y a bien des années par M. Vallon au consortium de M. Wong, ce financier venu d'Asie pour regrouper diverses maisons en difficultés autant au Locle qu'à La Chaux-de-Fonds, elle a servi un temps de position de repli où furent regroupées les activités pour les rendre plus rentables. Puis l'an passé, nouveau changement de main. Mais bien que bénéficiant d'un bon équipement et capable d'une production tout à fait honorable, Varac sortie du consortium ne connaît plus guère les grandes séries financièrement intéressantes. Chômage en octobre, en novembre 1979, et fin février, c'est l'insolvabilité de l'entreprise.

Dommage, dit-on à la FTMH, il s'en fallait de peu pour que l'entreprise soit saine, une belle petite entreprise. De nombreux employés y venaient travailler des districts du Haut, à un moment, il y eut même des frontaliers. Beaucoup d'entre eux se sont déjà reclassés de leur propre initiative, encore que la situation ne doive pas être considérée comme perdue. Ch. G.

Coffrane: un envol bénin mais quel frisson...

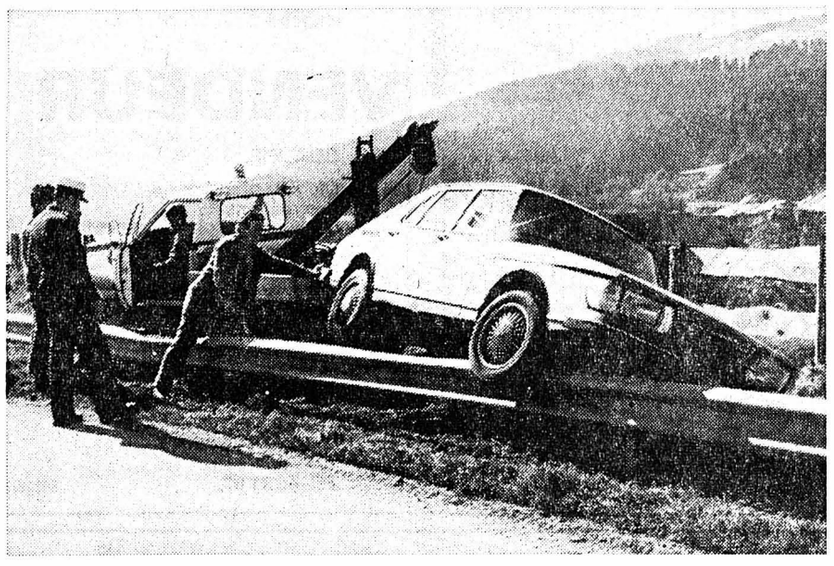

Hier en début d'après-midi, une voiture venant de Montmollin s'est perchée sur la glissière de sécurité plantée en bordure de la carrière de Rives, à la suite vraisemblablement d'une perte de maîtrise. Aucun blessé, pas d'autre véhicule impliqué dans l'accident, mais quel frisson pour un envol bénin: quelques mètres de plus, que la voiture ne reste pas accrochée comme un monorail sur sa glissière, et c'était le grand plongeon, au fond de la carrière de Rives, dans son petit étang vert émeraude, 25 m en contrebas. Une chance de pendu... ou de se pendre? (Avipress-P. Treuthardt)

Exposé d'un père dominicain au Louverain

Les religions et la paix: un lien tortueux

Premier d'une nouvelle série de «vendredis du Louverain», l'exposé du père dominicain Friedli, professeur à l'Institut de missiologie et de science des religions à Fribourg, s'inscrit exactement dans la ligne d'action que s'est fixée le centre de formation du Louverain: frapper étroit mais profond.

Il y avait donc peu de monde, les organisateurs ne cherchent pas le nombre, mais les propos tenus autour du thème «les religions et la paix» suffisaient à décaper la religion la plus routinière, transformant en phares les deux ou trois dizaines de participants, phares qui élargiront l'impact d'une prise de conscience de cénacle.

Une constatation, comme un coup de poing porté aux bonnes consciences les mieux ancrées: plus l'homme est religieux, plus il engendre la paix. Une série d'enquêtes faites ces dix dernières années en Europe occidentale met en évidence un lien des plus tortueux entre la relation que l'homme cultive avec son dieu et les relations avec ses semblables.

Plus il se déclare attaché à la religion, plus le croyant défend la peine de mort, l'arme nucléaire et d'une manière générale, un nationalisme sans nuances. Explication: le croyant, sécurisé par son sentiment d'être «du bon bord» cultive un complexe de sévérité autoritaire teinté de militantisme en faveur de son orthodoxie. Plutôt que de voir ce qui est à réformer chez l'autre, selon ses propres critères bien sûr, il serait urgent pour la paix que l'homme religieux s'attache à reconnaître dans son prochain ce qui lui est familier.

Cela comprend des sacrifices, en premier celui de son confort mental et culturel. Pour situer la nature et l'ampleur de l'effort à fournir, le père Friedli s'appuie sur quelques définitions.

Paix: un processus à l'intérieur d'un groupe humain où il n'y a pas de recours organisé et collectif à la violence.

Violence: toute influence sur d'autres hommes par laquelle leurs réalisations somatiques, psychiques ou spirituelles sont diminuées par rapport à ce qui serait possible à un moment historique donné.

Religion: l'ensemble des convictions et d'attitudes (comportements) qui permettent à un groupe donné de résoudre les problèmes de la condition humaine (recherche du sens, confiance, etc.).

Au chapitre de l'auto-critique, le père Friedli inventorie les facteurs déjà cités, cette tendance plus forte chez les pratiquants pour le recours à la violence, l'attitude de sévérité autoritaire, les tendances à punir, à supprimer, à censurer. Les causes de ces penchants? Le croyant ajuste ses comportements selon l'image de Dieu qu'il cultive. A dieu sévère et vengeur, croyant autoritaire et belliqueux. Et inversément, puisque l'image de Dieu n'est jamais qu'une émanation de guides spirituels, de théologiens dont le travail consiste justement à fournir pour chaque société et chaque époque une image de Dieu crédible et efficace: à mentalité craintive, obligée d'être constamment sur ses gardes, dieu vengeur ... n'ayez plus peur, et votre dieu sera bon!

Dans son troisième chapitre intitulé «Prospective», le père Friedli dénombre une série d'éléments susceptibles de favoriser la paix. Parmi divers moyens allant du renforcement de groupes de pression comme la «Conférence mondiale des religions pour la paix», Amnesty International, objecteurs de conscience, organisations contre le racisme, installation de réseaux trans- et multinationaux jusqu'aux expériences spirituelles et ascétiques diminuant la peur, permettant le refus des contraintes sociales, favorisant la créativité. Il réserve une place de choix parmi les divers moyens d'une pédagogie de la paix à la méditation qui permet aux hommes de se connaître par la relation à la transcendance, au moi le plus profond, instaurant une solidarité par la base la plus intime.

L'expérience de la vie à un niveau où la défense n'est plus nécessaire modifie largement les comportement agressifs. La connaissance, la reconnaissance de l'autre procède en méditation par une voie très différente de celle suivie par l'habituelle démarche intellectuelle analytique et discriminatoire. Et il ne s'agit pas d'une régression introvertie, mais d'une concentration d'énergie où la personne se recrée. C'est pour l'homme une chance de se découvrir le courage d'une réelle opposition au «père», au surmoi social, c'est oser ne pas se conformer sans connaître la détresse. C'est inscrire la sécurité dans son système nerveux.

AU TRAVAIL!

L'autre point souligné avec force par le conférencier, c'est la nécessité que les théologiens du monde entier travaillent sur une autre image de Dieu. Mais nous sommes tous nos propres théologiens. c'est du moins ce qu'un récent séminaire avait mis en évidence au Louverain. Alors, au travail...

Beaucoup d'informations encore dans ce très dense exposé sur diverses voies de la paix, voies magiques comme au Canada et dans les pays scandinaves, voie du contrôle démographique comme en France avec le théoricien Bouthoul. Un des grands problèmes du pacifisme reste qu'il est le fait d'une élite, et qu'il s'abâtardit parfois jusqu'à la contradiction en descendant dans la rue (voir Gandhi ou Martin Luther King).

Quant aux relations entre violence, angoisse et sexualité d'une part, non-violence, sécurité psychique et chasteté d'autre part, elles méritent encore des mises en lumière plus complètes. Peut-on d'ailleurs reconnaître ces tercets opposés comme valides?

Les rapports entre religions et paix ne sont pas tissées d'évidences: il s'agirait plutôt d'un programme de recherches. Une seule action s'impose de manière évidente, indiscutable: mettre en question ses propres structures. Le pas est d'envergure. Quant aux moyens ... le père Friedli a été clair. Ch. G.

FRANCE VOISINE

Gros carambolage près d'Ornans: trois blessés

Une voiture conduite par M. Serge Bourquin, de Lyon, roulait de Lods vers Ornans lorsque ce conducteur freina brusquement. Sa voiture partit alors sur la gauche et emboutit un véhicule roulant en sens inverse et piloté par M^me^ Claudine Zamber, de Nancy. A la suite du choc, cette dernière voiture fut projetée contre un véhicule en stationnement. Un quatrième véhicule, piloté par M. M. H., d'Ornans, emboutit à son tour le véhicule nancéien. Trois personnes, soit M. Bourquin, M^me^ Zamber et son mari, ont été grièvement blessés et transportés à l'hôpital de Besançon. M^me^ Zamber est la plus grièvement atteinte.

FONTAINEMELON

Vive et souriante nonagénaire

Les autorités communales de Fontainemelon ont honoré la doyenne de la commune, M^me^ Berthe Gaume, une alerte nonagénaire vivant à la maison de retraite du village, Riant-Val. M^me^ Gaume a vécu 30 ans à Fontainemelon, venant de son Jura bernois natal.

Devenue veuve, elle a cultivé un esprit alerte, la bonne humeur et le sourire en compagnie de son inséparable amie M^lle^ Zimmermann. Pour fêter son anniversaire, le 3 mars, les musiciens de «L'Ouvrière» ont joué leurs plus beaux morceaux de fanfare et les représentants de la commune ont su trouver les mots de circonstance venus du cœur.

DOMBRESSON

Un village où l'on devient vieux!

(c) La commune de Dombresson compte 28 personnes âgées de 80 ans et plus. Le doyen est M. Charles Jeanneret, né le 14 avril 1893 et la doyenne M^me^ Aline Klaüi, née le 14 octobre 1893. Signalons en outre que 84 habitants ont de 70 à 80 ans.

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service: Piergiovanni, Fontainemelon, dès 19 heures.
Permanence médicale: votre médecin habituel.
Soins à domicile: tél. 53 15 31.
Aide familiale: tél. 53 10 03.
Hôpital de Landeyeux: tél. 53 34 44.
Ambulance: tél. 53 21 33.
Danse: Les Geneveys-sur-Coffrane: «Le Grenier», tous les jours sauf mardi.

La santé et la maladie

Les vendredis du Louverain continuent, mais dès le 6 mars, c'est un programme de jeudis qui commence autour de la santé et la maladie. Invitation au grand public pour des conférences données le 6 par le D^r^ Paul-F. de Quervain, psychiatre au Centre psycho-social protestant, sur «L'homme face à la maladie».

Il ne s'agit pas durant ce cycle de conférences étalé sur trois jeudis de réfléchir seulement sur la maladie, mais aussi de prendre soin de la santé. M^me^ Yvette Paux, infirmière et enseignante au Bon Secours (Genève), parlera le 13 mars, et le pasteur François Rochat, de Montpellier, donnera une conclusion à l'ensemble sur le thème «Etre chrétien face à la santé et à la maladie» le 27 mars. Une occasion de prendre plus largement conscience de la dimension sociale, globale de la santé et de la maladie.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Vie religieuse à Colombier

(c) Comme chaque année à pareille époque, des «soupes de Carême» sont organisées en collaboration par les paroisses catholique et protestante à l'occasion de la campagne 1980 de «Pain pour le prochain» et d'«Action de Carême». Le repas se compose de soupe, de pain, de fruits et de café. Il est servi dès midi au Cercle catholique, chaque vendredi de mars, et ceci dès le 7 mars. Une offrande sera recueillie à l'issue du repas.

C'est le vendredi 7 mars qu'aura lieu, à l'église catholique, la journée mondiale de la prière. Un office de prière communautaire suivra à l'intention de tous ceux qui auront participé à la «soupe de Carême».

Le 1er Mars à Colombier

(c) A Colombier, le 1^er^ Mars a été animé, selon la tradition, par la Musique militaire, qui a joué la retraite dans les rues principales. Les coutumes se perdent, telle celle qui consistait, pour les partis politiques, à réunir leurs membres pour un «souper-tripes»...

Dès le mois de mars, une série d'études bibliques aura lieu à la cure catholique. Elle débutera le jeudi 6 mars. Elle se fera en collaboration avec les paroisses de Colombier, Bôle et la paroisse catholique.

Ecole de recrues: journée des familles

(c) La traditionnelle journée des familles de la 2^me^ école de recrues d'infanterie aura lieu le 29 mars. Elle débutera par le rassemblement des participants à Planeyse. Après le message du commandant, le colonel A. de Rougemont, on pourra voir l'école au travail. Un repas aura lieu ensuite à la caserne pour les recrues, leurs familles et les invités. Il est encore prévu la relève de la garde dans la cour d'honneur du Château, la visite de l'exposition d'armes, de matériel et de véhicules, puis ce sera la déconsignation des compagnies.

Exposition Paul Wunderlich à la Galerie 2016 (Hauterive)

Quand on parcourt l'exposition de la galerie 2016, consacrée aux estampes, sculptures, objets et bijoux du grand artiste allemand Paul Wunderlich, on a tout loisir de méditer sur l'art de notre époque, ses vertus et ses faiblesses.

Que Wunderlich possède une technique et une virtuosité éblouissantes, nul n'en disconviendra. Mais tout critique de bonne foi se verra obligé d'admettre, pensons-nous, que c'est là un art de décadence. Il y a là en effet un contraste saisissant entre la supériorité des moyens, toujours très précis, très calculés, très raffinés, et la pauvreté d'imagination qui caractérise la plupart de ces créations sophistiquées.

Comme Picasso, Wunderlich aime à représenter l'artiste face à un beau nu qu'il toise et évalue d'un œil critique et supérieur, scientifique et libidineux. Certains de ces autoportraits sont très réussis, car non seulement le peintre ne se flatte pas, mais il a donné de lui-même une image lucide et caricaturale qui va loin dans l'analyse de soi et de son prope néant. En revanche, on regrette que ce regard chargé de sarcasme et de dérision enlève toute beauté, sinon au corps du modèle, dont il respecte en général la grâce et l'harmonie, du moins au visage, qu'il se plaît à enlaidir en lui donnant une expression pénible et vulgaire.

RICANEMENTS

Paul Wunderlich semble à tout instant ricaner en disant: «Ah! les grands, les beaux thèmes de jadis, vous voyez ce qu'ils sont devenus!» La forme des grands nus si délicatement voluptueux créés par les grands peintres de la Renaissance subsiste, mais l'esprit s'en est allé. Et l'artiste ne les traite à nouveau que pour s'en moquer.

Aussi, dans cette exposition où le pastiche joue un rôle privilégié, appréciera-t-on particulièrement les compositions qui évoquent, avec un sourire en coin, tel ou tel chef-d'œuvre de la peinture. C'est, comme on pouvait s'y attendre, Mona Lisa, avec ses yeux complices; c'est un «M. Bertin» légèrement goguenard et dégénéré, avec la signature d'Ingres en belles capitales; c'est «L'Olympia» de Manet, hélas bien banalisée mais toujours perverse. C'est aussi, de Manet, «Le déjeuner sur l'herbe», assez heureusement simplifié, avec les deux hommes en noir face à la femme nue.

Toutefois, en bon Allemand, Wunderlich s'est surpassé en peignant «Alexander von Humboldt», jeune et mélancolique, beau et pur, et surtout en imitant le célèbre portrait de Tischbein, «Gœthe dans la campagne romaine». Mais ce Gœthe assis nonchalamment, face au paysage, ce Gœthe fat, jouisseur dépréciatif, sceptique et omniscient, est vraiment atroce.

Si les estampes séduisent et inquiètent par ce recours si insistant au sarcasme et à l'ironie corrosive, en revanche les sculptures ont quelque chose de plus décoratif et de plus serein. Les motifs en sont toujours aisément reconnaissables, et la mythologie y joue un rôle non négligeable. On admire en particulier cette femme assise au regard lointain et rêveur, calquée sur le modèle d'une célèbre figure égyptienne. P.-L. B.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Place du Port: Luna-Park.
Bibliothèque de la ville: Lecture publique (libre service) de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h.
EXPOSITIONS. – Musée d'art et d'Histoire: réouverture partielle. Salle des automates Jaquet-Droz accessible, démonstration sur demande et le premier dimanche du mois.
Musée d'ethnographie.
Galerie Ditesheim: Ewald Pagel, dessins.
Centre culturel neuchâtelois: «Gens de Neuchâtel», photographies, d'Heini Stucki.
La Bohème: Pascal Gonthier, aquarelles.
Galerie de l'Atelier: Miriam Wulff, dessins.
Novotel (Thielle): Wilmar, peintures.
TOURISME. – Bureau officiel de renseignements: place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.
CINÉMAS. – Arcades: 15 h, 20 h 30, **On a volé la cuisse de Jupiter.** 2^me^ semaine. 12 ans.
Rex: 20 h 45, **Rocky II.** 14 ans.
Studio: 15 h, 21 h, **L'incroyable Hulk.** 12 ans. 18 h 45, **L'innocent** (Sélection).
Bio: 15 h, 20 h 45, **Tombe les filles et tais-toi.** 16 ans. 18 h 30, **Le juge et son bourreau.** 2^me^ semaine. 14 ans.
Apollo: 15 h, 20 h 30, **Mon nom est Bulldozer.** 12 ans. 17 h 45, **Les faiseurs de Suisses.** 14 ans.
Palace: 15 h, 18 h 45, 20 h 45, **La femme flic.** 2^me^ semaine. 16 ans.
DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h) L'ABC, L'Escale, La Rotonde.
DANCINGS (jusqu'à 2 h) Big Ben bar, Red club, Bavaria, Bar du Dauphin, Au Vieux-Vapeur, Play Boy (Thielle).
Urgences: La main tendue, tél. 143 (20 secondes d'attente).
Permanence médicale: En cas d'absence du médecin traitant, le N° de tél. 25 10 17 renseigne pour les cas urgents.
Soins à domicile: Centrale d'appels, tél. 24 33 44 (heures de bureau). Samedi et dimanche, tél. 25 19 61.
Pharmacie d'office: G. Montandon, Epancheurs 11. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 22 h. De 22 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies: Région Bevaix - Boudry - La Côte. M. W. Gauchat, Peseux, tél. 31 11 31.

AUVERNIER
Galeries Numaga I et II: Roger Pfund, aquatintes.

COLOMBIER
Cinéma Lux: 20 h 30, **Ilsa, gardienne du harem des rois du pétrole.**

HAUTERIVE
Galerie 2016: Paul Wunderlich, estampes, sculptures, objets et bijoux.

LE LANDERON
Galerie Eric Schneider: Rolf Schenk, dessins et pastels.

PESEUX
Cinéma de La Côte: 20 h 30, **Trinita va tout casser** (Spencer-Hill).

LA VIE DES SOCIÉTÉS

Avec les contemporains de 1902

L'amicale des contemporains de 1902 a tenu ses «assises», avec un repas de circonstance, le jeudi 21 février à Cormondrèche. En 1952, lors de la «grande sortie» de 50 ans aux Grisons, Tessin et Valais, ils étaient 84 participants. L'autre jeudi, il ne restait que 16 «dîneurs» à cette rencontre, huit étant excusés pour cause de maladie, ce qui revient à dire qu'en 28 ans il y eu pas mal de disparus. Néanmoins, l'ordre du jour prévoyait l'organisation d'une sortie de printemps et... des suggestions pour une petite évasion lors de leurs 80 ans! L'espoir n'est pas un vain mot pour les «1902»!

Au Photo-club de Boudry

Le Photo-club de Boudry a tenu son assemblée générale le 15 février, assemblée ouverte par le président Maurice Frydig, qui salue la présence du président du Photo-club 30/40 du Val-de-Travers, M. Goumaz, ainsi que tous les membres présents. Après la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale, le président exprime sa satisfaction pour le résultat obtenu dans le club par les tests, la sortie pique-nique des familles, «Boudrysia» qui a permis d'acheter une sécheuse de films. La séance-portrait avec la collaboration de M. Duvoisin a remporté un grand succès et la visite des caves Châtenay S. A. a permis de se retrouver à l'occasion de la nouvelle année. Mais M. Maurice Frydig annonce aussi sa décision de quitter le comité.

Les comptes laissent apparaître un bénéfice réjouissant pour l'exercice 1979. Le club compte une augmentation de 15 membres durant l'année. Les différents rapports sont approuvés à l'unanimité et le montant de la cotisation pour la nouvelle année restera inchangé.

Le président sortant propose pour son remplacement M. Jean-Claude Maendly qui, en sa qualité de vice-président, a assumé l'intérim durant sa maladie. Cette proposition est acceptée à l'unanimité. Le nouveau président remercie l'assemblée de la confiance qu'elle lui témoigne ainsi que son prédécesseur qui est le fondateur du club et les membres du comité sortants, M^me^ Claire Monbaron, MM. Pierre Châtelain et Roger Pamblanc, à qui il remet en souvenir des services rendus un gobelet en étain.

Le nouveau comité s'est réparti les charges de la façon suivante: président: Jean-Claude Maendly; vice-président: Daniel Papetti; secrétaire: Françoise Guyot; trésorier: Philippe Vuillemin; responsable du laboratoire: Etienne Broillet; relations extérieures: Donald Burdet; bulletin interne: Claude Richard.

FAN
L'EXPRESS

BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

- jusqu'à fin mars 1980 pour Fr. 12.50
- jusqu'à fin juin 1980 pour Fr. 44.—
- jusqu'à fin décembre 1980 pour Fr. 102.50

* MON ABONNEMENT EST RENOUVELABLE tous les 3, 6 ou 12 mois, sauf révocation écrite.

(* SOULIGNER CE QUI CONVIENT)

Les anciens abonnements «cessés impayés» sont préalablement exigibles.

Je payerai à réception de votre bulletin de versement.

Nom:
Prénom:
No et rue:
No postal: Localité:
Signature

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée affranchie de 20 centimes, à

FAN-L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

FAN FAN FAN FAN FAN

METEO

Prévisions pour toute la Suisse

L'anticyclone centré sur les Açores prolonge encore son influence jusqu'aux Alpes qui restent situées sous un afflux d'air polaire assez sec.

Prévisions valables jusqu'à ce soir:
Au nord des Alpes, Valais et Grisons: à part quelques bancs de stratus, temps en général ensoleillé. La température sera voisine de -5 la nuit et de 7 l'après-midi. La limite de zéro degré reste proche de 1000 m. Bise faible.
Sud des Alpes: partiellement ensoleillé. Brouillard ou stratus dans les régions méridionales.

Evolution pour jeudi et vendredi:
Toute la Suisse: assez ensoleillé malgré une nébulosité changeante. Vendredi très nuageux au nord et quelques précipitations locales possibles.

Observations météorologiques à Neuchâtel

Observatoire de Neuchâtel: 4 mars 1980. Température: moyenne: 2,0; min.: -2,1; max.: 6,8. Baromètre: moyenne: 721,5. Vent dominant: direction: est, nord-est; force: modéré. Etat du ciel: clair.

Temps et températures Europe et Méditerranée

A 13 heures sous abri:
Zurich: serein, 4 degrés; Bâle-Mulhouse: serein, 5; Berne: serein, 4; Genève-Cointrin: serein, 4; Sion: serein, 6; Locarno-Monti: serein, 8; Saentis: serein, -9; Paris: peu nuageux, 7; Londres: serein, 8; Amsterdam: couvert, 6; Francfort: nuageux, 4; Berlin: nuageux, 1; Copenhague: peu nuageux, 1; Stockholm: peu nuageux, -5; Helsinki: serein, -5; Munich: nuageux, 0; Innsbruck: serein, 4; Vienne: nuageux, 1; Prague: peu nuageux, 0; Varsovie: nuageux, -2; Moscou: nuageux, averses de neige, -2; Budapest: peu nuageux, 2; Istanbul: couvert, averses de pluie, 1; Athènes: nuageux, 17; Rome: nuageux, 16; Milan: nuageux, 10; Nice: nuageux, 13; Barcelone: couvert, 12; Madrid: nuageux, 12; Lisbonne: couvert, 12; Tunis: peu nuageux, 20.

PRESSION BAROMÉTRIQUE À NEUCHÂTEL

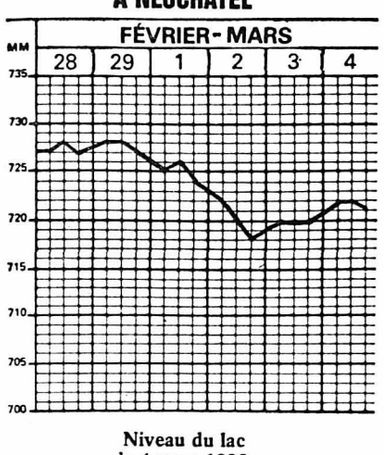

Niveau du lac le 4 mars 1980 428,99

AU LOUVRE Neuchâtel
La nouveauté SA

Pullover enfants,
100% acryl.
Coloris: marine/rouge, bleu/ciel.
Grandeurs: 116 **11.95**
128–140 **13.95**
152–176 **15.95**

Blouson garçons,
velours fines côtes,
100% coton.
Doublure nylon.
Coloris: beige, marine.
Grandeurs: 104–116 **39.90**
128–140 **45.90**
152–176 **49.90**

Jeans garçons,
velours fines côtes,
100% coton.
Coloris: marine, bleu, beige.
Grandeurs: 104–116 **15.95**
128–140 **17.95**
152–176 **19.95**

Chemise garçons,
dessin Vichy.
55% coton/45% polyester.
Coloris: marine, rouge.
Grandeurs: 92–110. **11.95**

Salopette enfants,
velours fines côtes,
100% coton.
Coloris: rouge, vert, beige.
Grandeurs: 80–128. **15.95**

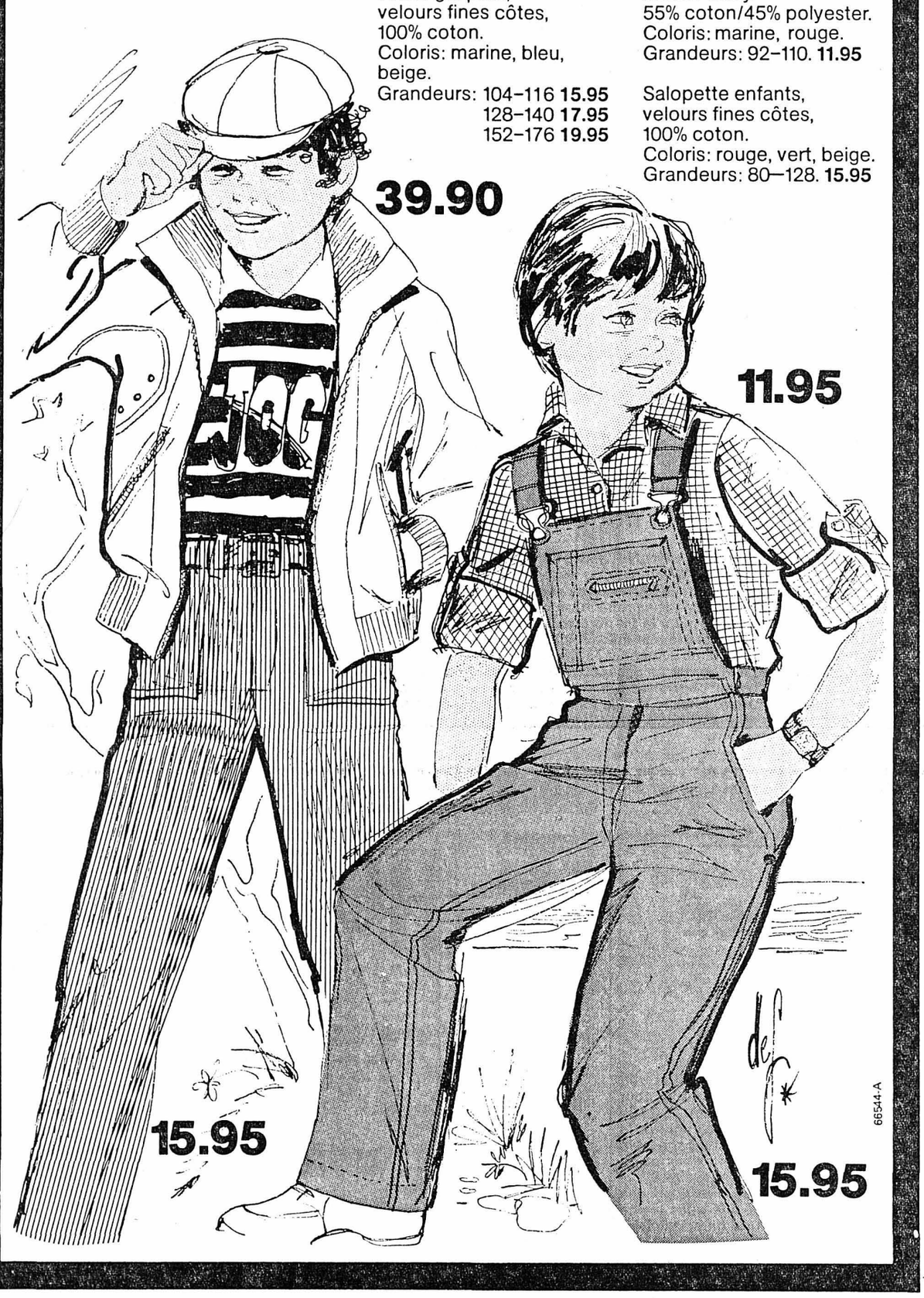

66544-A

GARAGE P. WIRTH

Fbg de la Gare 5a 65569-A
NEUCHÂTEL - Tel. 24 58 58
VOTRE NOUVEL AGENT TOYOTA
Modèle présenté: **COROLLA 1300 Break**
Fr. 11.500.—

SOCIÉTÉ CHORALE DE NEUCHÂTEL - TEMPLE DU BAS

SAMEDI 15 MARS 1980	DIMANCHE 16 MARS 1980
18 h DÉBUT DU CONCERT	16 h DÉBUT DU CONCERT
19 h 40 fin de la 1re partie	17 h 40 fin de la 1re partie
20 h 30 DÉBUT DE LA 2me PARTIE	19 h 30 DÉBUT DE LA 2me PARTIE
22 h 30 fin du concert	21 h 30 fin du concert

PASSION SELON SAINT MATTHIEU
DE J.-S. BACH
(version intégrale, chantée en allemand)
pour soli, chœurs, chœur d'enfants, orchestre et orgue.
EXÉCUTANTS: KATHARINA BEIDLER, soprano.
CHRISTINE WALSER, alto. **ARTHUR JANZEN,** ténor.
STEFAN KRAMP, baryton. **ARTHUR LOOSLI,** basse.
SOCIÉTÉ CHORALE DE NEUCHÂTEL. CHŒUR D'ENFANTS DU COLLÈGE DES PARCS. SOCIÉTÉ D'ORCHESTRE DE BIENNE.
DIRECTION: FRANÇOIS PANTILLON.
Location: Office du Tourisme (ADEN), place Numa-Droz 1, 2000 Neuchâtel - Tél. (038) 25 42 43, dès mercredi 5 mars 1980.
Prix des places: Samedi et dimanche: Fr. 10.– 15.– 20.– 25.– 30.– 40.–. Etudiants: Fr. 8.– (sous la galerie). 66002-A

Prêts personnels
pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit.
Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le **maximum de discrétion.**

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

Prêts de Fr. 1.000.– à Fr. 30.000.–, sans caution. **Votre signature suffit.**

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, Avenue Rousseau 5
Tél. 038 - 24 63 63

Je désire Fr. .....
Nom ..... Prénom .....
Rue ..... No. .....
NP ..... Lieu .....
82 L

60483-A

Pour tous ceux qui veulent «bouger», pour tous ceux qui vibrent en musique, inscrivez-vous à notre prochain cours de

Gym Jazz-Modern Jazz Dance

du samedi 15.3.80 au samedi 14.6.80 (sauf les 5.4./12.4.80) de 10 h 30 à 12 h.
10 leçons de 1 h 30 pour Fr. 75.–.
Inscriptions et renseignements à l'Ecole-Club Migros de Neuchâtel, du lundi au vendredi de 14 h à 21 h au (038) 25 83 48.

66475-A

ECOLE-CLUB MIGROS

Pour vos réparations de pendules de tous genres, nous passons à domicile.
CHARLES HUGUENIN
Avenir 21
2400 Le Locle.
Tél. 31 46 16. 66254-A

DÉTECTIVE autorisé
RAOUL DUPORT
Lausanne
Marterey 5
Tél. 021 / 22 41 22-67

31524-A

Une carte de visite
soignée est l'affaire de l'Imprimerie Centrale, à Neuchâtel. Le bureau du journal vous présentera un choix complet et varié.

PRIX CHOC!

Perruche Fr. 19.–
Canari mâle Fr. 35.–
Canari femelle Fr. 25.–

66513-A

ROGER BLANK GRAINES NEUCHÂTEL
Place des Halles 13 - Tél. 25 48 22

Vous pouvez compter sur nous en toute circonstance. Votre service Ford.

Cher client Ford,

Que votre voiture soit neuve ou que son vernis soit mat, qu'elle ait été entretenue régulièrement ou sporadiquement, que la pièce usée soit un pot d'échappement ou un amortisseur, que vous soyez ici ou en Sicile, que vous ayez besoin d'un conseil ou de mille services, qu'il faille remplacer une vis d'origine ou un moteur, qu'il s'agisse de débosseler une aile ou de remplacer simplement une lampe:
Vous pouvez compter sur nous en toute circonstance. Votre service Ford.

LE BON SENS TIENT PAROLE. Ford

GARAGE DES 3 ROIS SA
J.-P. et M. Nussbaumer

Neuchâtel	(038) 25 83 01
La Chaux-de-Fonds	(039) 26 81 81
Le Locle	(039) 31 24 31

66560-A

Spécial Guadeloupe

Marti en collaboration avec Airtour Suisse vous propose trois voyages aux Antilles françaises, accompagnés depuis le canton de Neuchâtel.

Dates de voyage

10–24 mai 1980 (arr. en Suisse le 25.5.)	Fr. 2173.–
12–26 juillet 1980 (arr. en Suisse le 27.7.)	Fr. 2273.–
13–27 septembre 1980 (arr. en Suisse le 28.9.)	Fr. 2273.–

Vol par avion de ligne AIR FRANCE. 14 jours à l'hôtel **Novotel Fleur d'Epée.**

Participez au concours «spécial Guadeloupe»!
Demandez le programme détaillé à votre agence Marti.

66490-A

Renseignements, programmes, inscriptions auprès de:

marti

2001 Neuchâtel
5, rue de la Treille
Tél. 038 25 80 42

2300 La Chaux-de-Fonds
84, avenue Léopold-Robert
Tél. 039 23 27 03

ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

La nouvelle gamme Bauknecht des
appareils à encastrer «Prestige»
valorise encore tout linéaire de cuisine

La gamme plus diversifiée des années 80.
Design parfait, conception parcimonieuse d'énergie, confort pratique.

Lave-vaisselle à encastrer GS 550 ED
Silence, économie et prévenance. 5 programmes + touche économique. Adoucisseur d'eau incorporé. Norme suisse. Face placable au décor de l'agencement. Capacité 10 couverts standards + vaisselle de service.

Hotte d'aspiration électronique DA 585
39 – 47 dB(A) seulement. 2 ventilateurs à régime réglable en continu. Eclairage anti-éblouissant de la surface de cuisson. Evacuation ou régénération. Escamotable. Face placable au décor de l'agencement ou bois naturel.

Four à encastrer EB 1500 GDKUH, Prestige
Evacuation d'air intégrée (pas de vapeur en cuisine) et autonettoyage catalytique. Face frontale tout verre, porte à double vitrage. Minuterie avec programmation électronique. Gril infrarouge. Broche complète. Tiroir chauffe-plats.

Réfrigérateur-congélateur combiné automatique, PCT 39. Capacité 380 litres. Deux compresseurs. Réfrigérateur 230 litres. Dégivrage tout-automatique. Compartimentage de porte variable. Congélateur 150 litres. Congélation rapide. Compartiment de précongélation. Voyants lumineux de contrôle. Contrôle-froid extérieur, indépendant du réseau.

Surface de cuisson en céramique vitrifiée EMKB 44
4 zones de cuisson avec protection antisurchauffe. Design exemplaire, robuste, facile à entretenir. Réglage électronique en continu.
Avec **coffret de commande à encastrer R 500,** face plein verre et lampe témoin.

La nouvelle gamme d'appareils à encastrer de cette décennie vous propose 65 possibilités de conception et de réalisation de votre cuisine. Aujourd'hui déjà pour demain. En toute qualité.

Bon-Information
Veuillez m'envoyer votre documentation sur tous les appareils à encastrer ☐ les machines à laver ☐ et séchoirs ☐.

30

Nom:
Rue, no:
NPA, localité:
Adresser à Bauknecht SA, 5705 Hallwil.

Bauknecht

65423-A

126e année COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Assemblée de paroisse à Fleurier: la dernière pour le pasteur Jacot

De l'un de nos correspondants:

Une quarantaine de personnes seulement sur les 1119 foyers protestants du village ont assisté à la chapelle des Moulins, à l'assemblée générale de la paroisse réformée de Fleurier, sous la présidence de M. Pierre-Alain Devenoges, vice-président du conseil paroissial (naguère collège des Anciens).

Après une méditation du pasteur François Jacot sur le sens de la liturgie, sorte de service public en commun rendu à Dieu et aux hommes, et sur l'engagement du chrétien dans la vie de tous les jours, M. Michel Stauffer a lu le procès-verbal des assises de 1979.

Puis M. Jacot a présenté son ultime rapport pastoral en tant que chef spirituel de la communauté protestante de Fleurier. Il a d'abord rappelé le nom des 42 paroissiens décédés l'an dernier et a invité l'assemblée à honorer leur mémoire par un instant de silence, avant de communiquer l'habituelle statistique des activités de l'année écoulée: 4 mariages, 10 baptêmes, 25 catéchumènes, 45 enfants à l'école du dimanche, 25 adolescents au culte de jeunesse et 156 élèves aux leçons de religion et de précatéchisme.

Le pasteur Jacot a ensuite parlé du travail des deux diacres de la paroisse: M. Daniel Devenoges, chargé d'une mission spéciale auprès des réfugiés vietnamiens des Cernets, puis engagé comme animateur à mi-temps du nouveau Centre œcuménique de rencontre et d'animation (CORA) est désormais secondé par M. Jean-Samuel Bucher, également à mi-temps. Le cahier des charges de ces diacres sera sous peu élaboré par le conseil de paroisse.

L'entrée en fonction du CORA a été saluée comme un important événement de l'activité œcuménique du Val-de-Travers, d'autant plus que le second poste d'animateur à mi-temps est occupé par une représentante de la paroisse catholique romaine, Mlle Fabienne Jacot, licenciée en sciences politiques. Selon les décisions initialement prises, le CORA est maintenant lancé pour une période d'essai de trois ans.

Conformément aux recommandations du Conseil synodal, le pasteur Jacot a encore abordé le problème de la célébration du culte et de la sainte-cène dans la paroisse fleurisane. Il a souligné le caractère classique des offices célébrés chaque dimanche, quand bien même certains particularismes doivent être mentionnés: la préparation œcuménique des prédications; l'adaptation des textes liturgiques au thème de la prédication du jour; l'introduction du nouveau recueil de chants et de psaumes; la célébration de la communion chaque dimanche; la participation d'un diacre à la liturgie; les lectures bibliques faites par un membre du conseil de paroisse ou un fidèle; l'instauration d'un culte des familles toutes les six semaines, etc.

Enfin, M. Jacot a noté l'ouverture du CORA, chaque dimanche après les services religieux, pour permettre aux protestants et aux catholiques de fraterniser quelques instants, ainsi que la prière communautaire quotidienne du soir, à la chapelle œcuménique de la cure réformée. Bien entendu, il a vivement remercié tous ceux et toutes celles qui collaborent activement à la vie de la paroisse.

Le nouveau trésorier, M. Eric Pétremand, a présenté et commenté les comptes de l'exercice 1979; les trois fonds (de la maison de paroisse, des sachets et de paroisse) bouclent tous avec un excédent de dépenses, justifié en particulier par les travaux d'aménagement du rez-de-chaussée du presbytère afin d'y loger le CORA, et par l'acquisition d'appareils audio-visuels. Sur la foi du rapport des vérificateurs, MM. Henri Helfer fils et Pierre-Alain Devenoges, l'assemblée a ratifié ces comptes.

Consultés sur le projet de cantonalisation de la faculté de théologie de l'Université de Neuchâtel, les paroissiens présents se sont exprimés au vote secret de la manière suivante: 31 oui, 4 non et un bulletin blanc (sur 37 délivrés et 36 rentrés).

CENTRE ŒCUMÉNIQUE

MM. Jean-Pierre Aeschlimann, au nom du comité, et Daniel Devenoges, co-animateur, se sont attachés à exposer les tenants et aboutissants du nouveau Centre œcuménique de rencontre et d'animation, né lors d'une assemblée constituante tenue le 17 mai 1979 et inauguré à la mi-janvier 1980. Comme ils l'ont relevé, «il s'y vit déjà la rencontre et l'écoute de toute personne». Mais il reste à susciter l'animation. Pour ce faire, des ateliers seront prochainement créés: montages audio-visuels; poterie; animation liturgique; créations artistico-culturelles en collaboration avec le Centre culturel du Val-de-Travers. Par ailleurs, plusieurs organismes utilisent déjà régulièrement les lieux: Pro Infirmis, Pro Senectute, Centre social protestant, Caritas, Croix-Bleue... La cafétéria est bien fréquentée, mais les aînés l'emportent encore, par le nombre, sur les jeunes... Au demeurant, une semaine d'animation est prévue pour les enfants entre 6 et 10 ans pendant les vacances de printemps.

SUCCESSION

Comme on le sait, le pasteur François Jacot quittera Fleurier, où il exerce son ministère depuis une quinzaine d'années, pour reprendre cet été une paroisse dans le bas du canton. Dès lors se pose le problème de sa succession. Des propositions de nouveaux titulaires pourront être faites par écrit jusqu'au 15 mars, et une assemblée d'information aura lieu à l'issue du culte du 30 mars.

Au chapitre des «divers» et avant que ne soit servie une modeste collation, M. Jacot a signalé deux nouveaux échanges œcuméniques des paroissiens fleurisans: le 23 mars, les protestants pourront assister à la messe, et le 13 avril, les catholiques auront le loisir de suivre le culte réformé.

Veaux volés à Saint-Sulpice: ils ont failli passer en France

De notre correspondant:

Avant-hier matin, un restaurateur-hôtelier et marchand de bétail, domicilié à Fleurier, constatait que, dans son écurie, située quartier du Bas-du-village, à Saint-Sulpice, trois veaux, trois lapins et deux colliers de chevaux avaient été subtilisés pendant la nuit précédente.

Cette histoire avait été montée par deux frères habitant Fleurier qui avaient chargé leur butin dans une voiture automobile.

Une enquête a été ouverte par la police cantonale. Hier matin, un troisième frère était intercepté par les gardes-frontière dans la région du Maix-Baillod, vallée de La Brévine. Il tentait d'exporter clandestinement les veaux en France.

Finalement, jeunes bovins et colliers ont été restitués à leur propriétaire, alors que hier, en fin d'après-midi, les lapins n'avaient pas été retrouvés, car ceux qui s'en étaient emparés les avaient laissés courir dans la nature...

G. D.

La commune de Môtiers propose d'abaisser à 18 ans l'âge de servir dans le corps des pompiers

De notre correspondant:

Dans un rapport d'inspection du service de défense contre l'incendie établi par le président des sapeurs-pompiers du canton et l'inspecteur Jean-Pierre Zurcher de Couvet, il est fait état que des mesures doivent être prises pour que le corps de Môtiers recrute de façon impérative des sous-officiers, éléments indispensables à la bonne marche d'une compagnie. Car actuellement, le corps du chef-lieu ne dispose plus d'aucun sous-officier, les engins étant placés sous le commandement d'officiers.

En raison de l'abaissement de la majorité civique à 18 ans, le Conseil communal va demander au Conseil général de prendre un arrêté au terme duquel tout citoyen, quelle que soit sa nationalité, domicilié dans la commune soit astreint au service de sûreté contre l'incendie dès le 1er janvier où il a atteint 18 ans jusqu'au 31 décembre de l'année où il aura atteint 42 ans. La durée du service pour les officiers et sous-officiers serait prolongée jusqu'à la fin de l'année où ils auront atteint 45 ans. Ces officiers et sous-officiers auraient d'ailleurs la faculté de servir au-delà de la limite d'âge fixée. Et seules des demandes de démissions pour motifs sérieux pourraient être accordées par la commission du feu.

Autre disposition prévue: chacun serait tenu d'accepter les fonctions ou les grades auxquels il est appelé et de suivre les cours de formation prévus par la loi cantonale sur la police du feu.

TAXE D'EXEMPTION

En ce qui concerne la taxe d'exemption, les hommes âgés de 20 ans révolus non incorporés seraient astreints au paiement d'une taxe annuelle d'exemption basée sur la cote de leur impôt communal à raison de 25 centimes par franc d'impôt. Le minimum serait de 125 fr. et le maximum de 175 francs.

Pour les exercices d'instruction et les exercices généraux avec ou sans inspection, une solde de 5 fr. l'heure est prévue pour les sapeurs, de 8 fr. l'heure pour les sous-officiers et officiers et les membres de la commission du feu. Pour les mises sur pied spéciales ou les incendies les mêmes soldes seraient allouées.

Mais pendant les heures de travail, les heures perdues seraient intégralement remboursées après que les feuilles de solde aient été visées par le président de la commission du feu.

G. D.

Invitation de M. Jeanneret aux élus du Vallon

Le Centre culturel et le stationnement de la troupe au cœur des discussions

Le conseiller d'Etat François Jeanneret a adressé aux Conseils communaux et aux députés au Grand conseil du Val-de-Travers une invitation à une séance qui se tiendra le 14 mars au château de Môtiers. Au cours de cette réunion seront discutés les problèmes qui touchent aux deux départements dirigés par M. Jeanneret.

Côté instruction publique, la création d'un Centre culturel du Val-de-Travers sera abordée. En décembre 1977, le Conseil d'Etat avait accueilli favorablement cette initiative de différents groupements du district. Il avait admis le principe d'une subvention cantonale, à condition toutefois que l'ensemble des communes soutiennent financièrement le centre. Depuis, le dossier est resté en suspens.

Une commune du Vallon avait d'autre part demandé au département militaire que la région puisse accueillir plus fréquemment des troupes. Pour cela, il faudrait que celles-ci puissent disposer de places d'exercice et de tir. D'une étude approfondie du problème, il ressort qu'une quinzaine de nouvelles places d'exercice pourraient être envisagées. Ces emplacements, qui ne sont pas encore définitifs, serviront de base à la discussion du 14 mars.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée: relâche.
Fleurier, L'Alambic bar-dancing: ouvert jusqu'à 2 heures.
Môtiers, château: exposition de photographies.
Môtiers, musée Rousseau: ouvert.
Môtiers, musée d'histoire: ouvert.
Couvet, bar-dancing du Pont: ouvert.
Médecin, dentiste et pharmacien: habituels.
Ambulance: tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.
Taxi du Vallon: tél. 61 32 32.
Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
Sage-femme: tél. 63 17 27.
Les Verrières, bureau de renseignements: Banque cantonale.
Service du feu: pour tout le Vallon, tél. 118.
Police cantonale: Môtiers tél. 61 14 23; Fleurier tél. 61 10 21.

Difficultés de trésorerie: un emprunt à court terme?

De notre correspondant:

A la suite de différents travaux exécutés l'année dernière dont le financement avait été prévu par la trésorerie courante, travaux qui se sont élevés à 56.000 fr. en chiffre rond, cette trésorerie se trouve actuellement au maximum de ses possibilités du point de vue du compte courant ordinaire à la Banque cantonale neuchâteloise. De plus, le compte débiteur des impôts qui arrive à terme à la fin du premier trimestre de cette année est de 95.000 fr. et cela accentue encore le manque de liquidités.

Le Conseil communal va donc demander l'autorisation de contracter un emprunt de 50.000 fr. à court terme, de façon à ne pas mettre davantage à contribution le compte courant ordinaire. Cet emprunt pourrait être contracté à la caisse Raiffeisen à un intérêt de 3,75 %, sans délai obligatoire pour le remboursement. Ces conditions sont nettement meilleures que dans les autres banques consultées. Il appartiendra au Conseil général de *se prononcer sur cet emprunt.*

REMERCIEMENTS

Dans l'impossibilité de répondre à chacun personnellement, la famille de

Mademoiselle

Mia CESCHINI

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son deuil, par leur présence, leurs messages, leurs dons ou leurs envois de fleurs. Elle les prie de croire à sa reconnaissance émue.

Couvet, le 5 mars 1980. 66412-X

VILLE DE NEUCHÂTEL

Triomphe pour l'OSN, son chef et les jeunes solistes

Trois jeunes solistes et trois grands musiciens: voilà comment l'on pourrait résumer le concert donné par l'OSN sous la direction de son chef titulaire Théo Loosli au Temple du bas, bondé pour l'occasion.

Antonella Balducci est une jeune cantatrice douée d'une voix superbe et d'une musicalité rare. Sa plastique homogène, la justesse de l'intonation et la présence sur scène dont elle fait preuve en font une véritable «prima donna» qui sait séduire et émouvoir son public avec un talent singulier. Ce fut tout particulièrement le cas dans l'air d'Agathe, extrait du «Freischütz» de Weber où elle fut d'une grande qualité expressive et d'une puissance étonnante au vu de son âge. La timidité qui avait marqué légèrement son interprétation de «Bella mia fiamma» de Mozart avait complètement fondu et le public fut conquis.

Deuxième révélation de cette soirée fertile: Bruno Schneider, corniste dont on peut dire qu'il a laissé la plus forte impression dans le concerto KV 495 de Mozart. Le cor est un instrument diabolique qui exige une attention soutenue pour en jouer simplement juste, de plus sa virtuosité n'est guère spectaculaire et ne «paye» pour ainsi dire pas. Pourtant, malgré ces handicaps Bruno Schneider donna une version splendide de ce concerto, version musicale entre toutes par la précision des attaques et le charme d'un discours sensible et coloré.

Dernier soliste, mais non le moindre, Denis Guy, violoncelliste que l'on entendait dans les célèbres et délicates «Variations rococo» de Tchaïkowski. On retrouvait un musicien inspiré qui interpréta librement et avec une sûreté totale ces pages pleines de fantaisie. Il faut souligner la technique impeccable de Denis Guy qui lui permet d'exprimer sans contrainte un tempérament romantique et musicien.

Enfin Théo Loosli avait inscrit à son programme une création mondiale du compositeur biennois Alfred Schweizer: Les «Danses» pour orchestre. Cette partition procède d'une pensée claire et lucide qui ne laisse rien au hasard et fixe sur le papier une architecture fouillée jusqu'au moindre détail. Si l'on suit l'idée d'Alfred Schweizer, on constate une concentration des structures et une intensité de langage bien dans la tradition de notre temps.

Le résultat sonore n'est cependant pas toujours au niveau de l'ambition. Certaines longueurs subsistent et certaines interventions de la percussion déchaînée rompent l'unité du discours. Les climats sonores auxquels s'attache le compositeur demeurent néanmoins originaux, et, par place, séduisants. Bien que le musicien se défende de «d'exprimer» quoi que ce soit, suivant ainsi les tendances actuelles, il n'en demeure pas moins qu'une certaine sensibilité trouve à s'extérioriser, et l'on se prend à souhaiter que le compositeur laisse à son imagination une plus grande liberté comme le fait pressentir le presto final..

Il reste encore à féliciter l'OSN et son chef, Théo Loosli, pour la performance dont ils ont fait preuve. La précision du geste de Théo Loosli et sa technique accomplie de la direction lui permettent d'accompagner les solistes en suivant leurs inflexions et en leur donnant un soutien exemplaire.

Mais c'est dans la direction des «Danses» de Schweizer que nous avons découvert un musicien de grande lignée, capable de souligner l'essentiel dans une partition par place effroyablement compliquée et de réussir à traduire la ligne directrice avec une pleine maîtrise. Quant à l'orchestre, le seul fait d'avoir accompli l'exploit de jouer cette partition montre qu'il a atteint un niveau remarquable.

Précisons pour finir que l'OSN a enregistré l'œuvre de Schweizer et qu'elle paraîtra bientôt sur le commerce sous l'égide des «Perspectives romandes et jurassiennes».

J.-Ph. B.

AVIS DIVERS

Répondez aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

HOTEL DU PONT
BAR-DANCING
COUVET
vous propose au restaurant
LE PROVENÇAL
INCROYABLE!
ASPERGES À DISCRÉTION
servies avec:
sauce tartare, mayonnaise
ou à la fribourgeoise
SPÉCIALITÉ MAISON
Amourettes à la Provençale
LE PATRON AU FOURNEAU
OUVERT TOUS LES JOURS
Famille MELON, tél. (038) 63 11 15
66173-1

NOTRE FEUILLETON

Trois roses pour une infante

par Alix André

68 *LIBRAIRIE JULES TALLANDIER*

– Au matin, poursuivit-elle, lorsqu'on a su, le vieux Péreira est entré dans une violente colère. Je lui avais toujours assuré que je n'emmènerais pas... mon fils. Entre Anthony et lui, il y eut une... altercation. Anthony ignorait qu'il possédait nos billets. Péreira m'avait demandé de les laisser chez lui... parce qu'il pensait que c'était plus sûr, et je n'avais pas voulu le contrarier. Mais, naturellement, je conservais dans mon sac... celui de Patrick. Celui-là, c'est vous, Marceline, qui l'avez détruit dès qu'on m'a ramenée, n'est-ce pas?... Etes-vous bien certaine de l'avoir détruit?...

Mlle Lartigues passa doucement sa main sur les mains fiévreuses qui tourmentaient le drap.

– Ne vous inquiétez pas, Doris. Je l'ai pris tout de suite dans votre sac à main, et brûlé un peu plus tard. Mais ne parlez plus, je vous en supplie.

– Oh! si, il faut que je parle... puisque j'ai commencé. C'est vrai, vous avez brûlé ce billet. Mais Péreira possédait les nôtres et il a refusé de les rendre... à Anthony. Il a même ajouté que cette preuve de notre duplicité demeurerait chez lui jusqu'à sa mort, et qu'il s'en servirait, au besoin, si nous ne... rompions pas immédiatement. Il ne l'a pas fait... J'étais devenue une infirme, dont on a pitié.

«Et, maintenant, il est mort, poursuivit-elle avec égarement. Ces billets sont-ils détruits? Où pourraient-ils bien se trouver?... Dans le secrétaire aux infantes?... Il ne faut pas que Gérald possède ce secrétaire. Nathalie, c'est différent. Nathalie me cédera les meubles qui me plaisent, qui me rappellent des souvenirs... des souvenirs!... Ah!... Ah!... Ah!...»

Son rire éclata, aussitôt suivi d'une terrible quinte de toux. Cette fois, Doris suffoquait, et on put redouter que la mort vînt ainsi, brutalement. Comme, pourtant, elle retombait en arrière, brisée mais reprenant sa respiration, Mlle Lartigues lui présenta une cuillerée de potion, dont le flacon se trouvait sur la table de chevet.

– Qu'est-ce que c'est? interrogea Gérald.

– Un calmant. Le docteur Moralès avait recommandé de n'en user qu'en cas d'extrême besoin. Je crois qu'on peut l'employer. Doris vous a tout dit.

C'était un calmant, en effet, et qui agit sur la mourante avec rapidité. A partir de cet instant, elle ne s'agita plus, et ce demi-délire, par lequel elle revivait son passé et s'en délivrait, cessa. Seule la respiration haletante, de plus en plus rauque et oppressée, monta de l'alcôve.

Quelques minutes plus tard, Doris voulut qu'on lui apportât la photographie de son fils. La fidèle Lartigues vint placer le portrait au cadre d'argent, dont, naguère, la vue avait bouleversé Farrel, sur un guéridon, tout contre le lit. Et les yeux de Doris y demeurèrent longuement attachés. Puis, comme si cette contemplation lui avait inspiré un désir soudain et tout-puissant, elle demanda un prêtre. Sans marquer nul étonnement, lui qui connaissait la tiédeur de sa femme, Gérald quitta la pièce pour donner l'ordre à Joao de se rendre rapidement en voiture au presbytère du village. Alors, avec des gestes d'automate, Marceline Lartigues se mit à ranger la chambre, afin d'y préparer la venue du dernier visiteur, de celui qu'on reçoit avec tous les honneurs et toutes les craintes, mais aussi tous les espoirs, car il est lui-même «l'Espoir»!

Comme la demoiselle de compagnie passait devant la fenêtre, elle leva vers Mme Farrel, toujours immobile à la même place, son visage ravagé.

– Puis-je vous demander de me laisser seule avec «elle», madame? pria-t-elle.

Aussitôt, la vieille dame s'éloigna, et Nathalie la suivit. Sans prononcer un mot, elles traversèrent la galerie. Et ce fut seulement lorsqu'elle atteignit la porte de sa chambre que la mère de Gérald parut s'apercevoir de la présence de Nathalie.

– Restez avec moi, mon enfant, pria-t-elle.

La jeune fille n'osa pas refuser. Mais elle ne put imiter Mme Farrel, qui s'était laissée tomber dans un fauteuil. Elle demeura debout, adossée au mur, tandis que, dans la quinta, le silence semblait se faire plus profond et plus solennel.

Puis, amortis par le tapis, des pas se firent entendre. Ayant donné ses ordres, Gérald retournait vers Doris. Le jaloux tête-à-tête de Marceline et de celle qu'elle avait tant aimée était déjà terminé.

Ce fut ensuite le bruit du moteur de la voiture qui s'éloignait, qui revenait... Des pas encore, ceux du prêtre attendu, et, de nouveau, ce silence tragique, oppressant, inexorable!

Plus tard (était-ce beaucoup plus tard ou seulement après quelques instants de cette attente sans mesure?...) plus tard, on frappa à la porte. Tout cassé, dans sa livrée brune, son visage ruisselant de larmes, le vieux Ruy, qui avait vu naître Doris, venait annoncer que tout était fini.

CHAPITRE XII

Doris Farrel a été inhumée dans le cimetière anglais de Funchal. Non auprès de son fils, dont le petit tombeau est destiné à demeurer solitaire sous ses magnolias, ainsi que l'a voulu Gérald, mais dans le caveau de famille des Power. *(A suivre)*

LE LOCLE

Derniers reflets du 1er Mars

Répondant à l'invitation du PPN, une nombreuse assistance s'était donné rendez-vous au restaurant de la Place, au Locle, pour y commémorer le 132me anniversaire de la République.

Ainsi que nous l'avions annoncé, cette soirée fut placée sous le signe de la nouvelle alliance PPN-libéral, avec la participation de MM. Pierre Hirschy et Amiod de Dardel, respectivement président et vice-président cantonal du parti libéral, l'orateur officiel étant M. Claude Bonnard, ancien conseiller d'Etat vaudois, conseiller national et président du groupe parlementaire libéral des Chambres fédérales.

En ouvrant cette réunion, qui fut agrémentée des productions de la musique militaire, M. Daniel Buhler, président de la section locale du PPN, salua plusieurs invités, parmi lesquels M. Jacques Béguin, conseiller d'Etat, M. Jean-Claude Jaggi, président du groupe des députés PPN au Grand conseil; M. Jean-Louis Duvanel, président du tribunal, M. Jean Haldimann, préfet des Montagnes ainsi que les deux doyens de cette manifestation patriotique, MM. François Faessler et Paul Colomb.

A l'issue du traditionnel repas où les tripes et la choucroute firent excellent ménage, il appartenait à M. Claude Bonnard d'ouvrir les joutes oratoires, ce qu'il fit de façon concise en livrant quelques réflexions de politique fédérale.

Au début de cette législature 1979-1983, il présenta une analyse sur les grands thèmes qui occuperont les Chambres, aujourd'hui et dan les années à venir. Accroissement de l'aide aux pays en voie de développement, adhésion à l'ONU, approvisionnement de la Suisse, modernisation de l'armée par rapport au plan 80, redéfinition des tâches Confédération-cantons, lutte contre le chômage et maintien des postes de travail, prévoyance sociale, furent quelques-uns des sujets évoqués, M. Bonnard les situant dans le contexte des grandes lignes directrices de son parti.

HOMMAGE AU PRÉFET

Puis M. Jean-Pierre Renk, président cantonal du PPN, rendit un hommage mérité au préfet des Montagnes neuchâteloises, M. Jean Haldimann, qui dans quelques semaines regagnera les rangs après avoir exercé cette haute fonction pendant un quart de siècle.

– En marge de votre rôle administratif, à côté des nombreuses missions de représentation qui vous ont été dévolues, vous avez toujours recherché le dialogue avec autrui, vous étiez constamment animé du désir et de la volonté d'aider et de conseiller vos concitoyennes et vos concitoyens dans toute la mesure de vos possibilités. En un mot, vous avez été le préfet de tous.

Enfin, M. Jean-Claude Jaggi porta le toast à la patrie, ce qu'il fit par un rappel historique des événements qui conduisirent à la proclamation de la République et canton de Neuchâtel.

Après l'hymne national, la soirée s'acheva dans la discussion générale autour des tables, où l'on ne manqua pas d'évoquer la prochaine échéance des 10 et 11 mai.

Ph. N.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Chronique des marchés

La faiblesse de Wall Street n'a pas fait d'émules

On sait combien l'impact de la Bourse de Wall Street est agissant sur le comportement des places européennes du lendemain. Or, l'accès de faiblesse des actions américaines à la séance de lundi n'a pas rencontré pour une fois l'écho coutumier précité. Cette divergence tient au fait que le marché de New-York est conditionné par les taux devenus particulièrement élevés – autour de 17 % l'an – pratiqués sur les différentes formes de prêts; par voie de comparaison, les rendements des actions apparaissent bien maigres et leurs détenteurs sont tentés d'arbitrer leurs titres à revenu variable contre des obligations.

EN SUISSE, une journée mieux équilibrée a permis à certaines valeurs de se mettre en évidence, en dépit de la modicité des transactions intervenues à nos places. Le groupe des grandes banques commerciales défend en général ses positions, celui des assurances en fait autant et le compartiment des entreprises industrielles parvient même à se porter en vedette sur certaines valeurs: Saurer atteint 960 (+ 30), Sulzer nom. 2930 (+ 30) et surtout von Roll qui poursuit son ascension boursière en touchant 530 (+ 22) à la suite de rumeurs faisant état d'une prochaine coopération avec une entreprise de la même orientation industrielle.

Landis et Gyr se traite pour la première fois après le détachement de son droit: son action revient à 1370 (- 70) alors que le droit vaut isolément 95; le bon de la même société recule à 135 (- 9), son droit étant traité à 9,5. Ainsi, l'opération capitale de cette entreprise débute dans de bonnes conditions sur le marché.

Les obligations s'inscrivent à peine en hausse, mais il ne faut pas omettre que leurs cours ont très fortement baissé – de 5 à 8 % – durant les derniers dix jours. Tirant les conséquences qui s'imposent, les emprunteurs ont augmenté les taux des nouvelles souscriptions offertes au public. Les emprunts émanant de l'étranger sont lancés à 6 %.

L'or et les devises sont plus calmes avec une petite réaction vers le bas.

PARIS n'est pas emporté par les espoirs commerciaux découlant du voyage en islam pétrolier du président Giscard d'Estaing.

MILAN affiche de la lourdeur, particulièrement aux titres des assurances.

FRANCFORT s'inscrit en léger retrait sur les bancaires mais est plus résistant aux industrielles.

AMSTERDAM recule aux pétrolières et s'affirme aux industries d'armement.

LONDRES en fait autant.

E. D. B.

Pour déclarations d'impôts, bouclements

Fiduciaire Bernard Varrin

Faubourg du Lac 6, 2000 Neuchâtel

Tél. (038) 24 67 66

Prix bas (ouvert le samedi)

63319-A

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 70 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A LOUER

CORNAUX, 3 pièces, tout confort, balcon, pour le 1er avril. Tél. 47 13 71. 68338-J

NEUCHÂTEL, CHAMBRE INDÉPENDANTE, confort, douche. Tél. 24 70 23. 67981-J

CHÉZARD, pour 1er juillet 80, appartement 3½ pièces dans villa avec jardin. Tél. (038) 53 16 35. 67976-J

À HAUTERIVE, appartement résidentiel 2½ pièces, en lisière de forêt, avec vue imprenable, cuisine entièrement agencée, 460 fr. + charges. Fin avril ou à convenir. Tél. 24 24 24. 67980-J

STUDIO, CORMONDRÈCHE, 240 fr., charges comprises, tout confort. Tél. 53 29 75. 67991-J

STUDIO MEUBLÉ, cuisinette, douche, centre, 340 fr. Tél. 24 17 74, soir. 68348-J

GRAND APPARTEMENT 3 pièces, vue lac et Alpes, 547 fr., charges comprises. Reprise des fonds. Tél. (038) 25 31 90 à partir de 20 heures. 67984-J

STUDIO MEUBLÉ, office, rue de la Côte, bus arrêt Parcs à 30 mètres, 295 fr. tout compris. Tél. 31 15 14, heures repas. 67983-J

RUE DES TRONCS 14, appartement de 3½ pièces pour le 31 mars 1980, 655 fr., charges comprises. Tél. 31 60 04, de 19 h à 20 heures. 68321-J

AU CENTRE, chambre indépendante, meublée, cuisine, salle de bains, à demoiselle. Tél. 24 12 13. 67966-J

DIVERS

QUI, DANS LA QUARANTAINE, serait attiré (e) par 15 jours vacances en Grèce, mois juin, avec jeune femme, bonne éducation? Frais partagés. Ecrire à JJ 466 au bureau du journal. 67990-J

1 SEMAINE Prague-Budapest en voiture avec particulier, 300 à 500 fr. Ecrire à II 465 au bureau du journal. 67985-J

VEUVE, SOIXANTAINE, sportive, aimant nature, arts, aimerait rencontrer monsieur pour rompre solitude. Ecrire à HH 464 au bureau du journal. 67971-J

QUELLE FAMILLE, à Neuchâtel ou environs, serait prête à accueillir comme pensionnaire et membre de famille, jeune homme bernois de 16 ans, provenant de famille nombreuse, qui va suivre l'Ecole de commerce dès 20 avril 1980. S'adresser à David de Rutté, professeur, 3855 Brienz. Tél. (036) 51 21 81. 66310-J

DONNE LEÇONS DE DESSIN, toutes techniques, à débutants. Monika Wolf, Jehanne-de-Hochberg 15, 2000 Neuchâtel (12-14 h, 18 - 20 h). 67854-J

A VENDRE

3 PAIRES GRANDS RIDEAUX; 1 cuisinière à gaz 3 feux. Tél. 31 73 75. 68281-J

VITRINE 2 PORTES, Louis XVI, acajou. Tél. (037) 75 24 78. 66385-J

FRIGO 750 L, 150 l de congélateur, bas prix avec garantie 1 année. Tél. 33 73 13. 67870-J

VÉLO DAME Allegro, orange, 5 vitesses. Parfait état, 200 fr. Tél. 36 15 01, soir. 67964-J

BUFFET DE SERVICE noyer, 1 m 80 x 1 m 30 x 50 cm, avec vitrine, 4 portes + 2 tiroirs, 200 fr. Tél. 25 39 45. 68337-J

VAURIEN BOIS, bas prix, chariot mise à l'eau. Tél. 31 93 29. 67969-J

AQUARIUM 220 LITRES avec socle combiné, pompe et chauffage; 1 panneau en novopan 250 cm x 170 cm pour maquette train électrique. Tél. (038) 41 10 77, à midi. 68341-J

BICYCLETTE DAME Allegro avec sacoches, 70 fr. Tél. 25 60 24, le matin. 67992-J

TABLE RONDE blanche, pied central chromé, diamètre 120 cm, 120 fr. Téléphone 25 37 47. 68356-J

FRIGO-CONGÉLATEUR, cuisinière 3 plaques, salle à manger (table, 6 chaises, vaisselier). Tél. 57 12 51. 67005-J

TOUTES PIÈCES AUDI 100 LS 1970, en bloc ou séparées. Tél. (038) 53 31 70. 68272-J

AUVENTS pour caravanes, prix intéressant. Tél. (038) 42 50 61. 65473-J

DEMANDES A ACHETER

MONTRE DE POCHE ARGENT Tir cantonal Fleurier 1902. Tél. 31 60 06. 67986-J

ANCIENNE TABLE RONDE. Tél. (032) 83 30 52. 67001-J

PARTICULIER ACHÈTE violons et violoncelles 1/2, 3/4 et 4/4, même en mauvais état, ainsi que les archets. Tél. (038) 31 74 26. 68353-J

OFFRES D'EMPLOIS

FEMME DE MÉNAGE 1 matin par semaine, à Bôle. Tél. 42 58 28. 68354-J

DEMANDES A LOUER

COUPLE CHERCHE 3-4 pièces, à partir d'avril à début juin. Quartier tranquille, prix raisonnable. Région est Neuchâtel, Saint-Blaise, Marin. Adresser offres écrites à BB 458 au bureau du journal. 68312-J

COUPLE CHERCHE POUR LE 1er MAI appartement confortable 3-4 pièces, garage, éventuellement dans ancienne maison, proximité transports publics, région Serrières-Bevaix. Tél. (01) 45 44 05 (bureau). 67979-J

APPARTEMENT 2½-3 pièces, région Neuchâtel - La Coudre - Hauterive, pour le 1er avril ou date à convenir. Tél. (038) 21 21 51. 50399-J

APPARTEMENT 3½ PIÈCES, région Hauterive - La Coudre - Saint-Blaise. Tél. 33 34 93. 68292-J

DEMANDES D'EMPLOIS

INFIRMIER DIPLÔMÉ cherche emploi. Adresser offres écrites à LL 468 au bureau du journal. 67003-J

DAME GARDERAIT ENFANT toute la journée dans la région de Bevaix. Tél. 46 21 79. 66309-J

DAME DISPONIBLE à faire des heures de ménage. Tél. 25 82 36, dès 13 h 30. 68352-J

JEUNE FILLE CHERCHE OCCUPATION du 8 au 18 avril. Disponible tous les jours jusqu'à 17 heures. Téléphoner le soir dès 18 h au 25 99 31. 68350-J

DAME CHERCHE travaux de repassage. Tél. 33 29 17. 67978-J

COUTURIÈRE accepte retouches, transformations, etc., vêtements féminins. Prix raisonnables. Tél. 25 74 92. 68079-J

Etat civil (27 et 29 février)

Décès: 27. Sandoz née Perret-Gentil, Angèle, née le 4 août 1891, veuve de Sandoz, Charles Auguste.

Naissance: 27. Dubois, Emilie Armelle, fille de Dubois, Jean Marie et de Edwige Marceline, née Frasse.

Mariages: 29. Gfeller, Raymond Jean-Marie et Reis, Maria Amélia; Schnegg, Anton et Nissille, Monique Madeleine.

Décès: 29. Zbinden, Marcel André, né le 1er mars 1914, époux de Yvonne Nelly née Brandt.

LA CHAUX-DE-FONDS

Assemblée de la Société d'agriculture du district à l'Ancien-Stand

La traditionnelle assemblée de printemps de la Société d'agriculture du district de La Chaux-de-Fonds, qui se tenait hier après-midi à l'Ancien-Stand, n'aura pas manqué de surprendre les observateurs pourtant habitués de ces assises. Certes, l'ordre du jour fut statutaire, avec ses rapports de gestion et de comptes, mais délaissant pour une fois les exposés purement techniques, les deux orateurs officiels, M. Ryser, gérant du Groupement suisse des paysans de montagnes, et M. Jacques Béguin, conseiller d'Etat, livrèrent quelques considérations non pas philosophiques mais bien au niveau de la terre, sur la famille paysanne, sa défense, ses soucis face à une agriculture de plus en plus tentaculaire, technique et matérialiste.

Des propos qui furent reçus par tous ces campagnards du Jura pour qui la sur-exploitation n'est que vains mots devant les rigueurs du climat, la configuration du terrain, l'altitude qui les placent dans cette catégorie de paysans de montagnes où le manque à gagner est toujours plus criant.

En ouvrant cette réunion, le président M. Roger Ummel salua ses invités parmi lesquels M. Jacques Béguin, M. Roger Ramseyer, conseiller communal, et tout spécialement M. Jean Haldimann, préfet des Montagnes, auquel l'assistance témoigna son amitié à la veille d'une retraite largement méritée.

– Vous avez toujours été fidèle à nos assemblées, dira en substance M. Ummel. Mais il y a une règle qui veut que lorsque le représentant du Conseil d'Etat parle, ce qui a toujours été le cas ici, le préfet se taise. Nous nous réjouissons dès lors de vous revoir bientôt et de vous donner la parole pour chanter cette terre que vous connaissez si bien.

Un bref message qui recueillit de chaleureux applaudissements.

1979: UNE BONNE ANNÉE

Après la lecture du dernier procès-verbal par le secrétaire M. Waser, et une minute de silence pour honorer la mémoire des disparus, l'assistance prit connaissance du rapport de gestion pour l'exercice 1979. Pour l'agriculture, cette année fut bonne pour la plupart des secteurs de productions. On nota toutefois un ou deux orages de grêle. La mise à l'herbe du bétail se fit début mai. Quant aux céréales fourragères, leurs récoltes furent en général sensiblement plus élevées.

Les terres ouvertes, ajoutera M. Ummel, sont en forte diminution sur le territoire communal, passant de 5882 ares à 4889 en 1979.

Par ailleurs, comme cela fut relevé dans d'autres sociétés, les bonnes années pour l'agriculture se traduisent par une forte production qui entraîne toujours des difficultés de placement et des chutes de prix.

On fit état également des problèmes laitiers, avant de céder la parole à M. Loosli, trésorier, qui annonça que la fortune de l'association avait augmenté de 453 francs. Après le rapport des vérificateurs et l'adoption de ces objets, on passa à l'Office commercial dont le gérant, M. Loosli, rapporta que le roulement, portant sur plus de cinq millions, laissait apparaître un chiffre d'affaire de 80.000 fr. supérieur par rapport à 1978.

Ensuite des exposés de M. Girardin (pour la fiduciaire) et de M. Béguin (président de cet office), M. Ryser traita au nom du Groupement suisse des paysans de montagnes, de deux problèmes non encore résolus: la différence très forte des revenus agricoles suivant les régions, et les surplus de productions. Des statistiques, il en découle que le producteur de lait des zones de montagnes ne peuvent être tenus responsables des excédents de livraisons. Et que par ailleurs, les surplus tant en lait qu'en viande, etc., sont à mettre sur le compte d'un abus de fourrages importés: « en une année, un train de vagons aussi long que de Varsovie à Berne! »

L'AGRICULTURE CHANGE

Et de poursuivre en substance: « Les bases de notre politique agraire sont très bonnes, mais les applications ces dernières années ne tiennent pas compte de la réalité. On est arrivé à développer une agriculture technique, matérialiste, qui oublie la famille. Un petit ménage paysan n'a plus guère, politiquement parlant, la possibilité de s'installer et de vivre dans le contexte actuel ».

Même propos dans la bouche de M. Béguin qui souligna que la défense de la famille paysanne suppose qu'on ne se contente plus de discours mais qu'on réagisse. Il suffit de considérer la France où l'agro-business sous-entend la disparition de quelque 30.000 petites exploitations par année pour les cinq ans à venir.

Mais auparavant, M. Jacques Béguin avait présenté la situation sur le front de l'épizootie IBR-IPV qui depuis son apparition a touché plus de 50 exploitations et contraint à l'abattage de 470 pièces de bétail. Il en ressort clairement que la propagation est liée au commerce, comme en témoigne une fois encore ce fait. A Môtiers, hier, 22 bêtes ont dû être éliminées. Des mesures sont prises, mais des réapparitions même dans des domaines déjà traités, sont possibles. La vigilance reste donc plus que jamais de mise.

Enfin, avant les divers qui furent largement utlisés, et la collation offerte par l'Office commercial, les participants ont été salués par M. Roger Ramseyer qui leur apporta le message de la ville.

Ph. N.

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS

Corso: 20 h 30, **C'est pas moi, c'est lui** (12 ans).

Eden: 18 h 30, **Playgirls à Munich** (20 ans); 20 h 30, **Le toubib** (16 ans).

Plaza: 20 h 30, **Tous vedettes** (12 ans).

Scala: 20 h 45, **Midnight Express** (18 ans).

TOURISME

Bureau officiel de renseignements: 11, rue Neuve, tél. (039) 22 48 21.

DANSE ET ATTRACTIONS

Cabaret Rodéo: 21 h 30 - 4 heures.

Le Scotch: 21 h 30 - 4 heures.

La Boule d'Or: 21 h 30 - 4 heures.

Cabaret 55: 21 h 30 - 4 heures.

Le Domino: 21 h 30 - 4 heures.

EXPOSITIONS

Musée d'histoire: les collections (le week-end ou sur demande).

Musée international d'horlogerie: l'homme et le temps.

Musée d'histoire naturelle: collections et dioramas.

Musée des beaux-arts: les collections.

Musée paysan des Eplatures: la dentelle neuchâteloise.

Vivarium (Jardinière 61): batraciens, reptiles et biotopes.

Galerie du Manoir: le peintre Baratelli.

Galerie du Club 44: peintures de Lucio Battaglia.

Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.

Pharmacie d'office: Wildhaber, 7, avenue Léopold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 22 10 17.

Le Locle

EXPOSITIONS

Musée des beaux-arts: les collections.

Château des Monts: musée d'horlogerie.

TOURISME

Bureau officiel de renseignements: 5, rue Henry-Grandjean, tél. (039) 31 22 46.

Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

Pharmacie d'office: Mariotti, 38, Grand-Rue, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 117.

Cyclomotoriste blessé

Hier vers 13 h 50, M. H.J., de Bâle, circulait rue de la Serre en direction est. A l'intersection avec la rue du Docteur-Coullery, son véhicule, une semi-remorque, entra en collision avec le cyclomoteur conduit par M. Djamel Benabadji, de La Chaux-de-Fonds.

Blessé, M. Benabadji a été conduit à l'hôpital de la ville au moyen d'une ambulance.

BULLETIN BOURSIER

NEUCHÂTEL

	3 mars	4 mars
Banque nationale	870.— d	870.— d
Crédit foncier neuchât.	800.— d	800.— d
La Neuchâteloise ass. g.	640.— d	640.— d
Gardy	82.— d	80.— d
Cortaillod	1750.— d	1750.— d
Cossonay	1500.— d	1500.— d
Chaux et ciments	860.— o	800.— o
Dubied	490.— d	470.— d
Dubied bon	580.— o	560.— o
Ciment Portland	2840.— d	2840.— d
Interfood port.	5325.— o	5250.— d
Interfood nom.	1050.— d	1050.— d
Navigation N'tel priv.	65.— d	65.— d
Girard-Perregaux	620.— d	620.— d
Hermès port.	490.— d	490.—
Hermès nom.	157.—	157.— d

LAUSANNE

	3 mars	4 mars
Banque cant. vaudoise	1465.—	1460.—
Crédit foncier vaudois	1165.—	1120.—
Ateliers constr. Vevey	1250.— d	1260.—
Editions Rencontre	1150.— d	1150.— d
Innovation	395.—	395.—
Rinsoz & Ormond	440.— d	440.— d
La Suisse-Vie ass.	4425.—	4400.— d
Zyma	790.—	790.—

GENÈVE

	3 mars	4 mars
Grand-Passage	405.— o	400.—
Charmilles port.	980.—	990.—
Physique port.	282.—	280.—
Physique nom.	185.— d	185.—
Astra	14.40	14.25
Monte-Edison	*—.36 d*	—.37
Olivetti priv.	3.15	3.15
Fin. Paris Bas	92.25	91.75
Schlumberger	194.—	191.50
Allumettes B	34.—	34.75 d
Elektrolux B	40.—	41.—
SKFB	28.75	29.—

BÂLE

	3 mars	4 mars
Pirelli Internat.	275.—	277.— d
Bâloise-Holding port.	529.—	525.— d
Bâloise-Holding bon	850.—	845.—
Ciba-Geigy port.	1165.—	1175.—
Ciba-Geigy nom.	654.—	657.—
Ciba-Geigy bon	895.—	905.—
Sandoz port.	3925.— d	3950.—
Sandoz nom.	1875.—	1865.—
Sandoz bon	510.—	496.—
Hoffmann-L.R. cap.	67500.—	67000.—
Hoffmann-L.R. jce	60000.—	60000.—
Hoffmann-L.R. 1 10	6025.—	5975.—

ZURICH (act. suisses)

	3 mars	4 mars
Swissair nom.	791.—	790.—
Swissair port.	772.—	773.—
UBS port.	3605.—	3605.—
UBS nom.	660.—	670.—
SBS port.	402.—	399.—
SBS nom.	302.—	304.—
SBS bon	336.—	337.—
Crédit suisse port.	2345.—	2330.—
Crédit suisse nom.	440.—	438.—
Bque hyp. com. port.	525.—	523.—
Bque hyp. com. nom.	515.—	515.—
Banque pop. suisse	1900.—	1890.—
Elektrowatt	2330.—	2325.—
Financière de presse	242.—	240.—
Holderbank port.	575.—	570.—
Holderbank nom.	540.—	535.— d
Inter-Pan port.	25.—	28.—
Inter-Pan bon	1.70	1.70
Landis & Gyr	1440.— d	1370.—
Landis & Gyr bon	144.—	135.—
Motor Colombus	700.—	710.—
Italo-Suisse	232.—	230.— d
Œrlikon-Buhrle port.	2750.—	2750.—
Œrlikon-Buhrle nom.	660.—	665.—
Réass. Zurich port.	5700.—	5750.—
Réass. Zurich nom.	3160.—	3170.—
Winterthour ass. port.	2425.—	2435.—
Winterthour ass. nom.	1620.—	1600.—
Winterthour ass. bon	2210.—	2210.—
Zurich ass. port.	13600.—	13600.—
Zurich ass. nom.	9950.—	9950.—
Brown Boveri port.	1770.—	1760.—
Saurer	930.—	960.—
Fischer	860.—	845.—
Jelmoli	1350.—	1355.—
Hero	3110.—	3130.—
Nestlé port.	3375.—	3335.—
Nestlé nom.	2225.—	2215.—
Roco port.	2000.—	1975.— d
Alu Suisse port.	1290.—	1275.—
Alu Suisse nom.	493.—	492.—
Sulzer nom.	2900.—	2930.—
Sulzer bon	412.—	407.—
Von Roll	518.—	540.—

ZURICH (act. étrang.)

	3 mars	4 mars
Alcan	105.—	105.—
Am. Metal Climax	95.—	94.50
Am. Tel & Tel.	84.50	82.—
Beatrice Foods	32.50	32.—
Burroughs	123.50	122.50
Canadian Pacific	68.50	69.50
Caterp. Tractor	90.50 d	87.—
Chrysler	15.75	14.75
Coca-Cola	56.—	54.—
Control Data	95.—	92.50
Corning Glass Works	91.50	90.— d
CPC Int.	107.—	105.—
Dow Chemical	59.50	57.50
Du Pont	65.—	63.50
Eastman Kodak	77.50	77.—
EXXON	112.—	109.50
Firestone	14.—	13.75 o
Ford Motor Co	52.25	52.—
General Electric	86.—	85.—
General Foods	46.—	45.50
General Motors	87.—	85.50
General Tel. & Elec.	44.—	43.— d
Goodyear	21.50	20.—
Honeywell	159.50	156.50
IBM	108.—	106.50
Int. Nickel	54.—	54.25
Int. Paper	69.75	68.25
Int. Tel. & Tel.	45.50	44.50
Kennecott	68.—	66.75
Litton	92.25	93.—
MMM	86.—	84.50
Mobil Oil Split	137.50	135.—
Monsanto	84.50 d	83.50
National Cash Register	133.—	131.—
National Distillers	49.25 d	48.50
Philip Morris	57.25	56.50
Phillips Petroleum	51.50	56.50
Procter & Gamble	121.50	118.50
Sperry Rand	93.—	93.—
Texaco	71.—	67.75
Union Carbide	70.—	69.75
Uniroyal	7.—	6.75
US Steel	33.25	33.—
Warner-Lambert	33.75	32.25
Woolworth F.W.	38.75	38.—
Xerox	103.50	101.50
AKZO	21.75	21.50
Anglo Gold I	151.50	150.—
Anglo Americ. I	25.50	24.—
Machines Bull	27.50	27.25
Italo-Argentina	7.—	7.25
De Beers I	20.—	19.75
General Shopping	341.—	340.—
Imperial Chemical Ind.	15.50	14.75 d
Péchiney-U.-K.	44.50	43.75
Philips	16.25	16.25
Royal Dutch	147.—	146.—
Sodec	8.75 d	9.— d
Unilever	97.50	97.25
AEG	35.50	36.—
BASF	144.—	143.—
Degussa	249.— d	245.—
Farben. Bayer	117.50	116.—
Hœchst. Farben.	115.50	114.50
Mannesmann	125.—	121.50
RWE	173.— d	171.—
Siemens	258.50	256.—
Thyssen-Hütte	82.—	81.50
Volkswagen	179.—	175.50

MILAN

	3 mars	4 mars
Assic. Generali	50000.—	49520.—
Fiat	2040.—	2000.—
Finsider	87.—	88.25
Italcementi	22990.—	22510.—
Olivetti ord.	1820.—	1830.—
Pirelli	2100.—	2055.—
Rinascente	128.—	126.—

FRANCFORT

	3 mars	4 mars
AEG	37.10	36.90
BASF	149.50	148.—
BMW	166.—	166.—
Daimler	255.—	256.50
Deutsche Bank	256.50	252.20
Dresdner Bank	188.50	185.—
Farben. Bayer	122.60	121.30
Hœchst. Farben.	120.50	119.60
Karstadt	234.80	231.—
Kaufhof	187.—	183.—
Mannesmann	129.40	126.60
Siemens	268.70	267.70
Volkswagen	184.20	183.80

AMSTERDAM

	3 mars	4 mars
Amrobank	57.70	58.50
AKZO	24.30	24.40
Amsterdam Rubber	4.34	4.31
Bols	56.50	57.—
Heineken	65.10	64.60
Hoogovens	20.60	20.80
KLM	69.80	68.80
Robeco	174.50	173.50

TOKYO

	3 mars	4 mars
Canon	610.—	610.—
Fuji Photo	495.—	491.—
Fujitsu	450.—	448.—
Hitachi	253.—	255.—
Honda	571.—	572.—
Kirin Brew	397.—	388.—
Komatsu	345.—	367.—
Matsushita E. Ind.	691.—	693.—
Sony	1640.—	1630.—
Sumi Bank	413.—	413.—
Takeda	490.—	491.—
Tokyo Marine	603.—	600.—
Toyota	805.—	807.—

PARIS

	3 mars	4 mars
Air liquide	500.—	496.—
Aquitaine	1502.—	1500.—
Carrefour	1768.—	1758.—
Cim. Lafarge	245.—	242.70
Fin. Paris Bas	227.80	226.60
Fr. des Pétroles	279.50	276.—
L'Oréal	690.—	686.—
Machines Bull	68.20	67.—
Michelin	771.—	765.—
Péchiney-U.-K.	107.90	107.—
Perrier	276.—	278.80
Peugeot	246.—	248.50
Rhône-Poulenc	131.80	131.80
Saint-Gobain	129.30	129.—

LONDRES

	3 mars	4 mars
Anglo American	—.—	14.25
Brit. & Am. Tobacco	2.45	2.38
Brit. Petroleum	4.—	3.90
De Beers	—.—	11.25
Electr. & Musical	—.—	—.—
Imperial Chemical Ind.	3.96	3.90
Imp. Tobacco	—.78	—.77
Rio Tinto	4.40	4.38
Shell Transp.	4.06	4.—

INDICES SUISSES

	3 mars	4 mars
SBS général	334.50	334.20
CS général	277.20	276.70
BNS rend. oblig.	4.72	4.77

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

NEW-YORK

	3 mars	4 mars
Alcan	61-5/8	61-5/8
Burroughs	71-3/4	72-5/8
Chessie	28-7/8	28-3/4
Chrysler	8-3/4	8-5/8
Coca-Cola	32	31-3/8
Colgate Palmolive	13-3/8	13-1/8
Conti Oil	52	52-1/8
Control Data	54	54-1/8
Corning Glass	53-1/4	53
Dow Chemical	33-7/8	33-7/8
Du Pont	37-1/2	37-3/4
Eastman Kodak	45-1/8	45
Exxon	64-1/2	64-7/8
Ford Motor	30-1/4	30-5/8
General Electric	49-7/8	49-7/8
General Foods	27	26-3/8
General Motors	50	50-1/8
General Tel. & Elec.	25-5/8	25-1/4
Goodyear	12	11-5/8
Honeywell	91-7/8	93-1/4
Inco	32	31-3/8
IBM	62-3/4	63-3/8
IC Industries	23-5/8	23-7/8
Int. Paper	40-1/8	40
Int. Tel & Tel.	26-1/4	26
Kennecott	39-3/8	38-1/2
Lilly	51-7/8	51-3/8
Litton	54-5/8	56-3/8
Minnesota Mining	49-5/8	49-3/8
Nat. Distillers	28-4/4	28-5/8
NCR	77	76-7/8
Penn Central	21-1/4	21-1/8
Pepsico	20-7/8	20-1/4
Procter Gamble	69-7/8	69-1/4
Rockwell	52-1/4	54-1/2
Sperry Rand	54-3/4	54-1/2
Uniroyal	4-1/8	4
US Steel	19-1/4	19-1/8
United Technologies	47	48-7/8
Woolworth	22-1/4	21-7/8
Xerox	59-1/2	59-7/8
Zenith	9-7/8	9-3/4

Indice Dow Jones

Services publics	108.73	107.85
Transports	287.54	286.81
Industries	854.35	855.48

Cours des billets

	Achat	Vente
Angleterre (1£)	3.70	4.—
USA (1 $)	1.67	1.77
Canada (1 $ can.)	1.44	1.54
Allemagne (100 DM)	94.75	97.75
Autriche (100 sch.)	13.30	13.70
Belgique (100 fr.)	5.65	5.95
Espagne (100 ptas)	2.40	2.70
France (100 fr.)	40.—	42.50
Danemark (100 cr. d.)	29.25	32.25
Hollande (100 fl.)	86.—	89.—
Italie (100 lit.)	—.1925	—.2125
Norvège (100 cr. n.)	33.25	36.25
Portugal (100 esc.)	3.—	4.—
Suède (100 cr. s.)	39.—	42.—

Marché libre de l'or — **Cours de 16 h 00**

Pièces:		
suisses (20 fr.)	205.—	225.—
françaises (20 fr.)	242.—	262.—
anglaises (1 souv.)	295.—	315.—
anglaises (1 souv. nouv.)	260.—	280.—
américaines (20$)	1175.—	1325.—
Lingots (1 kg)	34800.—	35200.—

Cours des devises du 4.3.1980

	Achat	Vente
Etats-Unis	1.6950	1.7250
Angleterre	3.80	3.88
£/$	2.2375	2.2475
Allemagne	95.75	96.45
France étr.	40.60	41.40
Belgique	5.87	5.95
Hollande	86.90	87.70
Italie est.	—.2030	—.2110
Suède	40.—	40.80
Danemark	30.40	31.20
Norvège	34.30	35.10
Portugal	3.43	3.63
Espagne	2.50	2.58
Canada	1.4825	1.5125
Japon	—.6825	—.7075

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

CONVENTION OR 5.3.1980

plage 35100 achat 34670

base argent 1995

LES PORTES-ROUGES

UNE RUE PLEINE D'AVENIR

CHOIX DYNAMISME QUALITÉ

QUINCAILLERIE OUTILLAGE

HK

(038) 21 11 21

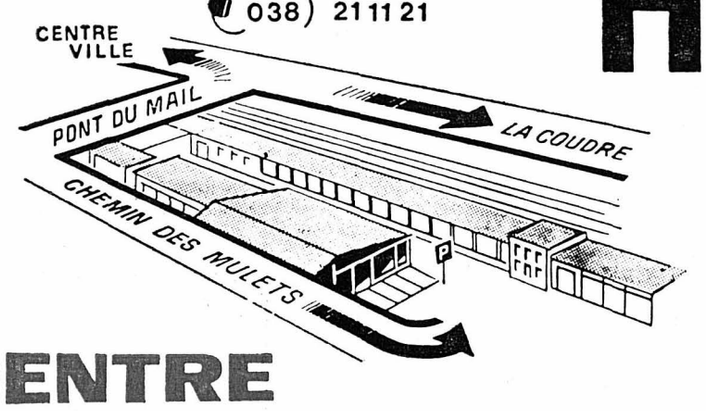

CENTRE

HAEFLIGER + KAESER S.A.

«...la rouille a complètement disparu

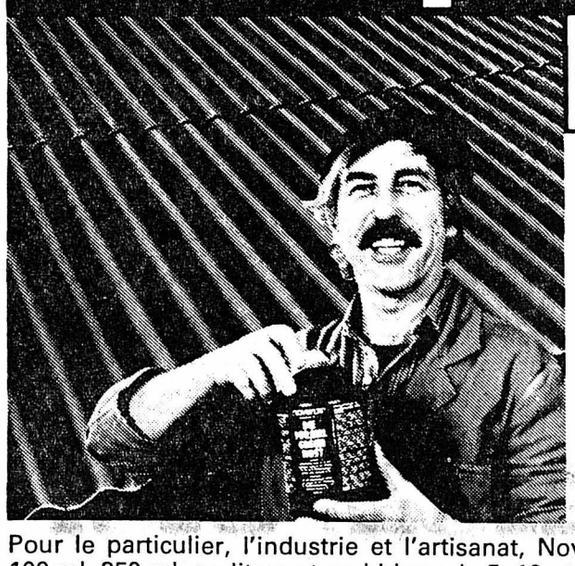

...et je le dois à Noverox. En effet, si cette toiture en tôles ondulées a perdu son apparence rouillée pour gagner en 4 heures un aspect soigné noir mat, c'est grâce à Noverox.»

SFS noverox®

Noverox est appliqué directement sur la rouille et la transforme en une surface noire, propre et de haute résistance.

La couche de Noverox peut être laissée telle quelle ou être recouverte des enduits usuels. Aucun danger d'utilisation puisqu'effet sans acide.

Combattre la rouille – par la simple application de Noverox!

La rouille attaque votre ménage, votre maison, votre voiture?
Combattez-la avec succès!

Pour le particulier, l'industrie et l'artisanat, Noverox est livrable en flacons de 100 ml, 250 ml, en litres et en bidons de 5, 10 et 25 kg.

P Chemin des Mulets 1-3 P

66271-9

PARQUEZ DEVANT NOS MAGASINS

Rentrée des travaux dans les magasins
19 mars dernier délai

Dès demain 6 mars 1980

Grand concours de décoration de lapins de Pâques

Commerçants participants au concours et chez lesquels les enfants peuvent obtenir le lapin à décorer:

- Bijouterie Vuille
- Tanner machines à laver
- Kiko boutique de mode
- Haefliger et Kaeser quincaillerie
- Super Centre Coop Portes-Rouges
- Marché Migros Portes-Rouges
- Garage Facchinetti
- Pharmacie Etienne
- Masserey tapis
- Shop Import

UN 1er PRIX PAR MAGASIN

UN PRIX DE CONSOLATION À TOUS LES PARTICIPANTS

Acheter aux **PORTES-ROUGES** *c'est pratique*

Acheter aux **PORTES-ROUGES** *c'est économique*

AVANTI CHEZ FIAT!

NOTRE OFFRE ECONOMISEZ 1400 FRANCS AVEC LA NOUVELLE FIAT 131 SUPERMIRAFIORI TOP SUPERLUXUEUSE.

Votre concessionnaire Fiat:

GARAGE M. FACCHINETTI
PORTES-ROUGES 1-3 NEUCHATEL
TEL. 038 24 21 33

66267-6

A prix SUPER

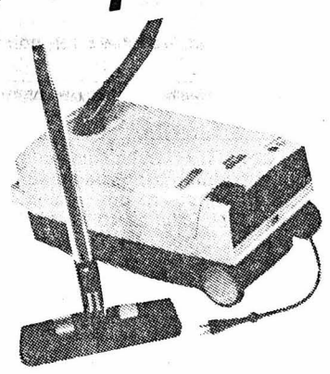

Aspirateur Mistral

- puissance 840 W
- lampe-témoin réseau
- puissance d'aspiration sur mesure
- cordon 5,4 m

200.- seulement

Aspirateur Activ

- puissance 500 W
- réglage de la puissance d'aspiration
- poids 3,4 kg
- cordon 5 m

89.- seulement

Congélateur-bahut

490.- seulement 260 litres

Cuisinière électrique Indesit 4 plaques

478.- seulement

Garantie d'une année pour tous ces appareils

-80% P GRATUIT

Super-Centre Portes-Rouges

66266-9

Bienvenue aux Portes-Rouges

NEUCHÂTEL

Quincaillerie HAEFLIGER & KAESER

Garage MARCEL FACCHINETTI

Arrêt

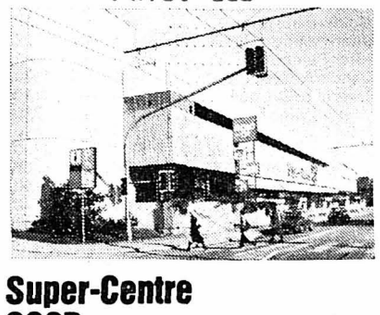

Super-Centre COOP

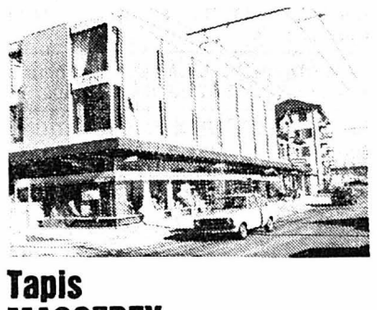

Tapis MASSEREY

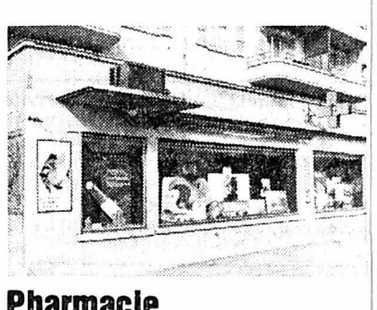

Pharmacie ÉTIENNE

LES PORTES-ROUGES

UNE RUE PLEINE D'AVENIR

CHOIX DYNAMISME QUALITÉ

KIKO BOUTIQUE
N. Mezzina
LES DERNIÈRES NOUVEAUTÉS DU PRINTEMPS SONT ARRIVÉES!
Dépôt Vitasec
NEUCHÂTEL - Portes-Rouges 143 - Tél. 25 70 65
66270-9

Acheter aux PORTES-ROUGES c'est économique

CLAIRVUE
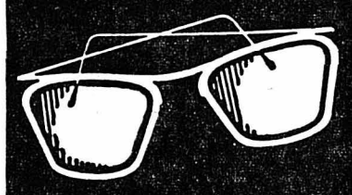
NEUCHATEL
Portes-Rouges 149, tél. (038) 257909
Bassin 8, tél. (038) 240722
FABRIQUE HUGUENIN & FOLLETÊTE
maîtres opticiens
66268-9

Invitation au Home-conseil Gardisette
Voyez chez nous comment hausser vos pièces, grandir vos fenêtres, harmoniser toutes proportions avec la collection Gardisette.

Gardisette
Beauté avec label de marque.
Tombée idéale, sans raccord ni couture.
Exposition spéciale
sur 8 vitrines
avec les nouveautés de printemps.
DEVIS GRATUIT À DOMICILE.
Masserey Portes-Rouges 131-133.
66272-9

CUIR-DAIM
VESTES dès 90.–
MANTEAUX dès 250.–
BLOUSES coton dès 10.–
ROBES coton dès 35.–
IMPORTATION DIRECTE
SHOP-IMPORT Portes-Rouges 149 Neuchâtel Tél. 24 30 65
66273-9

Bijouterie Claudine Vuille
Pendules anciennes et modernes
Couverts – Etains – Réveils
ACHAT DE VIEIL OR
PRIX AVANTAGEUX
Neuchâtel Portes-Rouges 46 – ✆ (038) 25 20 81
66274-9

Pharmacie
PRODUITS
SAMEDI OUVERT SANS INTERRUPTION
Service à domicile gratuit
Fermé le lundi matin
VICHY
ROC
Portes-Rouges 141 - Tél. 25 66 78
NEUCHATEL
J. ETIENNE
66275-9

206.80f

PARQUEZ DEVANT NOS MAGASINS

APPAREILS MÉNAGERS
Avant de prendre une décision:
Consultez d'abord Zanker...

Machines à laver
Sechoir à linge
Essoreuses
Machines à repasser
Lave-vaisselle
Appareils pour eau chaude et chauffage
Plus de temps libre avec
ZANKER
Votre ZANKER-spécialiste:
TANNER
Service Zanker
Neuchâtel
Portes-Rouges 149
Tél. (038) 25 51 31

Percez, rabotez, meulez, etc.

Que vous ayez à faire des travaux de rénovation ou à bricoler, l'outillage électrique mio lectric saura mériter votre confiance, car il est d'un maniement facile et sûr. Il vous servira des années durant, très fidèlement. La garantie de 12 mois et le service après-vente vont de soi.

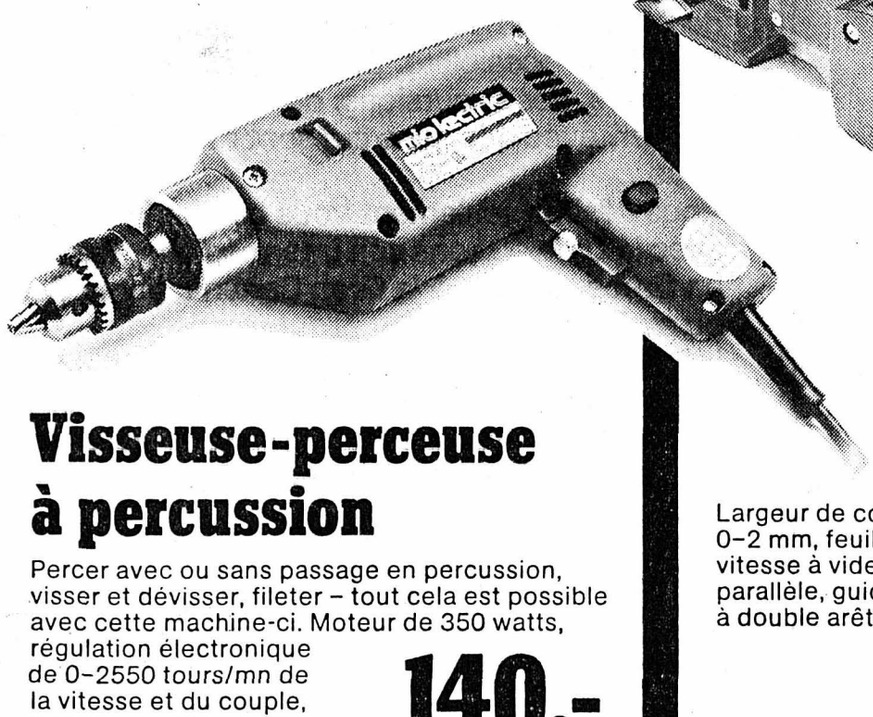

Visseuse-perceuse à percussion
Percer avec ou sans passage en percussion, visser et dévisser, fileter – tout cela est possible avec cette machine-ci. Moteur de 350 watts, régulation électronique de 0–2550 tours/mn de la vitesse et du couple, mandrin de 10 mm.
140.–
au lieu de 165.–

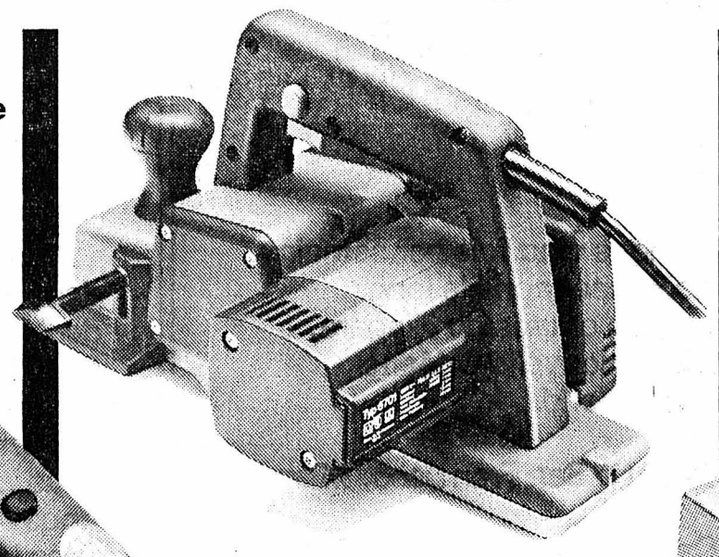

Rabot-dégauchisseuse compact
Largeur de coupe: 72 mm, profondeur de coupe: 0–2 mm, feuillure: 0–18 mm. Moteur de 720 watts, vitesse à vide: 16000 tours/mn. Avec guide parallèle, guide d'onglet et couteau au carbure à double arête.
220.–
au lieu de 260.–

Meuleuse d'angle compacte
Pour meuler, poncer, ébarber, décaper, rien de plus pratique qu'une meuleuse d'angle. Poignée vissable à droite ou à gauche. Moteur de 520 watts, 10000 tours/mn, meules de 115 mm de ø. Accouplement à friction et protection contre la surchauffe (disjoncteur).

195.–
au lieu de 230.–

SERVICE APRES-VENTE M SERVICE M SERVIZIO DOPO VENDITA
mio lectric

Do it yourself MIGROS Prix. Qualité. Choix.
66269-9

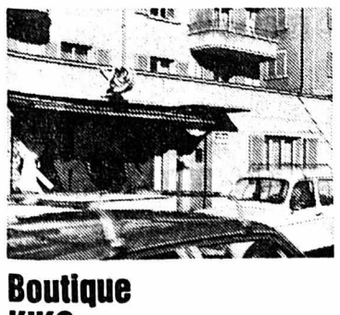
Boutique KIKO

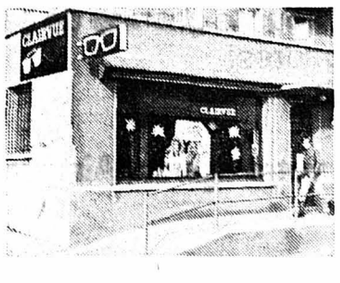
CLAIRVUE

Boutique SHOP-IMPORT

Appareils ménagers TANNER

Marché MIGROS P

Bijouterie C. VUILLE

HAUTERIVE

Participez à notre concours
Photos: P. TREUTHARDT

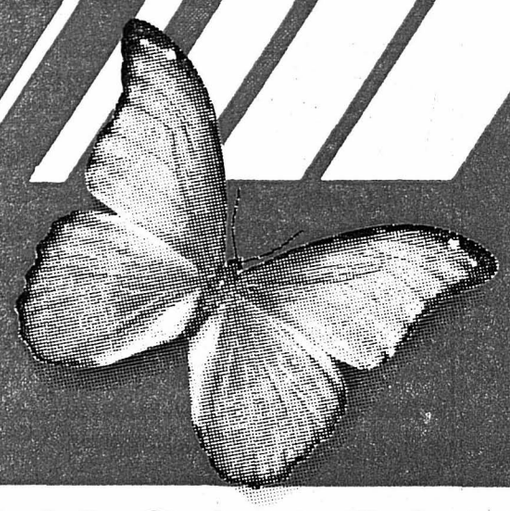

Airtour suisse

Voyages aériens dans le monde entier.

VOS VACANCES COMMENCENT A CETTE PAGE.

AVEC D'INNOMBRABLES POSSIBILITES, TOUTES PLUS ATTRAYANTES LES UNES QUE LES AUTRES ET UN NOM GRACE AUQUEL VOUS POURREZ AISEMENT CONQUERIR LE MONDE:

AIRTOUR SUISSE.

DES POSSIBILITES PRATIQUEMENT ILLIMITEES DE DECOUVRIR UN PAYS FASCINANT, AUX POSSIBILITES ILLIMITEES.

Les Etats-Unis: nous vous y emmenons cinq fois par semaine. Trois fois à New York, d'où nous vous accompagnons le long de la côte Est jusqu'à Montréal (y compris les chutes du Niagara, Boston et Toronto) ou à Miami (y compris la Nouvelle Orléans et la visite d'un ranch) ou encore au Disney World.
A votre entière fantaisie!
Ou peut-être préférez-vous aller directement à San Francisco, Miami ou Toronto?
Ou encore traverser le continent de la Californie jusqu'en Floride?
A votre guise, vous n'avez que l'embarras du choix!
Vous saurez tout sur les voyages que nous organisons aux Etats-Unis ou au Canada, sur nos voyages à forfait et sur nos multiples circuits aériens en vous adressant à l'une des 400 agences Airtour.
A la vôtre également.

LES CARAIBES A PARTIR DE 990 FRANCS N'EST-CE PAS LA CHANCE DONT VOUS REVEZ?

Si! Nous vous donnons toutes facilités pour réaliser vos rêves de vacances aux Caraïbes. Ainsi, tous les jeudis, nous vous emmenons, avec des jets de la compagnie Balair, de Zurich à la Guadeloupe, ainsi que dans ce véritable paradis qu'est Haïti.
Et tous les jeudis et samedis, avec des Jumbo-jets d'Air France, de Paris à la Guadeloupe et à la Martinique. Voulez-vous savoir comment on peut rejoindre les palmiers des plages féeriques d'Antigua ou les bananeraies de Sainte-Lucie? Avec nous également!
En prenant une correspondance à la Guadeloupe ou à la Martinique.
Et les hôtels, les excursions, les plaisirs de la table? – Evidemment, avec nous aussi: nous mettons à votre portée tout ce dont vous rêvez, avec l'organisation Airtour. Et cela dit tout. Enfin, presque tout: votre agence de voyages Airtour vous fournira toutes les précisions que vous pourriez désirer.

DES VACANCES ENCHANTERESSES AU SOLEIL DANS UN CLUB OU AU BORD DE LA MER A LA MANIERE AIRTOUR AVEC DE MULTIPLES VARIANTES.

Quoi de plus beau que de passer les plus beaux jours de l'année dans les plus beaux villages des bords de la Méditerranée, de l'Atlantique ou de l'Océan indien? – Tout cela, le Club 80 vous en offre la possibilité. Et aussi de faire de la voile, du surf, du ski nautique, des excursions, de la natation, des bains de soleil, des bains de mer, avec des gens qui sont sur la même longueur d'ondes que vous...
Vous désirez seulement vous baigner? – Quoi de plus simple: avec le Club ou sans son intermédiaire, tant à Majorque qu'en Tunisie, en Grèce, à Ibiza, à la Gran Canaria, sur la Costa del Sol, au Maroc ou au Kenya.
L'Egypte, l'Italie ou le Portugal vous tentent?
Sous le slogan «Mettez votre costume de bain dans votre valise!», Airtour vous propose dans son nouveau programme une palette chatoyante de vacances merveilleuses au bord de la mer.

CHAQUE JOUR, AIRTOUR ORGANISE DES VOLS DIRECTS VERS LONDRES. DEMAIN AUSSI!

Jusqu'au 30 avril, nous volons chaque jour directement vers Londres avec la compagnie Danair. Dès le 1er mai et jusqu'au 31 octobre, nous nous y rendons quotidiennement, au départ de Zurich et de Genève, avec des jets de la compagnie suisse CTA.
Et, en Angleterre, nous avons toujours à votre disposition des propositions extrêmement alléchantes en matière de sports, spectacles, achats, vacances, voyages d'affaires et enseignement.
Grâce à nous, vous succomberez sous le charme de cette merveilleuse ville internationale qu'est Londres!
Dès demain, si le cœur vous en dit.
Airtour est seul à vous l'offrir.
Ayez l'obligeance de demander à votre agence Airtour le programme détaillé des voyages à Londres.

66444-A

©intexta

CANTON DU JURA

Dès demain à Porrentruy

L'affaire Heusler devant la justice: saura-t-on enfin ce qui s'est passé?

De notre correspondant:

Le procès qui s'ouvre demain devant la Cour criminelle du Jura, à Porrentruy, se déroulera certainement «à guichet fermé», puisqu'en raison de l'exiguïté de la salle, ne pourront franchir le seuil que les détenteurs d'une carte d'entrée délivrée par la chancellerie du tribunal cantonal. Car l'affaire Heusler n'a pas fini de susciter la curiosité dans la cité des princes-évêques, ni d'ailleurs dans l'ensemble du Jura où l'on n'a pas oublié le drame qui s'est déroulé dans la nuit du 2 au 3 mars 1978, dans une maison abandonnée proche de Porrentruy, à l'Oiselier. Une jolie dénomination pour un lieu sinistre où l'on devait découvrir le cadavre d'un gendarme de Porrentruy criblé de balles. Il s'agissait du caporal Rodolphe Heusler, âgé de 37 ans, marié et père de deux enfants.

Le crime avait été découvert par deux collègues de la victime, lors d'une ronde nocturne. Rodolphe Heusler était couché dans une chambre du premier étage, le corps atteint par six balles de deux calibres différents, dont quatre dans la tête. Il tenait à la main une lampe de poche encore allumée. Son revolver avait disparu.

NOMBREUSES SUPPOSITIONS

Immédiatement, dans le public, on fait les suppositions les plus diverses. Le policier a peut-être voulu surprendre des trafiquants ou des consommateurs de drogue dans cette maison abandonnée. Peut-être a-t-il été attiré dans un guêt-apens. On émet aussi l'hypothèse qu'il y a un lien entre le crime et l'arrestation de deux terroristes allemands de la «fraction armée rouge», ou encore entre le crime et la disparition d'un aspirant officier de la caserne de Bure, retrouvé par la suite mort sur territoire français.

Mais bientôt, l'enquête se dirige dans un sens tout à fait inattendu. Les déclarations de témoins oculaires conduisent à l'arrestation, puis à l'inculpation d'un collègue de la victime, le gendarme André Rychen, 41 ans, qui est poursuivi d'abord pour faux témoignage, puis pour participation à un crime ou à un assassinat.

AVEUX

Le 6 juin, lors d'une conférence de presse, le juge d'instruction Hublard, qui a été chargé de l'enquête, annonce que le gendarme Rychen a reconnu avoir tiré six balles sur son camarade, à la suite d'une méprise. Lui et le caporal Heusler étaient allés dans la maison de l'Oiselier pour essayer une arme. Dans l'obscurité, une voix se serait fait entendre: «Attention, pan, pan!».

Pris de peur, Rychen aurait tiré sur une ombre... En réalité, sur son camarade.

D'après les indications du meurtrier présumé, on retrouve un pistolet 6,35 dans le lit de l'Allaine, mais l'arme de la victime, elle, a disparu, et jusqu'à ce jour elle est demeurée introuvable. C'était un 7,65. Sept douilles provenant d'armes de ces deux calibres avaient été retrouvées sur les lieux du drame.

AUTRES VERSIONS

Depuis juin 1978, le gendarme Rychen est revenu sur ses aveux, et il a fait nombre de déclarations contradictoires. Le dossier comporte 22 versions différentes fournies par le présumé coupable; aussi, est-il particulièrement volumineux.

En mars 1979, Rychen tenta de se suicider en s'ouvrant les veines. Auparavant, il avait écrit au juge d'instruction pour lui faire savoir qu'étant innocent, il ne tenait pas à payer pour un autre. Il déclare aussi qu'il connaît la vérité sur le crime de l'Oiselier, et qu'il la révélera au moment opportun. Sera-ce pendant le procès?

Il est certain en tout cas que l'affaire n'est pas banale et qu'il sera extrêmement difficile pour le tribunal de faire la pleine lumière sur cette affaire pénible et même inquiétante. On pense que le procès durera une semaine complète. Il s'ouvrira donc demain, se poursuivra vendredi, et reprendra lundi pour se terminer vendredi 14 mars. BÉVI

Statistiques de la BCJ: l'épargne n'est pas morte!

De notre correspondant:

Dans les statistiques rendues publiques lundi par la Banque cantonale, on relève avec un certain étonnement que l'épargne est loin d'être passée de mode, et qu'elle a du succès dans toutes les classes d'âge. Les dépôts d'épargne atteignent à la BCJ 256.014.794 francs.

Cent trente-huit comptes sont ouverts pour des enfants jusqu'à un an, avec une moyenne de 365 fr. par carnet. Puis, les livrets de dépôts augmentent en nombre et en importance avec l'âge: 2474 appartiennent à des titulaires de 11 à 20 ans, avec une moyenne de 2814 fr.; 2268 à des titulaires de 21 à 30 ans, avec une moyenne de 6152 fr.; puis, 3390 à des titulaires de 31 à 40 ans, avec une moyenne de 8255 francs. Il y en a encore 2695 appartenant à des personnes de 51 à 60 ans, avec des dépôts moyens de 13.305 fr., puis 2558 à des personnes de 61 à 70 ans, avec des dépôts moyens de 15.286 francs. C'est sur les 651 carnets propriété de déposants de 81 à 90 ans que l'épargne moyenne est la plus élevée: 17.266 francs. Enfin, 50 personnes âgées de plus de 90 ans ont des carnets à la BCJ avec une moyenne de 14.249 fr. par carnet.

Le graphique consacré aux dépôts d'après les sexes démontre que de un jusqu'à 20 ans, hommes et femmes déposent de l'argent de manière sensiblement égale; par la suite, et jusqu'à 70 ans, les hommes possèdent davantage d'épargne que les femmes. Mais ensuite, et jusqu'à 90 ans et plus, hommes et femmes ont des épargnes sensiblement égales.

A relever aussi qu'actuellement un habitant du canton du Jura sur trois possède un compte ou un carnet à la Banque cantonale jurassienne.

Un roulement de près de 10 millions de francs à la Raiffeisen des Genevez

(c) C'est sous la présidence de M. Robert Voirol que s'est tenue récemment l'assemblée générale annuelle de la Caisse Raiffeisen des Genevez. Le gérant, M. André Froidevaux, a présenté les comptes de l'exercice écoulé qui bouclent avec un roulement de 9,6 millions de francs; le bénéfice est appréciable avec un montant de 8000 francs. Quant au bilan, il s'élève à 4.547.500 francs.

Cent quatre sociétaires font partie de la Raiffeisen locale.

Promotions civiques à Courrendlin

(c) Quelque 70 jeunes de 20 ans ont participé à la cérémonie des promotions civiques organisée à leur intention par le Conseil communal. La fanfare municipale, dirigée par M. John Gosteli, a ouvert les feux; la soirée s'est poursuivie par des projections et des explications sur les divers organes législatifs et exécutifs du canton et de la commune, par le maire Edmond Fridez et par les conseillers Ernest Guélat, Jean-Pierre Carnal, Bernard Scherrer et Mme Ruth Griessen.

Rédaction FAN-L'EXPRESS Canton du Jura
B. Willemin
2852 COURTÉTELLE
Tél.: 066 22 25 38
Télex: 3 45 63

Delémont: de la belle ouvrage!

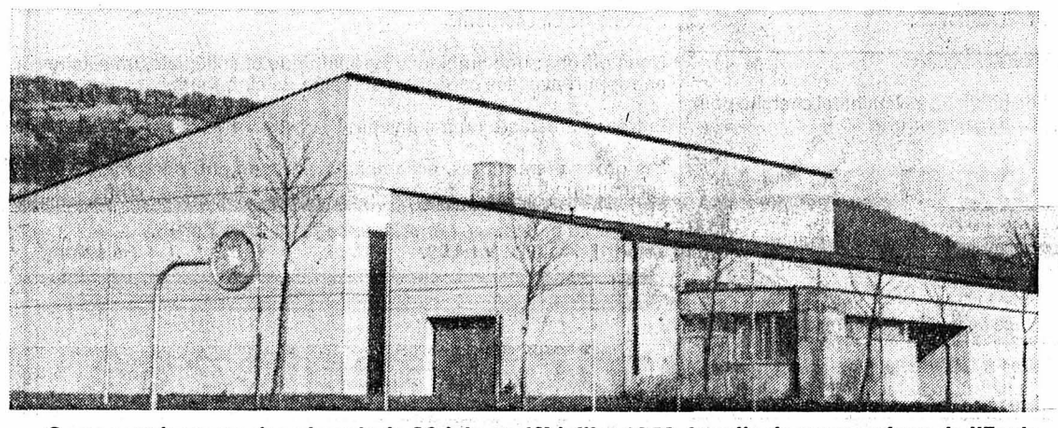

On se souvient que dans la nuit du 30 juin au 1er juillet 1976, la salle de gymnastique de l'Ecole normale de Delémont avait été pratiquement détruite par un incendie. Par la suite, le Conseil exécutif du canton de Berne s'était prononcé pour la construction d'une nouvelle salle. Celle-ci est aujourd'hui terminée. Elle fait partie d'un magnifique complexe sportif (notre photo Avipress Pétermann).

Les travaux avaient commencé en mars 1978. Ils auront donc duré près de deux ans. Cette salle de gymnastique, qui mesure 28 m de long, 16 m de large et 7 m de haut, est l'une des plus grandes existant dans le Jura. Une belle réussite!

VILLE DE BIENNE

Assemblée générale de la SOB

Le chef d'orchestre Jost Meier prend congé

De notre rédaction biennoise:

Après le déficit de 73.000 fr. enregistré au terme de la saison 1977-78, les mesures d'économie préconisées pour la saison 1978-79 par la Société d'orchestre de Bienne (SOB) ont porté leurs fruits. Les comptes d'exploitation se soldent par un excédent de recettes de 54.659 francs. Après report de cette dernière somme, le solde de la perte ne se monte plus qu'à 18.685 francs. Cette bonne nouvelle est toutefois quelque peu assombrie par l'annonce du départ (provisoire) du chef d'orchestre de la SOB, M. Jost Meier, pour la saison 1980/81.

Le magnifique résultat financier obtenu durant l'exercice 1978/79, la SOB l'attribue en grande partie aux succès enregistrés en matière financière par les autorités communales de la présente législature. C'est ainsi que les affaires culturelles, qui s'attendaient à voir leurs subventions réduites, ont au contraire obtenu des moyens accrus. On en veut pour preuves quelques réalisations – concernant la SOB directement – qui se sont développées de manière spectaculaire, alors que voici peu de temps, ces projets faisaient encore partie du domaine de la fiction: améliorations sociales du personnel de la SOB, qui est désormais affilié à la caisse de pension de la ville de Bienne; révision et prolongement du contrat avec le Théâtre des villes associées Bienne - Soleure; assainissement et rénovation du Théâtre municipal; achat du Capitole par la ville et la Société des amis du théâtre et droit d'utilisation octroyé à la SOB.

BUDGET

Approuvé au cours de l'assemblée générale qui s'est tenue au Palais des congrès, le budget 1979-80, équilibré, tourne autour de 2,6 millions de francs. Côté recettes, la subvention accordée par la ville de Bienne se monte à 1.410.200 fr., soit 85.200 fr. de plus que pour le budget 1978/79; côté dépenses, on note le montant de 1.262.000 fr. représentant les salaires de l'orchestre et des dirigeants. Considérés aussi parfois comme un salaire, les applaudissements du public biennois devraient être plus nourris pour la saison 1979/80, puisque la vente d'abonnements aux concerts a enregistré une augmentation de 5 %, de même que les abonnements pour le théâtre municipal présentement transféré à l'aula de l'école professionnelle, dont la vente a augmenté de 7 %.

M. MEIER PREND CONGÉ

M. Jost Meier, chef d'orchestre de la Société d'orchestre de Bienne, a été engagé pour la saison 1980/81 au Théâtre municipal de Bâle, en qualité de maître de chapelle. Bien que provisoire, son départ laisse derrière lui un énorme vide, même s'il continuera à assumer la surveillance musicale générale de la SOB.

M. Meier a débuté à Bienne à l'âge de 30 ans. Aujourd'hui, dix ans plus tard, il fait partie de l'élite des chefs d'orchestre suisses. La Société d'orchestre savait depuis un certain temps que M. Meier avait l'intention de poursuivre sa formation professionnelle:

– Naturellement, nous déplorons tous son départ, déclare M. Edi Benz, président de la SOB, mais d'un autre côté, nous sommes heureux qu'il soit appelé à Bâle, car cela fait honneur à la SOB.

M. Meier et la SOB sont convenus d'un congé d'une année. L'avenir décidera de la suite. M. Edi Benz explique:

– C'est seulement après cette année que l'on saura où M. Jost Meier veut rester.

UNE TRADITION

Durant la saison 1980/81, M. Meier dirigera à Bienne deux à trois concerts de l'abonnement. Pour l'instant, il n'est pas encore fait mention d'un éventuel successeur. Pour la SOB, M. Meier n'a pris congé que pour une année. Selon une tradition bien établie, la SOB de Bienne veut maintenant donner la possibilité à de jeunes artistes suisses de diriger une formation de 40 musiciens:

– De cette manière, nous ouvrons peut-être à de jeunes talents une carrière qui sera couronnée de succès. N'oublions pas, en effet, que c'est à Bienne qu'a débuté en son temps M. Armin Jordan, le chef d'orchestre du Théâtre de la ville de Bâle et conseiller de la SOB, conclut M. Edi Benz.

CARNET DU JOUR

CINÉMAS

Apollo: 15 h et 20 h 15, **Le cœur glacé.**
Capitole: 15 h et 20 h 15, **Marius** (Marcel Pagnol).
Elite: permanent dès 14 h 30, **Holly with love.**
Lido 1: 15 h, 17 h 45 et 20 h 45, **Voyage en douce.**
Lido 2: 15 h, 17 h 45 et 20 h 45, **La luna** (Bernardo Bertolucci).
Métro: 14 h 50 et 19 h 50, **Le corps de mon ennemi** (Belmondo) et **L'enfer est pour les héros.**
Palace: 15 h et 20 h 30, **Dracula**; 18 h 30, **Moment by moment** (John Travolta).
Rex: 15 h et 20 h 15, **10 - «Elle»** (avec Bo Derek); 17 h 45, **Arsenic et vieilles dentelles.**
Studio: permanent dès 14 h 30, **Sex world.**

EXPOSITIONS

Atelier Art et Mode: André Maître, huiles et gravures.
Galerie Daniel Cartier: Blaise Jeanneret, rétrospective 1927 à 1980.
Art et sport, EFGS, Macolin: exposition de la collection Ch. Buhler.
Ancienne Couronne: Bruno Meier, dessins de son œuvre de Bienne.
Galerie 57: Markus Dulk.

MANIFESTATIONS

AVIVO (Association pour la défense des vieillards, invalides, veuves et orphelins) à l'Hôtel Croix-Bleue, 14 h 30.
Ecole de peinture «Créativité enfantine»: 13, rue Ernest Schueler, 14 h - 18 heures.

Pharmacie de service: tél. **23 1123.**

Rédaction FAN-L'EXPRESS de Bienne
Bureau Cortési
Route de Neuchâtel 140
2505 BIENNE
Tél.: 032 22 09 11
Télex: 34 184

Motocycliste blessé

(c) Hier, vers 17 h 35, un motocycliste a été renversé rue Wyttenbach, à la hauteur du cinéma Palace. Souffrant de différentes blessures, il a été transporté à l'hôpital régional. Les dégâts sont peu importants.

Collision

Vers 14 h 20, hier, deux voitures sont entrées en collision route de Mâche, provoquant pour 2500 fr. de dégâts. Il n'y a pas de blessé.

CANTON DE BERNE

Vol des urnes

Trois autonomistes condamnés par le tribunal de Moutier

Le président extraordinaire du tribunal de Moutier, M. Jean-Louis Favre, a condamné à deux peines d'arrêts de 20 jours et à une peine d'un mois de prison avec sursis durant deux ans trois jeunes autonomistes de Moutier qui, dans la nuit du 24 au 25 février 1978, avaient volé cinq urnes électorales.

Alors que le principal inculpé, détenu pour d'autres délits, sera jugé ultérieurement, *les trois jeunes autonomistes ont expliqué que c'était pour protester* contre le vote sur la suppression de la reconnaissance du peuple jurassien dans la constitution bernoise qu'ils avaient décidé cette «opération symbolique», dans le but d'attirer l'attention de l'opinion suisse sur la situation du Jura méridional.

Estimant que le droit de vote et son expression par le moyen des urnes étaient les piliers du système démocratique suisse, le président, tenant compte toutefois des mobiles politiques des accusés, les a reconnus coupables de violation de domicile, dommages à la propriété, vols sans dessein d'enrichissement et bris de scellés.

La Municipalité de Moutier, qui avait dû organiser une nouvelle consultation pour l'élection du président du tribunal, qui se déroulait parallèlement, s'était portée partie plaignante. (ATS)

Ancien hôpital de Moutier: locations réclamées par l'administration bernoise

De notre correspondant:

A peine propriétaire du bâtiment de l'ancien hôpital de Moutier, l'Etat de Berne, par son administration, exige des locataires de certains locaux une location, et ceci dès le mois de mars déjà.

Par une interpellation déposée récemment au Conseil de ville de Moutier, le conseiller Pierre-Alain Droz a interrogé la Municipalité sur cette attitude de Berne. Les sociétés touchées par cette mesure, parmi lesquelles la société d'embellissement qui entrepose dans l'ancienne buanderie de l'hôpital des objets et documents devant servir à la création du futur musée d'histoire locale, doivent jusqu'à la fin du mois déclarer si elle payeront la location demandée ou quitter ces locaux.

Cette situation est évoquée par l'interpellation du conseiller du RPJ qui demande notamment à la Municipalité de négocier avec l'administration bernoise afin d'aider les sociétés touchées par cette mesure.

Moutier a perdu 36 habitants en 1979

D'un correspondant:

La population totale de Moutier, à la fin de l'année dernière, atteignait 8179 habitants, contre 8215 personnes à fin 1978, d'où une diminution de 36 habitants. La Prévôté compte 6983 Suisses et 1196 étrangers provenant de 29 pays. En tête de ceux-ci figurent l'Italie, avec 737 ressortissants, l'Espagne (208), la France (109), l'Allemagne (28) et la Turquie (23).

En 1979, le contrôle des habitants de Moutier a enregistré l'arrivée de 557 personnes, dont 132 étrangers, ainsi que 70 naissances. Les départs ont été au nombre de 579 et les décès se sont montés à 84, ce qui fait que la population prévôtoise a baissé de 36 unités.

Sur les 8179 habitants, il y a 4285 catholiques, 3171 réformés et 723 adhérents à des sectes diverses ou non-croyants. Durant l'année dernière, les réformés et les membres de sectes sont restés stables, alors que les catholiques ont diminué de 36; il y a à Moutier 2537 ménages, contre 2546 à fin 1978.

LA NEUVEVILLE

Beau récital à «Mon Repos»

Grâce à l'amabilité d'une amie du home «Mon Repos» à La Neuveville, les pensionnaires ont eu le privilège d'assister à un récital de piano d'une qualité rare. Mlle Mariko Kohno, jeune japonaise, brillante interprète de compositeurs multiples, a présenté récemment un programme enchanteur, passant tour à tour de Mozart à Chopin, Ravel, Bach ou Liszt.

A l'âge de 12 ans, Mlle Mariko Kohno obtient un premier prix du Japon pour jeune interprète. De 1973 à 1974 elle est l'élève de grands professeurs à Varsovie, puis à Tokio. Dès 1976, elle poursuit ses études aux conservatoires de Cologne, puis Vienne et Salzbourg. En 1978, elle remporte le concours du Conservatoire de Cologne et se distingue encore plus tard à Berlin dans le concours international. En cette fin de février 1980, elle vient d'enregistrer à Radio-Genève et Radio-Berne.

Bon anniversaire

(c) Mme Joséphine Baertschi-Guenat vient de fêter son 90me anniversaire. Pensionnaire du home Montagu depuis quatre ans, où elle se plaît beaucoup, l'alerte nonagénaire a conservé l'esprit vif et aime à évoquer les souvenirs de son enfance passée dans son village natal, Le Noirmont, où ses parents tenaient l'hôtel de la Croix-Fédérale.

District de Laufon

Le parti radical laisse la liberté de vote

LAUFON (ATS). – Le 16 mars prochain, les citoyens du district de Laufon seront appelés aux urnes pour choisir entre un rattachement au canton de Bâle-Campagne ou au canton de Soleure. L'assemblée des délégués du parti radical de ce district a décidé, sans opposition et avec deux abstentions, de laisser la liberté de vote. Dans un communiqué publié samedi, ce parti indique que la question du rattachement du district de Laufon aux cantons de Bâle-Campagne ou de Soleure ne doit pas être traitée au niveau des partis politiques.

COURT

La fête au village

(c) Organisée depuis six ans dans un style nouveau, la fête du village de Court aura lieu cette année les 29, 30 et 31 août. C'est ce qui a été décidé lors de la dernière séance réunissant les représentants des sociétés locales.

Avec les tireurs au pistolet de Châtillon-Prêles

De notre correspondant:

Le club de tir au pistolet «Châtillon-Prêles» a tenu dernièrement son assemblée générale à La Neuveville. M. Roger Boillat, président, souhaita la bienvenue aux 15 membres présents et se félicita d'être à La Neuveville pour ces assises.

Après la lecture du procès-verbal par le secrétaire-caissier, M. Henri-Louis Favre, le président releva avec satisfaction la demande d'admission de quatre nouveaux pistoliers; MM. Marcel Montavon, René Bolli, Jean-Jacques Cunier, de La Neuveville, et Gilbert Racine, de Prêles. C'est à l'unanimité que ces nouveaux membres furent admis dans le club.

Dans son rapport d'activité, le président releva que le club était maintenant fort de 45 membres actifs et qu'il espérait que les tireurs fourniraient de réels efforts aux entraînements de manière à remonter la moyenne des résultats de tir. Il se déclara heureux de la bonne camaraderie régnant parmi les membres, mais insista sur le fait que les pistoliers devaient faire honneur aux anciens du club qui ont glané de nombreuses coupes, channes et médailles, lors des précédents tirs à l'extérieur.

FINANCES SAINES

Les finances de la société sont saines, ceci grâce à l'assiduité d'un groupe de tireurs qui organisent chaque année un stand de tir à l'arc, à la Fête du vin de La Neuveville.

Tenus par M. H.-L. Favre, les comptes ont été acceptés tels que présentés. Le prix de la munition et les cotisations resteront inchangés.

En 1980, la société organisera son tir de section à Yverdon, à l'occasion du tir cantonal vaudois. Une délégation de quatre membres se rendra également au tir du Landeron, comme l'année précédente.

Le comité, composé de MM. Roger Boillat, président; Jean-Claude Nussbaumer, vice-président; Henri-Louis Favre, secrétaire-caissier; Walter Rawyler, chef des tirs; Marcel Botteron, Walter Delapraz, Jean-Jacques Grossenbacher et Marcel Brossard, accesseurs et moniteurs, a été réélu pour une nouvelle période de deux ans.

Dans son rapport, le chef des tirs commenta les résultats de 1979. Le challenge A est attribué à M. Walter Schwab, ceci pour la troisième année consécutive. Le challenge «Châtillon-Prêles» est remis à M. Gustave Grossenbacher et celui de feu Edy Grossenbacher et offert par la famille, à M. Robert von Gunten. M. Jean-Jacques Grossenbacher, qui obtient les meilleurs résultats lors des tirs en campagne, concours individuel et tir d'association, est proclamé champion du tir à 50 m du district de La Neuveville, ceci pour la deuxième année consécutive.

Après la partie officielle, un apéritif puis un repas ont été offerts aux tireurs.

PRÊLES

Concert annuel de l'«Harmonie»

(c) Samedi 1er mars, à l'hôtel de l'Ours de Prêles, la fanfare «Harmonie», forte d'une vingtaine de membres et dirigée par M. Christian Gauchat, a donné son concert annuel. Une soirée dansante a succédé à ce concert.

Rédaction FAN-L'EXPRESS Bureau de Moutier
Ivan Vecchi
PASSAGE DE L'OURS
2740 MOUTIER
Tél.: 032 93 44 66
Télex: 34 91 27

OFFRES D'EMPLOIS

Notre domaine est la fabrication de caractères, d'outillages de précision, d'étampes industrielles, de moules, l'injection de pièces techniques en plastique, les traitements de surface, les traitements thermiques et l'usinage chimique.

Nous cherchons des

MÉCANICIENS DE PRÉCISION

MÉCANICIENS OUTILLEURS

MÉCANICIENS POINTEURS

MÉCANICIENS FRAISEURS

ainsi que du

PERSONNEL MASCULIN

pour différents travaux en ateliers.

**Adresser offres à CARACTÈRES SA,
rue du Plan 30,
2000 Neuchâtel, tél. (038) 25 07 22.** 66534-O

Fabrique d'horlogerie de Fontainemelon SA

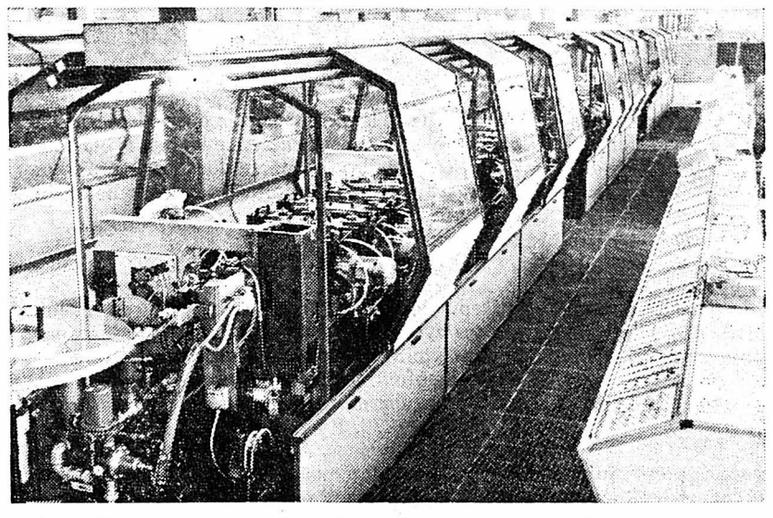

Nous désirons engager, pour notre secteur de fabrication, des

conducteurs de machines

auxquels nous offrirons une formation de base de 3 à 5 mois afin qu'ils soient aptes à assumer la fonction d'**aide-mécanicien pour la conduite de machines transferts automatiques** destinées à la production de pièces d'horlogerie.

Horaire de travail en équipe

3 équipes:	ou	2 équipes:
1 semaine 06 h 00 à 14 h 00 = 8 h/j		05 h 00 à 14 h 00 = 9 h/j
1 semaine 14 h 00 à 22 h 00 = 8 h/j		14 h 00 à 22 h 00 = 8 h/j
1 semaine 22 h 00 à 06 h 00 = 8 h/j		

Le vendredi, chaque horaire est diminué de 2 heures.

La pratique de cet horaire donne droit à 25% d'indemnité en plus du salaire normal.

Les personnes intéressées par cet emploi, sont invitées à nous adresser leurs offres de service par écrit (curriculum vitae) ou à prendre contact par téléphone (038) 53 33 33, afin de fixer la date d'une entrevue. 65836-O

Je désire engager

un (e) ouvrier (ère) pâtissier (ère)-confiseur (euse)

capable de travailler seul (e).

Libre le dimanche ainsi qu'un lundi et mardi par mois.

**Faire offres à la pâtisserie
Henri Helfer, Grand-Rue 26,
2114 Fleurier.
Tél. (038) 61 21 02.** 66529-O

Afin de compléter notre personnel nous engageons une

employée de bureau

à mi-temps (l'après-midi).

Notre nouvelle collaboratrice sera aussi appelée à accueillir la clientèle à notre réception.

Date d'entrée à convenir.

Faire offres avec curriculum vitae au RELAIS DE L'HABITATION, Cité du LAC S.A., 2022 Bevaix. 66427-O

Nous engageons

1 magasinier

Nous offrons: Bon salaire avec % sur chiffre de vente.
Semaine de 5 jours.
Cours d'introduction en fabrique.

**Se présenter
Garage de la Côte
R. Waser, Peseux
Rte de Neuchâtel 15
Tél. (038) 31 75 73.** 66519-O

---

eurocheque. Le système de chèque uniforme des banques suisses.

64191-A

Ecriteaux en vente au bureau du journal

Nous cherchons pour la pose d'agencements dans toute la Suisse

MENUISIER - ÉBÉNISTE - POSEUR

Domicile: canton de Neuchâtel.
Préférence sera donnée à candidat ayant des connaissances d'allemand.
Faire offres manuscrites avec curriculum vitae à la Direction de Nusslé S.A., Grenier 5-7, 2300 La Chaux-de-Fonds. 66397-O

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

SECRÉTAIRE

expérimentée, de langue maternelle française, bonne culture générale, capable de travailler de manière indépendante, excellente sténodactylographe.

Age idéal: 25-30 ans.

Faire offres écrites avec curriculum vitae, prétentions de salaire à

**FONDATION D'ÉBAUCHES S.A.
Case postale 1157
2001 Neuchâtel.** 66541-O

Nous cherchons pour date à convenir

SECRÉTAIRE
(éventuellement à temps partiel)

pour travaux variés de secrétariat et de correspondance commerciale. Les candidat (e) s, parfaitement bilingues (français et allemand) ayant déjà occupé un poste similaire, capables de travailler de manière indépendante, voudront bien adresser leur offre manuscrite avec photo, curriculum vitae complet, prétention de salaire, etc., à

**Teled S.A.,
case postale 34, 2003 Neuchâtel.** 66396-O

Nous cherchons des

EMPLOYÉS (ES) DE BANQUE OU DE COMMERCE

avec Certificat fédéral de capacité (CFC)
pour nos services:
- Nostri-Devises
- Transferts
- Comptabilité
- Bourse - Titres et Coupons

Des connaissances linguistiques seraient appréciées.

Entrée immédiate ou à convenir.

Veuillez adresser vos offres de service avec curriculum vitae, références et prétentions de salaire au

**CRÉDIT SUISSE - GENÈVE
Bureau du personnel
2, place Bel-Air - 1211 Genève
Tél. 22 21 11**

66530-O

CREDIT SUISSE
CS

La publicité rapporte à ceux qui en font!

Service de publicité FAN-L'EXPRESS Tél. (038) 25 65 01

LA QUINZAINE DE NEUCHÂTEL
cherche

DISC-JOCKEY

avec matériel,
pour productions en plein air sur podium couvert, les jeudis 29 mai et 5 juin, de 19 h à 21 h 30, ainsi que le samedi après-midi 24 mai.

**Faire offres à QUINZAINE DE NEUCHÂTEL
Commission des manifestations
Case postale 886
2001 NEUCHÂTEL.** 66372-O

Bureau s'occupant de publicité à Neuchâtel cherche pour entrée immédiate ou à convenir une

EMPLOYÉE DE BUREAU

aimant les chiffres, bonne dactylo, pour la facturation et les statistiques, capable de travailler de façon indépendante après mise au courant.

Equipe jeune, ambiance agréable, semaine de 40 heures.

Adresser offres écrites à GG 463 au bureau du journal. 68335-O

BRACELETS UNIONS

Courtils 2, 2035 CORCELLES
engage

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO

Personne énergique, capable d'initiative.
Capable de correspondre en anglais et allemand.
Date d'entrée à convenir.

**Faire offres avec curriculum vitae à:
BRACELETS UNIONS,
Courtils 2, 2035 Corcelles.** 66525-O

SINGER

Nous désirons engager tout de suite ou pour date à convenir

POLISSEUR (EUSE)

sur cadrans. La connaissance du polissage sur laque serait appréciée.

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact téléphoniquement avec notre service du personnel afin de fixer un rendez-vous pour un entretien.

**JEAN SINGER & CIE S.A., fabrique de cadrans,
rue des Crêtets 32, 2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 23 42 06.** 66531-O

BOREL

Fabrique de fours industriels cherche:

MONTEUR

pour son service externe, praticien avec formation d'électricien.

Il sera chargé de:
- montage et mise en service des installations
- dépannage et service d'entretien chez les clients en Suisse et à l'étranger.

Nous demandons:
- langue maternelle française ou allemande avec connaissance souhaitable de la 2me langue.

**Faire offres écrites ou demander une entrevue à
BOREL S.A., rue de la Gare 4, 2034 Peseux.
Tél. (038) 31 27 83.** 66241-O

MIGROS-GENOSSENSCHAFTS-BUND

Construire
cherche, pour sa rédaction à **Zurich**, une

DACTYLO

de langue maternelle française, rapide, ayant si possible quelques années d'expérience. Bonne orthographe souhaitée ainsi que notions de classement.

Nous offrons: une ambiance sympathique et collégiale, un salaire en rapport avec les capacités, semaine de cinq jours.

Entrée: immédiate ou à convenir.

Les offres manuscrites, accompagnées d'une photographie, d'un curriculum vitae, de références, doivent être adressées à la
**FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES MIGROS
Service du personnel, Limmatstrasse 152, 8031 Zurich.
Tél. (01) 44 44 11, int. 609.** 66037-O

---

vibro-meter sa

Grâce au succès de nos systèmes de mesures pour l'aviation et l'industrie, nous nous sommes fait un bon renom dans le développement d'appareils électroniques fondés sur les technologies de pointe.
Pour améliorer encore notre position dans ces différents secteurs, nous allons renforcer nos équipes de recherche et développement.
Nous engagerons

DES INGÉNIEURS DE DÉVELOPPEMENT EN ÉLECTRONIQUE

justifiant d'une expérience de plusieurs années dans l'un ou l'autre des domaines suivants:
- microprocesseurs
- transmission de données
- circuits analogiques et digitaux
- traitements de signaux.

Les nouveaux collaborateurs travailleront et assumeront des responsabilités dans le cadre d'une organisation dynamique, divisée par projets.

**Les intéressés voudront bien prendre contact avec le responsable de notre développement électronique.
VIBRO-METER S.A., 1700 FRIBOURG
Tél. (037) 82 11 44, interne 51.** 66418-O

Heureusement, il y a Securitas.

SECURITAS
engage pour Neuchâtel des

GARDES PROFESSIONNELS

Nationalité suisse.
Age: 20 à 45 ans.

SECURITAS

**Sécuritas SA
Place Pury 9
2000 Neuchâtel
Tél. (038) 24 45 25**

66426-O

---

un lien entre les hommes

PTT

...si vous cherchez une profession pleine d'attrait

...si le domaine des télécommunications vous intéresse

DEVENEZ TÉLEXISTE

La direction d'arrondissement des téléphones de GENÈVE engage de nouveaux (elles) jeunes collaborateurs (trices) pour ses services télégraphiques.

Apprentissage: 1 année.

Entrée prévue: 1er mai 1980.

Les candidat (e) s doivent:
- être de nationalité suisse
- avoir terminé leur scolarité obligatoire avec des résultats satisfaisants
- posséder de bonnes notions d'allemand et de géographie;

connaissances de dactylographie souhaitées.

Nous offrons: un excellent salaire dès l'engagement, les prestations d'une grande entreprise.

Pour tous renseignements, téléphonez-nous au N° (022) 22 34 51 ou retournez le coupon ci-dessous à la direction d'arrondissement des téléphones, rue du Stand 25, 1211 Genève 11.

..... à détacher .....

Je m'intéresse à un apprentissage de télexiste.

Veuillez me faire parvenir les conditions d'engagement.

Nom, prénom _____ Age _____

Adresse _____ Tél. _____

66388-O

PTT
un lien entre les hommes

SEULEMENT 70 CENTIMES LE MOT!

C'est le prix d'une

petite annonce
au tarif (très) réduit qui

- vous facilite la vente et l'achat de tous objets, meubles, vêtements, skis, chaussures, etc. (véhicules à moteur exceptés);
- vous permet de trouver une chambre, un garage ou un appartement à louer;
- vous aide à trouver une femme de ménage, une garde d'enfants, etc.;
- vous procure un emploi à plein temps ou à temps partiel

(Annonces commerciales exclues)

OFFRES D'EMPLOIS

Verkaufsabteilung

Zur Beratung unserer Kunden und Interessenten und für den Verkauf von elektrotechnischen Artikeln in der Westschweiz suchen wir einen jungen, tüchtigen

Elektro-Fachmann
als Verkaufsberater

Wir wünschen:
- abgeschlossene Lehre als Elektriker, Elektromechaniker oder FEAM
- kaufmännisches Flair
- Verkaufs- und Organisationstalent
- perfekte Kenntnisse der französischen und deutschen Sprache in Wort und Schrift
- Idealalter: 25 bis 35 Jahre.

Wir bieten:
- interessantes Verkaufsprogramm
- verantwortungsvolle Tätigkeit im Aussendienst
- angemessenes Leistungssalär
- Pensionskasse
- angenehmes Arbeitsklima in kleinerem Team.

Gerne erwarten wir Ihren Anruf, intern 31 oder 55, bzw. Ihre Offerte.

Imporex AG
Telefon (01) 50 14 44, ab 19. März 301 14 44

8052 Zürich
Grünhaldenstrasse 41
66533-O

Notre domaine est la fabrication de caractères, d'outillages de précision, d'étampes industrielles, de moules, l'injection de pièces techniques en plastique, les traitements de surface, les traitements thermiques et l'usinage chimique.

Nous cherchons du

PERSONNEL FÉMININ

- pour différents travaux en ateliers
- pour des travaux très précis au département de photo de l'usinage chimique.

Adresser offres à CARACTÈRES SA,
rue du Plan 30,
2000 Neuchâtel, tél. (038) 25 07 22.

66535-O

ARL

Notre entreprise est spécialisée dans la mise au point, la fabrication et la vente d'appareils de spectrométrie à usage industriel. Ces instruments, d'un haut niveau technique (électronique et ordinateur notamment) sont destinés à un marché international.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou en automne,

PLUSIEURS JEUNES INGÉNIEURS EN ÉLECTRONIQUE

Activité proposée après une formation en interne:
- installation de nos instruments chez nos clients à l'étranger
- entretien et réparation des équipements déjà installés.

Qualifications souhaitées:
- ingénieur ETS en électronique (expérience après technicum pas nécessaire)
- avoir le désir de voyager (entre 150 et 250 jours de voyage par an – durée des voyages jusqu'à 6 semaines consécutives)
- connaissances d'anglais et d'allemand.

Les personnes intéressées sont priées de faire leurs offres avec curriculum vitae à:
ARL S.A. - Route de Vallaire - 1024 ECUBLENS (VD).

66498-O

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

UN (E) SPÉCIALISTE DES COUPONS

et

UN (E) EMPLOYÉ (E) QUALIFIÉ (E)

pour notre service des accréditifs, devises et trafic des paiements

et

UNE SECRÉTAIRE/COLLABORATRICE

pour notre secrétariat

Les trois postes ci-dessus comportent des responsabilités et exigent des collaborateurs (trices) sachant travailler de façon autonome.
Formation et/ou expérience bancaire, ainsi que connaissances des langues désirées.

Faire offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et de copies de certificats.

CRÉDIT SUISSE
Bureau du personnel
Place Pury, 2001 Neuchâtel.

65704-O

CRÉDIT SUISSE
CS

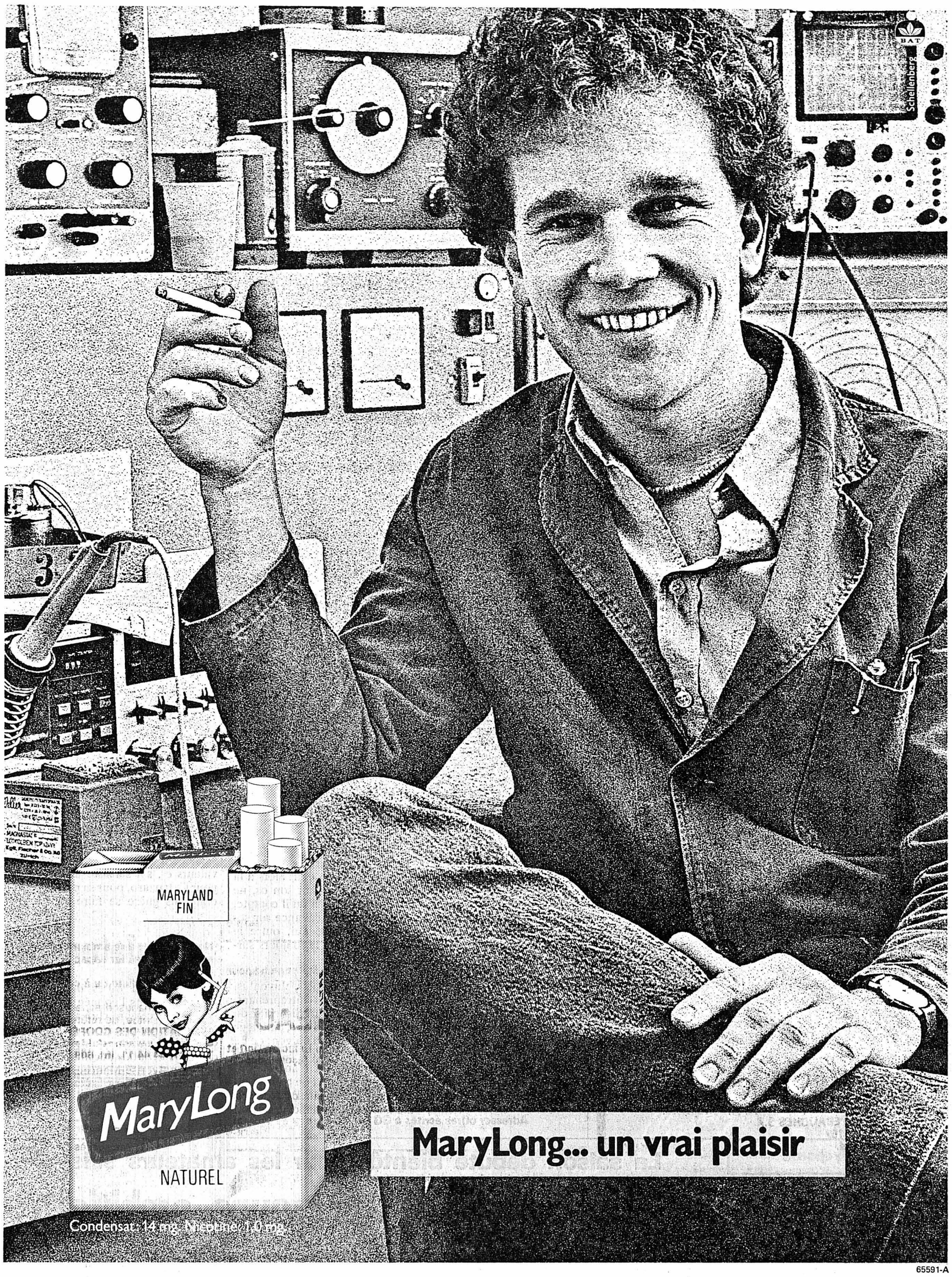

65591-A

La classe d'avenir: sobre, spacieuse et cinq portes.
Volvo 345.

A la 343 GL trois portes s'ajoute la nouvelle Volvo 345 GL à cinq portes. Les deux avec boîte manuelle ou transmission automatique. Voyez cette classe d'avenir chez votre concessionnaire Volvo et faites en l'essai!

VOLVO
Haute sécurité dynamique.

GMM 79.04.216

2001 Neuchâtel: Garage M. Schenker, Hauterive, tél. (038) 33 13 45. *2105* ***Travers:*** *Garage Touring, S. Antifora, tél. (038) 63 13 32.*

66043-A

COMMERCE DE MEUBLES DE LA PLACE

engage pour date à convenir une

SECRÉTAIRE VENDEUSE

Semaine de 5 jours dont le samedi.

Tous les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres écrites en joignant copies de certificats et photo, sous chiffres P 28-900.061 à PUBLICITAS, rue de la Treille 9, 2001 Neuchâtel.

66543-O

ICN FAN

L'Imprimerie centrale et de la Feuille d'avis de Neuchâtel

cherche

une secrétaire

pour son service commercial.

La pratique de l'allemand ainsi qu'une bonne maîtrise de la sténodactylographie sont nécessaires.

Ambiance de travail agréable.
Prestations sociales d'une grande entreprise.

Date d'entrée à convenir.

Adresser offres à la Direction de l'entreprise avec curriculum vitae, photo et prétentions de salaire. 66206-O

football

Ce soir, matches-aller des quarts de finale des coupes continentales

L'Europe en ébullition

Plusieurs grands sérieusement menacés

Après une trêve de près de trois mois, les coupes d'Europe vont à nouveau occuper l'actualité dès aujourd'hui, à l'occasion des quarts de finales des trois épreuves : champions, vainqueurs de coupe et UEFA. Sur douze terrains européens, on va donc retrouver la fièvre habituelle et souvent aussi la passion, tant ces compétitions ont pris d'importance.

Dans la Coupe d'Europe des champions, le SV Hambourg de Kevin Keegan, devant son public, devra mettre les bouchées doubles face à Hajduk Split s'il veut éviter toute mauvaise surprise lors du match-retour. Mais les Hambourgeois connaissent actuellement un sérieux passage à vide. La défaite qu'ils viennent de subir à Kaiserslautern, pour le compte du championnat, le confirme. Leur match contre les Yougoslaves sera, dans ces conditions, beaucoup plus équilibré que prévu.

Nottingham Forest, le tenant du trophée, se trouve dans la même situation. Il a permis, samedi en championnat, à Bolton Wanderers de remporter sa deuxième victoire de la saison. S'il veut poursuivre sa carrière dans la compétition européenne, il lui faudra pourtant aborder son match-retour contre Dynamo Dresde avec la plus grande avance possible à la marque.

Les deux autres principaux candidats à la qualification vont devoir se déplacer : Ajax Amsterdam à Strasbourg, pour affronter une équipe qui peine cette saison, Real Madrid dans l'antre de Celtic Glasgow, d'où l'on revient souvent meurtri...

Les quarts de finale de la coupe des vainqueurs de coupe seront dominés par le derby espagnol entre le FC Barcelone et Valence. Les autres rencontres s'annoncent d'ailleurs tout aussi équilibrées et l'on voit mal Arsenal, Dynamo Moscou ou Rijeka prendre un avantage décisif dès leur match-aller contre, respectivement, IFK Goeteborg, Nantes ou Juventus de Turin.

La Coupe de l'UEFA est devenue une affaire allemande avec la qualification de cinq clubs qui rêvent de demi-finales « nationales » ! Face à cette coalition ouest-allemande, Saint-Etienne (il reçoit Borussia Moenchengladbach), Lokomotive Sofia (à Stuttgart) et Zbrojovka Brno (à Francfort) auront bien des difficultés. Un club de la « Bundesliga » sera forcément éliminé puisque Kaiserslautern et Bayern Munich seront aux prises...

L'ordre des matches-aller

Coupe des champions

SV Hambourg - Hajduk Split
Nottingham Forest - Dynamo Berlin-Est
Racing Strasbourg - Ajax Amsterdam
Celtic Glasgow - Real Madrid

Coupe des vainqueurs de coupe

Arsenal - IFK Goeteborg
FC Barcelone - Valence
Dynamo Moscou - Nantes
Rijeka - Juventus Turin

Coupe de l'UEFA

Saint-Etienne - Borussia Moenchengladbach
FC Kaiserslautern - Bayern Munich
VFB Stuttgart - Lokomotive Sofia
Eintracht Francfort - Zbrojovka Brno

Matches-retour le 19 mars.

À TERRE. – Après sa défaite devant Avellino, Udinese, à l'instar de son attaquant Tini sur notre photo, est à terre. Il ne semble pas être en mesure de se relever. (Téléphoto AP)

rugby

Ligue nationale A

Neuchâtel : la fin des espoirs

ALBALADEJO-LAUSANNE - NEUCHÂTEL-SPORTS 10-9 (3-6)

NEUCHÂTEL-SPORTS : Jacot, Vuilliomenet, Maurin ; Monnat, Morel ; Bangerter, Flury, Henry ; Johnson (m), de Montmollin (o), Kaegi, Gyger, Mascle, Schaer ; Regard.

ARBITRE : M. Thomas.

NOTES : Terrain de Chavannes-Renens, en bon état.

Lors de ce « match de la peur », où aucune équipe n'a pu imposer sa loi, Neuchâtel a vraiment et crânement tenté sa chance. Les Neuchâtelois furent à deux doigts de parvenir à leurs fins car, à deux minutes du terme de la rencontre, ils menaient encore au « score ». Mais Nicod qui, auparavant, avait manqué toutes ses pénalités, ne rata pas la cible.

Ainsi Neuchâtel a-t-il perdu toutes ses chances de se maintenir en ligue A. Les 9 points des Neuchâtelois ont été inscrits par Johnson, grâce à trois pénalités. Les Vaudois ont marqué deux pénalités et un essai par Pittet, qui profita d'une balle relâchée par le paquet en touche, défaut observé à chaque match.

Mathématiquement, rien n'est perdu, mais quand on connaît la valeur des équipes que Neuchâtel doit encore rencontrer, il n'y a plus de doutes quant à l'issue du championnat. Samedi prochain, Neuchâtel se rend à Hermance affronter l'actuel deuxième.

D. H.

Dixie Dean n'est plus

Le légendaire footballeur anglais William « Dixie » Dean est décédé à l'âge de 73 ans alors qu'il assistait à la rencontre Everton - Liverpool (1-2) au Goodison Park, où il avait lui-même enchanté les foules.

En 16 matches internationaux, Dean avait marqué 18 buts. Il avait remporté le championnat à deux reprises (1928 et 1932) et la coupe en 1933 sous les couleurs du FC Everton. Le record de 60 buts en 39 matches, qu'il avait réussi pour Everton également en 1928, est toujours debout. En 437 matches de première division, il avait marqué à 379 reprises.

COUP D'ŒIL SUR LES CHAMPIONNATS ÉTRANGERS

Italie : Inter de Milan s'envole littéralement

Il faudrait désormais une suite d'événements absolument extraordinaires pour que le « scudetto » échappe à Inter. La passation des pouvoirs a eu lieu dimanche à San Siro, au cours du derby de la « Madonnina » qui, s'il avait attiré la grande foule, n'a pas déchaîné les passions. On n'eut que rarement le sentiment qu'à cette occasion le championnat prenait un tournant décisif.

Pourtant, il faut admettre que l'unique but, sans être un chef-d'œuvre fut fort bien amené ; c'est à la suite de quatre passes d'affilée, après un coup franc tiré du milieu du camp milanais, qu'Oriali parvint à tromper Rigamonti qui, pour la première fois, participait à un derby de la capitale lombarde. On en était alors à la 77me minute et Inter, tenant son os, ne lâcha plus sa prise. Si bien qu'il compte, maintenant, huit points d'avance sur ses plus directs poursuivants qui, outre le vaincu, sont Juventus et le toujours surprenant Avellino.

En déplacement à Naples, Juventus, bien que se montrant plus entreprenant, ne trouva pas la faille d'un dispositif de défense renforcé. Il est vrai que, dans leur position, les Napolitains se doivent de ne gâcher aucune occasion de glaner des points, et celui acquis est d'autant plus bienvenu qu'il leur permet de creuser un écart de trois longueurs sur l'antépénultième, Catanzaro qui, dimanche, devant son public, contre Fiorentina, a peut-être perdu plus qu'une bataille.

PLUS D'ILLUSIONS

Comme c'est le cas pour la tête du classement, la situation semble se décanter également à l'autre bout de l'échelle des valeurs et, s'il subsiste un mince espoir pour Catanzaro, pour sa part, Udinese ne doit plus guère se faire d'illusions. La défaite de la formation du Frioul contre l'étonnant Avellino a d'ailleurs fait tomber le « sursis » de l'entraîneur Orrico. Ainsi, deux néo-promus peuvent d'ores et déjà considérer leur passage en série A comme celui d'un météore et peut-être le troisième, Cagliari, regrettera-t-il en fin de saison d'avoir abandonné les deux points face au « condamné » Pescara. Il est des occasions qu'il faut éviter de gaspiller, ce que n'ont pas manqué de faire Bologne et Ascoli, un partage étant fort bienvenu pour tous deux.

On s'est également battu pour le prestige ; c'est ainsi que le derby romain est revenu à Rome (2-1). Il y avait « un match dans le match » à Turin où les « grenat » accueillaient Pérouse. La bataille des deux avant-centres a tourné nettement à l'avantage de Graziani, auteur du deuxième but (2-0), aux dépens de son vis-à-vis Paolo Rossi qui, il est vrai, connaît actuellement d'autres soucis. Avec vingt-six autres joueurs des séries A et B, il est accusé d'avoir parié, et peut-être par là favorisé le résultat, sur des matches joués par son équipe. Une bien sombre histoire qui n'a pas fini de faire couler de l'encre !

Ca

Angleterre : défaite historique de Manchester

Le 1er mars 1980 est devenu une date historique dans l'épopée de Manchester United. Le célèbre club anglais a subi sa *plus cuisante défaite de toute sa longue* carrière. Ipswich, qui n'a plus perdu depuis le début de décembre, a ridiculisé, étrillé, pulvérisé Manchester United par 6-0...

Liverpool, qui avait, entre-temps, perdu son match de retard à Wolverhampton, a par contre, gagné par 2-1 face à son rival local, Everton. Les « rouge » conservent ainsi une avance de deux *points sur Manchester United, avance qui* peut être portée à quatre points puisque Liverpool a encore un match de retard par rapport à son rival. Ipswich est à cinq longueurs mais compte deux matches de plus que le chef de file. Arsenal, vainqueur de Stoke City par 3-1 est mieux placé qu'Ipswich puisque son retard effectif est de six points. Au cours du match Liverpool-Everton, un célèbre et légendaire avant-centre des années 30, William « Dixie » Dean, est décédé à l'âge de 73 ans. Il avait marqué 379 buts au cours de sa carrière.

MONACO S'ACCROCHE

En France, Monaco s'accroche ; il a réussi à défendre sa position en s'imposant à Nice, par 2-1. Saint-Etienne, vainqueur logique de Lyon par 2-0, est à deux points. Battus, Nantes et Sochaux se retrouvent à trois longueurs. Les Nantais ont dû s'incliner à Valenciennes, par 1-0, alors que Sochaux a subi le loi de Nîmes qui est, ô combien, redoutable dans son fief gardois.

En Allemagne, Cologne vainqueur de Leverkusen par 4-0, se rapproche de Bayern Munich qui a été tenu en échec par la lanterne rouge, Hertha, à Berlin (1-1). Hambourg, en « petite » condition, a été battu à Kaiserslautern, par 4-2. Le champion en titre n'est plus que l'ombre de lui-même. Son retard théorique n'est, toutefois, que d'un point si l'on tient compte qu'Hambourg a un match de plus à jouer que Bayern et Cologne. Le roi des « buteurs » n'est autre que Dieter Muller (Cologne), qui comptabilise dix-huit buts.

REAL RATTRAPÉ

Real Madrid n'a pas conservé son avance d'un point bien longtemps. Les Madrilènes ont été tenus en échec, au stade Bernabeu, par Betis (1-1), alors que Real Sociedad battait de justesse Almeria (1-0). Gijon s'est également imposé par un résultat étriqué (1-0) sur Rayo Vallecano.

G. MATTHEY

cyclisme

La saison débute bientôt pour les amateurs suisses

« Gitane-Loup Sport-Renault », un groupe ambitieux

1, 2, 3... partez ! Trois ans déjà que le groupe sportif Gitane sillonne les routes de Suisse et d'ailleurs, à la recherche de la consécration. Une première année pour la compréhension, une seconde pour l'assimilation et, à l'aube de cette troisième année, tous les espoirs sont permis... pour arriver à se rapprocher du « grand frère » français, « l'équipe de Bernard Hinault dont nous voulons être dignes », dira Paul-André Duvoisin de Bôle, le remuant directeur sportif de cette formation.

Il a fallu sérieusement se renforcer durant l'intersaison. Ont disparu du contingent Rossier, Schwab, Steiner, alors que le grand renfort venait de Suisse alémanique en la personne de Jurg Luchs, un des meilleurs amateurs d'élite de la saison passée. L'équipe est donc articulée autour d'un grand « leader » (Luchs), entouré de coureurs confirmés (Burghold, Meinen, Massard et Hans Schmid), alors que les jeunes de la formation (Spaelti, Flury, Divorne et Blumenthal) pourront bénéficier de l'expérience des aînés.

AMBITION

Les objectifs sont clairs : **une place sur le podium au challenge ARIF (championnat des constructeurs), participation au Grand prix suisse de la route avec des ambitions de victoire (Luchs s'y est classé second l'année passée), ainsi que le championnat suisse par équipes où nous visons une place parmi les trois premiers.**

Le directeur sportif-soigneur Duvoisin, neuchâtelois comme deux de ses coureurs – Divorne et Spaelti – est, comme on le voit, très ambitieux.

– Nous avons les moyens, cette saison, de bien figurer dans toutes les compétitions auxquelles j'inscrirai mon équipe ; les renforts viennent de Suisse alémanique mais nos espoirs sont romands, ce qui fait un bon équilibre : l'esprit de discipline germanique et la fraîcheur française devraient être un bon mélange !

AU « GIRO »

Un directeur sportif qui ne pourra malheureusement pas suivre toutes les courses de la saison, appelé qu'il est par Cyrille Guimard, son égal français, à participer au Tour d'Italie en qualité de soigneur de Bernard Hinault. Une telle aubaine ne se refuse pas et le Bôlois apprendra certainement de quoi faire profiter son équipe. ***J'ai eu beaucoup de peine à prendre une décision, étant donné que j'exerce un métier et que la fonction de directeur sportif est mon hobby. Il m'a fallu donc trancher et, grâce à la compréhension de ma clientèle, je pourrai partir en toute sérénité.***

Un directeur sportif-soigneur apprécié des cyclistes professionnels ainsi que de toute son équipe – les coureurs sont venus d'eux-mêmes, attirés par l'excellent esprit de camaraderie qui règne dans l'équipe. Il y aurait de quoi faire des gorges chaudes du côté de Bôle. Heureusement, il n'en est rien et c'est en toute simplicité et avec le même enthousiasme que seront soignés les « pros » français et les amateurs suisses.

BUDGET IMPORTANT

Le financement de l'équipe est toujours assuré par la maison Loup-Sport de Payerne, qui poursuit son effort ainsi qu'il l'avait promis aux jeunes « néo-élites » de l'époque. Massard reste le seul des débuts du groupe, Cédric Rossier ayant rejoint les rangs de l'équipe Cilo alors que Gilbert Fischer, occupé par son travail, a préféré redevenir amateur, ne se trouvant pas de taille à rivaliser avec les pelotons de l'élite. Il sera néanmoins équipé par la marque car on n'oublie pas les services rendus.

Le budget est évalué à quelque huitante mille francs. Sont inclus dans cette somme les deux véhicules neufs de l'équipe ainsi que tout le matériel, alors que la direction sportive est bénévole, ce qui est à souligner à une époque où l'argent est le mobile de beaucoup.

A. M.

Le contingent

Jean-Roger Blumenthal, Echallens, 25 ans, seconde saison élite ;
Andreas Burghold, Bienne, 25 ans, septième saison élite ;
Jean-Marc Divorne, Neuchâtel, 22 ans, troisième saison élite ;
José Flury, Moutier, 21 ans, deuxième saison élite ;
Jurg Luchs, Seeli (BE), 24 ans, cinquième saison élite ;
André Massard, La Tigne, 23 ans, quatrième saison élite ;
Markus Meinen, Umiken, 24 ans, cinquième saison élite ;
Hans Schmid, Aarau, 34 ans, troisième saison élite ;
Roland Spaelti, Neuchâtel, 20 ans, néo-élite.
Viennent s'ajouter, comme coureurs indépendants, Erwin Burkhalter, de Bienne, et Gilbert Fischer, de Cully.

A. M.

JURG LUCHS. – Vainqueur du cyclocross de Stetten, le nouveau « leader » de la formation payernoise semble déjà être en bonne forme. (Avipress – Duvoisin)

sports - télégrammes

HOCKEY SUR TERRE. – L'Allemagne de l'Ouest a remporté pour la troisième fois la Coupe d'Europe à Zurich.

SPORTS MILITAIRES. – Champion suisse des courses militaires ces deux dernières années, Albrecht Moser a dominé la treizième course du Toggenburg à Lichtensteig.

Opinions

Quelle différence y a-t-il entre un bon et un grand entraîneur ?

La chance, surtout la chance...

Il est toujours délicat de se pencher sur les divers aspects du métier d'entraîneur de football, sujet complexe s'il en est. Le bon ou le grand entraîneur, qui est-ce ? Le bon, c'est l'employé modèle, celui qui n'oublie pas de gonfler les ballons, ni de fermer avec soin la porte du vestiaire une fois l'entraînement terminé. Le grand entraîneur est celui qui a eu la chance de se trouver au bon moment à la tête d'une excellente équipe qui lui offre un titre.

SURESTIMÉS

D'une façon générale, bons comme grands sont surpayés, parce que surestimés, la première erreur étant de s'imaginer que la hauteur du salaire est synonyme d'exploits. Or, ces derniers dépendent de tant de facteurs subjectifs, sont tissés de tant de menus détails sur lesquels l'entraîneur n'a aucune prise, que hasard et chance font *plus que force ni que rage. Tous ces mes*sieurs sont sous la loi de la chance et de la malchance, qui en fin de compte s'égalisent.

Le côté « boleux » de la profession étant dûment établi, il est un autre aspect, où les véritables capacités peuvent se révéler, où un jugement équitable est possible. D'abord, est-ce trop leur demander que de former des joueurs ? Réponse : ils n'ont pas le temps, si bien que les mérites de cette base essentielle reviennent aux obscurs dévoués du mouvement des juniors ou des ligues inférieures, gens travaillant la plupart du temps pour la gloire.

CARNAGE INTÉGRAL

Vu sous cet angle-là, deux catégories s'opposent, l'une servant le football, l'autre s'en servant. Mais alors, s'il est impossible d'être au four et au moulin, d'être à la création et à la récolte, le moins qu'on puisse exiger est qu'il soit pris soin du « matériel » mis à disposition. Je prétends que c'est loin d'être le cas mais, qu'au contraire, c'est le carnage intégral de par l'imbécillité des tactiques adoptées. Au bout d'un à deux ans, les quelques talentueux joueurs que nous produisons ne savent plus jouer. Ballottés d'avant en arrière, de gauche à droite, ces maîtres Jacques du football perdent toute confiance, les exemples ne manquent pas.

Nous vivons l'époque des tâcherons du milieu de terrain où, à chaque mouvement, on est sûr de marcher sur un pied. Les avants, on ne sait plus ce que c'est. Deux ou trois sacrifiés dans la jungle, qui, s'ils veulent voir le ballon, doivent reculer jusque devant leur propre gardien. Et vous voudriez que, sur le plan international, nous marquions des buts ? Quand on voit, comme à la Pontaise, un Sulser galopant vers Berbig, on ne s'étonne plus de ses « passages à vide ».

QU'AURAIENT ÉTÉ FATTON, BICKEL...

Je pose la question : de tous nos meilleurs avants internationaux passés, lesquels seraient devenus ce qu'ils étaient, s'ils avaient été obligés d'opérer comme les copains d'aujourd'hui ? Qu'aurait été Fatton sans Pasteur ? Bickel ou Antenen sans Vonlanthen, Ballaman ou Hugi, ce « Sepp » marquant en un match cinq buts à la France ? Impensable aujourd'hui. Un ou deux avants ne peuvent rien contre huit ou neuf défenseurs.

Le résultat de cette ignorance ? Le dégoût et, surtout, les blessures. *Combien de joueurs refusent carrément* de fonctionner en pointe ! Ils savent pourquoi.

Comme les généraux, les entraîneurs mourront dans leur lit. Au-dessous du diplôme.

A. EDELMANN-MONTY

Durs d'oreilles !

Celui qui n'entend pas bien éprouve un malaise lorsqu'il est en société. Avec de bons appareils acoustiques 8 durs d'oreilles sur 10 recouvrent la joie d'entendre. Un grand nombre de différents appareils vous sont offerts et il s'agit de faire un choix judicieux, car n'importe quel appareil ne convient pas à la correction de la surdité.

Le degré de votre surdité sera soigneusement déterminé. Les résultats objectifs donnés par ces appareils spéciaux sont la base de toute la conscience professionnelle que nous mettons dans nos consultations. Nous ne conseillons l'achat d'un appareil acoustique que si la correction de l'ouïe se révèle nécessaire. Nos spécialistes vous conseilleront sans engagement.

MICRO-ELECTRIC S.A. - LAUSANNE - Place Saint-François 2

Nous vous invitons à assister à notre démonstration gratuite
vendredi 7 décembre de 14 h à 18 h chez

MM. Comminot, maîtres opticiens

Neuchâtel, rue de l'Hôpital 17, tél. 25 18 91

où vous pourrez essayer les appareils les plus perfectionnés.

Fournisseur de l'Assurance-Invalalidité et de l'AVS.

Nous vous aidons volontiers à remplir les formules. 65659-A

Un nouveau centre de mode à Neuchâtel

St. Maurice 7

Ouverture jeudi 6 mars

Les 3 premiers jours, grande surprise d'ouverture.

chaussures Mottet sa

66373-A

M^me M. Leuba, M. J.-F. Leuba et leur personnel

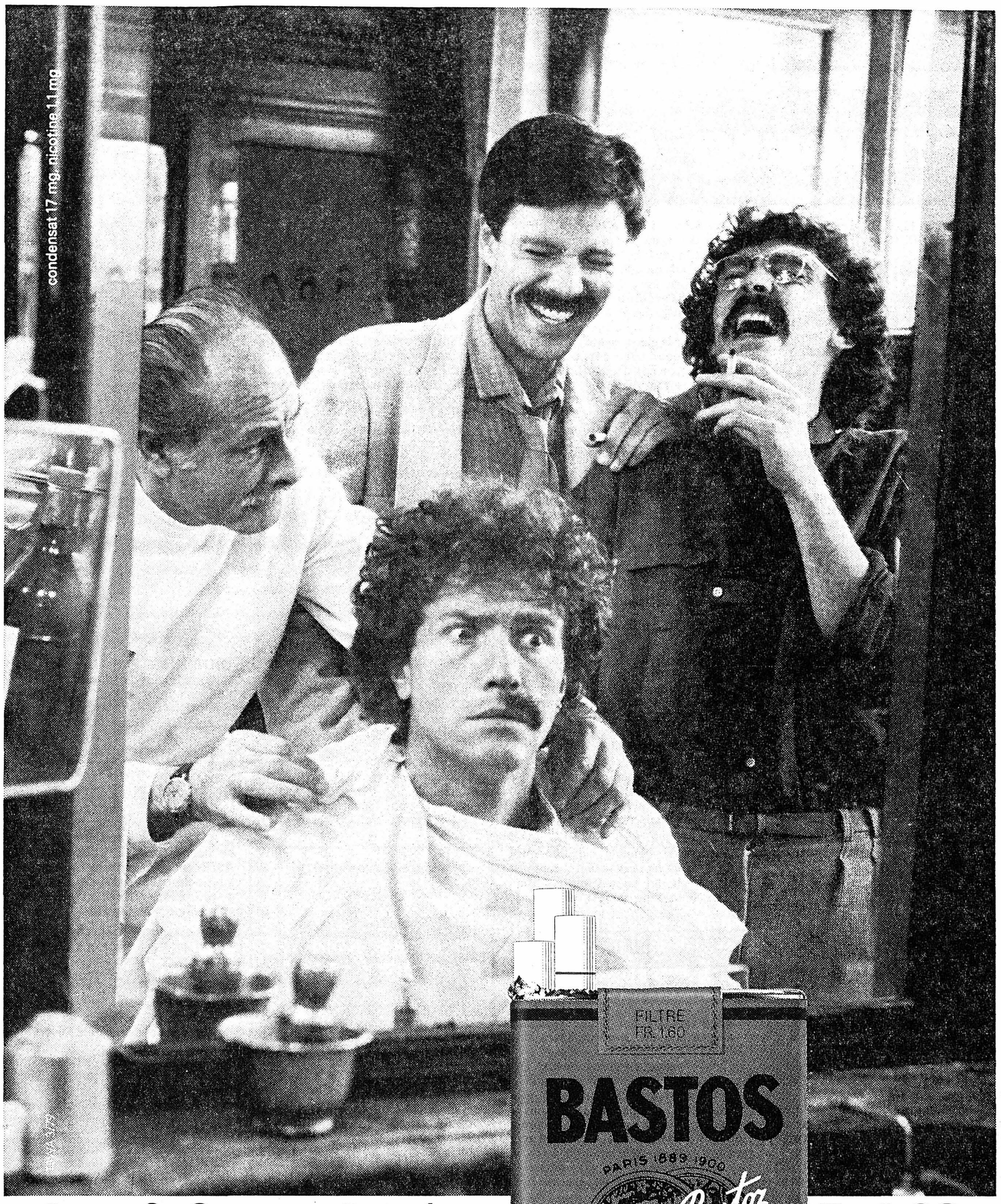

Savoir fumer. Bastos. **Fr.1.60**

64109-A

Qualité maxi à des prix mini!

Directement du rouleau:

tapis de fonds aux prix à l'emporter sans concurrence:

TASSO 100% nylon 400 cm	Fr. **14.50**	le m²
NORMA 100% nylon 400 cm	Fr. **16.—**	le m²
OPAL 100% nylon bouclé	Fr. **19.50**	le m²
MARAKESH 50% laine, 50% nylon	Fr. **29.—**	le m²
BRITTON 3 couleurs, bouclé	Fr. **18.—**	le m²

Important choix en coupons: tapis — plastique — tissus

65837-A

mini HASSLER prix

6, place d'Armes, Neuchâtel
Tél. 038-25 21 21

Visitez notre magasin principal
12, rue Saint Honoré

AMEUBLEMENT - MANINI

Fbg de l'Hôpital 31 - Neuchâtel - Tél. 25 00 50

MEUBLES - TAPIS - RIDEAUX - DÉCORATION D'INTÉRIEUR

Visitez notre exposition sur 2 étages

Reprise de votre ancien mobilier - Livraison franco domicile
Service après-vente - Facilités de paiement

BON: Pour recevoir une documentation sans engagement

NOM: Prénom:

Rue: Localité:

Je m'intéresse à:

66446-A

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal.

La publicité rapporte à ceux qui en font!

Service de publicité FAN-L'EXPRESS Tél. (038) 25 65 01

hockey sur glace

Survolté sur sa patinoire des Augustins face à Zurich

Fribourg en ligue A

FRIBOURG - ZURICH 6-0
(1-0 3-0 2-0)

MARQUEURS: Marti 12me, Lussier 28me, Raemy 35me, Lussier 36me, Raemy 43me, Ludi 50me.

FRIBOURG: Meuwly; Waeber, Uttinger; Jeckelmann, Leuenberger; Marti, Rouiller, Stoll; Ludi, Raemy, Stempfel; Rotzetter, Lussier, Luthy. Entraîneur: Pelletier.

ZURICH: Tkacz; Fehr, Eichholzer; Bertschinger, Casalini; Trumpler, Meier, Bonadurer; Wehrli, Lohrer, Hercik; L. Schmid, Farda, Leemann. Entraîneur: Sundquist.

ARBITRES: MM. Vuillet et Wenger.

NOTES: Patinoire des Augustins. 4800 spectateurs, dont une forte cohorte de Zuricois (la rencontre se joue à guichets fermés). Pour la circonstance, sur ordre de la Ligue suisse de hockey sur glace, un grillage a été posé le long de la bande face à la tribune principale, afin de séparer le public de la piste. Parmi les spectateurs, on note la présence des dirigeants de la Ligue et celle de Jacques Luthy, l'un des médaillés suisses des Jeux de Lake-Placid. A la 16me, un but de Marti est annulé, Stoll se trouvant dans le territoire du gardien zuricois. A la 35me, «Lolo» Schmied quitte la glace afin de recevoir des soins après avoir reçu un coup de canne au foie, lors d'une action de jeu; dès cet instant Lohrer, le centre avant de la deuxième ligne d'attaque, joue à sa place et Farda évolue dans deux lignes. A la 36me, à la suite des expulsions de Tkacz et Lussier, des «supporters» lancent des bouteilles sur la glace, ce qui nécessite un arrêt de jeu pour enlever les débris. A la fin du match, on note l'apparition de Muller dans les rangs zuricois. Pénalités: 3 fois 2 minutes contre Fribourg; 2 fois 2 minutes contre Zurich plus 5 minutes à Tkacz et Muller.

CLOUÉ SUR LA GLACE

Zurich a quitté l'antre des Augustins, déçu. Une nouvelle fois il a échoué dans son entreprise de renouer avec l'élite du pays. En revanche Fribourg – pour la première fois de son histoire – décroche le titre de champion suisse de ligue B, mais surtout le droit de jouer en ligue A la saison prochaine. Ironie du sort: il prend la place de La Chaux-de-Fonds, l'ancien club de son entraîneur Gaston Pelletier!

Cette promotion, l'équipe fribourgeoise l'a acquise au terme de l'ultime rencontre de la saison; au terme d'un quitte ou double où Zurich a tout perdu en l'espace de deux heures.

Constamment harcelé, dans l'impossibilité d'organiser son jeu, pratiquement jamais «dans le match», Zurich n'a pas pu justifier son rôle de favori. A-t-il littéralement été cloué sur la glace des Augustins par un public entretenant une pression terrible contre l'adversaire, par des chants de guerre? Zurich a surtout subi la loi d'un Fribourg peut-être long à se mettre en train mais qui, une fois lancé, renversa tout sur son passage.

L'espoir de l'équipe de Sundquist d'accéder à la ligue A – faut-il rappeler qu'un match nul lui eût suffit – dura l'espace d'un tiers temps: le premier. Durant ce laps de temps, Fribourg obtint certes un but (Marti, 12me); mais combien d'occasions laissa-t-il échapper? Tour à tour, Stempfel (4me), Luthy (5me), Lussier (15me) échouèrent devant le Polonais Tkacz. Si Fribourg avait abdiqué en fin de compte, c'est au premier tiers temps qu'il aurait perdu le match!

Or Zurich ne sut – ou ne put? – redresser la barre: au fil des minutes, il se désunit. Et puis, sa ligne de choc (Schmied - Farda - Leemann) ne parvint pas à prendre le dessus du trio maître de Pelletier: Rotzetter - Lussier - Luthy.

Indéniablement Fribourg a dominé cette rencontre de la tête et des épaules, fabriquant six buts dont trois pour le moins tombèrent à l'issue d'actions collectives aussi tranchantes qu'efficaces.

GARDIEN IRRÉPROCHABLE

A l'heure du bilan, alors que la Basse-Ville s'apprêtait à vivre une nuit historique, il convient de relever le «blanchissage» de Meuwly. Hier soir, le gardien fribourgeois fut irréprochable, parfait. Sa sûreté, sa sobriété donnèrent confiance à toute l'équipe. Et même s'il eut moins de travail que Tlacz (28 tirs contre 56), il dut faire face à quelques situations critiques: seul face à Meier (9me, Wehrli (18me), Meier encore (29me), Leemann (50me). Ce furent là les uniques occasions de Zurich! Ce fut peu pour un prétendant à la ligue A. Il est vrai que hier soir Zurich fut incapable de construire la moindre action collective. Il avancera que Schmied dut quitter la glace prématurément (35me). Mais à ce moment déjà, il concédait trois buts de retard... Les jeux étaient faits.

P.-H. BONVIN

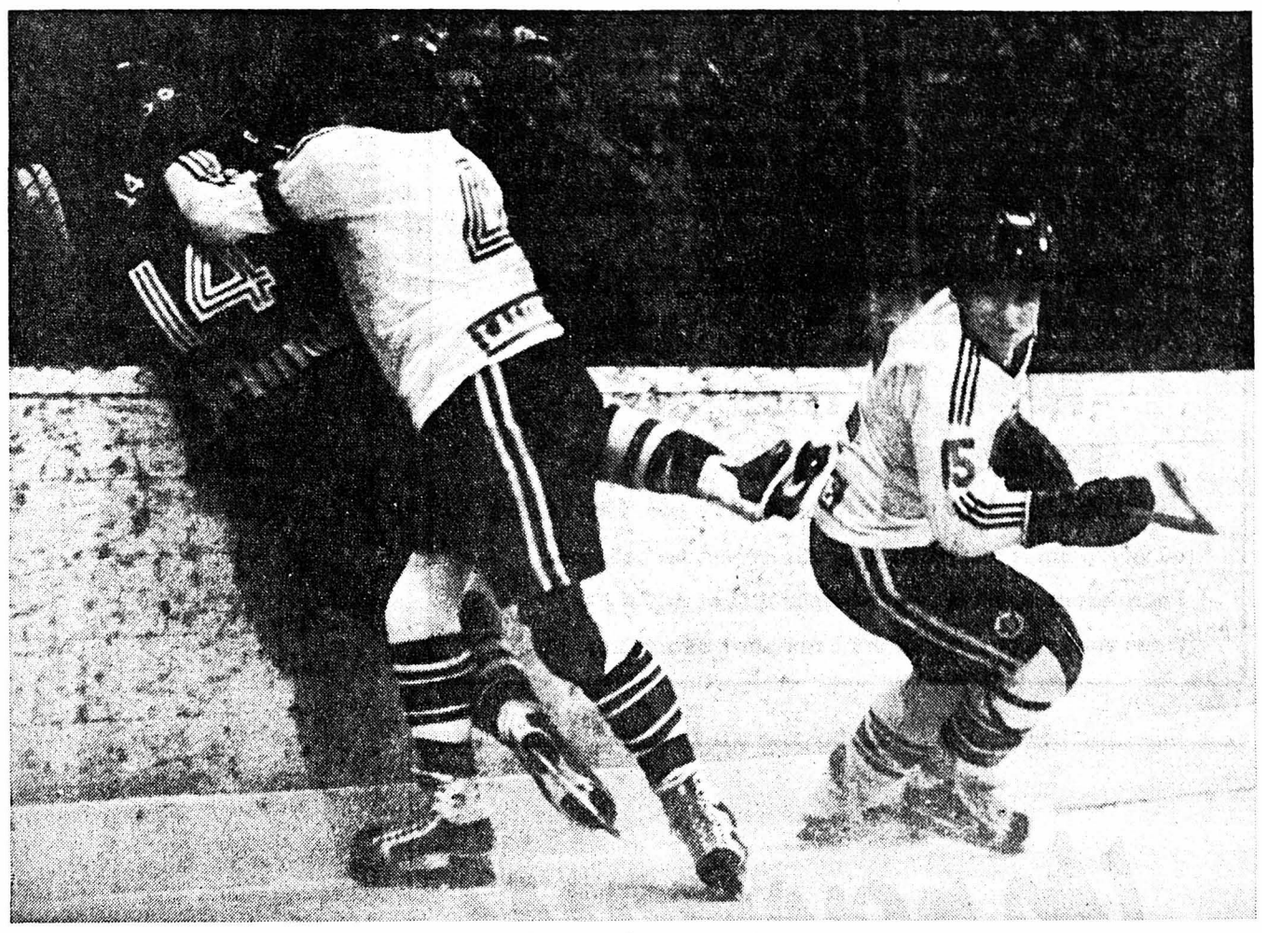

ON NE PASSE PAS.– La défense fribourgeoise n'a jamais été aussi à l'aise que hier soir, contre Zurich. «On ne passe pas», tel a été le mot d'ordre. Et l'arrière Waeber (N° 4) l'a parfaitement compris en plaquant le Zuricois Hurcik (N° 14) à la bande, sous les yeux de Ludi (à droite). (Keystone)

athlétisme

Cortaillod candidat à l'organisation des «mondiaux 1982» de cross

Réunie hier soir, la Fédération suisse d'athlétisme a décidé de proposer samedi, à Paris, au congrès de la fédération internationale, la candidature du CEP de Cortaillod pour l'organisation des championnats du monde de cross-country en 1982. Deux autres villes suisses étaient sur les rangs: Ibach (SZ) et Fribourg. Elles n'ont pas été retenues.

Si la fédération mondiale se rallie à cette proposition, le championnat du monde aurait lieu à Planeyse.

Ligue nationale B

Poule de relégation

RÉSULTATS: Coire - Fleurier 9-0 (4-0 4-0 1-0); Lyss - Duebendorf 8-7 (6-1 0-3 2-3).

CLASSEMENT FINAL

1.	Duebendorf	6	4	1	1	42-33 9
2.	Coire	6	3	2	1	23-13 8
3.	Lyss	6	2	1	3	32-42 5
4.	Fleurier	6	1	0	4	26-35 2

Fleurier et Lyss sont relégués.

Tour final

RÉSULTATS: Fribourg - Zurich 6-0; Villars - Ambri Piotta 9-7 (0-3 4-3 5-2).

CLASSEMENT FINAL

1.	Fribourg	6	4	1	1	35-25 9
2.	Zurich	6	3	2	1	27-17 8
3.	Villars	6	2	0	4	25-48 4
4.	Ambri Piotta	6	1	1	4	31-29 3

Fribourg est promu en ligue nationale A.

cyclisme

Aujourd'hui départ de Paris - Nice

C'est aujourd'hui, avec le départ de la course Paris-Nice (du 5 au 12 mars), que sera donné le coup d'envoi de la saison 80 du cyclisme.

Tous les «grands» seront là, excepté les Italiens Moser et Saronni, guère pressés de retrouver les froidures du «nord» et le Hollandais Joop Zoetemelk, le vainqueur de l'an dernier, empêché par une fracture de la clavicule qui a interrompu dix jours sa préparation.

Le forfait de Zoetemelk a, du même coup, provoqué une redistribution des cartes au sein du groupe «Raleigh» l'équipe-vedette de ce début de saison, où le Bâlois Mutter tâchera de remplacer dignement le champion néerlandais.

C'est une course très ouverte qui se déroulera pendant une semaine, une course qu'il faudra suivre avec attention jusqu'à son dernier kilomètre, le sommet de la Turbie.

échecs

Chronique hebdomadaire

Problème numéro 43

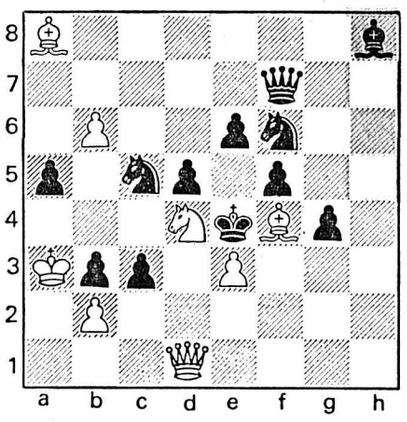

Les Blancs jouent et font mat en 3 coups.

Blancs: Ra3; Dd1; Tf2; Fa8; Ff4; Cd4; pions b2, b6, e3 = 9.
Noirs: Re4; Df7; Fh8; Cc5; Cf6; pions a5, b3, c3, d5, e6, f5, g4 = 12.

Problème numéro 44

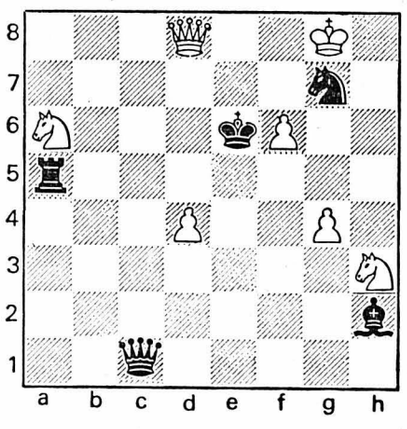

Les Blancs jouent et font mat en 4 coups.

Blancs: Rg8; Dd8; Ca6, Ch3; pions d4, f6, g4 = 7.
Noirs: Re6; Dc1; Ta5; Fh2; Cg7 = 5.

Veuillez adresser votre réponse jusqu'au 18 mars 1980 à la **Feuille d'avis de Neuchâtel, «Les Echecs», 2000 Neuchâtel.** WSCHN

Sportifs neuchâtelois
répondez généreusement à
l'appel de dons de Neuchâtel H.-C.
pour renforcer son équipe de ligue B
CCP 20-1166, Neuchâtel H.-C.
Un chaleureux merci d'avance!
66580-R

ski

Malgré un résultat décevant lors de l'ultime épreuve à Lake Louise

Muller remporte la coupe du monde de descente

A Lake Louise, au Canada, la dernière descente de la coupe du monde 1979-1980, organisée en remplacement de celle de Chamonix, n'a pas permis à Peter Mueller de faire oublier son échec de Lake-Placid.

Le descendeur d'Adliswil a même été encore plus décevant que lors des Jeux olympiques, puisqu'il a dû se contenter cette fois de la 14me place, à 2"48 du vainqueur, l'Italien Herbert Plank. Peter Mueller a cependant atteint son objectif: il a remporté la coupe du monde de descente pour la deuxième fois consécutive. Son seul rival pour le trophée, le Canadien Ken Read, a fait mieux que lui mais pas suffisamment pour le déloger de sa première place. Pour s'adjuger le trophée, Read aurait dû terminer premier ou deuxième. Or, il n'a pu faire mieux que huitième.

Classement (3150 m, 930 m de dénivellation): 1. Herbert Plank (It) 1'50"47; 2. Harti Weirather (Aut) à 77/100; 3. Werner Grissmann (Aut) à 1"; 4. Podborski (Ca) à 1"29; 5. Wenzel (Lie) à 1"56; 6. Hoeflehner (Aut) à 1"58; 7. Wirnsberger (Aut) à 1"88; 8. Read (Ca) à 1"92; 9. Veith (RFA) à 1"98; 10. Steiner (Aut) à 2"15; 11. Walcher (Aut) à 2"18; 12. Irwin (Ca) et Sbardellotto (It) à 2"42; 14. **Mueller** (S) à 2"48; 15. Josi (S) à 2"80; 16. Patterson (EU) à 2"81; 17. Schmalzl (It) à 3"07; 18. **Raeber** (S) à 3"11; 19. Mahre (EU) à 3"24; 20. Anderson (EU) à 3"30.– Puis: 22. **Meli** (S) à 3"83; 29. **Fretz** (S) à 4"36; 34. Spoerri (S) à 5"05; 37. **Buercher** (S) à 5"31.– 69 partants, 60 classés. Principaux éliminés: Luescher, Buergler, Cathomen (S) et Haker (No).

football

Pots de vin en Italie

Vigoureuse réaction des accusés

Les footballeurs italiens accusés, lundi, d'avoir reçu des pots-de-vin pour influencer le résultat de matches de championnat ont vigoureusement réagi mardi.

Paolo Rossi, le meilleur footballeur italien, actuel «leader» du classement des marqueurs et avant-centre de l'équipe nationale et de Pérouse, a déclaré: **Je défendrai mon nom. Ils veulent ruiner le football,** a-t-il dit en parlant des «accusateurs».

Ces derniers, qui disent avoir entrepris leur démarche judiciaire au nom d'un groupe de parieurs mécontents, ont été identifiés mardi par la presse italienne comme étant M. Massimo Cruciani, négociant en fruits, et M. Alvaro Trinca, propriétaire d'un restaurant. Selon les journaux, M. Cruciani se cacherait, craignant pour sa vie.

Un autre footballeur accusé, Enrico Albertosi, ancien gardien de but de l'équipe nationale et gardien de Milan, a annoncé qu'il porterait plainte contre les accusateurs.

De son côté, Giuseppe Wilson, capitaine de la Lazio de Rome dont sept joueurs figurent sur la liste des 27 footballeurs accusés, a déclaré qu'il n'avait jamais reçu d'argent sale. **Je vais poursuivre les deux hommes qui nous accusent, moi et mes camarades. Ils ont fait un mauvais calcul car j'ai l'intention de retirer beaucoup d'argent en dommages et intérêts,** a-t-il dit.

Pour découvrir avec émerveillement et passion la plus grande œuvre écrite de tous les temps: la Bible en fascicules hebdomadaires!

C'est à tort que la Bible est parfois considérée comme un ouvrage austère. Sans doute à cause de sa présentation... Car il suffit de se plonger dans la lecture de ses plus beaux récits historiques, de ses merveilleux poèmes, pour être convaincu qu'il sagit bien de la plus belle œuvre écrite de tous les temps. Car elle est aussi un témoignage de paix et un réconfort moral, où l'homme a de tous temps puisé l'espérance.

C'est précisément ce monument de la culture universelle que nous avons voulu vous faire découvrir sous un jour nouveau.

La Bible alpha, une luxueuse édition présentée en fascicules illustrés en couleurs!

La Bible alpha, c'est un texte authentique, complet, abordable à tous et approuvé par toutes les confessions chrétiennes: la fameuse traduction œcuménique intégrale.

La Bible alpha, c'est aussi un chef-d'œuvre de l'édition biblique: 3000 somptueuses reproductions des miniatures polychromes du Moyen-Age et de la Renaissance. Des tableaux et vitraux des plus grands artistes. Le tout sur un magnifique papier «style parchemin».

La Bible alpha: pour l'enrichissement de l'esprit et le plaisir des yeux. Une œuvre exceptionnelle qui fera date dans l'histoire de l'édition biblique!

Chaque mardi chez tous les marchands de journaux. Fr. 3.50 le fascicule.

UNE PRODUCTION alpha

OFD conseil

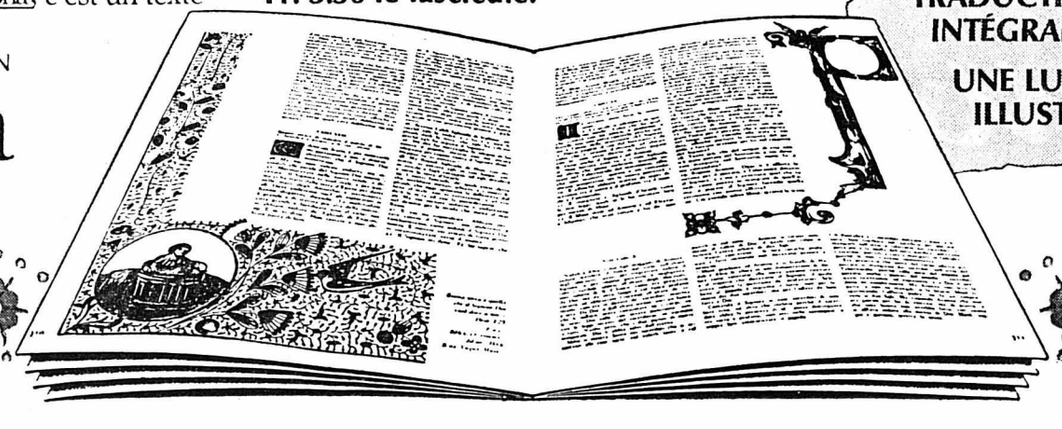

La Bible

Cette semaine, sortie des deux premiers numéros, en vente pour le prix d'un seul: Fr. 3.50.

Une collection alpha de 160 fascicules, éditée par Grammont, Lausanne. Diffusion: Editions Kister S.A., Genève, quai wilson 33, tél. 022/31 50 00

LA BIBLE.
TRADUCTION ŒCUMÉNIQUE INTÉGRALE.
UNE LUXUEUSE ÉDITION ILLUSTRÉE.

66343-R

Action

baisse de prix sur le beurre de choix

Vous économisez
-.25 par 100g
-.50 par 200g

Rien ne peut remplacer le beurre!

★ ★ ★

Le beurre de choix (beurre spécial de table) est un produit pur et naturel, fabriqué avec de la crème fraîche pasteurisée

ZVSM/UCPL 65585-A

---

prêt comptant

Clair, rapide et discret: le prêt comptant de la BPS

BANQUE POPULAIRE SUISSE

66356-A

Vos

fausses dents

ne tiennent pas, glissent et tombent.

Dentofix, la poudre spéciale, assure la parfaite adhérence des prothèses dentaires du haut et du bas et les empêche de se déplacer ou de tomber. La poudre **Dentofix** est agréable, n'altère pas la saveur de vos aliments et ne donne pas de sensation de gomme, de colle ou de pâte. **Dentofix** élimine «l'odeur de dentier» qui peut être la cause d'une mauvaise haleine. Fr. 2.85. 65661-A

---

prêt comptant

Pratique et discret: le prêt comptant de la BPS

BANQUE POPULAIRE SUISSE

66357-A

DÉMÉNAGEMENT

Transport toutes directions
Pianos - Garde-meubles

MARIO DANUSER
Chasselas 24, Peseux (NE).
Tél. (038) 31 57 83. 58675-A

LES TEMPS CHANGENT...

LES CONCEPTS PUBLICITAIRES AUSSI PLUS QUE JAMAIS la publicité est l'affaire de spécialistes

SERVICE DE PUBLICITÉ FAN-L'EXPRESS
Tél. (038) 25 65 01

FAN-L'EXPRESS

tirage officiellement contrôlé par les soins de la FRP (Fédération romande de Publicité)

36.740

exemplaires

L'annonceur sait que cette garantie représente pour lui une distribution sérieuse et efficace.

MEUBLES INTERSTYLES

rue des Deurres 1
rue des Chansons

2034 PESEUX (NE)

LIQUIDATION TOTALE

Louis XV - Louis XVI - Louis XIII - rustiques - modernes de toutes belles pièces

Rabais jusqu'à 50 %

(Vente autorisée)

66110-A

SERVICE DE L'EMPLOI
JOLIAT - INTÉRIM
VOTRE PARTENAIRE TOUTES PROFESSIONS
2000 Neuchâtel **(038) 24 21 88**

65169-A

---

prêt comptant

Un prêt comptant de la BPS: c'est clair

BANQUE POPULAIRE SUISSE

66358-A

Château de Lucens

Le château rouvrira ses portes après la fermeture annuelle d'hiver, **dimanche le 2 mars 1980** avec l'exposition des collections du château.

OUVERTURE: 1/ 4 - 30/10 9 h - 18 h
1/11 - 15/12
1/ 3 - 30/3 10 h - 17 h

Fermé lundi

66499-A

GALERIE KOLLER, Lucens. Tél. (021) 95 80 32

La publicité rapporte à ceux qui en font!
Service de publicité FAN-L'EXPRESS Tél. (038) 25 65 01

Vols amandiers en fleurs et de propagande
1 semaine, vol et pension complète au départ de Genève, Zürich et Bâle

MAJORQUE

350.- jusqu'à 605.- dès maintenant

Chaîne suisse d'hôtels avec:

- Piscines couvertes d'eau de mer chauffée
- Numéro de chambre garanti
- Situés au bord de la plage
- Cuisine soignée.

Renseignements et réservations chez votre agence de voyages ou

universal AIR TOURS

Agence générale Dr. A. Erhart
Heiligkreuz 36, 9490 Vaduz, **Tél. 075 / 2 77 22**
Rue Marterey 5, 1005 Lausanne, **Tél. 021 / 20 60 71**

COUPON pour un prospectus 1980 gratuit (A06)
Nom:
Adresse:
Np + Lieu:

66387-A

Nouveau: Renault 20 TS 5 vitesses.

Dynamisme et économie.

Renault 20 TS. Son puissant moteur de 2 litres encore plus silencieux avec la nouvelle boîte à 5 vitesses, allie performances souveraines (109 ch) et économie étonnante (7,7 litres/100 km à vitesse stabilisée à 90 km/h).
Conduite sans effort grâce à la direction assistée, montée en série. Maîtrise de toute situation grâce à la traction avant éprouvée. Confort souple grâce à la suspension très élaborée. L'intérieur est spacieux, l'équipement exemplaire à tous égards (p. ex. condamnation électromagnétique des 4 portes, lève-vitres électriques à l'avant). En option: boîte automatique.

1 an de garantie, kilométrage illimité
5 ans de garantie anti-corrosion Renault ACP5

RENAULT

Renault la meilleure solution.

Grand Garage Robert, Neuchâtel

36-38 Champ-Bougin, tél. (038) 25 31 08

Boudevilliers: Garage du Val-de-Ruz, tél. (038) 36 15 15 - **Cortaillod:** Garage Lanthemann, tél. (038) 42 13 47 - **Cressier:** Garage Schaller, tél. (038) 47 12 66 - **Fleurier:** Garage Magg, tél. (038) 61 23 08 - **Neuchâtel:** Garage des Parcs, tél. (038) 25 29 79 - **Saint-Aubin:** Garage de la Béroche, tél. (038) 55 13 52 - **Travers:** Garage Sunier, tél. (038) 63 34 63.

66416-A

AVIS DE TIR

Des tirs avec munitions de combat auront lieu aux dates et lieux suivants:

10.3.80*	1000-1800	17.3.80	1000-1800
11.3.80*	0800-2200	18.3.80	0800-2200
12.3.80*	0800-1300	19.3.80	0800-1300

Les Pradières: Petites-Pradières - Pt 1430 (*Pt 1414 lors des tirs avec lance-mines) - Mont-Racine (exclu) - Grande-Motte (exclue) - la lisière de forêt à l'est du Mont-Racine jusqu'aux Petites-Pradières.

10.3.80	1000-1800	17.3.80	1000-1800
11.3.80	0800-2200	18.3.80	0800-2200
12.3.80	0800-1300	19.3.80	0800-1300

Grande/Petite Sagneules Mont-Racine - Pt 1277 - Pt 1336,4 - Grande-Cœurie - Pt 1217 - Cucheroud-Dessus - Pt 1401.

25.3.80**	0800-1800	27.3.80**	0800-1800
26.3.80**	0800-1800		

La Fia (Les Pradières): Grande-Motte - Mont-Racine - Grande-Racine - La Charbonnière - Pt 1380 - Grandes-Pradières - Dessous - Pt 1268 - Pt 1212.

Troupe: ER inf 2

Armes: d'infanterie

* = tir avec lance-mines/** = instruction aux explosifs

Tirs art et lm: Elévation maximale de la trajectoire 2500 m s/mer.

Pour les détails, consulter les avis de tir affichés dans les communes et à proximité de la zone dangereuse.

Poste de destruction des ratés: Cp GF 2, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 43 00.

Demandes concernant les tirs: Tél. (038) 41 33 91.

Lieu et date: Casernes de Chamblon, 1400 Yverdon, 26.2.80.

Le commandement: Office de coord Suisse occidentale. 66233-A

Visitez le 25e **SALON NAUTIQUE SUISSE** à Zurich
1.-9. mars 1980

En 1980, la seule Foire représentative en Suisse.

Züspa-Hallen et Hallenstadion Zürich
Sam + Dim 10.00–18.00
Lun–Ven 11.00–20.00
Jeu 11.00–22.00

Veranstalter: Ted Blattner, 8050 Zürich

65750-A

MACULATURE BLANCHE EN ROULEAUX de 5 kg

En vente à la réception de la FAN, 4, rue Saint-Maurice, NEUCHÂTEL.

---

prêt comptant

Nouvelle réduction des taux!
fr. 6 000.–/24 mois à fr. 282.80
fr. 12 000.–/36 mois à fr. 385.25

Désirez-vous un prêt comptant?
La BPS vous garantit un service discret et compétent.

Rendez-vous simplement auprès de la succursale de la BPS la plus proche et dites au caissier: «Je désirerais un prêt comptant». Ou envoyez-nous le coupon ci-joint dûment rempli. Ainsi vous serez servi rapidement et en toute discrétion.

La Banque proche de chez vous.
BANQUE POPULAIRE SUISSE

Veuillez s.v.p. écrire en lettres majuscules:
J'aimerais obtenir un prêt comptant de fr. _____
Prénom, nom:
Rue, n°:
N° postal et localité:
Téléphone: 42
Adresser à:
Banque Populaire Suisse, CAM, Case postale, 3000 Berne 16.

66355-A

La Granada! C'est l'agrément routier qui débute au ras du sol: avec un prix plancher de 14 730 francs* seulement et un châssis sophistiqué! Testez-la sur la pire route, si vous voulez obtenir une image fidèle de ses immenses capacités.

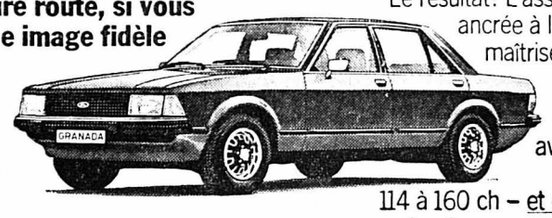

L'agrément routier commence par un soubassement raffiné.

La Granada en est équipée: quatre roues indépendantes, chacune avec amortisseur à gaz. Essieu arrière à double articulation et bras obliques. Grand empattement et voie extra-large.

Le résultat? L'assurance de piloter une voiture ancrée à la route. Dans une Granada, vous maîtrisez souverainement chaque situation.

Le silence et la puissance des V6 s'harmonisent parfaitement avec le niveau élevé de la Granada. Ces moteurs développent de 114 à 160 ch – et économisent jusqu'à 8% d'essence, grâce à un nouveau thermoventilateur à viscosité et à de nouvelles culasses!

En matière d'équipement intérieur aussi, la Granada sait tenir son rang. Et ce qui est d'abord un régal pour l'œil devient un plaisir pour l'anatomie, grâce aux sièges enveloppants et à la traditionnelle ampleur qu'elle vous offre aux épaules et aux genoux.

Consommation aux 100 km selon norme ECE 15			
Granada	90 km/h	120 km/h	cycle urbain
2000 (4 cyl., 101 ch)	7.7 l	10.2 l	12.6 l
2300 (6 cyl., 114 ch)	8.6 l	11.0 l	13.7 l
2800i (6 cyl., 160 ch)	8.6 l	10.9 l	15.1 l

L'agrément de la Granada est solidement ancré dans les faits, son prix est tenu en laisse – alors pourquoi hésiter à faire bientôt une course d'essai? Bon sens oblige...

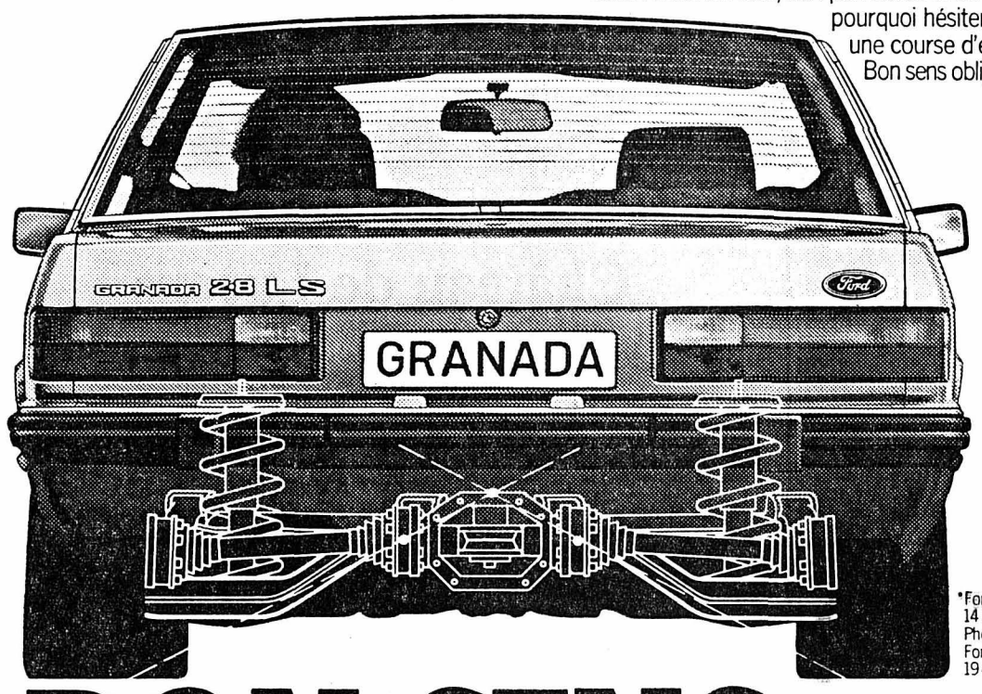

*Ford Granada 2000 (2 portes) 14 730 francs. Photo ci-contre: Ford Granada 2800 LS (2 portes), 19 430 francs.

BON SENS BIEN ANCRÉ.

Ford

Sécurité comprise.

Garage des Trois-Rois S.A.
J.-P. et M. Nussbaumer

La Chaux-de-Fonds: Boulevard des Eplatures 8, tél. (039) 26 81 81, **magasin de vente:** Avenue Léopold-Robert 92/Rue de la Serre 102. **Neuchâtel:** Pierre-à-Mazel 11, tél. (038) 25 83 01. **Le Locle:** Rue de France 51, tél. (039) 31 24 31.

Cortaillod: Daniel Lanthemann, garage, chemin des Jordils 16 - **Fleurier:** Robert Basset, garage + transports - **Le Landeron:** Samuel Hauser, garage, rue de Soleure 16 - **Le Noirmont:** André Gay, garage Rio - **St-Imier:** Garage Mérija S.A., 24, rue de Châtillon. 65594-A

Vous êtes

EMPLOYÉS (ES) DE BANQUE ou DE COMMERCE

avec le Certificat fédéral de capacité et vous appréciez le contact avec la clientèle.

Nous vous offrons la possibilité d'être formés (es) comme

CAISSIER - CAISSIÈRE

Les candidats (es) de nationalité suisse et ayant en plus du français des connaissances d'anglais et d'allemand sont *priés (es) d'adresser leurs offres de service avec curriculum vitae*, références et prétentions de salaire au

CRÉDIT SUISSE - GENÈVE
Bureau du personnel
2, place Bel-Air - 1211 Genève
Tél. 22 21 11

66421-O

CREDIT SUISSE
CS

Dem. d'emplois

Au pair - Neuchâtel

Jeune fille (20 ans) cherche une place dans une famille avec un ou deux enfants pour 3 mois pour améliorer ses connaissances de la langue française.

Entrée 1er avril ou à convenir.

Brigitte Roesti
Haus 27 A
3255 Bittwil. 66532-D

Jeune aide médicale

cherche emploi région Neuchâtel ou environs, dès le 1er mai 1980.

Faire offres sous chiffres AA 457 au bureau du journal. 66314-D

Dactylorapid

Français - allemand - italien.
Travaux en tous genres.
Lettres à l'emporter.
Dictée par téléphone.
Traductions.
Livraisons à domicile.

Tél. 33 27 93, 9-11 h, 14-16 h et 19-21 heures. 68307-D

Employé de banque

30 ans, avec diplôme fédéral, cherche place à responsabilité.

Adresser offres écrites à CC 459 au bureau du journal. 67959-D

VÉHICULES À MOTEUR

Saab 99

expertisée, très soignée, Fr. 2800.—.

Tél. 33 70 30 ou 33 36 55. 59376-V

Garage Waser La Côte

MINI 1100

Spéciale. Modèle 1978. Multi-garantie 1 ½ an. Prix Fr. 5800.—.

Leasing dès Fr. 178.– par mois. 65716-V

Peseux
Rte de Neuchâtel 15
Tél. (038) 31 75 73

A vendre, pour cause de départ

BMW 320

Alpina, modèle 1976; 50.000 km. Expertisée.

Tél. (038) 55 28 20. 67977-V

Occasion unique

Audi 100 LS

1971, expertisée, parfait état,

Fr. 3900.—.

Tél. (038) 24 18 42. 66520-V

A vendre

moteur Johnson

4 CV, état neuf.

Tél. 31 93 29. 67975-V

A vendre

HONDA 750 F2

modèle 78, très peu roulé. Prix à débattre.

Tél. 33 73 13. 67955-V

A vendre

Honda CB 750

K6 (35.000 km), modèle 76 (juin), prix intéressant.

Tél. (038) 53 29 75, le matin jusqu'à 10 h, le soir depuis 17 heures. 67989-V

Demande à acheter

bateau à cabine

avec ou sans moteur.

Tél. (038) 24 14 45, dès 19 h 30. 67008-V

ALFA ROMEO Alfasud TI

modèle 1977. Garantie.

GARAGE DU VAL-DE-RUZ VUARRAZ S.A.
Boudevilliers
(038) 36 15 15. 65840-V

A vendre

YAMAHA

RD 125, 3000 km.

Tél. 55 17 54 (soir). 67973-V

A vendre

Kawa 900 cm³

expertisée, modèle 1974, bas prix.

Tél. 31 76 91. 67787-V

Volvo 145 DL

modèle 1974, automatique, 83.000 km

Mazda 818 Break

1975/02, rouge, 58.000 km, avec garantie.

Garage Schenker & Cie
2068 Hauterive,
tél. 33 13 45. 66374-V

Garage de la Station
Agences
CITROËN HONDA
2042 Valangin
Tél. 36 11 30

CX 2400 BREAK gris mét., 1978
DYANE 6 rouge, 1974
FORD FIESTA 1,3 1979, gris mét.
MAZDA 616 1976, brun mét.
RENAULT 12 (Dacia), 1978
BUS RENAULT 1976, bleu
SIMCA 1308 S 1978, bleu mét.
DATSUN 240 KGT 1978, gris mét. crochet.
VW GOLF LS vert, 1977
66377-V

A vendre moteur hors-bord

35 CV Mercury

arbre court avec commande à distance + roue mise à l'eau et divers accessoires pour Zodiac. Fr. 1200.—.

Tél. 31 65 06. 67850-V

Nous cherchons pour le rayon de confection

vendeuse-décoratrice

QUALIFIÉE.

Faire offres à:
Muller-Sports S.A. Neuchâtel.
Tél. 25 19 93. 66445-O

TOURING AU LAC

Hôtel Touring au lac
à Neuchâtel

cherche tout de suite ou pour date à convenir

garçon ou fille de buffet
Tél. (038) 25 55 01. 66527-O

Superviseur

de comptabilité pour petit commerce.

Adresser offres écrites à KK 467 au bureau du journal. 66762-O

Ecriteaux

en vente au bureau du journal

Deux jeunes filles

des montagnes (Grisons) âgées de 14 ans, **cherchent travail** pendant les vacances d'été, du 30.6 au 16.8.80, de préférence dans hôtel, hôpital ou crèche.

Les personnes intéressées sont priées d'écrire à R. Venzin, Grasgarten 1, 2560 Nidau. 66420-D

Assistante dentaire

âgée de 21 ans cherche place comme aide dentaire (non assistance au fauteuil) ou comme réceptionniste, secrétaire chez un médecin.

Téléphoner aux heures de travail au 33 36 35. 67002-D

SECRÉTAIRE

avec une solide expérience bancaire, plusieurs années responsable d'un service cherche

CHANGEMENT DE SITUATION.

Faire offres sous chiffres 87-339 Annonces Suisses S.A. ASSA, 2, fbg du Lac, 2001 Neuchâtel. 66250-D

APPRENTISSAGES

MERKUR
Merkur AG Fellerstrasse 15
3027 Bern Personalabteilung
Telefon 031 55 11 55

BIEN VENDRE C'EST UN ART!
Voulez-vous l'apprendre?
Nous cherchons pour nos magasins spécialisés à GENÈVE, LAUSANNE, NEUCHÂTEL et SIERRE

DES APPRENTI (E) S

à partir du 1er août 1980.
Après deux ans d'apprentissage, vous devenez des experts dans le domaine passionnant qu'est la vente. Comme il y a des magasins MERCURE dans toute la Suisse, vous aurez la possibilité d'aller travailler dans une autre ville, un autre canton et plus tard de devenir gérant (e).
Etes-vous intéressé (e) s? – Alors, retournez-nous le *talon ci-dessous.*

– – – – – – – – découper ici – – – – – – – –

Nom, Prénom:
Rue:
Localité:
Tél.:
Succursale préférée:

MERCURE S.A.,
Service du personnel,
Fellerstr. 15, 3027 Berne
(031) 55 11 55. 65567-K

Mercedes BENZ
Agence officielle

MERCEDES 230	1969	6.700.–
MERCEDES 300 SEL 6.3	1968	16.400.–
MERCEDES 230	1975	14.900.–
MERCEDES 280	1972	12.800.–
MERCEDES 200	1971	7.900.–
MERCEDES 208 rehaussé	1978	16.900.–
MERCEDES 280 E	1974	16.900.–
MERCEDES 300 SEL 2.8	1968	7.200.–
MERCEDES 230	1975	13.800.–

66537-V

Garages Henri Favre — Carrosserie
Apollo S.A.
Neuchâtel/Bevaix — 038 46 12 12

FAN

L'ANNONCE
efficiente devient facilement un

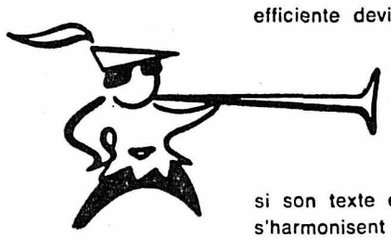

COUP DE CLAIRON

si son texte et sa présentation s'harmonisent pour attirer l'œil, d'autant plus si elle paraît dans

LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

CHERCHEZ LE MOT CACHÉ

X	U	A	E	S	A	N	E	C	N	A	T	R	A	P
M	U	R	M	U	R	E	E	E	R	T	I	P	U	P
T	S	M	E	A	E	E	E	U	E	A	E	A	U	O
G	E	Y	E	S	T	N	I	Z	G	I	I	R	S	P
R	O	U	S	T	A	V	E	R	R	O	U	C	U	E
M	O	U	G	I	R	U	E	E	T	N	L	T	R	R
M	O	I	T	U	A	O	G	L	N	E	O	O	E	E
M	E	N	T	E	M	A	N	O	L	I	M	E	E	R
E	E	D	D	E	S	E	I	O	S	I	R	O	E	G
G	U	N	E	S	L	T	R	R	M	E	A	S	E	R
C	O	S	E	C	A	E	I	O	I	E	S	T	E	G
R	T	M	C	S	I	V	T	C	E	I	S	S	N	C
E	O	L	L	E	E	N	N	R	N	T	S	E	U	E
I	O	U	V	T	U	O	U	E	R	E	E	I	N	C
S	P	E	E	L	R	C	G	O	S	S	E	M	S	S

Pour trouver le mot caché, rayez dans la grille les mots de la liste en commençant par les plus longs. Il vous restera alors neuf lettres inutilisées avec lesquelles vous formerez le nom d'un port de Norvège. Dans la grille, les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche ou de gauche à droite, de haut en bas ou de bas en haut.

Clos - Cure - Duc - Entaille - Este - Eze - Ere - Eve - Eté - Génisse - Gosse - Géologue - Gentiane - Géométrie - Isis - Lui - Moi - Mousse - Messagerie - Métronome - Médecin - Météore - Muguet - Moyeu - Murmure - Naseaux - Nul - Opérer - Pulsation - Putois - Partance - Pupitre - Parc - Rive - Roitelet - Rondeau - Roncière - Sec - Sens - Suc - Usure. (Solution en page radio)

OFFRES D'EMPLOIS

FLUCKIGER ÉLECTRICITÉ S.A. SAINT-BLAISE

engage tout de suite ou pour date à convenir

1 monteur électricien qualifié

Se présenter à: Grand-Rue 1, Saint-Blaise ou tél. 33 33 40. 68340-O

Nous cherchons pour notre succursale à Neuchâtel

un chauffeur-magasinier

entrée immédiate ou à convenir.

Tout renseignement peut être obtenu chez:
Roger Blank, marchand grainier, place des Halles 13, Neuchâtel.
Tél. 25 48 22. 68333-O

TOURING AU LAC

Hôtel Touring au lac
à Neuchâtel cherche

tout de suite ou pour date à convenir

AIDE DE CUISINE
Tél. (038) 25 55 01. 66526-O

Cabinet médical à Neuchâtel cherche

AIDE MÉDICALE

pour début avril.

Adresser offres écrites à MM 469 au bureau du journal. 67007-O

Nous offrons, dans la vente de nouveauté, une

occupation lucrative à temps partiel

Contact humain facile et succès de vente suivant ambition.

Adresser offres écrites à FF 462 au bureau du journal. 68334-O

PERSONNEL SERVICE (038) 24 31 31

cherche pour places stables et temporaires des

MÉCANICIENS
TOURNEURS
DÉCOLLETEURS
ÉLECTRONICIENS
MENUISIERS
MAÇONS

66556-O

Notre domaine est la fabrication de caractères, d'outillages de précision, d'étampes industrielles, de moules, l'injection de pièces techniques en plastique, les traitements de surface, les traitements thermiques et l'usinage chimique.

Nous cherchons des

PASSEURS AU BAIN

pour notre atelier de nickelage.

Adresser offres à CARACTÈRES SA, rue du Plan 30, 2000 Neuchâtel, tél. (038) 25 07 22. 66536-O

66109-V

AGENCES TOYOTA BMW

GARAGE DU 1er-MARS S.A.

FEU VERT
SUR NOS OCCASIONS

GARANTIES - NON ACCIDENTÉES - EXPERTISÉES

BMW 525 aut.		40.000 km
BMW 2800 L aut.		38.500 km
VOLVO 144 DL aut.		35.000 km
TOYOTA CROWN DL aut.	1977	**8.900.–**
TOYOTA CORONA COMBI	1974	**3.900.–**
TOYOTA COPAIN 1000	1975	**5.600.–**
TOYOTA CARINA 1600 DL	1976	**6.900.–**
TOYOTA COPAIN 1000	1974	**4.900.–**
TOYOTA COROLLA 1200 Lift.	1978	**8.900.–**
TOYOTA COROLLA 1200	1975	**5.900.–**
TOYOTA COROLLA COMBI	1976	**7.600.–**
BMW 520 i	1974	**8.500.–**
SUNBEAM 1300	1975	**3.600.–**

VOITURE DE DIRECTION

BMW 525 aut. 1979

Tél. (038) 244424
Pierre-à-Mazel 1 - 2001 Neuchâtel
Samedi: service de vente ouvert jusqu'à 17 h

LOCATION SANS CHAUFFEUR VOITURES DE TOURISME ET PETITS UTILITAIRES

Marché suisse de l'auto: résultat record en 79

BERNE (ATS). – Pas plus le climat d'insécurité engendré par les difficultés d'approvisionnement en énergie que les fortes augmentations du prix de l'essence et celles, plus légères, du prix des automobiles ne sont parvenus à freiner la croissance du nombre des véhicules mis en circulation. Bien au contraire, la reprise sensible de la demande observée depuis 1976 s'est encore accentuée en 1979 comparativement à l'année précédente. Selon l'Office fédéral de la statistique, 280.102 nouvelles voitures de tourisme (y compris les limousines commerciales) ont été mises en circulation en 1979. Ainsi, le résultat record de 1978 (271.553 nouvelles immatriculations) a été battu de 3,1 %. Ce résultat est largement imputable à la forte hausse (100.000 nouvelles immatriculations) enregistrée au cours des mois de mars, avril et mai.

Pour 1978 et 1979 le tableau du marché automobile par pays de fabrication se présente comme suit:

Pays de fabrication	1978 Nombre	1978 en %	1979 Nombre	1979 en %
RFA	118.594	43,6	115.995	41,4
France	60.928	22,4	59.557	21,3
Japon	34.416	12,7	44.858	16,0
Italie	32.023	11,8	30.403	10,8
Etats-Unis	6.534	2,4	9.386	3,4
Suède	8.615	3,2	8.921	3,2
Grande-Bretagne	7.221	2,7	5.961	2,1
Autres pays	3.222	1,2	5.021	1,8
Total	**271.553**	**100,0**	**280.102**	**100,0**

Les Etats-Unis (43,6 % de nouvelles immatriculations en plus), le Japon (+ 30,3 %) et la Suède (+ 3,6 %) ont amélioré leur position. En revanche, les pays producteurs traditionnels comme la Grande-Bretagne (- 17,4 %), l'Italie (- 5,1 %), la France (- 2,3 %) et la RFA (- 2,2 %) ont enregistré des pertes.

Quant aux marques les plus vendues en Suisse (plus de 10.000 nouvelles immatriculations), elles n'ont pas, pour la plupart, subi des modifications importantes.

Le 1er rang est occupé par VW avec 33.331 nouvelles immatriculations. Viennent ensuite: Opel (31.026), Renault (24.112), Ford (23.438), Fiat (17.953), Citroën (13.953) et Toyota (13.553). Du 8me au 11me rang, enfin on trouve Peugeot (12.689), BMW (11.211), Mazda (10.945) et Audi (10.694).

Le résultat des nouvelles immatriculations des voitures de petite cylindrée observé dès 1978 s'est poursuivi en 1979 pour les 3 catégories de cylindrées inférieures à 1350 cm³. On note en revanche une augmentation du nombre des immatriculations pour les cylindrées supérieures à 1351 cm³. Les modèles les plus répandus (50 % environ des voitures de tourisme mises en circulation) avaient une cylindrée variant entre 1151 et 1650 cm³.

CONCURRENCE PLUS RUDE

Même s'il est possible que les temps de la croissance en flèche soient révolus, les principaux constructeurs automobiles estiment que le marché mondial va continuer à croître dans les années 1980. Mais la concurrence va être plus rude que jamais.

Ce sont les prévisions qui ressortent d'un congrès international des industries automobiles organisé à Genève sous l'égide du «Financial Times» de Londres, auquel participaient plus de 100 dirigeants d'entreprises, vendeurs et banquiers, pour déterminer les perspectives stratégiques de ce secteur dans une période dominée par la crise de l'énergie.

M. F. Perrin-Pelletier, président de Talbot-Europe, a déclaré que l'évolution du marché automobile devrait s'établir autour d'un taux de croissance de l'ordre de trois pour cent, proche de celui des années 1970.

Il estime que plus de 400 millions de véhicules devraient être en circulation vers 1990 – environ 40 % de plus que le parc actuel – et que le véhicule moyen pourrait effectuer chaque année des déplacements de plus en plus longs. Mais la consommation globale d'essence «ne devrait pas être supérieure à ce qu'elle est aujourd'hui», grâce aux améliorations spectaculaires auxquelles on s'attend dans la consommation d'essence.

Aux Etats: un menu qui ne manque pas de variété

BERNE (ATS). – Si les sujets dont a débattu le Conseil des Etats mardi étaient peu passionnants, ils n'ont, en revanche, pas manqué de variété. Après avoir adopté le 14me rapport sur la politique économique extérieure et le 31me rapport sur le tarif d'usage des douanes (droits de douane frappant les fruits importés), les députés ont permis au Conseil fédéral d'adhérer à la convention internationale sur la chasse à la baleine. Ils ont évoqué les problèmes dans la production fruitière suisse et parlé droit de cité des enfants de mère suisse et de père étranger en approuvant divers postulats à ces sujets.

POLITIQUE ÉCONOMIQUE EXTÉRIEURE

La Chambre des cantons a approuvé à l'unanimité (37 voix contre 0) le 14me rapport du Conseil fédéral, qui fait état de résultat très satisfaisants en 1979, mais se montre moins optimiste pour la seconde partie de l'année en cours, lorsque les hausses des prix pétroliers se feront pleinement sentir. Le conseiller fédéral Fritz Honegger a rappelé que la stabilité des prix demeurait l'objectif prioritaire de la politique économique suisse, même si le renforcement souhaité du franc suisse doit quelque peu freiner les exportations. Un débat particulier a mis aux prises Mme Emilie Lieberherr (soc/ZH) et M. Hans Letsch (rad/AG) ce dernier souhaitant que le renchérissement pétrolier ne soit pas automatiquement compensé par des hausses de salaires.

DROIT DE CITÉ

Par une motion, M. Carl Miville (soc/BS) demandait que tous les enfants de mère suisse soient placés sur pied d'égalité en ce qui concerne l'acquisition de la nationalité helvétique. Les dispositions actuelles défavorisent en effet ceux dont la mère n'est pas Suisse de naissance. C'est bien l'intention du Conseil fédéral, a répondu M. Kurt Furgler, mais une révision de la constitution est indispensable: on y travaille. M. Miville a alors accepté la transformation: de sa motion en postulat moins impératif.

PRODUCTION INDIGÈNE DE FRUITS ET LÉGUMES

Un succès et demi pour le Valaisan Guy Genoud (PDC) qui se fait l'avocat de la production fruitière indigène, le Conseil fédéral accepte son idée de créer un fonds alimenté par les producteurs de fruits et de légumes et permettant d'orienter la production en fonction des besoins du marché. Il demande cependant que la proposition soit moins pressante et qu'elle revête donc la forme d'un postulat et non d'une motion. Si fait. Dans ce même domaine, le Conseil fédéral a accepté un autre postulat de M. Genoud qui vise pour l'essentiel à utiliser plus judicieusement les moyens dont dispose la Confédération pour protéger la production indigène contre les importations (droits de douane).

LA SUISSE AUSSI PROTÈGE LES BALEINES

La Suisse pourra adhérer à la convention internationale pour la réglementation de la chasse à la baleine. Il s'agit là, devait noter le conseiller fédéral Fritz Honegger d'un acte de solidarité internationale.

ACCORDS SUR LES CONSOLIDATIONS DE DETTES

La compétence du Conseil fédéral de consolider des dettes de l'étranger envers la Suisse sera prorogé de 10 ans, soit jusqu'en 1990. Cette compétence permet au Conseil fédéral d'offrir aux pays en voie de développement un moyen de surmonter des crises de trésorerie temporaires. Ces accords concernent des créances suisses dues à la Confédération ou couvertes par la garantie contre les risques à l'exportation.

Infractions à la loi sur les stupéfiants

Peines plus sévères

BERNE (ATS). – 5,3 pour cent ou 2650 des condamnations pénales prononcées en 1978 concernaient des infractions à la loi sur les stupéfiants. Cette proportion est restée relativement constante au cours de la période s'étendant de 1974 à 1978. En revanche, la proportion des peines d'emprisonnement prononcées pour les infractions de ce type augmente d'année en année: alors qu'elle représentait 57 pour cent en 1974, elle a passé à 75 pour cent en 1978. De plus, le sursis est accordé de plus en plus rarement. Ces chiffres ressortent de la statistique annuelle sur les condamnations pénales enregistrées au casier judiciaire central.

En 1978, le nombre de condamnations prononcées contre des femmes a augmenté de plus de 8 pour cent par rapport aux deux années précédentes. Ce sont les infractions contre le patrimoine qui ont le plus augmenté. Il convient cependant d'attendre l'analyse de l'évolution de ces prochaines années avant de pouvoir affirmer que la criminalité féminine a réellement augmenté.

Dans l'ensemble on observe pour 1978 – comme pour les années précédentes – une stabilisation du nombre des condamnations (environ 50.000 par an). Cependant, le nombre d'infractions jugées a passé de 81.000 à 88.000 entre 1974 et 1978.

L'Argovie pour le statu quo chez les demi-cantons

AARAU (ATS). – Dans le cadre de la procédure de consultation, le Conseil d'Etat d'Argovie a adressé sa réponse au département fédéral de justice et police au sujet du problème soulevé par le statut des demi-cantons.

Le gouvernement argovien opte pour le maintien du statu quo, car il estime qu'une accession des demi-cantons a un statut à part entière perturberait l'équilibre confédéral au détriment des cantons romands. Il décline également l'idée consistant à offrir un troisième siège au Conseil des Etats aux 16 cantons les plus peuplés. Une telle restructuration de la Chambre haute affaiblirait le fonctionnement fédéraliste de notre Etat.

* Le Conseil fédéral et le gouvernement de la Barbade ont décidé d'établir des relations diplomatiques entre les deux pays. Le chef de la mission suisse sera M. François Châtelain qui est déjà ambassadeur de Suisse au Venezuela, en Guyane, à Trinite-et-Tobago et au Suriname avec siège à Caracas. Le département fédéral des affaires étrangères annonce d'autre part la nomination de M. Walter Rieser en qualité d'ambassadeur en Guinée équatoriale. M. Rieser est déjà ambassadeur de Suisse au Nigéria, au Cameroun, au Tchad et au Bénin avec siège à Lagos. Enfin, M. Max Dahinden, ambassadeur de Suisse au Guatemala, au Costa-Rica, au Honduras, au Nicaragua et au Salvador avec résidence à Guatemala représentera également la Suisse au Panama.

M. Jean-Claude Piot à Paris

LAUSANNE/PARIS (ATS-CRIA). – Les ministres de l'agriculture de l'OCDE se pencheront, les 5 et 6 mars à Paris, sur les liens étroits qui existent entre l'agriculture et l'alimentation, d'une part, et les autres secteurs de l'économie, d'autre part. Ils discuteront notamment des marchés agricoles, de la libéralisation des échanges et des mécanismes de soutien des prix. La délégation suisse est conduite par M. Jean-Claude Piot, directeur de l'Office fédéral de l'agriculture, qui présentera une communication mercredi après-midi.

Réception marocaine à Berne

Mardi, le Maroc a célébré dans la ferveur sa fête nationale marquée par un important discours du roi Hassan II. L'accent a été mis, dans l'ensemble du pays, sur la défense de l'intégrité nationale, y compris le développement économique des provinces sahariennes, la solidarité agissante avec le peuple afghan, victime d'une agression étrangère, le destin de la nation palestinienne et la volonté de l'instauration de relations amicales avec l'Algérie, malgré la différence des options politiques.

Le Maroc se sent également solidaire de la Tunisie menacée ainsi que de l'ensemble du monde libre. Il souhaite développer ses relations amicales avec l'Europe, notamment avec la Suisse neutre et pacifique.

Mardi soir, au palace Bellevue, à Berne, l'ambassadeur Mohamed Bennani-Smirès a donné une brillante réception qui a été présidée par l'amitié et la volonté de collaboration mutuellement confiante, dans tous les domaines, entre les deux pays. (J. P.)

Le parti radical demande un examen de la politique de sécurité

BERNE (ATS). – Le comité directeur du parti radical-démocratique suisse (PRD) a procédé à un débat approfondi sur la situation en matière de politique de sécurité. Il constate que l'invasion de l'Afghanistan par l'URSS a provoqué une sérieuse aggravation de la situation internationale. Cette évolution pourrait être dangereuse pour la Suisse au cours de prochaines années et risque de porter atteinte directement à la sécurité du pays.

C'est la raison pour laquelle, précise un communiqué, le comité directeur du parti radical-démocratique demande au Conseil fédéral de réexaminer la situation en matière de politique de sécurité à la lumière des événements les plus récents, d'en montrer les conséquences et de préparer les mesures qui s'imposent dans le domaine de la défense nationale notamment.

Baisse du prix de la viande

BERNE (ATS). – En raison de l'offre abondante, les prix à la production de la viande de bœuf, de vache, de génisse et de porc ont été abaissés d'environ 5 pour cent le 4 février dernier. Ils ont ainsi été adaptés à la situation du marché. Les baisses de prix qui devraient en découler au niveau de la consommation sont surveillés, à la demande des autorités fédérales, par les offices cantonaux et communaux du contrôle des prix, indique l'Office fédéral du contrôle des prix dans un communiqué publié mardi.

Les dernières analyses de la semaine du 18 au 23 février dernier démontrent que depuis la baisse des prix citée d'environ 5 pour cent, les prix à la consommation ont également subi des réductions correspondantes.

Du beurre à prix réduit

LAUSANNE (ATS-CRIA). – Les consommateurs suisses vont trouver sur le marché du beurre meilleur marché. Une campagne de vente à prix réduit de beurre spécial en pièces modelées aura lieu du 5 au 19 mars. La réduction est de 2 fr.50 par kilo, ou 25 centimes par emballage de 100 grammes et 50 centimes par emballage de 200 grammes – ce beurre à prix réduit sera facilement reconnaissable à son estampille rouge «prix spécial».

SUITE

Les débats au Conseil national

La place pour un délégué dans un centre identique coûte nettement moins cher dans les autres pays (7,6 fr. à Genève, 6 fr. 25 à Vienne, 5 fr. 70 à Paris, 1 fr. 36 à Amsterdam, 0 fr. 32 à Buenos-Aires, etc.). Si l'on n'y prend pas garde, c'en sera fait du Centre international de Genève, avec ses 13 organisations internationales et les deux milliards dépensés en Suisse grâce à elles.

L'attaque contre la subvention au centre a été menée par le Bâlois de la campagne Karl Flubacher, qui a tout de go proposé le renvoi du projet au Conseil fédéral pour que celui-ci prépare une version financièrement plus rentable. Mais le député radical a été battu par 100 voix contre 55, l'idée d'admettre la gratuité pour 5 ans seulement a été défendue par un autre Bâlois: M. Hans-Rudolf Nebiker, UDC. Il a obtenu gain de cause par 72 voix contre 65. Au vote sur l'ensemble, le projet ainsi amendé a été adopté par 99 voix contre 14. Un autre adversaire du CICG a été le démocrate-chrétien Edgar Oehler, de Saint-Gall.

Les victimes de la violence qui éclate de nos jours par des actes souvent odieux doivent avoir la garantie d'une juste indemnisation. Il ne faut pas laisser cette question aux législations cantonales, mais créer un article constitutionnel qui rende possible un règlement national de ce problème. C'est ce que demandait M. Valentin Oehen de l'Action nationale, dans une initiative parlementaire dont il a fini par accepter le classement du fait qu'une motion de la commission invite le Conseil fédéral à préparer la procédure appropriée.

La motion accordera un délai plus long pour une étude exhaustive du problème, mais elle conduira au même résultat. La Chambre du peuple a aussi décidé de porter le nombre des greffiers et des secrétaires du Tribunal fédéral des assurances, à Lucerne, de 17 à 23.

Le Conseil national a par ailleurs rejeté par 39 voix contre 29 un postulat du député tessinois Pier Felice Barchi (rad) demandant que l'on envoie un ou des observateurs suisses auprès du parlement européen. Il a accepté partiellement un autre postulat du conseiller national Barchi demandant l'examen par le Conseil fédéral de la répartition des attributions en politique étrangère.

Réflexions sur le fossé

(De notre rédacteur parlementaire à Berne)

La gratuité de l'utilisation du Centre international des conférences de Genève a finalement été votée par le Conseil national – avec les réserves apportées par l'amendement de M. Léo Weber – mais il s'en est fallu de peu que l'affaire ne dégénère en conflit entre la Suisse alémanique et la Suisse romande.

Il y a eu tout d'abord l'intervention de M. Karl Flubacher, demandant le renvoi au Conseil fédéral, comparant Fipoi et Furka, et méconnaissant manifestement le rôle international de Genève et sa place dans notre politique étrangère. M. Flubacher est le député de Bâle-Campagne qui avait demandé la réintroduction de la peine de mort pour Jeanmaire, et qui a été hier égal à lui-même.

Il y a eu les paroles de M. Otto Fischer, dont on sait qu'il n'a jamais éprouvé de tendresse particulière pour les Nations unies, mais dont il faut dire aussi qu'en critiquant la transformation des prêts en dons, il exprimait une opinion partagée par de nombreux parlementaires alémaniques.

Et puis, il y a eu le passage à la tribune de M. Christian Grobet, socialiste genevois, dont la prise de position, de l'avis de beaucoup de gens, a été excessive et donc regrettable. Et c'est après ses déclarations que l'on a vu soudain le fossé entre Suisse alémanique et Suisse romande se creuser, en un lieu qui devrait être précisément celui où l'on s'efforce en tout temps de le combler. Un instant, l'on a pu craindre le pire.

Fort heureusement, l'atmosphère n'a pas tardé à se détendre. La raison est revenue, et l'exposé par M. Pierre Aubert de la position gouvernementale a contribué à dépassionner le débat. La proposition de renvoi de M. Flubacher a été rejetée, et cela par 100 voix contre 55. Cependant, sans les incidents relatés plus haut, l'amendement de minorité de M. Weber, prévoyant que les frais d'entretien du bâtiment ne seront couverts par la Confédération que pendant cinq ans au plus, n'aurait sans doute pas passé – comme le montre pour une part la faible majorité de 7 voix par laquelle il a été adopté – sans parler du clivage entre Suisse alémanique et Suisse romande apparu lors de ce vote, clivage parmi les plus nets que l'on ait observés depuis longtemps aux Chambres.

L'apaisement que cette décision apportait à certains, qui hésitaient encore, explique le vote final, fort satisfaisant en définitive. Le Conseil national, et c'est tout à son honneur, s'est donc vite ressaisi.

Que cela nous rappelle une donnée essentielle de la politique suisse, à savoir, en négatif, l'existence latente et permanente d'un fossé entre les communautés linguistiques du pays et, en positif, le fait que le fédéralisme est à recréer chaque jour.

Et ne manquons pas enfin, à ce propos, de citer Gonzague de Reynold, écrivant qu'il y a, au fond du fameux fossé, moins d'eau que de vase et moins de vase que de crapauds.

Etienne JEANNERET

SUISSE ALÉMANIQUE

Obwald: le budget de l'Etat boucle mieux que prévu

SARNEN (ATS). – Le budget d'état du demi-canton d'Obwald boucle mieux que prévu: alors que l'on prévoyait pour 1979 un déficit de l'ordre de 7 millions de francs, l'excédent des dépenses a pu être ramené à 4,86 millions pour un total des recettes de 65,4 millions.

Les dépenses administratives ordinaires, qui ont atteint 49,9 millions correspondent aux recettes, ce sont les dépenses extraordinaires qui ont occasionné le déficit de 4,86 millions, qui reste tout de même nettement inférieur aux 7,03 millions prévus.

Tourisme en Suisse centrale: diminution de 8% des nuitées

LUCERNE (ATS). – Les six cantons de Suisse centrale ont enregistré en 1979 un total de 3.167 millions de nuitées, ce qui représente une diminution de 8 pour cent par rapport à l'année précédente. Si les hôtes suisses sont venus plus nombreux – 65.700 nuitées de plus qu'en 1978 – ce qui porte leur nombre à 1.223 millions – les touristes étrangers ont quelque peu boudé la région: 359.000 nuitées de moins qu'en 1978, soit un total de 1.944 millions.

TESSIN

Stand de tir de Biasca: arrestations

BERNE (ATS). – Les autorités tessinoises ont procédé à plusieurs arrestations à la suite de l'attentat à l'explosif qui a été commis le 31 janvier dernier contre le stand de tir de Biasca (Ti). Les auteurs de l'attentat entendaient ainsi démontrer leur opposition à l'existence de ce stand de tir, indique le département fédéral de justice et police dans un communiqué publié mardi.

Jusqu'à présent huit personnes, toutes domiciliées à Biasca ont été impliquées dans la procédure pour délits ressortissant soit à la juridiction fédérale, soit à la compétence cantonale. Six prévenus sont actuellement encore en détention. Deux inculpés reconnaissent avoir perpétré l'attentat, alors que les autres déclarent y participer de manière indirecte soit en se procurant, en transportant ou en dissimulant des explosifs. Les auditions et les recherches ne sont cependant pas encore terminées. Le procureur général de la Confédération a en conséquence délégué la cause aux autorités tessinoises compétentes pour instruction et jugement.

ROMANDIE

A GÈNEVE

Jaccoud retire son recours

GENÈVE (ATS). – «Il m'est impossible d'avoir la moindre confiance en vous, messieurs les juges. Je déclare donc retirer la demande de révision de mon procès». C'est en ces termes que Pierre Jaccoud, 74 ans, a annoncé mardi à la Cour de cassation de Genève le retrait du recours qu'il avait déposé. Pendant une heure et demie, l'ancien bâtonnier a repris point par point, pour les réfuter, tous les indices qui ont conduit, le 4 février 1960, les jurés de la Cour d'assises de Genève à le condamner à sept ans de réclusion pour meurtre et délit manqué de meurtre. «Pendant 20 ans, a notamment plaidé Jaccoud (dont les trois avocats n'ont pas pris la parole), j'ai fait crédit à la magistrature et attendu en vain que la lumière jaillisse dans cette affaire. Mais on a choisi le coupable au lieu de le rechercher. Pourtant, l'honneur d'un homme n'est pas moins précieux que celui de la magistrature. Chaque magistrat devrait se convaincre à chaque instant qu'il est faillible et se représenter ce qu'est le supplice d'un innocent».

Le procureur général, M. Raymond Foex, devait déclarer que c'est devant la faiblesse de ses moyens que Pierre Jaccoud retirait son recours et qu'en agissant de la sorte il signait sa condamnation. «Le retrait de ce recours est la dernière reculade, l'ultime dérobade et la pirouette finale de Pierre Jaccoud, qui n'a cessé depuis 20 ans de contester le procès loyal, complet et régulier qu'il avait eu», devait conclure le procureur général.

La Cour de cassation a pris acte du retrait du recours et a rayé la cause du rôle.

Nouvelle campagne au bord du Léman

VILLENEUVE (VD) (ATS).– Les roselières de la plupart des lacs suisses sont menacées et leur recul continu (deux mètres par an sur certains points du rivage lémanique) est catastrophique. Pour le dixième anniversaire de la première grande campagne de nettoyage, une nouvelle opération d'élimination des déchets et du bois flottant (qui casse les roseaux) est organisée les samedis 8 et 15 mars dans la réserve des Grangettes, site d'importance nationale. Autorités et sociétés de protection de la nature vont profiter de la mise du Léman en «basses eaux», opération périodique pratiquée à Genève et qui sert notamment à la réfection des installations portuaires.

Franz Weber n'est pas content du gouvernement vaudois

LAUSANNE (ATS). – «Manœuvre de sabotage», «procédé perfide», «formalisme excessif», «mesure semant la confusion», «situation équivoque»: c'est en ces termes que, lors d'une conférence de presse donnée mardi à Lausanne, Franz Weber a qualifié la position du Conseil d'Etat vaudois considérant comme nulle et irrecevable une initiative populaire contre la bretelle autoroutière de la Perraudettaz, déposée en 1975 par le journaliste montreusien. Celui-ci est d'autant plus mécontent que le gouvernement cantonal a publié son communiqué quelques jours avant le lancement d'une nouvelle initiative populaire de «Sauver Ouchy» et d'«Helvetia nostra» visant également la suppression de la bretelle de la Perraudettaz. Un préjudice certain a été ainsi causé à cette nouvelle initiative et la récolte des signatures a dû être retardée de dix jours pour éviter toute confusion, déclare Franz Weber, qui a écrit mardi au Conseil d'Etat pour lui demander, en compensation, de prolonger du 20 au 30 mai le délai pour le dépôt des signatures.

L'initiative de 1975, que le Conseil d'Etat propose au Grand conseil de déclarer nulle, a un caractère conditionnel qui exige un support, sous la forme d'un nouvel article constitutionnel accordant au peuple vaudois (et non seulement à ses autorités comme c'est le cas actuellement) l'exercice des droits du canton en matière fédérale. Or, une première initiative de Franz Weber proposant un tel article a déjà été rejetée en votation populaire. Franz Weber revient donc à la charge aujourd'hui avec une nouvelle initiative constitutionnelle pour donner un support à sa demande de 1975... Et c'est le moment que choisit le gouvernement cantonal pour considérer comme irrecevable cette demande datant de cinq ans. «Ce n'est pas mon client qui est procédurier, mais bien le Conseil d'Etat, en mettant continuellement des entraves à une action parfaitement démocratique», affirme le conseiller juridique de Franz Weber qui, dans cette affaire de plus en plus embrouillée, annonce d'ores et déjà un recours au Tribunal fédéral (le troisième) si l'initiative populaire de 1975 est déclarée nulle par le Grand conseil vaudois.

* Samedi dernier, dans les salons du musée Alexis-Forel, à Morges, le «prix Pierre Monay» a été remis au peintre lausannois Jean-Claude Hesselbarth, né en 1925.

à la fin d'un bon repas prenez un Cynar sec
Bitter
80.1.143.2f
66500-R

Les hommes d'affaires ne sont pas les seuls à apprécier les avantages que Swissair leur offre: ceux qui font route avec eux pour leur plaisir s'en réjouissent tout autant.

Les voyages d'affaires se décident souvent quelques jours à l'avance, voire la veille. On dispose ainsi de très peu de temps pour les préparatifs. La question étant de savoir comment atteindre son but commodément et ponctuellement, et comment en revenir.

La diversité et l'étendue du réseau Swissair sont là pour y répondre.

Il suffit d'une simple réservation sur le vol adéquat vers l'une des quelque 90 destinations de par le monde.

Primo, vous choisissez votre heure de départ selon vos impératifs particuliers – alors que d'autres catégories de voyageurs se verront proposer des vols moins fréquentés par les hommes d'affaires.

Secundo, il vous est possible en tout temps d'annuler votre réservation, de changer de vol et, sur la plupart des long-courriers, de choisir votre siège lors de l'achat du billet qui – soit dit en passant – est valable une année. Notre système de réservation électronique tient également compte de vos désirs personnels tels que: menus spéciaux, réservation d'hôtels (plus de 260 dans le monde) ou location de voiture. Pour les passagers de première classe, des guichets d'enregistrement spéciaux leurs sont réservés en Suisse et dans plus de 30 aéroports étrangers, ainsi qu'un lounge à Genève, Zurich, New York et Vienne.

Il s'agit donc des prestations les plus étendues que puisse vous offrir une compagnie aérienne.

Et si – outre le fameux confort Swissair – vous attachez plus d'importance aux prix qu'aux horaires et autres avantages, si par exemple vous souhaitez partir en vacances en notre compagnie, alors vous apprécierez certainement nos tarifs spéciaux.

Mais n'en déduisez pas pour autant qu'il existe, à Swissair, des tarifs «normaux» pour hommes d'affaires et des tarifs «spéciaux» pour touristes. En fait, il existe des tarifs adaptés aux exigeances des passagers, des tarifs équitables et normaux pour passagers spéciaux.

Et nous ne connaissons que des passagers spéciaux.

Swissair ou votre agence de voyages IATA se fera un plaisir de vous fournir de plus amples renseignements.

swissair

66528A

Ceux qui voyagent pour leur plaisir ne sont pas les seuls à apprécier les avantages que Swissair leur offre: les hommes d'affaires qui font route avec eux s'en réjouissent tout autant.

Les vacances, quelques jours ou un week-end à l'étranger ne s'improvisent pas, en général. Les préparatifs peuvent donc s'effectuer en toute quiétude. Notamment en ce qui concerne le choix du moyen le plus commode – et surtout le plus avantageux – d'atteindre son but et d'en revenir.

La diversité des tarifs spéciaux Swissair permet de faciliter votre choix.

Il suffit de se renseigner à temps pour connaître les tarifs spéciaux applicables à la destination choisie.

Primo, vous fixez votre départ en fonction de la date de vos vacances. Ce qui nous permet de planifier avantageusement à long terme, alors que les hommes d'affaires sont souvent astreints à des réservations à court terme.

Secundo, vous allez néanmoins bénéficier des fameux avantages d'un vol de ligne Swissair: confort, ponctualité et prestations de service hors pair. Cela dit, il faut toutefois remplir quelques conditions: réserver et payer votre billet à temps (en général un mois à l'avance) séjour d'une durée minimale et, dans certains cas, vols à dates fixes.

De ce fait, il est clair que vous ne bénéficiez pas des prestations les plus complètes qu'une compagnie aérienne puisse vous offrir.

Et si – outre le fameux confort Swissair – vous attachez plus d'importance aux heures de départ ou à d'autres avantages qu'à des tarifs intéressants, si par exemple vous souhaitez faire votre prochain voyage d'affaires en notre compagnie, alors vous apprécierez certainement qu'il y ait encore des places disponibles.

Ainsi, à Swissair, il n'existe pas de tarifs «spéciaux» pour touristes, ni de tarifs «normaux» pour hommes d'affaires. En fait, il n'existe que des tarifs équitables et normaux pour passagers spéciaux.

Et nous ne connaissons que des passagers spéciaux.

Swissair ou votre agence de voyages IATA se fera un plaisir de vous fournir de plus amples renseignements.

66555 A

swissair

En 1980 nous allons nous offrir une nouvelle chambre à coucher!

Quelques offres attrayantes sélectionnées dans le choix le plus vaste et le plus avantageux de Suisse.

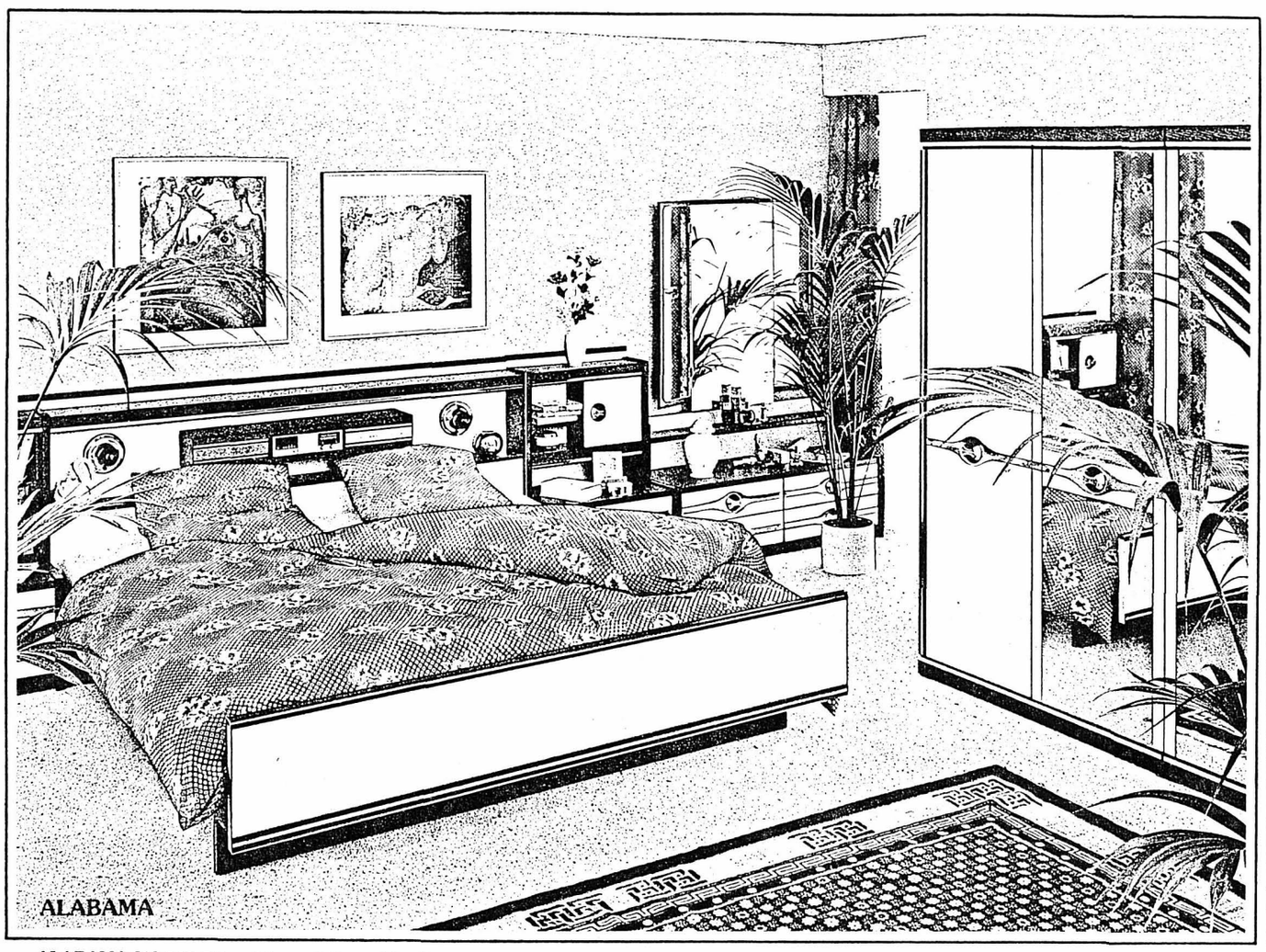
ALABAMA

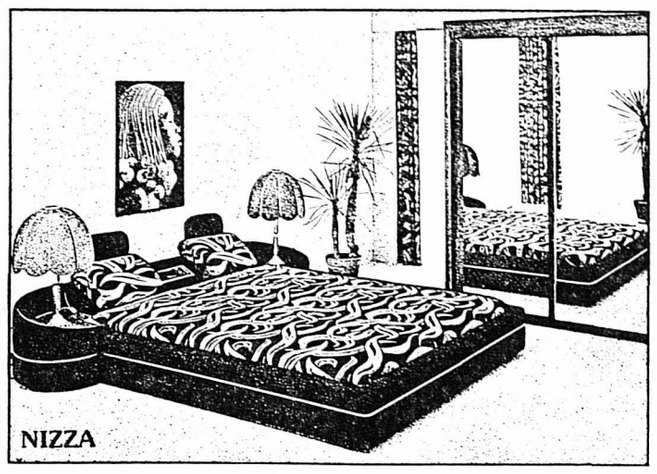
NIZZA

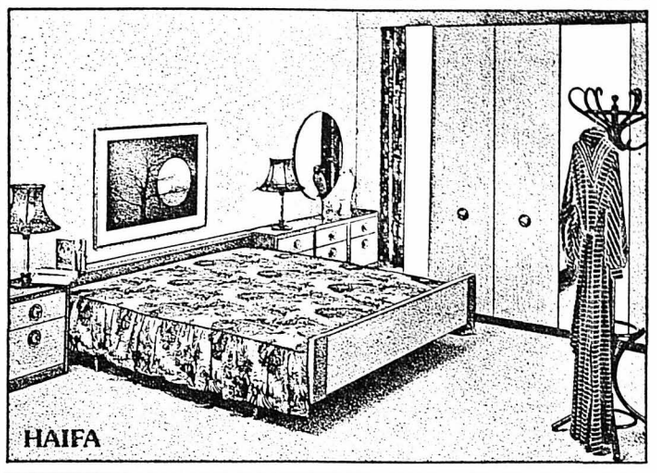
HAIFA

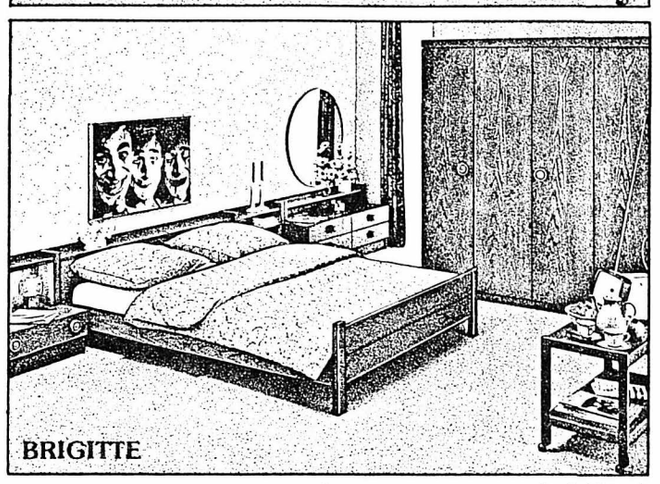
BRIGITTE

S 2/10-A

ALABAMA 212.540. Décor frêne noir/laque blanche, chrome/verre miroir. Armoire 4 portes dont 2 à glace, 203 cm, lit 160/200 cm, entourage 3 éléments avec éclairage, radio/réveil digital. Commode 3 éléments et miroir, pouvant être placée seule ou en prolongement de l'entourage • **Exclusivité Pfister:**
Livré 1995.–/à l'emporter **1835.–**
(212.541, même modèle avec armoire 5 portes dont 1 à glace, 235 cm, lits jumeaux 2 x 95/200 cm, 2095.–/**1930.–.**)

NIZZA 210.377/990. Lit rembourré, tissu brun foncé/multicolore, avec coffre à literie. Sommier à lattes, tête et pied réglables. Matelas à ressorts 2 x 90/200 cm, avec couche pure laine. A la tête du lit: radio-réveil, appuie-dos et protège-nuque pour position assise. Armoire à portes coulissantes 249 cm, décor frêne noir, intérieur blanc, miroirs cristal • **Exclusivité Pfister:** 3550.–/
Armoire 1390.–/**1295.–**, lit 2160.–/**1985.–. 3280.–**

HAIFA 212.574. Décor chêne foncé/clair. Armoire 250 cm avec porte à glace. Lits jumeaux 2 x 95/200 cm, 2 tables de chevet. Commode à miroir rond, Ø 74 cm, pouvant être placée seule ou en prolongement de l'entourage
• **Exclusivité Pfister:**
Livré 1225.–/à l'emporter **1140.–**

BRIGITTE 212.445. **Chêne véritable,** teinte rustique, armoire à 5 portes, 220 cm, lit français 160/200 cm. Commode avec miroir rond, Ø 90 cm, pouvant être placée seule ou en prolongement de l'entourage
• **Exclusivité Pfister:**
Livré 1845.–/à l'emporter **1695.–**
(212.435, même modèle avec 2 lits 95/200 cm, *1845.–/**1695.–.**)*

Pour votre nouvelle chambre à coucher nous vous livrons à des prix très favorables: Literie de qualité avec duveterie 1er choix (**«Dormir nordique» est une spécialité de Pfister Meubles!**). Draps et taies avec les tout derniers dessins à la mode. Couvertures de laine ou piquées, couvre-lits, tapis de fond et rideaux aux teintes assorties sortant de nos propres ateliers.

Pfister Meubles
en tête aussi pour les chambres à coucher

Possibilité d'échange: du vieux contre du neuf. Renseignez-vous. Garantie Pfister contractuelle. Paiement selon entente. Sur désir: solde du prix comptant jusqu'à 90 jours après la livraison ou crédit direct jusqu'à 30 mois; simple, discret, sans risque. **ESSENCE GRATUITE**/billet de chemin de fer ou de car postal pour tout achat dépassant Fr. 500.–.

NEUCHATEL Terreaux 7, P Seyon, 3 min. à pied, Téléphone 038/25 79 14
BIENNE Place du Marché Neuf, P, JEUDI-nocturne 21 h, Téléphone 032/42 28 62
AVRY-CENTRE p. FR Sortie de l'autoroute MATRAN, LU–VE nocturne 20 h, Téléphone 037/30 91 31

66342-A

PAS DE SOUCIS NOUS SOMMES LÀ

A. GERBER
Successeur de **A. GROSS**
Appareillage - Ferblanterie
Installations sanitaires
Dépannage
Coq-d'Inde 24 Tél. 25 20 56
60170-B

elexa
Electricité - Téléphone PTT
NEUCHATEL
Avenue de la Gare 12
PESEUX Rue de Corcelles 8 ST-BLAISE Gd-Rue 39 CERNIER Rue F.-Soguel 26
62471-B

Meubles styles et modernes, rideaux
PHILIPPE AEBY
tapissier - décorateur
Magasin et atelier
Evole 6-8, Neuchâtel
Tél. 24 08 16 et 24 24 17
57500-B

Renseignez-moi, sans frais, sur vos
prêts personnels
sans caution jusqu'à fr. 30 000.–.
Je note que vous ne prenez pas de renseignements auprès des employeurs.
Nom:
Adresse: F
NP, localité:
Service rapide 01/211 76 11
Talstrasse 58, 8021 Zurich
CITY BANK
57757-A

Abonnement de théâtre de la ville de Neuchâtel
Mercredi 12 mars à 20 h 30
Spectacle N° 14
Compagnie Laurent Terzieff
LE PIC DU BOSSU
DE S. MROZEK
spectacle remplaçant
LA CRIQUE
DE GUY FOISSY
Location Office du tourisme, place Numa-Droz 1. Tél. 25 42 43. 65586-A

Institut Neuchâtelois
Samedi 8 mars, à 17 h
Aula de l'Université de Neuchâtel
SÉANCE PUBLIQUE
Remise du Prix 1980 au
Dr CLAUDE LAMBERT
Intermède musical par June Pantillon, Marcel Treuthardt et Monique Treuthardt
Conférence du professeur
ANDRÉ AESCHLIMANN
de l'Université de Neuchâtel
«Les parasites tropicaux sont à notre porte»
— Entrée libre — 66194-A

ÉCONOME
Datsun 180B **Fr. 12 890.–**
(Transm. aut. + 1150.–)

Roulez avec la Datsun 180B.
Un luxueux confort récompensera votre sens de l'économie.
Un essai sur route vous montrera tout le confort que vous pouvez vous offrir en limitant la dépense à l'extrême. Construction de sécurité dotée des derniers perfectionnements, moteur parfaitement au point de 1770 cm³, 86 CV DIN à seulement 5000 tr/min, boîte à 4 rapports avec levier au plancher ou transmission automatique à 3 rapports, système de freinage à double circuit avec assistance et régulateur, suspension indépendante sur les 4 roues, superéquipement de haut confort.
DATSUN
Qualité et fiabilité
66359-A

Neuchâtel: City-Garage, R. Blaser, faubourg du Lac 29, (038) 25 73 63.
Neuchâtel: Garage H. Comtesse, Draizes 69, (038) 31 38 38.

FAN-L'EXPRESS
tirage officiellement contrôlé par les soins de la FRP (Fédération romande de Publicité)
36.740
exemplaires
L'annonceur sait que cette garantie représente pour lui une distribution sérieuse et efficace.

62439-A

Tenues de **comptabilités** travaux correspondance, devis, facturation.
Adressez-vous à case postale 810, Neuchâtel. 67965-A

HARTMANN
Le spécialiste des volets à rouleau et stores. Réparation et service pour tous les modèles.
HARTMANN+COSA
2000 Neuchâtel
Tél. (038) 31.44.53
62440-A

Qui placerait 35.000 fr.?
dans une petite affaire artisanale.
Conditions à discuter.
Discrétion absolue garantie.
Faire offres sous chiffres 87-341, aux Annonces Suisses S.A. «ASSA», 2, fbg du Lac, 2001 Neuchâtel.
66389-A

Par le rail au
50e Salon de l'Auto Genève
Billets à prix réduit 6 – 16 mars 1980

- Demandez au guichet ou à votre agence de voyages un billet spécial à prix réduit pour le Salon.
- Les billets spéciaux à prix réduit pour le Salon de l'Auto peuvent également être obtenus avec les facilités de voyage pour familles.
- Les titulaires d'abonnements pour demi-billets retirent des billets ordinaires d'aller et retour à moitié prix.
- P Parcs pour voitures auprès de nombreuses gares.
- Bus directs Gare de Genève – Salon de l'Auto. (Vente des billets dans différentes gares.)

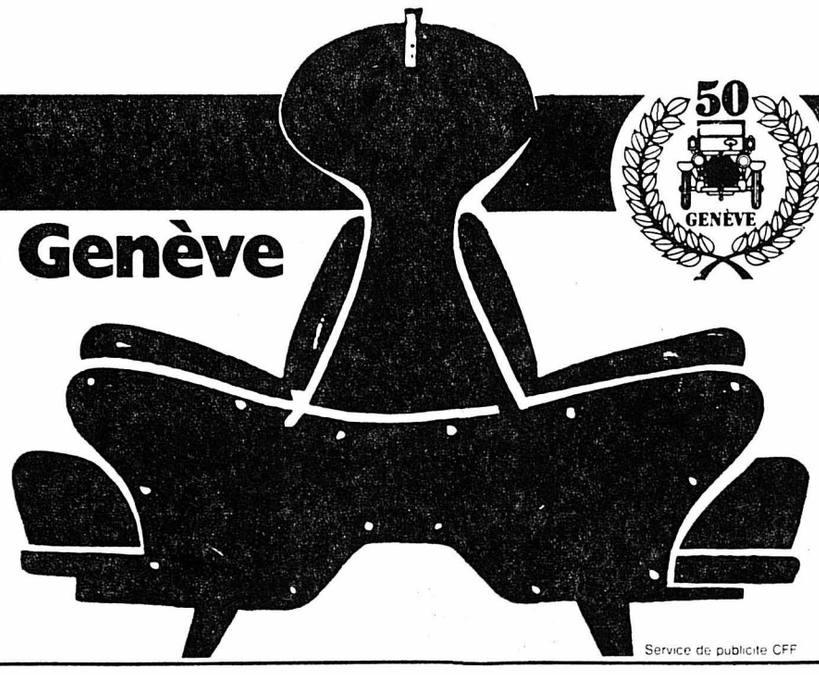

Service de publicité CFF
65588-A

Les meilleurs trains
✕ avec wagon-restaurant

6 – 16 mars Rélation rapide ✕	chaque jour ✕				9 et 16 mars Rélation rapide 🍷 Mini-Bar	chaque jour ✕	2e cl.	1re cl.
–	7.48	dp	Delémont	ar	–	18.56	39.–	58.–
8.13	8.17	|	Bienne	↑	17.05	18.22	36.–	53.–
8.33	8.39	|	Neuchâtel	|	16.42	17.59	29.–	43.–
|	9.04	|	Yverdon	|	|	17.34	20.–	32.–
|	9.33	↓	Lausanne	ar	|	17.05	14.–	22.–
9.48	10.06	ar	Genève	dp	15.25	16.32		

Jean's pour enfants «Texstar»
lavé, coton bleu, grandeur 104-176 à partir de **15.90**

Pull acryl manches longues
col tissu contrastant, 2 poches avec garniture et bouton, coloris mode grandeurs 116-176, à partir de **15.90**

Veste «Texstar»
avec capuchon, réversible schintz-frotté, coton polyester, fermeture éclair, 2 poches, rouille/beige ou bleu/beige, grandeur 104-176 à partir de **35.–**

coop-cl **La Cité**
66522-A

TV DERNIÈRE

AVEC LES ULTIMES MODIFICATIONS DE PROGRAMMES

SUISSE ROMANDE

16.35 Point de mire
16.45 Les amis de mes amis
– Les enfants Kalash
17.10 Au pays du Ratamiaou
17.30 Téléjournal

17.35 Objectif

Le magazine des jeunes

*– **C'est super!** Lorsque le cinéma Super 8 fait son entrée dans une classe de Neuchâtel.*
Réalisé par Claude Cruchon

18.15 L'antenne est à vous
A.F.S. Programme interculturel
18.35 Petit ours Paddington
18.40 Système «D»
19.00 Un jour, une heure
19.30 Téléjournal
19.45 Un jour une heure
20.00 Le menteur
avec Pierre Dudan

20.25 Mosaïque

Emission publique de variétés avec Alice Dona, Rika Zaraï, Sophie Makhno, etc.

21.15 Dimensions

«La vie: un mystère à décoder», reportage consacré à la biologie moléculaire
22.10 Téléjournal
22.20 Football en Europe
Matches partiels de Coupes

FRANCE 1

12.15 Réponse à tout
12.30 Midi première
13.00 T F 1 actualités

13.40 Les visiteurs du mercredi

L'après-midi des jeunes

17.00 Le vol du Pélican
Les passagers clandestins
17.25 Studio 3
De la musique par de grands groupes pop étrangers et français
17.55 Sur deux roues
avec la Prévention routière
18.00 T F quatre
18.30 Un, rue Sésame
18.55 *C'est arrivé un jour*
– Mission inutile
19.10 Minutes pour les femmes
19.20 Actualités régionales
19.45 Les inconnus de 19 h 45
20.00 T F 1 actualités

20.30 La plume

Scénario de Georges Coulonges
Mise en scène: Robert Valey
Nous sommes dans un petit village, quelque part en France

21.45 La rage de lire

proposé par Georges Suffert
22.45 T F 1 dernière

FRANCE 2

10.30 A 2 Antiope
11.30 A 2 Antiope
12.05 Passez donc me voir
12.30 Aimé de son concierge (8)
12.45 Antenne 2 première
13.35 Magazine régional
13.50 Face à vous
14.00 Aujourd'hui Madame
Les mercredis de Madame
15.15 Les sentinelles de l'air
11. Le bout de la route

Partenaire dans une société de travaux publics, Eddie Houseman est inquiet: la route qu'il est en train de construire est menacée par un tremblement de terre.

16.10 Récré Antenne 2
18.05 Cyclisme
Paris - Nice
18.30 C'est la vie
18.30 Football en Europe
Saint-Etienne/Münchengladbach
(reportage non garanti)
18.50 Chiffres et lettres
19.20 Actualités régionales
19.45 Top Club
20.00 Antenne 2 journal

20.35 Mi-fugue, mi-raison

«Le jeu», en direct du Casino de Deauville
22.20 Magazine médical
Le diabète, du sucre en plus ou en moins
23.05 Football en Europe
Reflets des Coupes
23.35 Antenne 2 dernière

FRANCE 3

18.30 F R 3 jeunesse
– Trucs en troc
– Découverte de l'UNESCO
18.55 Tribune libre
19.10 Soir 3 première
19.20 Actualités régionales
19.40 Télévision régionale
19.55 Bucky et Pepito
20.00 Les jeux à Anglet

20.30 C'est grand chez toi

film en 16 de Patrick Jamain
L'action se passe dans une petite ville du Midi où le rêve a une grande importance
21.55 Soir 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

18.00 Per i più piccoli
18.05 Per i ragazzi
18.50 Telegiornale
19.05 A conti fatti
Rubrica dei consumatori
19.35 Incontri
con Lea Massari
20.05 Il regionale
20.30 Telegiornale
20.45 Argomenti

21.35 Musicalmente

per Paco Ibanez
22.25 Telegiornale
22.35 Mercoledi sport
Calcio in Europa

SUISSE ALEMANIQUE

17.00 TV Juniors
avec Urs Diethelm
17.45 Gschichte-Chischte
17.55 Téléjournal
18.00 Carrousel
18.35 Le sport en bref
18.40 Point de vue régional
19.00 Zimmer frei - Uno-nähe
série
19.30 Téléjournal

20.00 Jeux-épreuves

Radio 24
21.15 Ein verrücktes Paar

Grit Boettcher et Harald Juhnke dans une scène de cet épisode.
(Photo DRS)

21.45 Caméra 80
22.30 Téléjournal
22.40 Le sport du mercredi

ALLEMAGNE 1

16.10 Tagesschau. 16.15 Expeditionen ins Tierreich. Lautlose Jäger: Aus dem Leben unserer Eulen. 17.00 Bei Papotin... dem Schlossherrn. 17.20 Die Leute vom Domplatz – Interdikt. 17.50 Tagesschau. 18.00 Abendschau. 18.30 Welt der Tiere – Giganten der Tierwelt. 19.00 Sandmännchen. 19.10 Nirgendwo ist Poenichen – Zum Eyckel. 19.45 Abendschau. 20.00 Tagesschau. 20.15 Judendweihe. Fernsehfilm von Gerhard Rentzsch. 21.25 Titel, Thesen, Temperamente. Ein Kulturmagazin. 22.10 Tagesthemen. 22.30 ARD-Sport extra. 0.30 Tagesschau.

ALLEMAGNE 2

16.15 Trickbonbons. Mit Vicky und Wolfgang. 16.30 Rappelkiste. Ich übernachte bei dir. 17.00 Heute. 17.10 Diamantensucher. Der Bär von Aleksei Leontjew. 17.40 Die Drehscheibe. 18.20 Bilder, die die Welt bewegten «Andrea Doria». 19.00 Heute. 19.30 Der Sport-Spiegel. Gewalt im Stadion – Schlagzeilen und Wirklichkeit. 20.15 Bilanz. Informationen und Meinungen aus dem Wirtschaftsleben. 21.00 Heute-Journal. 21.20 Drei Engel für Charlie – Ein Engel lernt fliegen. 22.05 Das geht Sie an Tips für Verbraucher: Tapetenkauf. 22.10 Pfarrer Johannes Kuhn antwortet. 22.40 Die beiden Freundinnen. Ein Kriminalfilm aus dem Berlin des Jahres 1923. Nach Alfred Döblins Bericht. 0.30 Heute.

AUTRICHE 1

9.00 Die Sendung mit der Maus. 9.30 Land und Leute. 10.00 Schulfernsehen. 10.30 Der letzte der feurigen Liebhaber. Turbulente Komödie. 17.00 Der Wunderspiegel mit Clown Habakuks, Puppenzirkus. 17.25 Der knallrote Autobus. 17.55 Betthupferl. 18.00 Das blieb vom Doppeladler – Das Herz des Reiches. 18.25 ORF heute. 18.30 Wir. 18.49 Belangsendund der SPOe. 18.54 Teletext-Quiz. 19.00 Oesterreichbild mit Südtirol aktuell. 19.30 Zeit im Bild. 20.15 Plötzlich allein Komödie über die Lebensform eines «Single» Regie: Jud Taylor. 21.30 Sport.

Mi-fugue, mi-raison

Magazine proposé par Patrice Laffont «Les jeux sont faits»

Antenne 2: 20 h 35

On entend souvent dire que la vie est un jeu et que seuls les joueurs, ceux qui savent prendre des risques ont une chance de progresser dans la hiérarchie sociale. C'est une hypothèse à laquelle nous ne souscrirons pas, loin de là, et MI-FUGUE, MI-RAISON se contentera simplement ce mois-ci de s'intéresser au «jeux paris» qui font appel à une motivation financière en laissant de côté volontairement les jeux de société et lesdits «spectacles». Pour cela nous serons en direct dans la grande salle du Casino de Deauville où nous reconstituerons l'ambiance d'une véritable soirée «jeux» en compagnie bien sûr des professionnels, c'est-à-dire les croupiers, les inspecteurs des jeux, le Directeur du Casino, etc. mais aussi du public venu pour jouer et à qui nous donnerons la possibilité de le faire d'une façon fictive. Cela nous permettra donc de proposer aux téléspectateurs des explications précises sur les différents mécanismes des jeux qui se déroulent dans cette enceinte. Par exemple nous expliquerons le baccara, le chemin de fer, la roulette, le 30 et 40 et le black jack, et surtout l'émission sera faite d'anecdotes, de récits et d'informations sur un monde qui peut paraître fascinant au premier abord mais qui peut devenir aussi très vite, comme on le dit souvent, un ENFER.

RADIO

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Informations toutes les heures, de **6.00** à **23.00** et à **12.30** et **23.55. 6.00** Top-matin, avec à: **6.00, 7.00, 8.00** Editions principales. **6.30** Top-régions. **6.50** Top-sports. **6.58** Minute œcuménique. **7.32** Billet d'actualité. **7.45** Echanges. **8.00** Revue de la presse romande. **8.25** Mémento des spectacles et des concerts. **8.30** Sur demande, avec à: **8.30** La gamme. **9.30** Saute-mouton, avec à: **9.40** L'oreille fine, concours organisé avec la collaboration des quotidiens romands. Indice: **Pakistan. 10.10** La Musardise. **11.30** Ne tiquez pas! **12.00** Le bal masqué. **12.15** Un cheveu sur la soupe. **12.30** Le journal de midi. **13.30** Sur demande – Ligne ouverte de 14 h à 16 h, Tél. (021) 33 33 00. **14.00** La pluie et le beau temps.

16.00 Le violon et le rossignol. **17.00** En questions. **18.00** Inter-régions-contact, avec à: **18.20** Soir-sports. **18.30** Le journal du soir, avec à: **19.02** Revue de la presse suisse alémanique. **19.05** Actualité-magazine. **19.30** Transit. **21.00** Sports-première. **22.30** Petit théâtre de nuit: La vie singulière d'Albert Nobbs (fin), de Simone Benmussa, d'après une nouvelle de Georges Moore. **23.00** Blues in the night. **24.00** Hymne national.

RADIO ROMANDE 2

7.00 Les titres de l'actualité. **7.05** (S) Suisse-musique. **9.00** Le temps d'apprendre, avec à: **9.00** Cours d'espagnol. **9.30** Journal à une voix. **9.35** Portes ouvertes à la jeunesse. **10.30** Radio éducative. **10.58** Minute œcuménique. **11.00** (S) Perspectives musicales. **12.00** (S) Stéréo-balade. **12.50** Les concerts du jour. **13.00** Formule 2. **13.15** (S) Vient de paraître. **14.00** Réalités. **15.00** (S) Suisse-musique. **17.00** Journal à une voix. **17.05** (S) Hot line, avec à: **17.05** Rock line. **18.00** Jazz line. **18.50** Per i lavoratori italiani in Svizzera. **19.20** Novitads. **19.30** Les titres de l'actualité. **19.35** La librairie des ondes. **20.00** (S) Les Concerts de Genève: Orchestre de la Suisse romande, direction: Wolfgang Sawallisch. **23.00** Informations. **23.05** Hymne national.

RADIO ALÉMANIQUE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Informations: **6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00. 6.05** Bonjour. **8.05** Notabene. **10.00** Agenda. **11.55** Pour les consommateurs. **12.15** Félicitations. **12.40** Inf. et musique. **14.05** Musique légère. **15.00** Notes et notices.

16.05 Pour les aînés. **17.00** Tandem. **18.30** Sport. **18.45** Actualités. **19.30** H. Francesch, piano, orch. radio-symph. de Bâle, dir. M. Charry: Candide, ouv., Bernstein; Appalachian Spring, Copland; Concerto pour piano et orch., Gershwin. **20.30** Prismes: Thèmes de notre temps. **21.30** Pour les consommateurs. **22.05** Music-box. **23.05 - 24.00** Das Schrechmümpfeli.

DESTINS HORS SÉRIE — BUFFALO BILL

par Anne et Serge Golon

RÉSUMÉ: A l'apogée de sa gloire, Buffalo Bill monte un gigantesque spectacle de cirque où les principaux épisodes de sa vie aventureuse sont évoqués. En même temps, il vient en aide à des centaines de Peaux-Rouges dont les tribus dispersées se résignent à disparaître tôt ou tard. La troupe pittoresque s'embarque pour l'Europe. Après plusieurs saisons triomphales en Angleterre et en Italie, elle va se produire à Paris pendant la grande Exposition Universelle. Au cours d'une représentation, un Indien tente de tuer Buffalo Bill.

151. RÈGLEMENT DE COMPTES

1) Un homme sort des rangs. Son attitude n'est pas celle d'un ennemi décidé à venger un affront. La démarche hésitante, le regard fuyant, honteux d'avouer son forfait en présence de ses compagnons, il s'approche de Cody. «J'ai joué ma chance, tout à l'heure et j'ai perdu. Sans doute mon bras était-il mal assuré. Pourtant, je devais effacer un meurtre qui a sonné le glas de ma tribu... Car c'est toi qui est responsable de la mort de Yellow Hand, mon frère. Je ne suis pas un Dakota, mais un Cheyenne».

2) «Je comprends ton acte et te pardonne, dit Buffalo Bill. Si tu voulais me tuer, pourquoi ne le fait-tu pas à présent? Tu réussirais à coup sûr!» – «Je me suis débarrassé de mon arme, répond l'Indien, car je craignais d'être pris...» Cédant à une impulsion qui a fait de lui un héros légendaire, Bill sort un de ses pistolets de son étui et le jette au Cheyenne. «Tiens, va jusqu'au bout de ta mission!».

3) L'Indien furieusement se saisit de l'arme. Il hésite quelques secondes et, d'une main tremblante, soudain la rend à son adversaire méprisant. «Tu es brave, trop brave pour nous... L'âme de mon frère ne sera pas vengée, car je ne veux pas devenir un assassin!» Il se jette aux pieds de Bill et implore sa clémence. «Tu sais que Yellow Hand est mort en combat régulier, dit Buffalo Bill. Et tu sais aussi que je ne suis pas de ceux qui triomphent par lâcheté. Va, j'oublierai ton égarement».

4) Mais le destin semble vouloir offrir au Cheyenne une vengeance mystérieuse. Quelques jours plus tard, Salsbury entre dans la loge de Buffalo Bill. Il tient une dépêche à la main. «Votre propriété de North Platte vient d'être la proie des flammes, dit-il. Il n'en reste rien, mais votre femme et votre fille sont indemnes...» Louise s'est réfugiées dans le grand domaine que les Cody possèdent à présent dans le Wyoming. «C'est là que je voulais finir mes jours, pense Buffalo Bill, et la destinée semble m'y conduire plus vite que je ne le désirais...» Cependant, il apprend un peu plus tard que sa femme à été très éprouvée par la catastrophe.

Demain: Les rives de l'Hudson

Problème N° 357

LE MOT CACHÉ — MOTS CROISÉS

SOLUTION: Le mot à former avec les lettres inutilisées est:

STAVANGER

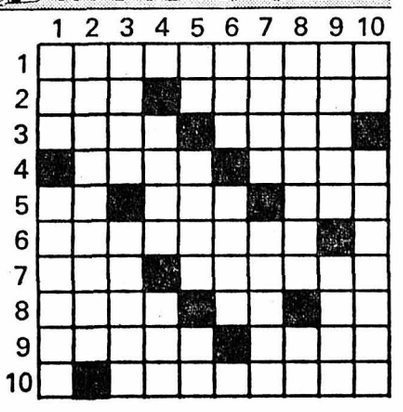

HORIZONTALEMENT

1. Ilot fortifié des Philippines. 2. On perd tout quand elle nous quitte. Roi des Juifs. 3. Lent. Bordure intérieure d'une piste. 4. De quoi prendre un verre. Panneau de signalisation. 5. Interjection. Il exerce une pression. Sigle d'une école. 6. Rigole d'écoulement. 7. On craint son retour. Début. 8. On y porte des gants. Note. Titre abrégé. 9. Ver parasite. On le perd facilement dans la foule. 10. Examine pour contrôler.

VERTICALEMENT

1. Cicatrice d'un os fracturé. Solitaire. 2. Usage de manger de la chair crue. 3. Peintre italien. Vieux refus. 4. L'oiseau qui cajole. Eau-de-vie. 5. Interjection. Divine. Il n'y a pas meilleur que lui. 6. Sa présence fait rompre la glace. Fait entendre. 7. Fleur. Sans vigueur. 8. Homme très savant dans un genre déterminé. Préfixe. 9. Monument d'Athènes. Ordonnance. 10. Note. D'une bienveillance doucereuse.

Solution du N° 355

HORIZONTALEMENT: 1. Volontiers. – 2. Réveillée. – 3. On. Ote. Lac. – 4. Régi. Noé. – 5. Grade. Usée. – 6. Teint. Ré. – 7. Lee. Dürer. – 8. Et. Déraper. – 9. Tueurs. Tua. – 10. Sire. Emeri.

VERTICALEMENT: 1. Orgelets. – 2. Orner. Etui. – 3. Le. Gâte. ER. – 4. Ovoïde. Due. – 5. Net. Eider. – 6. Tien. Nurse. – 7. Il. Outra. – 8. Elles. Epte. – 9. Réa. Erreur. – 10. Séchée. Rai.

POUR VOUS MADAME

Une recette: Rôti de porc farci

1 rôti de 850 g environ, 1 cuillerée à soupe de saindoux, 400 g de champignons, 3 cuillerées à soupe de beurre, 2 cuillerées à soupe de farine, 100 g de gruyère râpé, sel, poivre, muscade, lait.

Nettoyez les champignons et lavez-les à l'eau vinaigrée. Faites-les cuire une dizaine de minutes dans du beurre et passez-les à la moulinette.

Préparez une béchamel épaisse avec du beurre, farine, lait, sel, poivre et muscade. Incorporez à cette sauce les champignons hachés.

Faites revenir le rôti de porc dans une cocotte contenant le saindoux. Assaisonnez et laissez cuire avec couvercle à petit feu pendant environ trois quarts d'heure.

Découpez le rôti en tranches et intercalez la sauce aux champignons.

Reformez le rôti, saupoudrez-le généreusement de fromage râpé, arrosez de beurre fondu et prolongez la cuisson au four chaud une vingtaine de minutes.

Santé

Le bon brossage des dents

Si vous avez pris l'habitude de brosser vos dents horizontalement, abandonnez-la bien vite. Voici la meilleure façon de nettoyer vos dents: commencez par la base des dents et, par un léger mouvement de rotation, remontez jusqu'au sommet.

N'oubliez pas de frotter aussi bien la face intérieure que la face extérieure des dents. Il est conseillé d'avoir une brosse dure, de forme rationnelle, et de mettre la pâte dentifrice sur la brosse non mouillée. Une bonne hygiène dentaire implique deux brossages quotidiens au moins, un le soir et un le matin.

Il est excellent pour les dents et pour les gencives, après le lavage, de les essuyer vigoureusement avec un linge sec. Après le brossage du soir, ne mangez plus rien, si ce n'est une pomme mais surtout pas de sucreries. Un bon brossage doit durer deux minutes sinon trois. Un brossage en éliminant la plaque dentaire est la première arme contre la carie et l'inflammation des gencives.

Gymnastique

Ces simples mouvements, vous permettront de vous détendre, d'être plus souple, plus déliée, ne les exécutez pas à toute allure mais très lentement.

1 – Debout, jambes légèrement écartées, l'une un peu avancée, genoux légèrement fléchis, buste penché, bras pendants, tête abandonnée, en inspirant redressez le buste en laissant les bras et la tête pendre passivement. Arrivée à la verticale, soulevez la tête (sans la rejeter en arrière) puis laissez la tête, le buste et les bras retomber soudainement en soufflant la bouche ouverte.

2 – Debout, une jambe tendue en arrière, la pointe du pied restant en contact avec le sol, bras, mains et bras tendus en arrière buste et menton projetés en avant. Intensifiez progressivement l'étirement, comme s'il partait du centre du corps pour atteindre les extrémités (doigts, orteils, menton). Arrivé au paroxysme de tension tout le corps se replie soudainement en même temps que la jambe tendue en arrière se replace en avant sur le sol.

A méditer

On ne lutte pas contre la force du destin.
ESCHYLE

HOROSCOPE

NAISSANCES: *Les enfants nés ce jour seront timides, peu compréhensifs, renfermés mais ils auront bon cœur et ils sauront se faire aimer.*

BÉLIER *(21-3 au 20-4)*

Travail: Prenez le conseil de personnes prudentes et compétentes. Elles vous mettront en garde contre les faux pas. **Amour:** Le sentiment que vous inspire le Capricorne va évoluer et deviendra une grande amitié. **Santé:** Le foie est souvent responsable de vos malaises, surtout si une mauvaise circulation vient tout compliquer.

TAUREAU *(21-4 au 21-5)*

Travail: Un moment un peu difficile si vous n'avez pas conservé votre poste. **Amour:** Si votre conjoint éprouve des inquiétudes ou des désillusions vous pouvez l'aider. **Santé:** Vous ne devez pas dépasser un certain poids. Si vous y parvenez, vous vous éviterez de grands soucis.

GÉMEAUX *(22-5 au 21-6)*

Travail: Vous pouvez inaugurer une nouvelle technique. Vous traversez une période faste. **Amour:** Le Lion va exercer sur vous une influence capitale. Il vous rendra plus sociable. **Santé:** Le second décan a souvent des ennuis avec son poids qu'il ne peut stabiliser.

CANCER *(22-6 au 23-7)*

Travail: Ne provoquez pas le mécontentement d'un associé. Il pourrait revenir sur ce malentendu. **Amour:** Vous aimez les caractères qui vous aident, vous apportent des idées utiles. **Santé:** Vous n'êtes pas très bien armé contre des contagions. Prenez des précautions.

LION *(24-7 au 23-8)*

Travail: Vous ferez de bons achats représentant une augmentation de capital. **Amour:** Vos relations amicales vont devenir orageuses et vous apporteront des complications. **Santé:** Pour les hommes, un mieux sensible annonçant la guérison. Pour les femmes, dangers d'inflammation dues à des imprudences.

VIERGE *(24-8 au 23-9)*

Travail: Ce que vous établissez conserve longtemps une sorte de priorité. **Amour:** Votre vie sentimentale et familiale s'organise peu à peu. Ayez de la patience. **Santé:** Vous recherchez le voisinage de la mer. Votre organisme absorbe son iode.

BALANCE *(24-9 au 23-10)*

Travail: N'entreprenez pas une grande aventure sans être sûr du résultat. **Amour:** Les sentiments familiaux ont pour vous une grande importance. **Santé:** Une analyse du sang est de temps en temps nécessaire. Bon état de l'activité générale.

SCORPION *(24-10 au 22-11)*

Travail: Vos associés suivent à la lettre vos judicieux conseils; ils savent que vos intuitions sont excellentes. **Amour:** Vous vous rapprocherez du Scorpion, dont le caractère vous plaît beaucoup. **Santé:** Multipliez les exercices qui peuvent amplifier votre capacité respiratoire.

SAGITTAIRE *(23-11 au 22-12)*

Travail: Vous avez eu une recrudescence de gains que vous pouvez prolonger en conservant vos relations. **Amour:** Le second décan est amoureux ce qui est une bonne orientation sentimentale. **Santé:** N'exagérez pas vos soucis. Ils seront bientôt dissipés. Vous établirez votre vie sur un rythme nouveau.

CAPRICORNE *(23-12 au 20-1)*

Travail: La chance ne cesse de vous combler heureusement. Votre optimisme ne fléchit jamais. **Amour:** Un caractère étrange va vous plaire, en dépit de nombreux conseils de prudence. **Santé:** Tous les travaux qui ont été faits sur la circulation du sang doivent vous intéresser.

VERSEAU *(21-1 au 19-2)*

Travail: Vous restez fidèle à l'amitié même dans le travail. Elle vous apporte de grandes satisfactions. **Amour:** Si vous aimez le Capricorne, cette affection est partagée, ce qui est heureux. **Santé:** Votre épiderme est extrêmement délicat. Il a besoin de recevoir des soins suivis.

POISSONS *(20-2 au 20-3)*

Travail: Mettez de l'ordre dans vos archives et dans votre courrier. Vos retards ne seront plus excusés. **Amour:** Votre horizon sentimental s'est un peu transformé. Vous avez des rivaux. **Santé:** Vous redoutez les accidents et cependant vous êtes très prudent.

PLACE DU PORT LUNA-PARK

Fonctionne tous les jours jusqu'au 9 mars

Les forains de la place du Port se sont fait un plaisir en offrant 1000 billets gratuits aux handicapés neuchâtelois

Aujourd'hui 5 mars JOURNÉE POPULAIRE à l'achat d'un billet LE 2me EST GRATUIT

66172-A

LITERIE

Nous sommes de bon conseil pour une bonne literie!

Les meilleures marques suisses de matelas:
SUPERBA - RESSORTA - BICO - SCHNYDER **vous garantissent un repos parfait**
Nous nous déplaçons volontiers à votre domicile pour vous renseigner judicieusement. **Livraison gratuite.**

Benoit

Maillefer 25
NEUCHÂTEL
Tél. 25 34 69
MEUBLES - TAPIS - RIDEAUX

66045-A

Les produits portant ce sigle méritent toute votre confiance

Cruches isolantes
Theos

66240-A

TALBOT HORIZON.

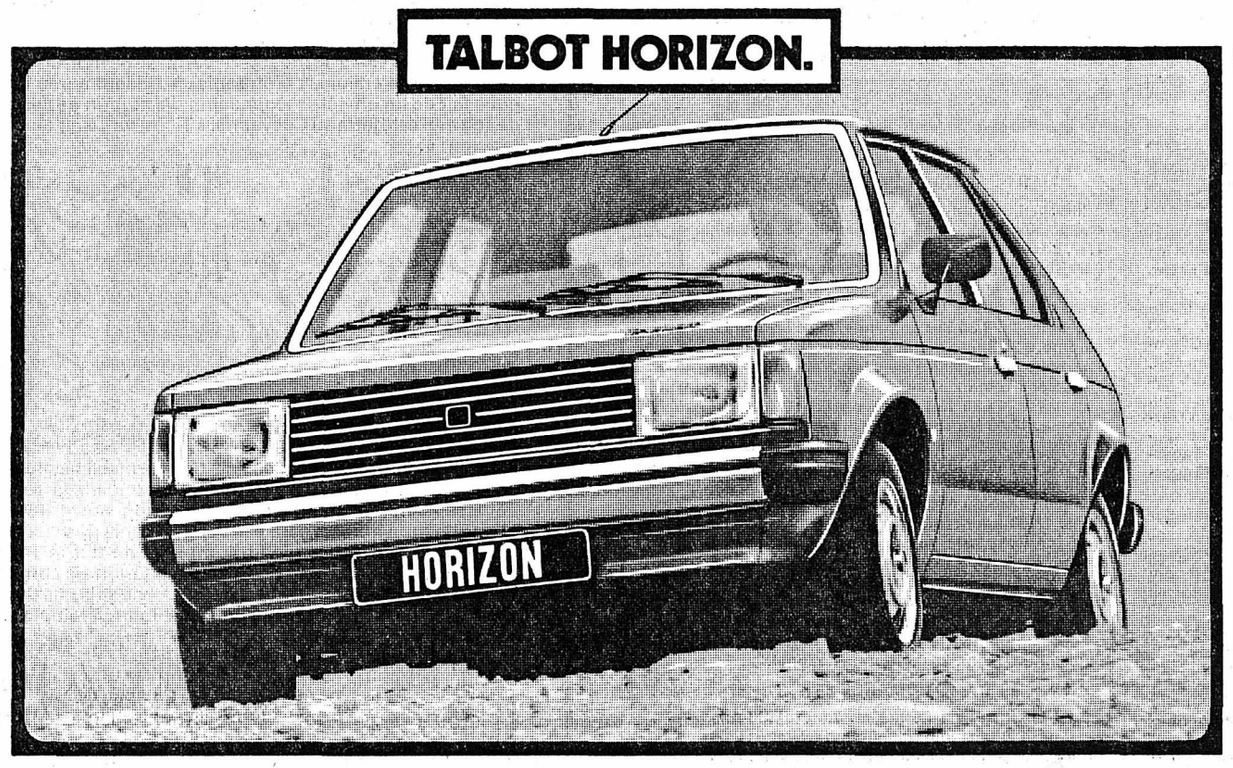

Y&R

L'ÉCONOMIE NE SUFFIT PAS.

Bien sûr que nous construisons des voitures économiques. Ainsi l'Horizon LS ne coûte que ***10'950 francs*** *et n'exige qu'un entretien minimal. A une vitesse constante de 90 km/h, elle se contente de 6,6 litres aux 100 km. Autrement dit: un seul plein vous permet de faire 700 km. Mais nous croyons qu'une voiture doit offrir plus encore:*

L'Horizon et son ordinateur de voyage.
L'Horizon est la seule voiture de sa catégorie livrable avec ordinateur de voyage. La technique de l'ordinateur pour une conduite économique. Car l'ordinateur vous indique constamment durée et longueur du parcours, vitesse moyenne et consommation d'essence.

L'Horizon ne sacrifie pas la tenue de route.
Même sur les chaussées mauvaises, mouillées ou verglacées. Grâce à un empattement maximal, à la traction avant et à un moteur de 59 à 83 CV-DIN selon le modèle, elle adhère parfaitement à n'importe quelle route.

L'Horizon ne sacrifie pas la robustesse.
Un traitement cataphorétique antirouille la fait résister à toutes les intempéries. Pour vous, cela signifie 5 ans de garantie antirouille.

L'Horizon ne sacrifie pas la fiabilité.
La fiabilité de l'Horizon est garantie. Notamment par un allumage transistorisé ne nécessitant pas d'entretien, démarrant immédiatement par n'importe quelle température et économisant, en outre, de l'essence. Ou par freins à disques assistés.

L'Horizon ne sacrifie pas le confort.
Les modèles Horizon sont livrables avec un programmateur de vitesse qui réduit encore votre consommation, un pré-équipement radio, une montre digitale ou à quartz, des glaces teintées, des rétroviseurs extérieurs réglables de l'intérieur et évidemment, une boîte automatique. Leasing avantageux.
Horizon dès fr. 10'950.—.

L'ESPRIT AUTOMOBILE.

TALBOT

Fleurier: *Claude Hotz, 19, rue de l'Industrie, (038) 61 29 22* ***Le Landeron:*** *Jean-Bernard Ritter, Garage, (038) 51 23 24* ***Neuchâtel:*** *A. Waldherr, 147, rue des Parcs, (038) 24 19 55*
Colombier: *Garage J.-Cl. Geiser, (038) 41 10 20* ***Cornaux:*** *G. Storrer, (038) 47 15 56* ***Fontaines:*** *E. Benoit, (038) 53 16 13* ***Les Verrières:*** *A. Haldi, (038) 66 13 53* ***Peseux:*** *Garage Mojon, (038) 31 84 44.*

65353-A

garage hotz 2114 fleurier
TEL 038 61 29 22

65350-A

CANTON DE LUCERNE

Emission d'un

Emprunt 4 ¾ % 1980-90 de fr. 80 000 000

destiné à la conversion ou au remboursement de l'emprunt 5 ¾ % 1970-85 de fr. 30 000 000, dénoncé au 1er avril 1980, de l'emprunt 6 ¼ % 1970-85 de fr. 25 000 000, dénoncé au 30 septembre 1980, ainsi qu'à l'augmentation du capital de dotation de la Banque Cantonale Lucernoise de fr. 20 000 000 et au financement des travaux publics.

Modalités:	Taux d'intérêt 4 ¾ %
	Coupons annuels au 1er avril
	Durée 10 ans au maximum
	Obligations au porteur de fr. 1000, fr. 5000 et fr. 100 000 nom.
	Cotation aux bourses de Bâle et Zurich
Prix d'émission	99 %
Délai de souscription	du 5 au 11 mars 1980, à midi
Libération	au 1er avril 1980

Les demandes de conversion et les souscriptions sont reçues par les banques, où des bulletins de conversion et de souscription peuvent être obtenus.

(Le prospectus d'émission détaillé sera publié le 5 mars 1980 dans les journaux suivants: « Neue Zürcher Zeitung », « Basler Zeitung », « Luzerner Neuste Nachrichten », « Vaterland » et « Luzerner Tagblatt »).

BANQUE CANTONALE LUCERNOISE
UNION DES BANQUES CANTONALES SUISSES
CONSORTIUM D'ÉMISSION DE BANQUES SUISSES
UNION DE BANQUES RÉGIONALES ET CAISSES D'ÉPARGNE SUISSES
GROUPEMENT DE BANQUIERS PRIVÉS DE SUISSE ALÉMANIQUE

65010-A

CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS

Le dividende de 7 % brut pour l'exercice 1979 est payable au siège social à Neuchâtel, chez les agents et correspondants et aux guichets des autres banques par Fr. 22.75 net, contre remise du coupon N° 20.

Neuchâtel, 28 février 1980

La Direction

66542-A

Votre partenaire en matière de mode
FÉMINA MODES
3, rue des Epancheurs à Neuchâtel

66138-A

Machines à laver linge-vaisselle

Retour d'exposition légèrement griffées, à céder avec gros rabais.

Miele - Schultess
AEG - Bauknecht
Gehrig - Bosch
Indesit - Hoover
Crosley - Zanker

Livraison et pose gratuites.
Facilités de paiement.
Location dès Fr. 30.— par mois.
Réparation toutes marques.

Magic NEUCHÂTEL
Tél. (038) 41 17 96
Tél. (021) 36 52 12

66077-A

Pour insérer une petite annonce au tarif réduit de 70 centimes le mot

vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal. Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant la parution.

Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises dans la catégorie des petites annonces.

De l'argent comptant immédiat

Indiquez vous-même combien vous voulez rembourser par mois!

p. ex. pour Fr. 5'000.–, notre mensualité se monte à Fr. 134.95. pour une durée de 48 mois. Mensualité maximum Fr. 449.35 pour une durée de 12 mois. Vous pouvez aussi choisir un montant quelconque compris entre les deux indiqués ci-dessus!

Assurance pour solde de dette avec triple protection contre les risques comprise: libération du paiement des mensualités. **1.** en cas de maladie/accident, **2.** en cas d'invalidité, **3.** paiement du solde de la dette en cas de décès.

Paiement intégral du montant de crédit désiré garanti sans aucune déduction, sans frais supplémentaires!

Bien entendu discrétion absolue!
Nous garantissons: attitude compréhensive en cas de situation difficile involontaire.

Herzog BSR

Remplir, détacher, expédier à l'adresse ci-dessous!

OUI, je désire un crédit de Fr. .....
Mensualité désirée env. Fr. .....
V 391

Nom .....
Prénom .....
Rue/no .....
N.P./lieu .....
Né(e) le ..... État civil .....
Profession .....
Employeur .....
Salaire mensuel Fr: ..... Revenu de l'épouse Fr. .....
Date .....
Signature .....

Banque Rohner
1211 Genève 1, Rue du Rhône 68,
Tél. 022/28 07 55

60174-A

VALAIS

Bonne nouvelle pour les milieux de la consommation

Non à tout traitement chimique excessif

– Il est impensable de vouloir faire de l'agriculture sérieusement sans recourir à la chimie, dit hier à Châteauneuf M. Marc Constantin, président de la commission cantonale valaisanne phytosanitaire. Ce qu'on peut faire c'est éviter tout excès, former des agriculteurs qui sachent traiter *au bon moment, seulement quand il faut*, des agriculteurs qui ont le respect des déprédateurs et bien entendu qui ont sans cesse présent à l'esprit l'objectif essentiel: la santé des consommateurs.

C'est dans cette optique que le Valais vient de former, après trois ans de cours, des spécialistes de la «lutte intégrée». Une quarantaine d'autres agriculteurs viennent de commencer une formation identique.

Ces cours ont été donnés par la station cantonale de la protection des plantes que dirige M. Augustin Schmid, en collaboration avec les stations fédérales et la commission phytosanitaire cantonale.

– Il y a dix ans, note M. Constantin, que les responsables de l'agriculture suisse ont empoigné sérieusement ce dossier. De tels cours sont aujourd'hui donnés régulièrement en Valais. Chez nos voisins, c'est le canton qui est le plus avancé dans ce domaine et nous a montré la voie à suivre. Les hommes que nous venons de former éviteront par exemple de traiter en un temps trop proche de la récolte pour éliminer *tout résidu chimique* dangereux pour la santé. Ils utiliseront des produits moins nocifs non seulement pour les hommes mais pour les oiseaux, les abeilles, les plantes elles-mêmes. Ils tiendront compte des impératifs économiques, écologiques et hygiéniques bien sûr. Il s'agit tout simplement de mener une lutte anti-parasitaire avec le plus de discernement possible.

UNE UTOPIE... LA CULTURE BIOLOGIQUE

Plusieurs spécialistes de l'agriculture étaient réunis hier à Châteauneuf à l'occasion de la manifestation qui marqua la fin des cours. En marge de la manifestation proprement dite, la discussion s'est engagée sur la culture dite «biologique» ou «bio-organique». Si les traitements anti-parasitaires sont excessifs bien souvent et du même coup dangereux pour le consommateur, il est en retour, selon les responsables des stations, utopique de miser sur une culture de dimension économique qui fasse fi de la chimie.

M. F.

«Première» hivernale en solitaire

Jamais personne encore n'avait réussi à vaincre, en solitaire et en hiver, ce géant des Alpes valaisannes qu'est le Weisshorn en faisant sa traversée intégrale. C'est chose faite depuis hier. C'est le guide André Georges, de La Sage dans le Val d'Hérens qui a mis cette première hivernale à son actif. André Georges, 27 ans, marié, avait fait parler de lui dans le passé en réalisant une première hivernale... le jour même où le printemps allait venir. Aucune contestation cette fois au sujet de son exploit.

«Cette traversée, nous dit le guide de La Sage, a duré deux jours et une nuit. J'ai dû bivouaquer à plus de 4000 m en me cachant par 25 degrés sous zéro dans un trou creusé à coups de piolet dans la neige et la glace. Tout s'est bien passé mais la partie a été dure car la bourrasque souffla pratiquement durant les deux jours avec des pointes dépassant les 100 km/heure. Les coups de tempête étaient si forts que je devais sans cesse m'assurer pour ne point partir dans le vide. C'est à 14 h que j'ai atteint le sommet du Weisshorn à plus de 4500 mètres».

L'un des passages les plus difficiles de cette traversée fut bien entendu la montée par le «Schalligrat».

Rappelons qu'un duo, les alpinistes Vianin et Melly avaient, il y a cinq ans, fait cette même traversée. La première en solitaire est aujourd'hui réalisée. Le Weisshorn voisin de l'illustre Zinal Rothorn est situé entre les vallées d'Anniviers et de Zermatt. M. F.

Crans-Montana

Un vol d'un demi-million

(c) C'est à un demi-million de francs qu'est estimé un vol commis à Crans-Montana chez M. François Philippe. En effet, des voleurs ont pénétré dans le bâtiment en l'absence du propriétaire. Ils ont escaladé un balcon, forcé la porte donnant dans l'appartement et fait main basse sur de nombreux bijoux et valeurs diverses. La police a ouvert une enquête.

TESSIN

Bagarres en uniforme: pas assez de cellules pour les hommes aux arrêts

(ATS). – Triste fin de semaine pour 19 militaires de l'école de recrues d'Isone (TI). Les 19 Romands avaient décidé, le chemin du retour leur paraissant trop long et trop coûteux, de rester au Tessin et d'y chercher leurs distractions du week-end. Mais cette intention inoffensive s'est terminée dimanche soir par des bagarres avec des civils et une rixe à laquelle il n'a pu être mis fin qu'avec l'intervention de la police.

Après que le groupe eut été reconduit à la caserne, les autorités ont annoncé l'incident au commandant d'école. Finalement, un juge instructeur militaire a prononcé des peines disciplinaires variant entre trois jours d'arrêts simples et dix jours d'arrêts de rigueur. A noter qu'il n'y avait pas assez de cellules sur la place d'armes d'Isone pour les 19 turbulents grenadiers et que quelques-uns d'entre eux ont dû être transférés à l'école de recrues d'artillerie du Monte-Ceneri. Comme devait le déclarer le porte-parole du Département militaire fédéral, M. Hans-Rudolf Strasser, si les 19 hommes avaient porté des habits civils, ils auraient été soumis à la justice également civile. Avant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi pénale militaire, le port du t-shirts et de blue-jeans ne les aurait pas fait échapper à la justice militaire.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Franc suisse, DM et yen: à même maladie, même remède

ZURICH (ATS). – L'action concertée des banques centrales japonaise, allemande et suisse pour soutenir leur monnaie se poursuit. A Tokio, Francfort et Zurich, les ventes de dollars ont continué aujourd'hui avec pour effet d'empêcher une hausse trop importante de la monnaie américaine.

A Tokio, on estime à 800 millions de dollars les ventes que la banque du Japon a faites mardi, ce qui porterait son intervention au cours de ces deux derniers jours à 1,4 milliards de dollars. Ce soutien a permis de maintenir le cours du dollar à 248 yen, mais on s'attend à ce que la banque du Japon relève son taux d'escompte pour protéger sa monnaie nationale contre le dollar.

A Francfort, la Bundesbank est également intervenue et à midi mardi on parlait de ventes se montant à 60 millions de dollars, ce qui n'empêchait pas le dollar d'atteindre le cours de 1,7824 mark.

A Zurich, le DM valait 96.06/14 à 16 heures, contre 96.09/10 ce matin. La veille, soutenue par des ventes s'élevant à 54 millions de dollars, la monnaie américaine était cotée à Francfort, 1,7799 DM.

La Banque nationale suisse intervient également et si on ne connaît pas l'ampleur de ses interventions, le marché montre qu'elles sont parvenues à maintenir le cours, voire même, à l'ouverture, à faire fléchir légèrement le dollar, puisque mardi matin à Zurich, il valait 1.7140/50 franc suisse, après avoir été coté au plus haut la veille. 1.7170/80. A 16 heures, on notait une légère reprise. Le dollar valait en effet, 1.7143/53.

Ces mesures de soutien permettent d'enrayer la flambée du dollar, mais elles ne soignent pas le mal. Pour les spécialistes, le taux d'intérêt élevé payé aux Etats-Unis (jusqu'à 17 %), est à l'origine de cette situation et seule une intervention du gouvernement américain dans ce domaine pourrait renverser la tendance, si aucun autre facteur extérieur n'intervient. Des bruits courent concernant des mesures gouvernementales. Le président Carter devrait se prononcer dans quelques jours, on parle de restrictions de crédit, mais comme le déclarait un représentant du Crédit suisse à l'ATS, restreindre les crédits dans un pays comme les Etats-Unis où vivre de crédit est ancré dans les mœurs, n'est certes pas facile.

Quant à l'or, qui a défrayé la chronique en début d'année, on n'entend plus parler de lui. L'once était cotée à 633/638 dollars à l'ouverture contre 630/635 et le kilo 34.890/35.190 francs. Il est assez normal que les spéculateurs recherchent des placements en dollars en raison des bons rendements et réservent l'or pour des situations de crise, indiquait encore le spécialiste du Crédit suisse.

La SBS accroît son bénéfice de 15,6%

BERNE (ATS). – «Nous avons obtenu des résultats réjouissants, largement attribuables à l'évolution satisfaisante de l'économie suisse». C'est en ces termes que M. Hans Strasser, président du conseil d'administration, qualifie les résultats réalisés par la Société de banque suisse (SBS) au cours de l'exercice 1979.

Le compte de profits et pertes a, en effet, laissé apparaître un bénéfice net de 258 millions de francs, soit 35 millions de francs, ou 15,6 % de plus, que l'année précédente. Compte tenu du solde reporté, qui s'élève à 5,4 millions de francs, l'assemblée générale des actionnaires disposera au total de 263,4 millions de francs que le conseil d'administration proposera de répartir notamment sous la forme d'un dividende de 10 francs brut par action ou bon de participation de 100 francs nominal, soit un montant total de 184 millions de francs. Le total du bilan, pour sa part, s'est accru de 5,9 milliards de francs ou de 9,4 %, pour atteindre 69,2 milliards de francs.

Le conseil d'administration a décidé mardi de proposer à l'assemblée générale des actionnaires, qui aura lieu le 25 mars, des augmentations de capital en vue de renforcer les fonds propres. Il envisage ainsi d'émettre notamment 756.822 nouvelles actions nominatives, 726.000 actions au porteur de 100 fr. nominal chacune et 360.000 bons de participation de 100 fr. nominal chacun. Ces titres seront offerts aux actuels actionnaires et détenteurs de bons.

Le capital-actions passera ainsi de 1.482.822.000 fr. à 1.631.104.200 fr., alors que le capital-participations s'établira à 396.000.000 fr. contre 360.000.000 fr. maintenant. Une seconde augmentation de 50.000.000 fr. est également prévue. A cela s'ajoutera enfin l'émission d'une tranche supplémentaire de 1.600.000 bons de participation de 100 fr. nominal chacun, destinée à assurer une marge de manœuvre suffisante pour des opérations en capital ultérieures.

La SBS devrait, en principe, adopter une «attitude positive», face au projet de mise sur pied d'un «pool» de l'or, préconisée par la Fédération horlogère, a déclaré mardi un des directeurs de la banque bâloise lors de la conférence de presse consacrée à la présentation des résultats de l'exercice 1979. Rappelons que ce «pool» de l'or permettrait notamment à l'industrie horlogère de bénéficier d'un instrument permettant d'atténuer les effets des fluctuations du prix de l'or.

FRIBOURG

Nouvelles structures pour un hôpital

Châtel-Saint-Denis y va crânement

«Nous sommes condamnés à être efficaces dans ce domaine»: hier, le préfet Rohrbasser a commenté ainsi la mise en place des nouvelles structures de l'hôpital de la Veveyse. L'efficacité, qui s'accompagne de l'engagement de plusieurs jeunes médecins et d'assistants dans cet établissement de 70 lits, a fait grincer des dents un praticien établi depuis 16 ans à Châtel-Saint-Denis. Il conteste la validité d'une décision prise par 17 voix contre 4 par l'assemblée des communes qui supportent financièrement l'hôpital. Début février, elles ont été prêtes à donner un coup de scalpel dans les anciennes structures. L'hôpital de la Veveyse est aussi un cas limite. Il montre bien les problèmes de tous les hôpitaux de districts fribourgeois, mal soutenus par l'Etat, qui n'a aucune politique de santé...

Le directeur de l'établissement, M. Claude Mauron, en place depuis 1971, ne mâche pas ses mots. De trois médecins en exercice à l'hôpital, on va passer à six pour 13.0000 habitants. Selon M. Mauron, les trois praticiens naguère organisés en «policlinique», mais qui se sont désolidarisés ensuite, avaient transformé l'hôpital de district en «clinique privée». Ils feront donc les frais de la nouvelle organisation, ne conservant que huit lits à leur libre disposition. Si l'aîné des médecins ne s'est pas déterminé encore sur sa participation à cette formule, si un autre a préféré se retirer dans son cabinet, un troisième refuse de suivre les conclusions de la commission de gestion. *M. Mauron a son idée de la querelle: «La* venue d'un gynécologue a déclenché l'ire des médecins installés. Le gâteau financier à répartir laissait subitement de moins grandes parts. Voilà la vérité. Je ne trouve pas normal qu'un médecin réalise 500.000 à 700.000 francs de revenu par an».

La nouvelle structure devrait échapper à ces comptes d'apothicaire qui donnent le vertige. Deux chirurgiens, un gynécologue, un pédiatre et un interniste sont ou seront engagés. Ils travailleront dans un hôpital dit «fermé». C'est-à-dire qu'ils seront les seuls à profiter, contre une retribution de 20% sur les actes passés à l'hôpital, de l'infrastructure publique. Ces médecins ont ou auront des cabinets privés. Ils sont engagés à l'hôpital pour exercer un mandat. M. Mauron ajoute: «Je m'empresse de dire que les médecins ne font pas de cadeaux». La participation de 20% est en vigueur depuis plusieurs années déjà.

Avec ces structures mises en place, l'hôpital de la Veveyse en vient à l'ère moderne, estiment ses responsables de gestion. Une commission renouvelée, présidée par l'ancien député Yves Beaud, une comptabilité analytique selon les données de la Veska, un bâtiment récent, occupé par des cas médicaux (et non gériatriques), des structures remodelées, un personnel soignant formé notamment de stagiaires-infirmières de dernière année, de Fribourg, et d'infirmières-assistantes de Monthey et de stagiaires-nurses de Genève: c'est à ces titres que l'hôpital du plus petit district est un exemple. Et, faute de plan hospitalier cantonal, chaque hôpital régional est condamné au même effort, à ses propres frais, quasiment.

Pierre THOMAS

Un chien enragé mord plusieurs personnes

(c) Un fait peu ordinaire s'est passé à Ayent au-dessus de Sion, chez M. Michel Gilloz, propriétaire d'un chien qui avait la rage. Cette bête a mordu plusieurs personnes. D'autres ont caressé l'animal alors qu'il était suspect. Toutes ces personnes ont dû être immédiatement vaccinées. Ainsi, après la région de Loèche et de Sierre, c'est dans le secteur d'Ayent au-dessus de Sion que la rage a fait son apparition. Les autorités valaisannes ont pris immédiatement les mesures qui s'imposaient.

Plus de 3000 personnes pour entendre Mgr Camara à Sion

SION (ATS). – Plus de 3000 personnes se sont déplacées mardi soir à Sion pour entendre dom Helder Camara, archevêque de Recife. La cathédrale était archicomble, la foule ayant envahi l'allée principale, le chœur et les bas-côtés. Les organisateurs ont même dû tirer une ligne spéciale pour retransmettre la conférence de l'illustre prélat dans l'église voisine de Saint-Théodule où les fidèles des deux confessions étaient suspendus à la voix qui leur arrivait par haut-parleurs.

Dernière minute

Tragique inondation au Brésil: 50 morts et 270.000 sans abri

Tragique inondation dans le nord et le centre du Brésil. Hier, les premiers secours ont dénombré une cinquantaine de morts et plus de 270.000 personnes sans abri. A l'heure où nous mettions sous presse, il ne nous était pas possible d'avoir plus de renseignements.

INFORMATIONS SUISSES

Fonctionnaires exonérés d'impôts: des précisions du Conseil fédéral

BERNE (ATS). – En date du 1er octobre 1977, 1905 citoyens suisses travaillaient pour des organisations internationales ayant leur siège en Suisse, révèle le Conseil fédéral dans sa réponse écrite à une interpellation du conseiller national Edgar Oehler (pdc/Sg). Parmi ceux-ci, 1215 étaient exemptés d'impôts. Pour ce qui est des étrangers, recrutés par une organisation internationale ou qui viennent en Suisse pour y exercer une fonction diplomatique ou consulaire, ils sont tous exonérés du paiement des impôts. Il y avait, en date du 1er octobre 1977, 10.013 fonctionnaires internationaux étrangers et 1975 membres de missions diplomatiques exonérés d'impôts. Sur le plan des relations bilatérales, le chiffre des représentants diplomatiques et des fonctionnaires consulaires exonérés s'élevait à 2035 selon une enquête faite en novembre 1977.

sés. Mais il covient de mettre dans la balance

La perte fiscale que représentent ces exonérations ne peut se calculer en raison de l'absence d'indications sur les traitements des intéressés. Mais, il convient de mettre dans la balance, les avantages économiques que retire l'Etat hôte d'organisations internationales. C'est ainsi qu'en 1975, plus d'un cinquième des nuitées dans les hôtels de Genève pouvait être attribué à des participants à des conférences internationales.

Exportation du carburant diesel: allégements en Italie

BERNE (ATS). – Le gouvernement italien a introduit, au début de cette année, des restrictions très sévères pour l'exportation de carburant diesel dans des réservoirs fixes. La quantité était limitée à 10 litres pour les voitures légères et à 50 litres pour les véhicules commerciaux. A la suite de diverses protestations de la part des transporteurs routiers et des clubs automobiles, le gouvernement italien a décidé d'alléger ces mesures à partir du 1er mars 1980, indique un *communiqué* de l'ACS.

Dorénavant, l'exportation en franchise de carburant diesel sera autorisée pour les voitures légères jusqu'à 30 litres et pour les véhicules commerciaux jusqu'à 150 litres. Les quantités contenues dans les réservoirs devront être déclarées à la sortie et chaque litre supplémentaire sera grevé d'un droit de douane de 1000 lires. Les contrevenants à cette disposition devront en plus payer une amende s'élevant entre 250.000 et 500.000 lires. Les automobilistes étrangers ont la possibilité d'exporter un nombre de litres supérieur en franchise, s'ils ont déclaré à l'entrée sur un formulaire le nombre de litres importés.

A TRAVERS LE MONDE

••• Flash Iran... flash Iran... •••

La commission d'enquête pourra voir les otages

LONDRES (AP).– Le Conseil de la révolution islamique iranienne a décidé hier soir que la commission internationale d'enquête des Nations unies «*rencontrera* les otages» de l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran, a annoncé la radio de Téhéran citant l'agence Pars.

ACCORD DE KHOMEINY

L'ayatollah Khomeiny a donné son approbation à cette rencontre, a précisé l'agence iranienne. Aucune date n'a été annoncée.

Les résultats de la décision du Conseil de la révolution ont été annoncés hier soir par le ministre iranien des affaires étrangères, M. Ghotbzadeh, précise l'agence.

«Le conseil a accepté que la commission internationale enquêtant sur les crimes de l'ex-shah et des Etats-Unis rencontre les otages», a déclaré la radio iranienne.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Au tribunal de police de Boudry

Si tout le monde faisait comme l'administration fribourgeoise, les tribunaux seraient submergés...

De notre correspondant:

Le tribunal de police de Boudry a tenu hier une séance extraordinaire sous la présidence de M. Blaise Galland, juge suppléant. Mme Jacqueline Freiburghaus assumait les fonctions de greffier. Ce fut surtout une audience de renvois puisque sur huit affaires inscrites au rôle, deux seulement ont été tranchées par un verdict.

L'une de ces dernières est assez incroyable. G. D., ex-gendarme dans le canton de Fribourg, a connu bien des déboires depuis son divorce. Il s'est réfugié en pays neuchâtelois où il essaie de se recycler tant bien que mal dans l'industrie privée. Il a peine à payer ses dettes dont certaines, des impôts arriérés, ont fait l'objet d'un acte de défaut de biens délivré par l'Office des poursuites neuchâtelois compétent. Cependant, la créancière en l'occurrence l'administration cantonale fribourgeoise déposa plainte pour déconfiture arguant que la légèreté coupable de G. D. avait provoqué son insolvabilité.

A l'audience, le prévenu se défend comme un beau diable:

– Mais ce sont eux qui m'ont volé 6800 fr. sur ma caisse de pension, et chose inouïe il faudrait encore que je paie des impôts là-dessus!

L'accusation est grave certes, et devant le sourcil froncé du président, G. D. s'empresse de déposer des documents qui semblent prouver ses dires. Après examen du dossier, le juge devait estimer qu'il s'agissait là d'une affaire civile. Si tous les détenteurs d'acte de défauts de biens s'avisaient de déposer plainte pénale contre leur débiteur, à l'instar de ce qu'a fait l'administration cantonale fribourgeoise, tous les tribunaux de police seraient vite... submergés et complétement engorgés! Aussi a-t-il prononcé l'acquittement pur et simple du prévenu et mis les frais judiciaires à la charge de l'Etat de Neuchâtel. G. D. s'est récrié: il aurait voulu payer des frais pour, a-t-il dit, ne pas être à la charge du canton.

– Désolé, lui a répondu le président, cela m'est impossible en vertu des dispositions du Code...

IVRESSE AU VOLANT

Dans la soirée du 4 décembre 1979, un gendarme de Colombier a invité M. B., qui se trouvait alors dans un établissement public de la place, à ne pas utiliser sa voiture pour regagner son domicile. L'automobiliste n'écouta malheureusement pas cette recommandation et une heure plus tard il se mettait à son volant. Il fut intercepté par le même gendarme qui veillait. La prise de sang révéla une alcoolémie de 2‰ dans le sang de M. B. qui a été renvoyé devant le tribunal de céans sous la prévention d'ivresse au volant. Il a été condamné à une peine de cinq jours d'emprisonnement ferme et au paiement de 250 fr. de frais.

À COUPS DE BÂTON SUR LA TÊTE!

Des traces de mazout sur l'escalier: voilà ce qui a provoqué, le 31 janvier dernier, une vive altercation entre deux locataires d'un immeuble boudrysan. Des injures, on en est rapidement venu aux mains, puis aux arguments plus frappants! R. M., qui s'était plaint de ces traces de mazout en termes peut-être violents fut attaqué par Mme M. P., armée d'un balai... Il réussit à lui arracher cette arme improvisée, mais il a reçu un coup de pied et des crachats au visage. Puis, après avoir dit vouloir appeler la police par téléphone, Mme M. P. revint soudainement avec un bâton et en asséna un violent coup sur la tête de son antagoniste. Ce dernier a dû avoir recours aux soins d'un médecin qui lui fit plusieurs points de suture au cuir chevelu.

De son côté, Mme M. P. a aussi présenté un certificat médical pour quelques lésions bénignes à la tête et au cou. Le juge a tenté patiemment une conciliation mais Mme M. P. a refusé de retirer sa plainte. Alors, après un défilé de témoins, le tribunal a décidé de s'accorder un délai de réflexion avant de rendre son jugement.

Une vision locale étant nécessaire à la suite d'un accident de la circulation qui s'est produit le 31 janvier dernier rue de la Gare, à Auvernier, et pour lequel F. G. est renvoyée pour infraction à la LCR, le verdict est renvoyé à une séance ultérieure. Un autre accident de la route qui fit un blessé grièvement atteint à Corcelles doit faire l'objet d'un complément de preuves.

Le tenancier d'un hôtel était enfin accusé d'avoir invité des amis dans son appartement après l'heure de fermeture de l'établissement. Il est renvoyé pour infraction à la loi sur les établissements publics, mais là aussi le jugement sera rendu ultérieurement.

M. B.

Route coupée: cycliste blessé à Neuchâtel

Vers 17 h 40, M. O. S., de Peseux, circulait rue des Sablons en direction est. A l'intersection avec le faubourg de la Gare, à la hauteur de l'immeuble 57, rue des Sablons, il voulut stationner sur sa gauche. Lors de cette manœuvre, le véhicule a coupé la route à un cycliste, M. Frédéric Zysset, domicilié à Neuchâtel, qui circulait normalement en sens inverse. Souffrant d'une coupure à la face et d'une commotion, M. Zysset a été transporté à l'hôpital des Cadolles par une ambulance.

Assemblée de l'ANLOCA: la rançon du succès

C'était la première assemblée générale annuelle de l'Association des locataires de Neuchâtel et environs. L'ANLOCA, qui n'a encore que cinq mois d'existence, est en pleine expansion, puisqu'elle compte déjà 475 membres, dont une centaine s'étaient déplacés hier soir.

Le principal sujet évoqué dans le rapport présidentiel de M. Bernard Griener fut celui de l'équipe de conseil qui reçoit les locataires ayant des problèmes avec leur propriétaire ou leur gérance. Cette équipe a été en quelque sorte victime de son succès, puisque ses quatre membres bénévoles se sont vus rapidement débordés par l'abondance des demandes d'aide. En effet, 110 cas ont été traités déjà, dont 40 restent en suspens. L'équipe est épuisée et il faudra revenir au rythme d'une soirée par semaine adopté au début, et duquel on avait rapidement passé à deux.

A l'issue de la partie statutaire de l'assemblée, M. Jean Quéloz, secrétaire général de la Fédération romande des locataires, présenta le projet d'initiative fédérale qui vise à faire inscrire dans la Constitution «une meilleure protection des locataires». Nous y reviendrons.

CORCELLES-CORMONDRÈCHE

Joyeux anniversaire

(c) Le Conseil communal, représenté par MM. D. Freiburghaus et R. Zahnd, ont apporté quelques attentions et des fleurs ainsi que les vœux des autorités à Mme Martha Zbinden, à Cormondrèche, à l'occasion de son 90me anniversaire.

Perte de maîtrise

Vers 15 h 30, une voiture conduite par M. T. P., d'Auvernier, circulait rue de la Chapelle en direction du Val-de-Travers. A la sortie de la localité, le conducteur a entrepris le dépassement d'une voiture conduite par M. J.-P. C., de Montfaucon (Doubs), véhicule qui, au même moment, s'est légèrement déplacé à gauche, le conducteur voulant voir s'il pouvait dépasser la voiture le précédant. De ce fait, M. T. P. a perdu le contrôle de son véhicule en dépassant les deux voitures et celui-ci dévala le talus gauche, après avoir légèrement heurté l'auto française. Le permis de M. T. P. a été saisi. Dégâts.

COLOMBIER

Assemblée de paroisse

(c) L'assemblée annuelle de la paroisse réformée de Colombier aura lieu le 12 mars. A l'ordre du jour figurent deux points importants: une discussion par groupe sur le thème «Célébration du culte et eucharistie» et l'adoption des nouveaux statuts paroissiaux adaptés à la constitution de l'Eglise, elle-même récemment modifiée.

MONTAGNES

BROT-PLAMBOZ

Affaires scolaires

(c) La commission scolaire s'est réunie l'autre soir sous la présidence de M. Georges Robert, président, et en présence de l'inspecteur M. Claude Granjean. il fut longuement question de savoir si la commune allait poursuivre l'expérience de trois classes, ou d'en fermer une et de continuer avec deux classes.

Comme la prochaine rentrée scolaire verra l'arrivée de nouveaux élèves, le service de l'enseignement primaire serait d'accord de continuer avec trois classes. La commission scolaire, unanime, se déclare satisfaite de cette solution.

M. Georges Robert remercie Mlle Marylène Christinat, qui a donné sa démission et qui s'en va après trois ans passés dans les classes, à la satisfaction de chacun.

Avant de lever la séance, il est décidé d'envoyer les trois enseignants à un cours pour la sécurité dans les écoles.

Nomination

(c) Le Conseil communal du Locle vient de désigner Mlle Françoise Gobat, du Locle, au poste d'employée au service de la gérance des travaux publics.

A propos des colonies juives en territoires occupés

Israël fulmine contre l'ONU et les Etats-Unis

JÉRUSALEM (AP). – Le gouvernement israélien réuni mardi a rejeté à l'unanimité la résolution du Conseil de sécurité des Nations unies demandant à l'Etat hébreu de démanteler ses points de peuplement créés dans les territoires occupés.

Au sortir de la réunion, qui a duré cinq heures, les ministres ont déclaré que M. Begin n'était nullement apaisé par la déclaration du président Carter par laquelle les Etats-Unis se rétractaient dans leur vote de samedi en faveur de cette résolution.

«Cela ne suffit pas», a déclaré le ministre de la justice M. Tamir. «Israël éprouve un profond sentiment d'anxiété, de déception et de mécontentement» devant le vote américain, a-t-il ajouté.

Toutefois, le gouvernement israélien n'a pas pris de nouvelles décisions au sujet de nouveaux points de peuplement. Un communiqué déclare: «Le soutien du représentant des Etats-Unis à la résolution répugnante du Conseil de sécurité donne lieu à un vif ressentiment et à une véhémente protestation de la part du peuple israélien».

Israël a un «droit inaliénable» d'installer des juifs en Cisjordanie, ajoute le communiqué, qui présente Jérusalem comme étant «une seule ville totalement sous la souveraineté d'Israël, notre capitale éternelle».

A ce sujet, le président Carter a déclaré que l'approbation par les Etats-Unis de la récente résolution du Conseil de sécurité contre l'implantation des colonies israéliennes de peuplement dans les territoires arabes occupés, était fondée sur une interprétation erronée de son contenu.

«Le vote positif américain au Conseil de sécurité», a-t-il précisé, «n'était prévu que dans la mesure où le texte de la résolution ne faisait pas explicitement référence au statut de Jérusalem. Les Etats-Unis ont donc approuvé une résolution pour laquelle ils auraient dû s'abstenir».

C'est samedi dernier qu'une résolution du Conseil de sécurité – approuvée à l'unanimité –, condamnait les implantations israéliennes dans les territoires occupés, dont la ville de Jérusalem.

Du côté israélien, on précise que le rappel de l'ambassadeur israélien a même été envisagé. Le vote américain a été interprété par le gouvernement israélien comme un tournant dans la politique de l'administration Carter au Proche-Orient.

Manifestation en Israël contre l'éventuelle évacuation de colonies de peuplement. (Keystone)

Important scandale financier en Italie

ROME (AP). – La police italienne a arrêté mardi 38 présidents de banques et autres personnalités du monde des affaires accusés de violation de la législation sur les prêts.

Selon la police et des sources judiciaires de nombreux banquiers ont été arrêtés chez eux très tôt dans la matinée.

Ces arrestations ont été ordonnées par le juge d'instruction romain Antonio Alibrandi qui a lancé 49 mandats d'arrêt pour détournements de fonds.

Parmi les personnes accusées se trouvent plusieurs hauts dirigeants ou anciens responsables d'un grand nombre de caisses d'épargnes, notamment celles de Milan, Florence, Gênes, Bologne et Palerme. M. Dell'Amore, président de la «Cassa di risparmio delle provincie de Lombarde», la deuxième caisse d'épargne d'Italie, fait partie des personnes arrêtées.

Les accusations retenues contre ces différentes personnalités sont liées à des prêts faits entre 1970 et 1977. Les accusés auraient prêté de l'argent à des amis personnels où à des alliés politiques sans obtenir les garanties adéquates, c'est-à-dire sans s'assurer que l'emprunteur était à même de rembourser les sommes prêtées.

Quinze des mandats d'arrêt ont été délivrés contre des industriels ou des promoteurs accusés d'avoir bénéficié de ces prêts.

SUITE

Triomphe des marxistes en Rhodésie

Le premier ministre désigné va désormais se consacrer à la formation du gouvernement et on s'attend qu'il invite le Front patriotique de M. Nkomo, son allié des moments de guerre, à former avec lui une coalition gouvernementale. M. Nkomo lui à d'ores et déjà accordé son soutien de principe et les négociations ont commencé mardi après-midi.

M. Mugabé, issu d'une famille très simple, est né à Kutama, un village situé à l'ouest de Salisbury. Il a fait ses études dans différentes écoles de la mission catholique. Il a commencé très tôt à militer en faveur du nationalisme noir et a passé de nombreuses années en prison à l'époque où M. Ian Smith était premier ministre. Il a ensuite choisi l'exil volontaire et a dirigé la guérilla contre le régime de Salisbury depuis le Mozambique.

M. Mugabé a également indiqué, mardi que l'ancien dirigeant blanc, M. Ian Smith, l'avait assuré de sa coopération. Le «Front rhodésien» de M. Smith détient les 20 sièges réservés aux Blancs.

RASSURER LES BLANCS

Dans une conférence de presse tenue mardi à son domicile, le chef de la ZANU-PF a tenu à rassurer une nouvelle fois les Blancs, en soulignant que son gouvernement appliquerait des changements «de façon réaliste», excluant les nationalisations et la saisie des terres. «Nous bâtirons à partir de la base de la société actuelle qui est capitaliste», a déclaré M. Mugabé. Les libertés publiques seront respectées par son gouvernement qui sera «juste et honnête», a-t-il dit, ajoutant qu'il n'utiliserait pas sa majorité pour «opprimer la minorité». Le premier ministre désigné a souligné également qu'il suivrait une politique étrangère non alignée. Evoquant ses relations futures avec l'Afrique du Sud, il a émis l'espoir que Prétoria ne chercherait pas à s'ingérer dans les affaires du Zimbabwé.

LE PERDANT

Le grand perdant de ces élections aura été l'évêque Abel Muzorewa, qui a été premier ministre pour six mois après avoir signé l'accord de règlement «interne» entre Blancs et Noirs modérés l'an dernier. Mg Muzorewa ne remporte que trois sièges alors qu'il disposait de la majorité absolue dans le parlement sortant. Il avait pourtant bénéficié de puissants moyens financiers lors de sa campagne électorale.

M. Zvogbo, le directeur de la campagne électorale de la ZANU-PF, a notamment déclaré que Mgr Muzorewa, «trompé par ses conseillers sud-africains», avait mené «une campagne à l'américaine qui n'a pas sa place ici». «Il a dépensé 20 fois plus que nous pour rien, il est fini», a ajouté M. Zvogbo.

Dès lundi soir, M. Mugabé a par ailleurs reçu la visite du général Peter Walls, jusqu'ici commandant en chef de l'armée rhodésienne – qui a lutté pendant sept ans contre les maquisards nationalistes de M. Mugabé notamment. De source digne de foi, on dit que M. Mugabé lui aurait demandé de rester à la tête de l'armée du Zimbabwé indépendant.

Tandis que la victoire de ZANU-PF émergeait du dépouillement, la force de surveillance du Commonwealth commençait à se retirer. Plus de 350 hommes ont déjà quitté les 11 points de rassemblement où se trouvent plus de 20.000 guérilleros armés.

Verdict: 459 années de prison

MADRID (AP). – Un tribunal espagnol a condamné mardi trois extrémistes de droite à des peines de prison représentant au total 459 ans pour l'assassinat de cinq avocats communistes le 24 janvier 1977 à Madrid.

Les deux meurtriers, José Fernandez Cerra et Carlos Garcia Julia, ont été condamnés à 193 ans chacun tandis que Francisco Albadalejo, ancien dirigeant d'un syndicat de transport franquiste accusé d'avoir organisé l'expédition contre les avocats, a été condamné à 73 ans.

PROCUREUR ET... DÉFENSE!

Leocadio Jimenez, qui avait fourni les armes, s'est vu infliger une peine de quatre ans. Enfin, la compagne de Fernandez Cerra, Gloria Huerguedas, a été condamnée à 12 mois pour non-dénonciation.

Le procureur avait demandé des peines beaucoup moins lourdes alors que la défense avait demandé l'acquittement. Les deux meurtriers avaient pénétré dans le cabinet d'avocats et ouvert le feu sur les personnes présentes, rue Atocha à Madrid. L'attentat a gardé le nom de tuerie d'Atocha.

La partie civile a établi que trois des morts avaient été tués d'une seule balle, et qu'on avait tiré par derrière.

Otages: nouvelles exigences des étudiants à Téhéran

PARIS (AP). – Les militants islamiques qui gardent les otages américains de l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran ont imposé mardi à la commission d'enquête internationale de nouvelles conditions pour voir les otages.

Ces conditions mettent virtuellement fin aux chances de la commission de voir les otages au cours de son séjour actuel, et placent à nouveau les étudiants islamiques en conflit avec le gouvernement du président Bani-Sadr.

Des porte-parole des militants ont fait savoir au ministère des affaires étrangères que la commission devrait d'abord soumettre aux Nations unies les conclusions de son enquête sur les crimes du shah et des Etats-Unis en Iran. Si les Nations unies, ont-ils ajouté, acceptent les preuves de ces crimes, alors l'éventualité d'une visite aux quelque 50 otages – qui ont entamé mardi leur cinquième mois de captivité – sera réexaminée.

Dans l'intervalle, ont précisé les porte-parole, les étudiants seraient prêts à organiser une rencontre entre les membres de la commission et certains otages, à condition que ceux-ci témoignent de leur rôle d'espions du gouvernement américain.

«Une rencontre entre la commission et tous les otages serait, dans les circonstances présentes, contraire à la ligne intransigeante de l'Imam (Khomeiny), qui est celle de notre révolution islamique», ont déclaré les étudiants selon Radio-Téhéran.

Ils ont ajouté que «si la commission parvenait à exprimer au monde la volonté du peuple iranien courageux et opprimé, et à convaincre les Nations unies, alors une rencontre avec tous les otages pour s'enquérir de leur santé et de leur condition de vie serait possible, à l'invitation du gouvernement iranien».

POLÉMIQUE

Mais M. Bani-Sadr et le Conseil de la révolution ont repoussé la condition posée par les militants islamiques d'obliger la commission a d'abord soumettre ses conclusions aux Nations unies. Ils leur ont rappelé leur promesse faite aux membres de la commission de leur laisser voir tous les otages, et ont déclaré que si cette promesse n'était pas tenue, la position du gouvernement en serait affaiblie.

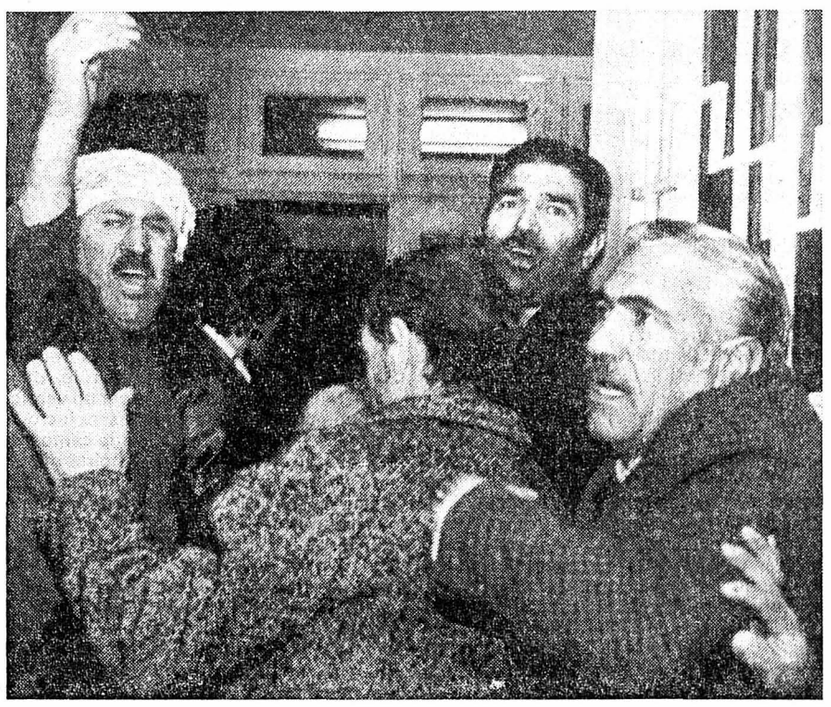

Des Iraniens jadis employés à l'ambassade américaine manifestent au ministère des affaires étrangères pour demander à être payés de leurs salaires non versés depuis la prise d'otages. (Téléphoto AP)

Chirac: la France s'enfonce et le moment est venu...

PARIS (AP). – La France «s'enfonce», l'état de la France est «triste» telle a été la conclusion de M. Jacques Chirac, maire de Paris, président du RPR, mardi au journal de 13 heures de TF1 où il répondait aux questions d'Yves Mourousi et Patrice Duhamel sur les problèmes d'actualité.

Le «leader» gaulliste, qui ne s'est jamais départi de sa sérénité, s'est une nouvelle fois refusé à toute polémique et a éludé toutes les questions sur son éventuelle candidature aux présidentielles: «dans 15 mois, il y aura un débat national important. Le moment venu, chacun prendra ses responsabilités et à ce moment-là le peuple tranchera».

Le président du «Rassemblement» s'est inquiété de l'évolution de la situation économique: «ce qui se passe en France, actuellement, c'est la poursuite et l'accélération de la dégradation de notre situation économique, c'est l'accélération du chômage, alors que la situation s'améliore chez nos partenaires, et ceci est dramatique, notamment pour les jeunes, et absolument inacceptable. Il faut enfin que l'on ait une politique ou le chômage ne soit pas seulement un résultat, mais où le plein emploi soit un objectif. Nous assistons à la dégradation de la situation de la monnaie, c'est-à-dire l'inflation de plus en plus importante et qui s'accélère alors que ce n'est pas le cas dans un certain nombre de pays qui sont nos partenaires. Nous assistons à une dégradation de notre balance des comptes en valeur absolue alors que jusqu'ici on ne pouvait que regretter sa mauvaise structure interne et les risques qu'elle nous faisait courir. Mais aujourd'hui, elle est en plus déficitaire. Nous assistons à un déficit de plus en plus important de nos finances publiques, c'est-à-dire un déficit budgétaire reconnu et un déficit budgétaire réel encore plus considérable».

«Quelle que soit la direction de notre regard... on s'aperçoit que ça va mal», a ajouté M. Chirac, en constatant «que la France s'affaiblit et qu'elle mène par conséquent une politique économique qui n'est pas la bonne». Et ça ne peut qu'aller de plus en plus mal, a-t-il poursuivi.

Giscard d'Estaing au Qatar

MANAMA, DOHA (REUTER/AFP). – Venant de Bahrein, le président Giscard d'Estaing est arrivé mardi matin à Doha, capitale de l'émirat de Qatar, pour une visite officielle de vingt-quatre heures.

Le chef d'Etat français a été accueilli cérémonieusement par l'émir.

Le Qatar est après Koweït et Bahrein la troisième étape du voyage du président Giscard d'Estaing dans les pays du Golfe et en Jordanie.

5 POINTS

Le communiqué commun publié à l'issue de la visite officielle de vingt-quatre heures du président Giscard d'Estaing à Bahrein réaffirme le droit du peuple palestinien à «l'autodétermination» dans des termes semblables à ceux adoptés la veille à Koweït.

Voici les principaux points de ce communiqué: Le Proche-Orient: les deux parties se déclarent convaincues que «le problème palestinien est celui d'un peuple et non un problème de réfugiés». «Elles sont convenues qu'une paix juste et durable postule notamment le retrait d'Israël des territoires arabes occupés en 1967 et la reconnaissance des droits légitimes du peuple palestinien dont son droit à l'autodétermination dans le cadre de ce règlement de paix global».

Brimades contre Sakharov

MOSCOU (AP).– Andrei Sakharov a affirmé mardi soir avoir été privé de son droit d'assister à la session de l'Académie des sciences et relevé «de la fonction d'académicien».

Dans un communiqué diffusé par la fiancée de son beau-fils, Liza Alekseyeva, le lauréat du prix Nobel de la paix déclare: «La participation à la session générale de l'Académie des sciences est du droit et du devoir de chaque membre selon les statuts. A ma demande d'y participer, le présidium (de l'Académie) a répondu et pris sur lui la responsabilité de me priver de ce droit et de me relever de la fonction d'académicien».

Le physicien dissident, qui a été exilé à Gorki, avait demandé le mois dernier à être autorisé à se rendre à Moscou pour pouvoir assister à la session de l'Académie, qui s'est ouverte mardi. Liza Alekseyeva a précisé qu'il a appris par un télégramme reçu lundi que cette autorisation lui était refusée. Le télégramme déclarait que du fait que sa présence à Moscou «n'était pas envisagée», il devait formuler «par écrit» ses recommandations au sujet de l'ordre du jour de la session.

Précisions sur des atrocités en Afghanistan

WASHINGTON (AP).– La CIA est «pratiquement certaine» que des soldats afghans, agissant sous les ordres de conseillers soviétiques, ont massacré 1300 civils l'année dernière dans la localité de Kerala, dans la province de Konarha, tel que cela a été récemment rapporté par la presse internationale.

UN RÉCIT ÉTONNANT

«Nous n'avons pas de confirmation sur le terrain de nos propres sources, mais un récit étonnamment identique est apparu dans un journal pakistanais», a déclaré le directeur de la CIA, M. Turner, dans une lettre adressée à un sénateur démocrate, M. Bentsen, qui lui demandait confirmation.

M. Turner écrit, en outre, que la CIA a des informations sur d'autres «atrocités» survenues l'année dernière en Afghanistan, notamment la destruction d'un village qui refusait de se rallier au régime de Kaboul, l'assassinat de 300 villageois dans un autre endroit, et plusieurs viols commis par des soldats afghans.

Les forces gouvernementales afghanes auraient essuyé de lourdes pertes dans leurs engagements avec les rebelles islamiques au cours des trois derniers jours, a-t-on indiqué mardi dans les milieux rebelles, où l'on précise encore que les forces gouvernementales ont eu 1800 morts au cours des combats qui se sont déroulés notamment dans les provinces de Kunar et de Mangraharen proches de la frontière pakistanaise.

COMBATS...

D'autre part, les forces rebelles islamiques ont indiqué dans un communiqué que d'importants effectifs gouvernementaux ont été encerclés dans les régions d'Asmar et de Shegal par les moudjahidins (combattants de la guerre sainte).

... ET OFFENSIVE

Par contre, le gouvernement de Kaboul indique que «l'armée afghane a lancé une offensive contre les rebelles en utilisant un grand nombre de chars et à l'aide d'une couverture aérienne».

UN FAIT PAR JOUR

La Suisse et l'aide au développement

On a le sentiment que nos autorités fédérales n'ont toujours pas admis la votation de juin 1976 par laquelle le souverain avait dit «non» à un projet de crédit de la Confédération à l'IDA, filiale de la Banque mondiale. Il y a quelques mois, le président du directoire de la Banque nationale affirmait dans une interview que ce refus populaire suscitait en lui un sentiment de honte. Plus récemment, le secrétaire d'Etat Paul Jolles exprimait publiquement des appréciations analogues.

Près de quatre ans après une décision du suffrage universel qui ne laisse pourtant pas de doute quant à la volonté exprimée – 714.000 voix contre 551.000 pour le crédit demandé – les autorités en sont encore à adresser des reproches au corps électoral. C'est pour le moins inhabituel et l'on peut se demander si cette manière de contestation du suffrage public par des fonctionnaires de l'autorité exécutive, est compatible avec les bonnes règles de la démocratie. C'est d'autant plus choquant que ces commentaires ne nous disent que la moitié de la vérité.

Il est exact, en effet, qu'en matière d'aide publique, donc fournie par l'autorité fédérale avec l'argent des contribuables, la prestation suisse est faible et se situe aux derniers rangs des pays industrialisés. Mais l'aide publique ne constitue qu'une partie de l'aide au développement, au niveau international d'ailleurs inférieure à la moitié de l'aide totale. Cette dernière est faite principalement de flux de capitaux privés, c'est-à-dire d'investissements, de placements, de prestations d'assurances, etc.

Or, en matière d'aide non-gouvernementale, la Suisse, en 1978, avait fourni de loin la prestation économique la plus élevée, 4% de son produit national brut, chiffre qu'aucun pays industrialisé n'avait atteint. Cet aspect de la situation est généralement passé sous silence, la plupart des commentateurs – gouvernementaux ou privés – préférant mettre en relief la faiblesse des prestations officielles plutôt que les sommes record drainées vers le «tiers monde» par les entreprises.

Un autre aspect de l'aide au développement est systématiquement passé sous silence. Il s'agit de l'aide fournie au titre de la générosité publique par les œuvres humanitaires. Là encore, c'est précisément la Suisse qui détient le record mondial absolu en matière d'aide humanitaire: 7,67 dollars par tête d'habitant en Suisse contre 0,37 dollar en France, 0,90 dollar en Grande-Bretagne et 3,80 dollars aux Etats-Unis.

Il est toujours permis de souhaiter que les autorités fédérales puissent accroître les moyens financiers qu'elles mettent à la disposition des pays en développement. Mais il est malsain de le faire en dissimulant à l'opinion publique une partie de la vérité. Paul Keller